

Les Postes transformées en société d'Etat

LE SOLEIL

CINZANO
APERITIF

72e ANNEE — No 291

QUEBEC, VENDREDI 12 DECEMBRE 1969

PRIX DIX CENTS

★★★ 56 PAGES

De notre correspondant à Ottawa, Donald DOYLE

A moins que le ministre des Postes soit transformé en compagnie de la Couronne la population canadienne doit s'attendre à un service médiocre d'un coût exorbitant.

Telle est, en substance, une des principales raisons données par une firme de consultants torontois qui vient de recommander au gouvernement fédéral de transformer son service des postes en une société de la Couronne.

Si l'on se fie à ce rapport, préparé à la demande du gouvernement même, l'avenir du service postal canadien n'est guère brillant. Si l'on perpétue l'état actuel de la situation, l'on se retrouvera en 1975-76 avec un déficit de \$240 millions, alors que le déficit prévu pour cette année est de \$46 millions. En 1980, ce même déficit pourrait dépasser les \$500 millions.

Evidemment, outre une meilleure gestion, le rapport recommande une augmentation des tarifs postaux de façon à ce que la compagnie puisse réaliser des profits.

«Les dépenses prévues, peut-on y lire, indiquent qu'en 1979-80, il faudra un tarif de base de 12 cents pour le courrier de première classe si l'on veut que l'entreprise soit lucrative». En 1985, pour la même catégorie de courrier (lettre ordinaire) il faudra un tarif de base de 25 à 26 cents».

Les consultants ont aussi recommandé au gouvernement de donner à la société la faculté de négocier avec les représentants syndicaux «sans devoir demander l'approbation du gouvernement». On ajoute:

«Elle ne devra pas être entravée par la politique et les pratiques du gouvernement concernant le personnel».

Ce rapport, déposé aux Communes hier par le ministre Eric Kierans, fera d'abord l'objet d'études au niveau du cabinet. Théoriquement, un livre blanc devrait être publié au printemps prochain et une nouvelle législation présentée l'automne suivant ou au début de 1971.

Dans l'entourage du ministre, on laisse entendre qu'il est passablement satisfait du travail accompli et que l'on peut s'attendre à ce que la principale recommandation soit acceptée.

De toute façon des changements radicaux doivent être apportés puisque la situation est ainsi décrite.

«Nous estimons que les postes canadiennes sont arrivées à un nouveau carrefour dans leur histoire. A moins que des changements fondamentaux ne soient effectués, l'une des routes qui s'offrent à elles mènera à une détérioration de plus en plus prononcée du service au public et à un déficit annuel toujours croissant qui, d'ici 1980, pourrait dépasser \$500 millions. En choisissant l'autre route, on pourrait aboutir, bien que le but soit difficile à atteindre, de quelque façon qu'on s'y prenne, à une organisation stable et progressive en mesure de fournir un service national vital à des prix raisonnables, dans un milieu de travail favorable aux employés». On ajoute:

«Pour que la gestion des postes soit vraiment efficace, il faudrait créer un milieu qui permettrait à la direction de travailler de manière indépendante, en usant plus de souplesse et d'imagination. Le statut de corporation de la Couronne devrait permettre l'établissement d'un tel milieu, où à la fois dirigeants et employés auraient l'esprit commercial».

Dans cette optique, on ne peut faire autrement que d'envisager une hausse des tarifs et c'est ce que le rapport recommande. La société devrait donc être libre de modifier ses taux à sa guise, en étant toutefois soumise à un organisme de contrôle, la Commission des tarifs.

Cette commission aurait essentiellement deux buts, le premier de s'assurer que les tarifs sont raisonnables par rapport aux recettes, le second recommander au ministre de subventionner, d'interrompre ou encore de modifier des services jugés trop onéreux.

Enfin, on recommande une plus grande automatisation (Suite à la page 2, 5e col.)

Menace de boycottage du régime provincial d'assurance-maladie

MONTREAL — (d'après PC) — La Fédération des médecins - spécialistes du Québec a menacé hier par la voix de son président de boycotter le régime provincial d'assurance - maladie à moins que le gouvernement accepte d'entreprendre sans tarder une série de consultations avec cet organisme.

Le président de la Fédération, le Dr Raymond Robillard, a précisé qu'une seule séance de négociations a eu lieu depuis le mois de juin et que «probablement 99 pour cent des

médecins refuseront d'adhérer" à tout programme à moins que le gouvernement reprenne les négociations.

NEGOCIATIONS

Le ministre d'Etat à la Santé, le Dr Roch Boivin, a nié cet avant-midi à l'Assemblée Nationale qu'il y ait eu une seule séance de négociations entre le gouvernement et les médecins spécialistes du Québec.

Il a affirmé qu'il y a eu plusieurs rencontres en réponse à une question du député libéral de D'Arcy McGee, le Dr Victor Goldbloom.

M. Boivin a précisé que le gouvernement se propose de répondre de façon plus globale aux affirmations des omnipraticiens au début de la semaine prochaine.

Le député de D'Arcy McGee avait également signalé que le régime d'assurance - maladie ne pourra entrer en vigueur en 1970 sans la participation des professions médicales.

Ce régime d'assurance, mieux connu sous l'appellation de Medicare, doit entrer en vigueur au Québec

le 1er juillet 1970. La fédération, selon son président, ne connaîtrait pas encore les détails de ce programme d'assurance.

Le Dr Robillard a souligné le fait que vu que le projet de loi en ce sens doit être présenté à l'Assemblée nationale en février, «tout autre retard à poursuivre les négociations devient ridicule». Il a fait remarquer que dans les provinces où un tel régime a été mis en force, les négociations avec les médecins ont duré environ deux ans.

Se demandant pourquoi

le gouvernement tarde tant à vouloir rencontrer les médecins, le Dr Robillard a dit que s'il fallait se fier aux rumeurs, c'est parce que les autorités gouvernementales n'auraient pas l'intention d'instaurer un tel régime en juillet prochain. «Si telle est son intention, qu'elles s'en ouvrent au public et si elles se cherchent un bouc émissaire, nous n'avons pas l'intention de jouer ce rôle».

La fédération qui groupe 3.500 membres représente 26 unités de négociations.

Montréal perdra sa taxe volontaire

La Métropole perdra sa taxe volontaire, c'est maintenant définitif. Le gouvernement a déposé devant l'Assemblée Nationale ce matin le projet de loi qui lui permettra d'exploiter dorénavant ce champ de jeux de hasard.

Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, a expliqué que la loi sur les loteries et les courses instituera une régie dont la fonction consistera à surveiller l'exploitation des pistes de courses et à émettre des permis pour l'exploitation de loteries et de pistes de courses.

Le chef du gouvernement a ajouté que le bill institue également une société d'exploitation des loteries et des courses pour le compte du gouvernement.

Cette société se composera de trois membres nommés pour dix ans.

Le dépôt pour la première lecture du projet de loi met un terme à la parution irrégulière d'un grand nombre de nouvelles à ce sujet depuis que le gouvernement fédéral a cédé aux provinces, par le truchement de son bill Omnibus, la juridiction sur cette catégorie de jeux de hasard.

Vachon Inc. rejette l'offre de la SGF

Les industries alimentaires Vachon Inc., de Sainte-Marie de Beauce, ne passeront pas aux mains de la Société générale de Financement (SGF).

Le vice-président de Vachon Inc., M. Benoît Vachon, a en effet révélé hier soir que les négociations avec la SGF étaient rompues depuis une quinzaine de jours. Ces négociations duraient depuis le mois de février dernier.

La SGF désirait acheter 52,85% des actions de cette compagnie. Sa dernière offre se situait autour de \$13,500,000.

Le président de la SGF,

M. Jean Deschamps, a déclaré hier soir, à la télévision d'Etat, que cette rupture des négociations était plutôt décevante puisque la SGF avait aimé intégrer cette industrie à un groupe d'autres industries qu'elle possède déjà dans le domaine alimentaire. Il a cependant ajouté qu'il espérait que les négociations reprendront un jour.

M. Deschamps a par ailleurs expliqué que la pierre d'achoppement des pourparlers avait été le fait que la SGF voulait détenir la majorité des actions.

Quant à notre offre financière, elle était raisonnable (Suite à la page 2, 6e col.)

Québec devra dire adieu aux \$200 millions d'Ottawa

OTTAWA (DNC) — Quoi que dise le ministre québécois des Finances, M. Mario Beaulieu, il est définitivement impossible que le Québec reçoive du gouvernement fédéral une somme de \$200 millions en guise de compensation pour la taxe de deux pour cent, dite de progrès social.

Ats cours d'une conférence de presse donnée hier à Ottawa, M. Beaulieu a en effet déclaré que son ton d'ailleurs convaincant, qu'il y avait maintenant lieu d'espérer que le fédéral modifie son attitude et qu'il se rende

à la demande du gouvernement du Québec.

Mais cinq minutes plus tard, le ministre fédéral des Finances, M. Benson, réduisait à néant les prétentions de M. Beaulieu en disant catégoriquement que le dossier est fermé et qu'il était peu probable que les arguments de M. Beaulieu amènent le fédéral à réviser sa décision.

Par ailleurs, dans la déclaration faite devant les ministres canadiens des Finances, le ministre Beaulieu n'écarte pas la possibilité

d'une augmentation d'impôts au Québec, s'il ne survient pas de changements et si, par exemple, le fédéral n'accepte pas le transfert des recettes de l'impôt dit "de progrès social".

M. Beaulieu, qui ne met pas en cause l'ensemble des mesures fiscales et monétaires que le fédéral a adoptées pour juguler l'inflation, déclare: "Il reste cependant ce qui est en bonne partie par suite des effets de ces politiques que le Québec peut difficilement avoir un recours plus grand à l'emprunt. D'autre part, si le

Québec veut harmoniser sa politique fiscale avec sa situation économique, il ne peut augmenter les impôts de façon substantielle."

Cette taxe de deux pour cent a été imposée au début de la présente année par le gouvernement Trudeau, notamment pour aider à défrayer l'assurance-santé et pour permettre au fédéral de réaliser son premier excédent budgétaire depuis plusieurs années.

Depuis ce temps, Québec proclame que cette taxe ne devrait, soit ne pas être (Suite à la page 2, 1ère col.)

A LIRE

Bill 62 —

Des modalités pourront être changées au bill 62, mais les grands principes du projet de loi seront maintenus.

— page 3

CJC —

Contrôleur financier à la Compagnie des Jeunes Canadiens.

— page 6

Avant Noël —

Québec, Montréal et Hull auront avant Noël leur communauté urbaine.

— page 12

Faune —

Loubier adoucit les sanctions aux violateurs de la nouvelle loi de la Conservation de la faune.

— page 15

Fiscalité —

Adoption au Sénat d'une réforme fiscale qui coûtera \$5 milliards aux Américains.

— page 29

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------|----------|
| Arts et Lettres | 30 et 31 |
| Ann. classées 10, 16 à 19 | |
| A Québec aujourd'hui | 30 |
| Bandes dessinées | 42 |
| Bridge | 18 |
| Dees | 43 |
| Documents | 22 |
| Famille | 35 et 39 |
| Finance | 26 et 37 |
| Horsocroix | 17 |
| Mots croisés | 16 |
| Patron | 38 |
| Sport | 23 à 27 |
| Télévision | 40 |

LA MÉTÉO

Aperçu pour demain : nuageux et doux.

(Détails en page 2)



BROUILLARD, PLUIE ET NEIGE SUR QUEBEC — Le Temps, depuis quelques jours, pratique un girouettisme éhonté, dont nous sommes les victimes. Alors que dans neuf jours nous entrerons dans le solstice d'hiver, qui, dans nos contrées nordiques, s'ouvre d'ordinaire bien avant le 21 décembre, les Québécois font face aux humeurs changeantes du climat, qui, semble-t-il, veut faire oublier sa ruse habituelle. Trois phases, trois alternances climatiques en deux jours : mercredi, un brouillard dense comme une "purée de pois" londonienne recouvrait toute la basse ville, comme en témoigne notre photo prise sur la Terrasse Dufferin; hier, un violent vent de "nord-est" venu des confins du Labrador et de la Baie d'Hudson s'accompagnait d'un déluge (1.06 pouce de pluie en 24 heures) qui, en ville, effaçait jusqu'aux dernières traces de neige; enfin, ce matin, après une nuit venteuse, la température baissait légèrement, nous gratifiant d'une mince pellicule de neige. Rappelons que l'an dernier à la même date, la vallée du Saint-Laurent était ensevelie sous 30 pouces de neige. Moins de 4 pouces en ce 12 décembre dans la campagne! Les plus chagrins, aujourd'hui, sont les innombrables fervents du ski, qui se demandent: "Verrons-nous enfin de la neige? Les hôteliers et tous ceux qui vivent du tourisme et des sports hivernaux font aussi grise mine.

Québec devra dire...

(Suite de la première page) perçue chez elle, puisqu'elle n'a pas encore adhéré au plan fédéral, soit que ses profits soient retournés au gouvernement provincial.

Au cours d'une précédente conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, M. Paul Dozois, alors titulaire de ce portefeuille à Québec, avait réclamé le remboursement de ces sommes. La réponse d'Ottawa: non.

Hier, M. Beaulieu a déclaré aux journalistes que le Québec avait fait valoir de nouveaux arguments principalement l'injustice sociale et l'erreur de conjoncture et qu'il avait cette fois réclamé une somme de deux cent millions de dollars.

Il a ajouté qu'il n'avait pas, comme M. Dozois, reçu de non catégorique de la part de M. Benson, précisant qu'au contraire, ce dernier lui avait répondu qu'il étudierait sérieusement cette question.

Questionné à ce sujet, M. Benson a dit à des journalistes qu'effectivement, il avait pour habitude de toujours considérer attentivement les suggestions de M. Beaulieu, mais que cela n'implique pas pour autant qu'il doive se rendre à toutes ses demandes.

Dans l'optique de M. Benson, le problème se résume très simplement. Le Québec, comme bien d'autres provinces, a besoin de plus d'argent et il en demande à Ottawa.

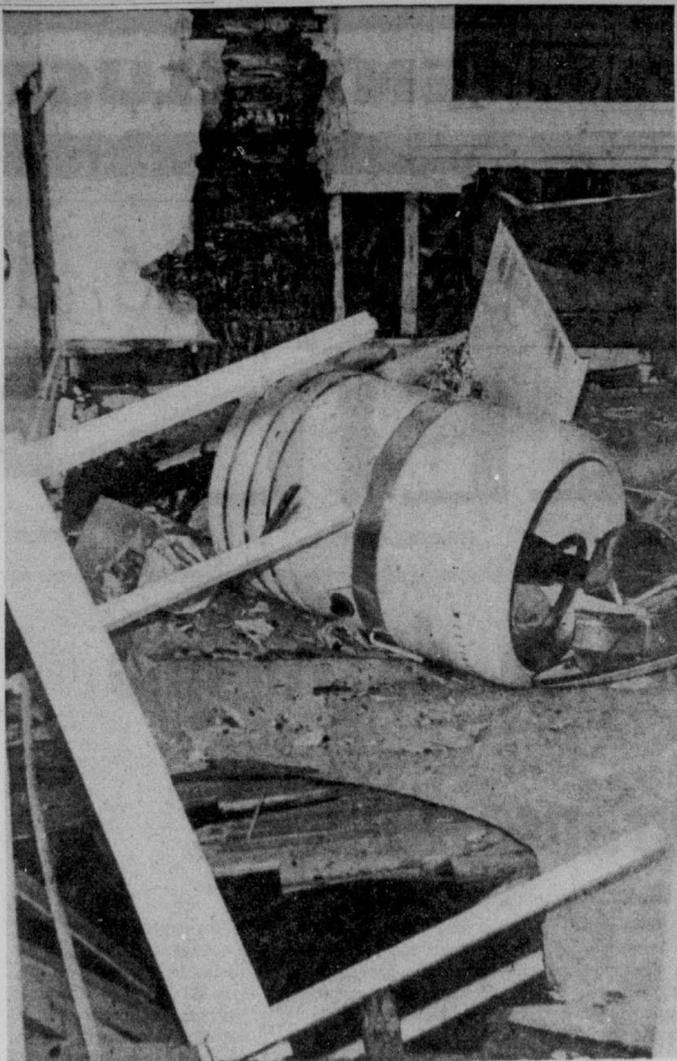
Le problème, pour le gouvernement fédéral, est le suivant: s'il accède à cette requête, il accepte tout simplement de se mettre à la place des provinces, car s'il consent à de nouveaux transferts fiscaux, il devrait, pour compenser ces pertes, avoir recours aux marchés financiers pour emprunter ou au peuple pour imposer de nouvelles taxes.

Le problème en est donc un d'emprunt ou d'augmentation de taxes et Ottawa n'a pas du tout l'intention de recourir à l'un ou à l'autre. Quoi qu'il en soit, M. Beaulieu avait laissé entendre aux journalistes que la réponse d'Ottawa serait probablement donnée en février prochain alors que les premiers ministres se réuniront dans la capitale nationale à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale portant sur les questions "de pain et de beurre". Il n'a pas eu à attendre, puisque la réponse est venue dès hier.

D'un autre côté, les ministres des Finances ont passé en revue, hier, la situation économique au pays de même qu'ils ont analysé brièvement les perspectives économiques. Ils ont aussi procédé à un échange d'informations sur le plan budgétaire.

Demain, il sera principalement question du livre blanc sur la réforme fiscale publié par le fédéral il y a quelques semaines.

Cette conférence fédérale-provinciale sera suivie, d'ici février prochain, d'une autre rencontre au niveau ministériel. Les ministres des Finances doivent en effet soumettre à leurs chefs respectifs un rapport sur le régime fiscal qui sera discuté par les premiers ministres le 16 février prochain.



TRAGÉDIE — Un jeune homme de 20 ans, Jacques Saint-Laurent, a perdu la vie en tentant de sauver celle des autres au cours d'un incendie qui s'est déclaré la nuit dernière dans une conciergerie de la rue Cal-

ix-Lavallée. Les flammes ont limité leurs dégâts à un appartement du sous-sol, mais la fumée s'est rapidement répandue dans toute la bâtisse d'où tous les habitants ont dû être évacués. (Voir nouvelle en p. 21)

Treize morts dans une explosion à Milan

MILAN (AFP) — Treize morts et environ 80 blessés, tel est le dernier bilan provisoire de l'explosion qui s'est produite, aujourd'hui, dans les locaux de la "Banca Nazionale de l'Agricoltura", en plein centre de Milan.

Aucune indication précise sur la nature de la déflagration ne peut être obtenue. Il pourrait, en effet, s'agir soit d'un engin, soit de l'explosion d'une chaudière.

D'autre part, deux déflagrations se sont produites dans le centre de Rome.

Les premières observations indiquent qu'il s'agit de deux engins explosifs rudimentaires, déposés sur le monument du Soldat inconnu, qui est aussi celui de Victor-Emmanuel II, Place de Venise. La première ex-

plosion a fait deux blessés, une femme âgée et une jeune fille. On ignore encore si la seconde a fait des victimes.

La deuxième explosion qui a eu lieu à Rome s'est produite au centre même du monument au Soldat inconnu, par-delà les grilles déjà en place à cette heure — qui ferment l'escalier monumental aux visiteurs. Elle n'a pas fait de victimes, indique-t-on.

L'ONU demande l'indépendance d'Oman

NATIONS UNIES (AFP) — La commission des territoires non autonomes de l'Assemblée générale (4e commission) a réaffirmé "le droit inaliénable du peuple du territoire d'Oman à l'autodétermination et à l'indépendance et à disposer des ressources naturelles de ce territoire au mieux de ses intérêts".

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Les Postes...

(Suite de la première page) tion ce qui aurait pour effet de permettre des économies de six à huit millions de dollars et une plus grande efficacité. Elle devra cependant, note le rapport, être appliquée de façon à minimiser les perturbations possibles dans le service postal.

Cette automatisation du service postal amènera aussi une "redistribution des tâches et la création de nouveaux emplois. Le rapport signale d'autre part l'importance que les syndicats comprennent les efforts que font les Postes et qu'ils collaborent avec elles pour améliorer et favoriser les aptitudes techniques des employés.

Le ministère des Postes emploie présentement quelque 50,000 personnes. Ses déficits au cours des deux dernières années ont été respectivement de \$67,000,000 et de \$88,000,000, en dépit d'une hausse des tarifs et de coupures dans les opérations.

(Suite de la première page) et semblait convenir aux dirigeants de Vachon, at-il dit.

AUX INTERETS AMERICAINS

Le président de la SGF a d'autre part affirmé que la compagnie Vachon avait suffisamment de ressources pour assumer ses opérations et continuer d'aller de l'avant sans avoir recours aux intérêts américains.

On sait que plusieurs firmes américaines, et notamment General Foods et Imperial Tobacco, ont déjà fait des offres à Vachon.

"Il n'y a pas d'intérêts précis qui commandent aux dirigeants de Vachon de faire passer la compagnie aux mains des Américains," a déclaré M. Deschamps.

Interrogé à ce sujet, M. Vachon a affirmé que, pour le moment, la compagnie s'en tenait au statu quo. Il n'a cependant pas voulu in-

Vachon Inc...

diquer si cela signifiait que des éventuelles négociations avec des acheteurs américains duraient toujours.

Nixon dénonce le traitement des prisonniers américains au Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a déclaré, aujourd'hui que le traitement réservé aux prisonniers américains du Nord-Vietnam et du Vietcong était "l'un des plus révoltants de toute l'histoire des guerres" et que le problème des prisonniers de guerre devrait être négocié séparément du règlement global du conflit vietnamien.

déclarations à l'issue d'un entretien avec 26 mères ou épouses de militaires américains postés disparus ou faits prisonniers au Vietnam, représentant les quelque 1500 autres femmes dans le même cas. Il a présenté ensuite à la presse réunie à la Maison blanche 5 de ces femmes, dont il a dit: "Voici cinq des femmes les plus courageuses qu'il m'ait été donné de rencontrer".

Le chef de l'exécutif a fait ces



pour ceinturer ses tenues de Fêtes or et argent sont de taille

De longues feuilles d'or ou d'argent travaillé. A enchaîner sur jupe sage, chandail mince ou combinaison sophistiquée. \$10.

simons
québec et place sainte-foy

Vaste sélection - Prix raisonnables!

NOUVEAUX ARRIVAGES MEUBLES ANTIQUES

EUROPEENS, CANADIENS ET ESPAGNOLS!
AUSSI UNE IMPOSANTE COLLECTION NOUVELLEMENT ARRIVEE

Des lanternes, lampes, candélabres, chandeliers, accessoires, peintures à l'huile, sculptures, figures de bronze, jardinières, articles de laiton et cuivre, accessoires en fer noir, miroirs, décorations murales, accessoires décoratifs et quantité d'autres articles antiques.

Antiquités Morris

263 RUE ST-PAUL, QUEBEC (carré Parent)
Tel.: 522-5919

Ouvert de 9h. a.m. à 10h. p.m. tous les jours, excepté samedi et lundi, 9h. a.m. à 6h. p.m. Fermé les dimanches.

DEMANDES

- 1 chef cuisinier
- 2 cuisiniers (secondes)
- 2 serveuses de tables
- 1 barmaid (de 20 à 30 ans)

Pour travail dans une hôtellerie de la région. Bonnes conditions.

Fournir curriculum vitae par écrit à:
DEPT 2766, LE SOLEIL

magasinez le soir

nos deux magasins sont ouverts ce soir jusqu'à 9h 30
demain, notre magasin de ste-foy sera ouvert jusqu'à 9h 30

simons
québec et place sainte-foy

LA MÉTÉO

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la Météo:

Synopsis

Une perturbation centrée dans le nord du Québec va se déplacer lentement vers le nord-est aujourd'hui et demain. Tout le sud-ouest du Québec est soumis à l'influence d'un afflux d'air doux qui disparaîtra toutefois ce soir et sera remplacé par une température au-dessous du point de congélation cette nuit. On prévoit encore des chutes de neige dispersées ou un peu de pluie, mais demain, le ciel devrait s'éclaircir grâce à l'arrivée d'un système de haute pression.

Prévisions régionales
Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides et Mauricie: Généralement nuageux aujourd'hui avec neige légère et plus froid. Quelques périodes nuageuses demain. Vents d'ouest de 20 milles diminuait demain.

Minimum cette nuit et maximum demain à Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Témiscamingue, 15 et 35; Sainte-Agathe et La Tuque, 20 et 30.

Montréal, Ottawa, Québec et Cantons de l'Est: Nuageux avec quelques averses puis un peu de neige. Plus froid ce soir. Généralement ensoleillé demain. Vents d'ouest de 20 milles, diminuant demain. Minimum cette nuit et maximum demain à Montréal, 25 et 32; Ottawa-Hull, 20 et 32; Québec, 25 et 30; Sherbrooke, 20 et 30.

Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: Un peu de neige aujourd'hui et demain. Plus froid. Vents au sud-ouest de 20 milles avec rafales, puis de l'ouest de 15 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain à Chicoutimi, 15 et 25; Baie-Comeau et Sept-Îles, 20 et 25; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 25 et 30.



pour l'an neuf

les chemisiers multilongueurs

En long, en court, ils sont là! En tricot de nylon très souple. Bien effleurant. Le chemisier bien allongé qui fait tunique. 8 à 14 \$17. La version manches courtes. Col en "arrondi". 8 à 14 \$12. Le polo mince à petit col monté. Manches longues plus étroites. 8 à 16 \$15. Colorés en rose, rouge, or, vert, jaune, marine, beige, blanc ou noir.

simons
québec et place sainte-foy

Le projet de loi no 62

Les principes resteront mais le gouvernement veut bien tenter d'apaiser les craintes (J.-G. Cardinal)

par Gilbert ATHOT

Le gouvernement a l'intention d'aller le plus loin possible pour amoindrir les appréhensions suscitées aux niveaux de la religion et de la langue par le bill 62, concernant la restructuration scolaire de l'île de Montréal, tout en maintenant cependant les grands principes contenus dans ce projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a laissé clairement entendre, hier, au cours de la deuxième séance de la commission parlementaire de l'Éducation chargée d'étudier le bill 62.

Il a ainsi laissé entendre que des précisions pourraient être apportées au texte législatif. Il s'est toutefois montré plus réticent sur la question linguistique, disant que ce problème avait déjà été réglé par le bill 63 adopté récemment par l'Assemblée nationale.

Rappelons que le bill 62 propose le remplacement des 42 commissions scolaires actuelles de l'île de Montréal par 11 nouvelles qui seraient chapeautées par un Conseil scolaire régional unique (non confessionnel).

GROUPES RELIGIEUX

Au niveau de la question confessionnelle, M. Cardinal a précisé que, s'il s'avère à la suite des travaux de la commission parlementaire que certains groupes religieux croient qu'ils ne sont pas assez protégés, des modifications pourraient être apportées pour mieux spécifier la protection des droits des différentes confessions.

Il a toutefois affirmé que le gouvernement tenait à la commission scolaire unique (non confessionnelle) pour l'île de Montréal.

Le ministre n'a cependant pas réagi de la même façon quand le député libéral de d'Arcy

McGee, M. Victor Goldbloom, lui a demandé s'il était dans les mêmes dispositions sur la question linguistique.

Il a tout d'abord lancé qu'il ne fallait refaire pendant l'étude du bill 62 le débat sur le bill 63 (loi pour promouvoir la langue française au Québec).

Il a rappelé que le gouvernement avait extirpé du projet de loi sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal la question linguistique pour présenter une politique de la langue d'enseignement s'étendant à tout le Québec, "effort qu'aucune autre province n'a fait dans toute l'histoire de la Confédération", a-t-il dit en faisant allusion à la protection des droits de la minorité anglophone prévue dans le bill 63.

Puis, M. Goldbloom est revenu à la charge pour signaler qu'il persiste des inquiétudes dans la population montréalaise

et lui demander si le gouvernement était prêt à exprimer de façon différente ce dont il est déjà convaincu.

C'est à ce moment que M. Cardinal a dit que le gouvernement fera tout pour amoindrir les appréhensions.

LES MINORITÉS

D'autre part, le député libéral d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, a insisté pour que des modifications soient apportées au bill 62 afin d'assurer une représentation des minorités au sein des administrations scolaires.

Il a également insisté pour que le ministre de l'Éducation fasse connaître immédiatement ses intentions sur d'éventuels amendements au bill parce que, selon lui, c'est un très mauvais exemple politique "d'attendre indéfiniment".

M. Cardinal a précisé qu'il acceptait les suggestions de M. Lefebvre, tout en disant qu'il n'était pas prêt dans le moment à proposer des solutions.

Il a signalé qu'une équipe du ministère de l'Éducation étudiera à fond, au cours d'une réunion le 23 décembre, tout ce qui s'est dit au cours des deux premières séances de la commission parlementaire de l'Éducation.

Il a alors laissé entendre que des amendements pourront être proposés à la suite de cette réunion du 23 décembre, tout en montrant sa préférence pour une réponse globale après que tous les intéressés auront fait connaître leurs opinions sur le bill 62.

RETARD POSSIBLE ?

Le ministre a de plus laissé entendre la possibilité d'un délai dans l'application du bill 62 (prévu pour juillet 1971), mentionnant même l'année 1972. Il ne s'est toutefois pas engagé sur ce délai possible.

Il répondait au député libéral de Westmount, M. Richard Hy-

de, qui avait signalé que le gouvernement allait peut-être un peu loin en voulant créer immédiatement des commissions scolaires unifiées, ajoutant qu'on devrait procéder par étapes pouvant aller à quatre ou cinq ans.

M. Cardinal a d'autre part affirmé solennellement que le bill 62 sera adopté au cours de la session de 1970, soit avant les prochaines élections générales.

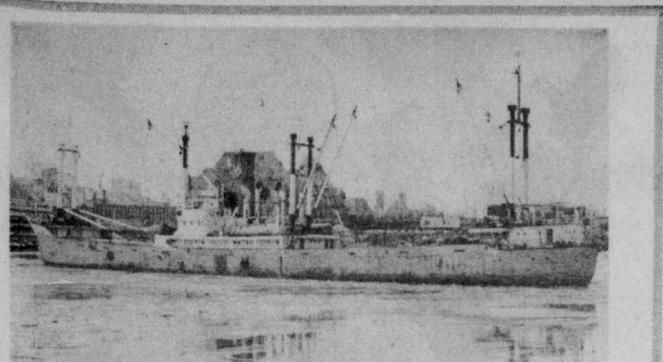
M. Jean-Paul Lefebvre venait de soutenir que le gouvernement allait "manoeuvrer" de façon à ne pas faire adopter ce projet de loi avant les prochaines élections générales prévues pour l'automne 1970.

Au début de la séance d'hier, le ministre de l'Éducation avait tenu à rappeler les quatre grands principes du bill 62 (égalité des services, démocratisation de l'enseignement, une plus grande participation des parents et le respect du pluralisme religieux) pour affirmer que beaucoup de gens semblent n'avoir pas lu le texte du projet de loi, car certains de leurs renseignements sont inexacts, selon lui.

C'est ainsi qu'au niveau de la démocratisation de l'enseignement, le ministre a soutenu que seulement 16 pour cent des commissaires d'écoles sont élus au Québec dans le vrai sens du mot, les autres étant soit élus par acclamation ou encore nommés par le gouvernement faute de candidats.

M. Cardinal a également profité de la séance d'hier pour déposer une imposante documentation afin d'aider les travaux de la commission, et portant sur les statistiques de population scolaire ainsi que sur les budgets des commissions scolaires de l'île de Montréal.

Aucun organisme n'a présenté de mémoires au cours de la séance d'hier, préférant attendre au début de 1970, semble-t-il, afin d'avoir plus de temps pour se préparer.



LE JOSEPH H EST DEPLACÉ — Pour un temps indéfini, les marins du "Joseph H" ne pourront pas remonter sur leur navire. Afin de le ranger pour l'hiver, les autorités du port de Québec ont décidé de le déplacer au milieu du bassin Louise. A bord, il y avait encore quelques cartouches de cigarettes et des vivres pour une semaine. Les marins ne pourront les récupérer qu'une fois la coque prise. Ils voudraient bien louer une chaloupe, mais ils n'ont pas d'argent.

Triste sort de 19 marins étrangers séjournant à Québec depuis deux mois

par Pierre CHAMPAGNE

Ils ont mangé de la viande infecte pendant cinq jours. Leur capitaine est mort il y a quelques semaines.

Ils n'ont pas reçu d'argent depuis plus de quatre mois.

Tous, à l'exception d'un seul, sont des soutiens de famille et certains ont jusqu'à 10 et 12 enfants.

Ils ne savent ni un mot de français, ni un mot d'anglais. Ils ne parlent que l'espagnol. Ils n'ont pas demandé de venir s'échouer à Québec. Des circonstances extraordinaires les y ont obligés.

Ils ne peuvent quitter la Vieille Capitale parce qu'en ce faisant, la compagnie d'assurances du navire pourrait refuser de leur rendre leurs salaires.

Ils voudraient bien travailler mais ne le peuvent pas. L'immigration leur accorde la permission de demeurer au Canada à condition qu'ils ne travaillent pas. Ce ne sont pas des immigrants.

Ils sont dispersés aux quatre coins de la ville.

Tel est le triste sort des 19 marins du navire océanique Joseph H dont la coque repose depuis près de deux mois dans le port de Québec.

L'accueil des Québécois est loin d'avoir été extraordinaire jusqu'à maintenant. Et la justice canadienne subit les foudres du chef mécanicien du bord, M. Nick Stamatiadi, le seul du groupe qui puisse s'exprimer dans la langue de Molière.

"Je n'ai jamais vu pareille saloperie. Ça fait quatre fois que je vis des incidents

similaires, mais c'est la première fois que cela traîne si longtemps. D'une façon ou d'une autre, ils devront nous payer. Qu'ils nous paient donc tout de suite. Qu'ils nous rapatrient tout de suite", ajoute notre interlocuteur en parlant des assureurs.

"Parce que le père de l'avocat qui défend les assureurs est sénateur, a continué M. Stamatiadi, on a voulu faire intervenir la politique et le ministère de l'Immigration. Heureusement, ils n'ont pas pu nous déposer. Nous ne sommes tout de même pas des bandits."

"C'est la faute des assureurs. S'ils peuvent nous trainer pendant un an, c'est autant d'argent pour eux. Quand les intérêts sont à 10%, le magot monte très vite. Ils s'en fichent eux de toutes les misères que nous devons endurer."

Hier, pendant toute la journée, les marins ont dû demeurer à la Cour de l'Échiquier pendant que se déroulait le procès du Joseph H. Pendant tout ce temps, ils n'ont pas mangé un croûton. De 9h00 à 10h00.

Actuellement, la majorité des marins ont pu trouver asile à l'Armée du Salut, dans la Côte du Palais. Treize marins sur 19 y ont gîte et repas.

Deux autres, des officiers, ont installé leurs pénates dans une maison de chambres de la Grande Allée et un troisième dans la rue des Remparts.

Un autre, qui dut être traité il y a quelques temps à l'hôpital Jeffery Hale, est présentement en convalescence dans un couvent de la rue Sainte-Ursule.

Enfin, les deux derniers ont été recueillis par la Mission Saint-Joseph, de Québec.



A LA SOUPE — Grâce à l'Armée du Salut, les marins ont pu trouver gîte et repas. La nourriture est très bonne et la chambre chaude. Par ailleurs toute leur richesse, ils l'ont sur le dos. Ils n'ont pas été rémunérés depuis plus de quatre mois.

Les secours s'organisent lentement, mais l'argent de poche se fait rare

Les secours s'organisent lentement pour venir en aide aux marins du Joseph H.

Si, aujourd'hui, les 19 marins ne sont pas encore morts de froid, de peine et de misère, ils le doivent en grande partie au père Roland Brault, missionnaire du Sacré-Coeur et aumônier des immigrants, à Québec.

C'est lui qui, le premier, porta secours aux marins, quand ces derniers furent jetés à la porte d'un établissement québécois parce qu'ils n'avaient pas d'argent pour régler l'addition. C'était au début du mois de décembre.

C'est lui qui, depuis ce temps, paie une partie des frais occasionnés par le séjour de ceux-ci à l'Armée du Salut. Le lit coûte \$0,75 par nuit. De même pour les repas.

C'est aussi lui qui prit l'initiative d'acheter une dizaine de paires de bottes aux marins les plus mal chaussés. Autrement, ces derniers auraient peut-être dû passer l'hiver en sandales.

C'est lui aussi qui fit loger le marin malade, celui qui dut être opéré pour une hernie, dans un couvent québécois.

D'autre part, l'Union internationale des marins de Québec a organisé, à l'occasion d'une assemblée syndicale, une collecte spéciale dont le fruit a été remis, hier après-midi, aux membres de l'équipage du Joseph H.

Les journalistes du Soleil ont aussi versé quelques dollars qui seront distribués aux marins. Ceux-ci pourront enfin acheter et envoyer des cartes de Noël à leurs familles qu'ils n'ont pas vues depuis au moins quatre mois.

toute autre contribution pouvant aider ces malheureux marins.

Hier après-midi, s'adressant aux journalistes présents dans la salle d'audience, le juge Jacques Dumoulin, de la Cour de l'Échiquier, a demandé de rendre public le triste cas de ces marins qui n'ont pas du tout demandé à s'échouer au Canada. "Ces braves gens sont, depuis plusieurs mois, privés du nécessaire. Pis encore, à l'approche des fêtes, ils n'ont rien à envoyer à leurs familles, souvent nombreuses."

"Il faut faire appel à la charité, aux associations de bienveillance, aux communautés, aux clubs sociaux, aux marchands, etc., afin de subvenir aux besoins de ces marins pendant encore quelques semaines."

Dans l'édifice de l'Armée du Salut, dans la Côte du Palais, treize des 19 marins ont trouvé refuge. Inutile de dire qu'ils sont enchantés. Ils sont logés, chauffés, nourris et peuvent même regarder la télévision, sans la comprendre. C'est d'ailleurs le seul loisir qu'ils peuvent se permettre, n'ayant pas un cent. De ces 13 marins, un seul peut bredouiller passablement d'anglais pour se faire comprendre.

Ils ont deux dortoirs de 10 lits chacun à leur disposition. On a préféré leur donner un dortoir plutôt qu'une chambre simple, afin qu'ils puissent au moins communiquer entre eux.

Ils reçoivent leurs trois repas quotidiens et la nourriture est bonne, très bonne même. Chaque jour, ils ont le choix entre deux ou trois mets différents.

En attendant, ils voudraient pouvoir acheter quelques cartes de Noël et les envoyer à leurs familles. Ils aimeraient bien aussi avoir un peu d'argent de poche, ne serait-ce que \$2,00 chacun par semaine, juste assez pour aller au théâtre, une fois, et s'acheter un paquet de cigarettes.

Le français doit devenir langue prioritaire au Québec, dit la CECM

par Benoit ROUTHIER,

envoyé du Soleil à Montréal

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) recommande que le français devienne la langue prioritaire au Québec.

Cet organisme, qui oeuvre dans un milieu où se situe le cœur du problème linguistique au Québec, croit qu'il est urgent "de prendre des mesures pour favoriser l'usage et la valorisation du français comme langue de travail dans tous les domaines de l'activité québécoise".

Dans son mémoire qu'elle a présenté, hier, à la Commission Gendron, elle recommande par ailleurs que le français devienne "obligatoirement" pour tous les futurs immigrants non-anglophones, la langue d'enseignement dans les écoles publiques, élémentaires et secondaires.

Au sujet des immigrants, elle recommande encore que les commissions scolaires, en collaboration avec le ministère de l'Immigration, organisent des classes d'accueil, de formation et d'orientation pour ceux qui ne sont ni francophones ni anglophones.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation devrait exiger des commissions scolaires qu'elles n'acceptent à l'avenir, dans leurs classes régulières, que les enfants d'immigrants qui auront fait un stage dans une classe d'accueil.

Précisons que le commissaire Michael J. McDonald a été dissident sur ces recommandations relatives aux immigrants.

LE TOUT POUR LE TOUT

La vice-présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, est convaincue pour sa part que les Québécois doivent

jouer "le tout pour le tout". Elle sait que la mise en pratique des recommandations de la CECM au sujet des immigrants aura pour effet la perte d'un certain nombre d'immigrants. "Mais ça en vaut la peine dans le contexte actuel", a-t-elle dit à la Commission sur les droits linguistiques et sur la situation du français au Québec.

Les porte-parole de la CECM ont aussi soulevé le problème du français comme langue de travail. A quoi sert-il, a-t-on fait remarquer, d'enseigner cette

langue aux élèves s'ils ne s'en servent pas au travail, au sortir de l'école?

Mais selon le président, M. Pierre Carignan, il ne faut pas être pessimiste, fataliste, et il aime croire que la situation peut être changée.

La CECM souligne dans son mémoire les lacunes linguistiques de nos enseignants et la majorité de ses recommandations portent sur les moyens à prendre pour améliorer le français de ces enseignants.

La conférence fédérale-provinciale de février n'emballera pas les premiers ministres provinciaux

OTTAWA (PC) — Les premiers ministres provinciaux ne se montrent pas trop enthousiastes au sujet de la conférence fédérale-provinciale sur la situation économique, qui doit avoir lieu le 16 février, a fait savoir un informateur fédéral, hier.

Selon cette source, le premier ministre Trudeau, en proposant la tenue d'une telle rencontre, avait suggéré qu'elle dure deux, et peut-être trois jours.

Mais l'informateur ajoute que le premier chef provincial qui ait suggéré que la réunion pourrait fort bien être complétée en l'espace d'une journée fut le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher.

Au cours de la conférence constitutionnelle, cette semaine, à Ottawa, M. Thatcher avait déclaré que sa province s'intéresse aux problèmes économiques avant ceux provoqués par la constitution.

Il avait, notamment, souligné qu'il y avait des "crises" économiques dans l'industrie du blé et dans les frais élevés du fret.

TROIS SUJETS

Trois sujets sont à l'ordre du jour pour la réunion de février, et les organisateurs se demandent comment on s'y prendra pour compléter leur étude en si peu de temps.

Les trois sujets sont la situation économique, particulière-

ment l'inflation; la pollution, avec un accent spécial sur la pollution de l'eau, et les réformes fiscales.

Les organisateurs notent toutefois que la discussion sur les deux derniers sujets devrait être une simple formalité.

M. Trudeau expliquera la nouvelle loi fédérale des eaux et demandera aux premiers ministres provinciaux de collaborer.

Le projet de loi déposé aux Communes prévoit que des amendements seraient imposés à quiconque contribue à polluer les lacs et rivières.

Mais la nécessité de former des conseils de surveillance dans tous les coins du pays cause un problème.

Au sujet de la réforme fiscale, on prévoit qu'on demandera uniquement aux premiers ministres provinciaux de répéter les commentaires que leurs trésoriers respectifs ont actuellement au ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, au cours d'une réunion à huis clos qui se déroule à Ottawa.

Aucun premier ministre n'a manifesté beaucoup d'enthousiasme par suite de l'annonce faite mercredi, à Ottawa, à l'effet que la réunion à huis clos du 16 février devra également retenir la date et préparer l'ordre du jour de la prochaine rencontre de la Conférence constitutionnelle.

Robarts ne s'oppose pas à un arrangement financier spécial entre Ottawa et Québec

TORONTO (d'après PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclaré, hier, que le gouvernement de l'Ontario ne serait pas tellement défavorable à ce qu'un arrangement financier quelconque soit réalisé entre le fédéral et la province de Québec.

Le gouvernement de l'Ontario ne voudrait pas que la force du fédéral soit sapée par toutes sortes de faveurs faites aux provinces. Mais cela ne veut pas dire que l'Ontario ou n'importe quelle autre province s'opposeraient à ce que des arrangements financiers spéciaux soient réalisés entre le fédéral et le Québec.

Il ajouta qu'en regardant les paiements de péréquation actuellement versés aux provinces, cela nous démontre que déjà celles-ci sont traitées différemment.

Le règlement interdisant toute manifestation à Montréal ne sera pas renouvelé (Saulnier)

(D'après PC) — M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, a révélé, hier, que le règlement de 30 jours visant à interdire toute manifestation, ne sera pas renouvelé.

Il a précisé qu'il n'y avait plus aucune raison d'empêcher les défilés et les manifestations. Cependant, un règlement donnant l'autorité à la ville de Montréal de déterminer qui peut manifester, où et quand, sera vraisemblablement maintenu.

Le Conseil municipal de Montréal avait adopté ces règlements après que plusieurs manifestations marquées de violence se furent produites dans les limites de la ville.

MAISONS A REVENUS
 construction 1969
 48 LOGEMENTS
 \$414,000

Comptant \$60,000.
 Hypothèques 9 1/4%
 Revenu annuel: \$74,600.
 Dépréciation 10%

BENOIT GODBOUT
 rés.: 527-5148
 bur.: 651-6447

jean dion
 + associés inc.
 CONSULTERS EN IMMOBILIERS
 1194 COLBERT SUITE 114, STE-FOY
 TEL. 651-6447

WES B

MENDES BRUNSWICK
 215 RUE CARON,
 QUÉBEC. 2 TEL: 529-5395

TABLES DE BILLARD
 ACCESSOIRES DE QUILLES ET BILLARD

Ouvert vendredi soir de 7 hres à 9 hres
 et samedi de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

COMMENÇANT SAMEDI LE 13 DÉCEMBRE
 EXCEPTÉ DIMANCHE
 de 12h. à 22h. (10 P.M.) tous les jours

H. DARWIN
 présente la

Douzième exposition et vente annuelle de Noël
 d'un groupe de 17 artistes et collaborateurs européens de renom

150 peintures à l'huile originales

Nous représentons ce groupe d'artistes européens depuis 11 ans et nous sommes fiers du fait que nous sommes les seuls agents au Canada qui puissent mettre en montre une si grande variété de peintures à l'huile originales et les offrir à des bas prix incroyables jamais auparavant possibles.

Vous pouvez choisir parmi un assortiment de paysages, superbes vues marines, scènes urbaines gaies, personnages et autres portraits, arrangements de fleurs et diverses natures mortes, de genre traditionnel ou contemporain.

| Dimensions | Prix suggéré | Prix de vente |
|------------|--------------|---------------|
| 14 x 16 | \$ 45.00 | \$16.00 |
| 18 x 22 | \$ 75.00 | \$26.00 |
| 23 x 27 | \$125.00 | \$42.00 |
| 26 x 34 | \$135.00 | \$46.00 |
| 26 x 34 | \$150.00 | \$52.00 |
| 32 x 44 | \$245.00 | \$82.00 |
| 31 x 55 | \$275.00 | \$92.00 |

Le prix comprend le cadre de qualité

Salon Louis — Château Frontenac
 Entrée gratuite — Dernier jour mardi le 16 décembre
 CATALOGUE GRATUIT

Une conception peu orthodoxe

Si l'on réfère aux idées qui ont présidé à la tenue d'une conférence fédérale-provinciale permanente s'échelonnant sur plusieurs années, et si l'on prend au mot les déclarations de M. Marcel Masse, ministre du Québec délégué récemment à Ottawa, on est forcé de penser que ce dernier a une conception peu orthodoxe des institutions actuelles.

Le temps est passé des ultimatums lesagistes et des exigences johnsoniennes. Comme on l'a vu et comme l'a souligné le premier ministre Bertrand, le Québec sous sa gouverne ne va pas mendier à Ottawa un "statut particulier", selon l'expression mise à la mode il y a quelques années par un autre gouvernement. La conférence fédérale-provinciale n'est donc pas une gymnastique visant à trancher ici et là et à permettre à une province d'emporter le morceau, quitte à laisser aux autres les restes.

Parler "d'impatience", faire du chantage au séparatisme, découvrir un caractère inéluctablement favorable aux "deux nations" canadiennes dans le comportement des premiers ministres provinciaux, comme l'a fait le ministre québécois de la Fonction publique, cela semble mettre la charrue avant les boeufs. On n'a jamais vu les cantons suisses réunis en Assemblée confédérale conclure qu'il y avait quatre nations en Suisse, par exemple. Une nation ne s'identifie pas à la sécurité sociale.

Par ailleurs, la future constitution chambarderait-elle les 108 comtés du Québec pour en faire des préfectures et sous-préfectures à l'image de Napoléon, ce ne serait pas fondamental pour le bien-vivre ou le mieux-être des citoyens. A tout prendre, ce sont les Canadiens eux-mêmes qui ont mis en marche le processus des études constitutionnelles actuelles. C'est un attribut de la souveraineté et c'est la caractéristique d'un pays libre de le faire; aucun tiers n'a besoin de s'en occuper à Genève ou Zurich ou ailleurs. Il apparaît présomptueux de faire croire qu'après chaque conférence fédérale-provinciale ou chaque assemblée fédérative en puissance on s'éloigne ou se rapproche sensiblement de diverses options supposées en balance.

D'autre part, qu'on le veuille ou non, un gouvernement de fait ne représente pas toute l'opinion de sa province. Qu'on ait répugnance à se le dire ou non, les assises constitutionnelles ont très peu d'impact sur l'opinion générale. Disons qu'à l'heure actuelle on était beaucoup plus pressé à faire ses emplettes des Fêtes qu'à suivre la piste les méandres de la logique constitutionnelle des politiciens en présence. Il faut éviter de charrier dans ce contexte.

A. TREMBLAY

L'économie du Québec

Le dernier mois de l'année étant l'occasion toute désignée pour établir des bilans, notamment d'ordre économique, un certain nombre de témoignages ont de nouveau fait entendre ces jours-ci un signal d'alarme au sujet de la situation économique au Québec. On entend de plus en plus affirmer que le développement économique, qui n'est pas actuellement des plus brillants, doit devenir une priorité dans la province. Mais lancer une telle affirmation n'est pas tout. Encore faut-il trouver les moyens de relancer l'économie du Québec. Or, le climat politique et social y est-il propice?

Certes on entend à ce sujet des versions contradictoires. Mais, faut-il accuser systématiquement de "terrorisme intellectuel" ceux, qui pendant qu'il est encore temps, cherchent à nous mettre en garde contre les folles aventures? A ce sujet, M. P.-A. Ouimet, président et directeur général du Conseil général de l'industrie du Québec, vient, à Montréal, de donner quelques conseils qui devraient nous inciter à la réflexion.

Le Conseil général de l'industrie du Québec est un organisme apolitique mis sur pied en février 1969 par le gouvernement de la province pour promouvoir l'activité industrielle dans la province. Il est composé de 58 membres représentant des hommes clés des différents secteurs économiques des entreprises québécoises.

Or, selon le président de cet organisme, ses membres en sont venus à un petit nombre d'idées claires au sujet du développement économique du Québec: "L'une d'entre elles c'est que nous ne pouvons plus tolérer longtemps l'incertitude du climat actuel, un climat qui assombrit le tableau économique présent et met en danger nos perspectives d'avenir". M. Ouimet ajoute que l'équipe d'économistes qui étudie la stratégie à employer pour accroître notre développement économique confirme que l'un des principaux facteurs qui jouent contre le progrès économique au Québec est la réputation défavorable que nous ont faite les récents désordres.

Dans le même sens, le président de la Banque Provinciale, M. Léo Lavoie, dans son rapport de fin d'année, affirme que les efforts faits par le gouvernement du Québec en vue du développement économique risquent d'être neutralisés si l'industrie hésite à s'installer au Québec parce qu'elle n'y trouve pas un climat propice à son développement.

A son tour, le président d'une autre banque canadienne-française, M. Louis Hébert, de la Banque Canadienne Nationale a décrit la situation économique du Québec mais en citant quelques chiffres: au cours de l'année, l'accroissement du niveau de l'emploi a été de 1 p.c. dans le Québec contre 3.4 dans l'ensemble du Canada; les investissements nouveaux au Québec n'ont augmenté que de 3.2 p.c. contre 10.7 p.c. dans l'ensemble du pays, l'Ontario, quant à elle, a accru ses investissements de 15.5 p.c.; au cours de l'année les investissements à Montréal ont accusé une baisse de 15 p.c. contre une augmentation de 23 p.c. à Toronto et de 40 p.c. à Vancouver.

La violence et les désordres ne sont qu'un aspect du climat politique actuel du Québec, la perspective de sécession en est un autre. Le Québec n'est pas le seul endroit au monde qui connaisse des désordres et de la violence. Mais alors qu'ailleurs, en Europe par exemple, on cherche à s'unir pour étendre le marché de consommation, la perspective d'une réduction du marché de consommation dans un Québec coupé du reste du Canada n'est pas de nature à rassurer les investisseurs qui doivent tabler sur un certain ordre de grandeur en vue de l'écoulement de leurs produits.

M. Gérard Filion, le président de l'une des plus importantes industries canadiennes-françaises, Marine Industries, a donné à ce sujet quelques conseils judicieux devant la Chambre de Commerce française à Québec. Malheureusement, les médias d'information, tout occupés à reproduire à pleines pages les élocubrations d'un énergumène comme Michel Chartrand, ont à peine souligné cette conférence et même omis de rapporter les résultats d'une enquête significative à Marine Industries.

Afin de cerner d'un peu plus près les résultats économiques d'une éventuelle sécession du Québec, M. Filion conseillait aux entreprises et aux syndicats de chacune d'elles d'entreprendre des études précises sur les résultats qu'aurait une séparation du Québec. Dans le cas de Marine Industries, qui fait affaires avec les autres provinces et qui construit notamment des wagons

pour le transport de la potasse en Saskatchewan et des navires pour les Grands Lacs, M. Filion affirme que la sécession entraînerait 1,500 chômeurs.

Compte tenu des échéances à rencontrer, dont près d'un demi-million d'emplois à créer, du niveau de vie élevé que nous possédons déjà et dont il ne sera pas facile de se départir, le Québec ne pourra longtemps entretenir le climat d'incertitude qui règne chez lui. L'économie est une priorité, comme on l'affirme sur tous les tons depuis quelque temps. Mais, il ne servira à rien de le crier si nous ne faisons rien pour instaurer les conditions qui conduiront à la réalisation de cette priorité. Une fraction de ceux qui crient aujourd'hui au "terrorisme intellectuel" à ceux qui disent casse-cou, pourraient être les mêmes qui, demain, reprocheraient de ne pas avoir mis la population devant les conséquences inéluctables des folles aventures politiques.

Gilles BOYER

L'OPINION DU LECTEUR

M. Filion a raison... deux fois

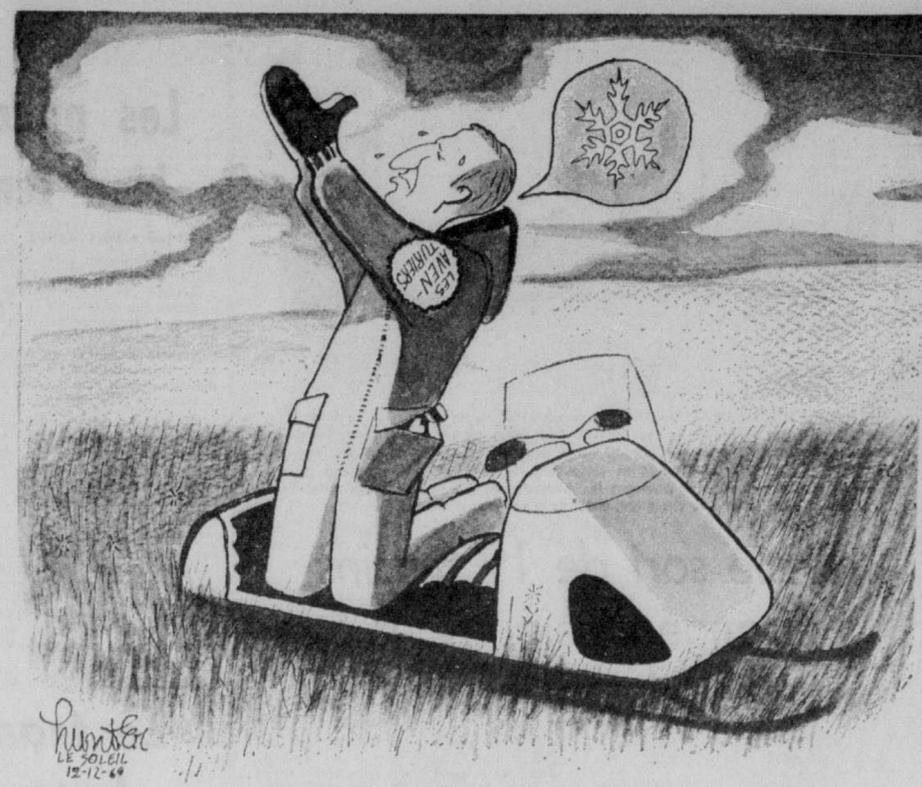
Je ne parlerai ici que de ses interventions récentes, bien entendu. La deuxième fois qu'il a eu raison, c'est quand il a refusé de jeter en pâture aux politiciens sa belle autorité morale. Nous avons si peu de voix qui peuvent donner, en deça et au-delà du fourmillement de la politique, un écho sincère de la conscience de beaucoup de Québécois! Il est reconfortant de constater qu'il y a une autre façon que celle des scribeurs et des harangueurs de métier, de dire ce qui fait une société bien identifiée, un pays autonome et souverain; mais d'une souveraineté réelle, édifiée sur la compétence, les réalisations, la fierté légitime.

M. Filion a eu raison également de poser comme il l'a fait le diagnostic de nos trois faiblesses: politique, sociale, économique. Sur le fond, tout le monde semble d'accord. Ceux qui ont attiré le Président de Marine Industries, n'ont guère contesté objectivement ses idées. Ils ont plutôt voulu condamner son attitude à l'égard de ses compatriotes. Ils ont parlé de masochisme ou de dénigrement.

Les états de service de M. Filion suffisent à réfuter pareilles allégations. M. Filion, un esprit chagrin? La bonne blague! M. Filion un dénigreur? Comme directeur du Devoir il a oeuvré pour nous tirer de la noirceur bien plus vigoureusement que tous nos plumitifs du jour.

On lui a encore reproché de passer à côté du problème. Voilà qui devient plus sérieux. Il paraît que faire des Québécois des gens dynamiques et compétents ne changerait pas grand-chose à notre état d'infériorité collective. Pas besoin d'être grand clerc pour savoir que quelques centaines, voire quelques milliers d'individus affranchis ne suffiront pas à faire subsister du Québec une communauté humaine vraiment libre, autonome. Seulement, s'il se trouvait que, lorsque le moment est venu de décider et d'agir collectivement nous empruntons les mêmes attitudes, nous éprouvons les mêmes peurs, nous répétions les mêmes gestes qui nous rendent individuellement improductifs, ne faudrait-il pas convenir que changer les hommes est un bon et sûr moyen de changer finalement les associations humaines? Ce serait d'ailleurs grand miracle si notre plus haute expression collective, notre gouvernement provincial, n'était pas fait à notre image et ressemblance. Convenons que tout le mécanisme a été passablement faussé par les partis politiques. Mais nos partis politiques, c'est du "nous autres" authentique, tout comme notre gouvernement.

Nous nous évertuons toujours, à faire "des affaires pas payantes", à investir dans des domaines improductifs. Prenons-en pour exemple ce que notre gouvernement, c'est-à-dire notre mandataire, fait pour récupérer la péninsule gaspésienne et ce qu'il n'a pas fait pour développer la Côte-Nord de la belle Province. Il semble que cela se voit mieux de Sept-Îles que de Québec.



Avec le sourire

Le fond de leur pensée

par Amédée GAUDREAU

OTTAWA — Les premiers ministres sont revenus, cette semaine, à Ottawa, parler Constitution.

Certes, ils parlaient pour la galerie (de la presse) mais c'était surtout la télévision qui leur donnait cette verve intarissable.

Ont-ils pourtant livré le fond de leur pensée? Vous me répondez non et je vous féliciterai d'avoir raison. En voici la preuve.

Un vieil ami à moi, Kiski Fezala, fakir à la retraite qui fut déjà aussi professeur de samba pour des personnalités telles que François-Albert Angers, John Ferguson et le prince

Souvanebocoup, qui possède le pouvoir de lire les pensées des gens mais n'en abuse jamais surtout quand il se trouve en galante compagnie, m'avait offert de me dévoiler les intimes réflexions des principaux délégués à la conférence constitutionnelle de cette semaine.

A la condition expresse que je ne révèle jamais l'identité des cerveaux ainsi cambriolés.

Quant à pénétrer dans l'édifice rénové où se tenait le colloque, ce fut la chose la plus facile pour Kiski, dont la luxuriante capillarité égale celle du grand Antonio, puisqu'il se fit passer pour... un artiste chargé de déplacer les câbles des caméras de Radio-Canada.

Après chaque séance, Kiski me remettait discrètement quelques notes sur lesquelles, entre autres... réflexions intimes, on lisait celles-ci:

Regardant M. Trudeau (plusieurs) — Et dire que j'aurais pu être là.

(M. Trudeau, en regardant plusieurs) — Ils sont à leur place. (Un... regardant le plafond) — Pas mal décoré, mais ça ne vaut pas le plafond de notre antichambre à Québec. Et ça manque de tapis.

(Un autre... l'oeil sur Joey Smallwood) — Il va encore nous faire tourner le disque de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. La misère noire pour la télévision en couleur.

(A un moment, à la vérité à plusieurs moments, chez la plupart des trilingues présents) — Cé t'y dull.

(Un conseiller, les yeux posés sur un jeune homme d'avenir fort télévisuellement cravaté) — Dire que la conférence n'entendra pas son verbe qui s'est fait clair et qu'il devra se produire à la ligue du vieux poète des journalistes au fond du corridor.

(Un journaliste) — On jurerait que Bertrand imite le gars de Chez Miville. En tout cas, c'est tout un forum ici.

(Un... se tournant les pouces) — Il n'est encore que 3 heures à Vancouver, aussi bien attendre encore une heure avant de donner mon numéro. Pourquoi que Joey ne vienne pas s'enfermer dans mes plates-bandes en attendant.

(Un... Métropolitain) — Ça parle comme un premier ministre et ça dirige une province où, en incluant femmes et enfants, il n'y a pas assez de monde pour remplir trois stades des "Alouettes".

(Un...) — Du bla-bla, et mon blé!

(Celui-là...) — Oh, oh, oh, 45 minutes d'un seul coup à Bertrand, ça fait une bonne période de temps gratuit.

(Celui-ci...) — Pierre ne lira sûrement pas ses 115 pages. C'est pourtant normal de se... déclarer à la dernière minute.

(Un... autre) — Le potage du gouverneur général... ouais... je me demande s'il neige à la maison. Si je parlais tôt, je sauverais une journée d'hôtel. Dire que Diefenbaker aime demeurer ici. Il y en a qui participent à la conférence et qui n'y entendent rien. S'ils écoutaient attentivement au moins.

(Un... des) — Trudeau nous offre ses ministres: il peut les garder. A moins qu'il veuille faire des échanges.

(Un récent...) Tiens, mon chef national Tommy. Il a commencé comme moi. Et puis il s'est... "couru" des sièges.

(Un journaliste) — J'espère que Radio-Canada va trouver moyen de faire commenter ça par Raymond Lemieux ou Jacques Parizeau.

(Un poète, loin, très peu remarqué, dans une rangée en arrière) — Chantez, vers libres, ces pairs de la Confédération. Ils font l'Acte de l'Amérique morganatique du Nord.

(Un... authentique poète déplaçant les câbles des caméras de tv) — Ça, des ministres, des premiers par-dessus le marché, quand ça va se savoir...

(Un observateur) — Ils se sont entendus pour recommencer à ne pas s'entendre trop vite.

(Un passant... dépassé) — Dire que c'est tout du monde à \$30 par semaine.

ploter les richesses immenses du Nouveau-Québec. N'est-ce pas un ministre qui, l'autre jour, à propos de la construction d'une usine à papier dans la région de Sept-Îles, disait avec beaucoup de compassion qu'il ne fallait pas "donner de faux espoirs à cette brave population de la Côte-Nord". Précaution bien superflue. Cette brave population ne se méprend pas sur les bonnes attentions de Québec depuis un bon bout de temps. Cleveland est un nom qui fait beaucoup plus sérieux par ici.

Lorsque nous nous prenons à faire des comparaisons entre les deux côtes du Saint-Laurent, nous nous demandons toujours pourquoi notre père qui est à Québec semble avoir mis toutes ses complaisances dans le sud et son fier dédain dans le nord. Pourquoi a-t-il laissé le gouvernement fédéral "suréquiper" en installations portuaires le territoire pilote" (A. Laing) alors qu'il refusait à Sept-Îles par exemple, un petit quai qui n'aurait pas coûté un dixième de ce qu'on a investi là-bas. Si le port de Sept-Îles a été en 1968 le plus actif de tous les ports du Canada, ce n'est pas grâce à nous, mais aux puissantes sociétés mûnières d'entre quarante-cinqième. Il est vrai que nous avons notre Gros-Cacouca bien à nous, bien québécois, bien inutile et improductif. Dix millions pour Gros-Cacouca et pas un sou pour Baie-Comeau, Port-Cartier ou Sept-Îles! Au moins, la brave population de la Côte-Nord n'aura pas eu de faux espoirs!

Il n'y a pas que les installations portuaires qui fleurissent sur la Côte-Sud. Vous savez combien il y a de C.E.G.E.P. de Lévis à Gaspé? Cinq! De Beaufort à Sept-Îles? Néant. Cela ne nous empêche pas d'être régis par un ministère de l'éducation dotée des sa naissance d'une importance (j'allais écrire omnipotente) direction générale de la planification. Théoriquement, d'ailleurs la création de ces C.E.G.E.P. fait suite à l'application de dix-neuf beaux critères, tous plus objectifs les uns que les autres. Seulement, des malins pensent et insistent qu'on ne nous a pas tout dit, qu'on nous a caché un vingtième critère qui pourrait être le suivant: "le nombre de C.E.G.E.P. sur un territoire donné doit être en raison directe de la somme des députés ministres et des évêques de ce territoire."

Il n'y a pas longtemps, M. Masse disait que le temps était venu de planifier la planification. Est-ce à dire que, lorsque nous aurons un ministère de la planification des planifications, on ne nous offrira plus un foyer d'hébergement pour vieillards quand nous réclamerons un pensionnat pour nos élèves du secondaire?

"On aura beau dire, on aura beau faire", même avec le meilleur statut politique, mêmes avec les structures administratives les plus modernes, nous serons ce que nous sommes comme l'a bien dit M. Filion. A moins que notre système d'éducation, devenant plus rationnel et plus productif, nous fasse progressivement autres que ce que nous avons été et que nous sommes encore profondément.

Salim Karsh, Ville Ste-Marie, Co. de Beauce

François Caron, 32 Maltais, Sept-Îles, Qué.

Et JE CITE: Tous — Au départ nous ne nous attendions pas à grand chose. Pour nous le Canada, c'était loin. Maintenant on a l'impression d'être dans un pays qui ne nous est pas étranger. Les affiches, la publicité, la langue...

PIERRE DIT: Les étudiants avec lesquels j'ai passé deux jours ont tous une grande soif de comprendre et ils abordent les problèmes en profondeur. Ils ont besoin de DEFOULEMENT ET DE VÉRITÉ.

JOCELYNE: On se sent plus

à l'aise, notre situation de jeune est valorisée davantage: en France, on attend fort que nous faisons nos preuves pour nous juger.

Jocelyne de continuer: Quand on voit quelque chose de différent on remet en cause ce qu'on a. Pour moi, en France, NOUS AVONS BESOIN D'UNE BONNE CLASSE, j'aimerais m'installer ici.

PIERRE: Au camp, il y avait de la bonne humeur, une atmosphère sans problème.

BERNARD (Magasinier-pompier): Les gens sont tellement plus accueillants qu'en France, jamais je n'aurais imaginé tout cette gentillesse, je revieudrais.

Voici un témoignage franc et sincère, prononcé par de jeunes Français.

Les Canadiens français doivent au système fédéral d'avoir pu se réaliser

(Me Marc Lalonde)



FEDERALISME RENOUVELE ET NON SEPARATISME — Me Marc Lalonde, chef de cabinet du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, était hier soir le conférencier devant la Chambre de Commerce de Québec. On le voit à droite en compagnie du président de l'organisme, M. J.-M. Poitras, gérant général de la "Laurentienne".

par Fernando LEMIEUX

Si les Canadiens français ont pu survivre, s'épanouir, se réaliser, c'est au sein d'un système politique fédéral qu'ils ont pu le faire, a affirmé hier soir, devant la Chambre de Commerce de Québec, Me Marc Lalonde, chef de cabinet du premier ministre du Canada.

Mais par la même occasion, le conférencier a soutenu que le "séparatisme à la vue courte", et il a ajouté:

"S'il voit loin, c'est seulement par les rétrovisives de ses complexes. Sa mentalité est rétrograde. Il a la nostalgie des sécurités tribales au sein desquelles il n'est guère question de la personne et de la liberté."

L'orateur a souligné que le séparatisme est "fasciné par les explications globales héritées de la magie et du mythe, et cela en des temps qui ont vu l'épuisement des systèmes philosophiques, et cela en un monde où tout est devenu transaction, même la connaissance. Sa magie, c'est la race, son mythe, c'est la langue et de l'un et de l'autre, il fait un absolu. Il y prétend vivre en se fixant et en se figeant".

Cependant, Me Lalonde a admis que le Canadien français,

depuis 100 ans, n'était que "très peu marié au fédéralisme", qu'il a accepté comme une situation de fait.

POURTANT...

Mais depuis quelques années, a soumis le conférencier, la situation a beaucoup évolué. "Un certain nombre de Canadiens français ont décidé en effet de se rendre à Ottawa, d'y travailler sérieusement et de participer le plus possible à l'administration des affaires de l'Etat."

Selon Me Lalonde, cela a eu pour effet de démontrer que les Canadiens français commencent à être en force dans la capitale fédérale. "Leur présence n'est plus symbolique ou nominale; elle est réelle, elle est importante, elle est respectée", a-t-il souligné.

Maintenant que le mouvement est amorcé, il ne s'agit plus, indéfiniment, de plaider que nous sommes inférieurs, a commenté le haut fonctionnaire.

"L'infériorité, c'est d'abord une question d'attitude. Si nous nous croyons inférieurs, nous le serons. Mais si nous sommes déterminés à ne pas l'être, nous ne le serons pas."

Rappelant la conférence constitutionnelle qui vient de se terminer à Ottawa, Me Lalonde a souligné à ce sujet: "L'aspect le plus réconfortant de ces assises, peut-être, c'est que malgré les désaccords qui ont surgi, ici et là, le climat des discussions était moins tendu, plus dégagé que par le passé. On y remarquait moins d'agressivité et plus de lucidité. On y recherchait

moins la querelle et davantage la solution à des problèmes."

NOUVEAU SENS

Le conférencier, tout en commentant que le fédéralisme a pris un nouveau sens, une nouvelle dimension, puisque dorénavant le Canada français y participe pleinement et s'y engage à part entière, a ajouté:

"Chacun reconnaît que la refonte de la constitution est une entreprise d'envergure qui nécessitera encore plusieurs années de travail assidu; ... dans des négociations, on ne peut s'attendre, même si l'on discute avec le meilleur esprit du monde, qu'on en arrive à des accords immédiats. Le pays est trop vaste, les problèmes trop complexes, les intérêts trop di-

versifiés pour pouvoir trouver à cet égard des solutions rapides et instantanées."

Me Lalonde a affirmé que malgré tout ce qu'on avait pu prétendre, des progrès considérables avaient été réalisés à Ottawa au cours de la dernière conférence constitutionnelle et "qu'il y a passablement d'accord, même avec le gouvernement québécois, sur plusieurs aspects de la sécurité du revenu et des services sociaux".

"Ce n'est donc pas le moment, alors que le fédéralisme reprend du corps et de la vitalité, au moment où les Canadiens français s'apprennent à y jouer un rôle de premier plan, de voir une certaine minorité le condamner et le rejeter, le rendant en quelque sorte responsable

des difficultés qu'ils éprouvent à s'affirmer et à s'épanouir."

PERSONNE

"Personne ne peut dire que sous tel ou tel régime, nous aurions été mieux que sous le système fédéraliste", a commenté le conférencier, "mais c'est le défi de ce même fédéralisme qui a permis aux Canadiens français de réaliser ce que nous sommes aujourd'hui."

"Partout, nous avons réussi, et dans le domaine économique, là où nous désirons des 'raisins verts', nous ne pouvons présenter que l'excuse hargneuse, envieuse, alors même que quand nous nous décidions à chercher l'excellence, nous réussissions aussi bien que les autres", a dit Me Lalonde.

La suggestion de créer un Conseil de presse reçoit la faveur des courriéristes parlementaires à Ottawa

OTTAWA (PC) — La suggestion de former un Conseil de presse pour surveiller le domaine de l'information a reçu l'appui des membres de la Galerie de la presse du Parlement canadien, hier, au cours de l'audience du comité sénatorial chargé de faire enquête sur les moyens de diffusion.

M. Charles Lynch, correspondant du Southern News Services, a déclaré qu'il s'oppose à la codification de l'éthique de l'information, mais qu'il verrait l'utilité d'un Conseil de presse.

Pour être efficace, le Conseil devrait être organisé sur des bases régionales, vu la grandeur du pays. Il repousse l'idée de

la rédaction d'un code d'éthique parce que les journalistes doivent travailler en public.

"Si vous agissez comme un vaurien dans ce domaine, vous serez jugé ainsi par le public", a-t-il souligné.

M. Pierre O'Neill, de La Presse de Montréal, secrétaire de la Galerie de la presse parlementaire, a déclaré qu'un conseil pourrait parfois être utile et parfois nécessaire.

Tout comme M. Lynch, il ne croit pas qu'un tel organisme serait efficace s'il était établi sur une base nationale.

M. Robert Hull, du Windsor Star, président de la tribune

parlementaire, a déclaré que les membres de la galerie ne pourraient jamais être en faveur d'un code d'éthique. Mais il est en faveur d'un genre de Conseil de presse.

M. Ron Collier, correspondant parlementaire pour le réseau anglais de Radio-Canada, a ajouté qu'un Conseil de presse pourrait peut-être jouer un rôle au point de vue de l'éthique dans le domaine de l'information.

OPINIONS INDIVIDUELLES

Il a toutefois des doutes quant à l'utilité du conseil. Mais si le public le désire, la question peut être étudiée, a-t-il poursuivi.

Ces journalistes, de même que Joyce Fairbairn, des FP Publications, répondaient alors aux questions des membres du comité sénatorial.

Les cinq témoins font partie de la Galerie de presse parlementaire, laquelle compte 133 journalistes. M. Hull a souligné que la galerie, en temps que groupe, n'a pas de point de vue, et que, par conséquent, chaque membre exprime des opinions personnelles.

Les témoins ont également rejeté les conclusions d'un comité gouvernemental d'étude sur les moyens d'information, voulant que la galerie détient le monopole des nouvelles, que trop de gens se voient refuser l'admission qu'elle constitue un groupe qui a trop d'influence et que les membres s'échangent les nouvelles.

M. Hull a déclaré que les portes de la galerie ne sont pas fermées, soulignant qu'aucune demande n'a été refusée cette année.

Il a dit ne pas connaître l'existence d'un groupe qui se sert de son influence, et qu'il n'a pas toujours confiance en ses collègues pour ses sources de renseignements.

En Ontario

Violente attaque contre le régime d'assurance des frais médicaux

HAMILTON (PC) — Les leaders du parti libéral et du parti néo-démocrate de l'Ontario ont attaqué violemment le régime d'assurance des frais médicaux, le qualifiant de "parodie qui doit être abandonnée".

Dans un débat à l'université McMaster, le néo-démocrate Donald MacDonald et le leader libéral Robert Nixon ont condamné le régime médical et rencontré l'appui de la plupart des étudiants.

"L'OHSP n'est qu'une parodie de ce qui devrait être fait," a dit M. MacDonald.

"L'assurance-santé doit couvrir la totalité des besoins — les médicaments, les soins dentaires et les soins hospitaliers — et non seulement l'assistance médicale. Actuellement des

milliers de personnes paient davantage pour recevoir moins."

Il a ajouté que la prime de 10 pour cent de l'OHSP et les paiements mensuels étaient trop élevés pour la famille moyenne. "Le programme entier coûte trop cher", a-t-il dit.

"Ce versement mensuel devrait également défrayer l'assurance-hospitalisation en plus des soins médicaux."

"Il est surprenant de constater que M. MacDonald et moi-même sommes d'accord ce soir, a dit pour sa part M. Nixon. Il faut de débarrasser de l'OHSP."

Il a particulièrement attaqué trois aspects du régime — les dépenses qu'il entraînait, son manque de latitude et son manque de possibilités pour l'avenir.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À NOËL, Y COMPRIS LE SAMEDI

Québec, centre-ville, 9h.30 a.m. à 9h.30 p.m. - Sainte-Foy, 9h.30 a.m. à 10h. p.m.

529-9292

ECRIVEZ C.P. 1277

Conserved de Noël les plus beaux instants

a) Théâtre Viewmaster. Comprend: projecteur viewmaster, visionneuse 3 dimensions et 10 roulettes (sujet pour enfants) et étui. **16.99**

b) Caméra 35mm Praktica super T.L. 500. Semi-automatique avec posemètre derrière l'objectif. Lentille de 1.8 interchangeable. Vitesse de 1 seconde à 1/500 de seconde. Etui compris. **149.95**

c) Appareil photo Kodak Instamatic 44, le plus récent et le plus économique des appareils Instamatic. Vous n'avez qu'à viser et appuyer sur le bouton pour obtenir, au choix, épreuves ou diapositives. **9.77**

d) Ensemble pour la couleur Kodak Instamatic 134: l'appareil comporte une cellule photo-électrique qui permet des expositions précises et un signal avertisseur qui indique le besoin d'augmenter la lumière. **33.00**

e) Ensemble pour la couleur Kodak Instamatic 124 facile d'emploi, cet appareil ou aucun réglage n'est requis donne des images claires et précises à partir de 4 pieds jusqu'à l'infini. **22.00**

f) Projecteur Dual 8 mm ou Super 8 de marque Hanimax, automatique, il accepte les films de 8 mm ou Super 8. Lentille Zoom 1.4 contrôle de vitesse et image fixe. **115.00**

g) Ciné Caméra super 8 Bauer C-3 Elle est entièrement automatique, lentille de 1.8 avec zoom de 10.5 à 32mm. Visée reflex, fabrication allemande, un an de garantie. **99.95**

Centre-Ville, Photographie, rayon 926
F62-de-chaussee
Sainte-Foy, étage du Mail.

Pollack

CENTRE-VILLE SAINTE-FOY
QUEBEC

Pollack

Demain Samedi
Venez déjeuner
avec le Père Noël

Les enfants, demain matin, de 9 hres à 10 hres, venez déjeuner avec le Père Noël au restaurant "Le Villageois" au magasin Pollack de Sainte-Foy. Procurez-vous vos billets à Sainte-Foy au restaurant ou au bureau d'administration à l'étage du Mail. Le coût du billet est de 0.75 et vous donne droit à un joli cadeau.

Sainte-Foy seulement

OUVERT TOUS LES SOIRS Y COMPRIS LE SAMEDI

Bertrand le confirme

Maurice Bellemare n'a pas l'intention de démissionner

"Non! le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre ne démissionnera pas."

Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand et le ministre lui-même, M. Maurice Bellemare, ont tous deux, hier matin, démenti les nouvelles voulant que le bouillant député de Champlain remettrait sa démission pour raisons de santé et n'occupe désormais que le poste de ministre d'Etat.

Interrogé en Chambre, M. Bertrand a déclaré:

"Je pense que les médecins de M. Bellemare sont beaucoup plus confiants qu'ils ne l'étaient. Son état de santé va s'améliorer et je ne crois pas du tout que le ministre du Travail, comme on le connaît, avec son courage et sa détermination, démissionne. Le ministre du Travail continuera ses activités."



OPERATION DDT — Dans sa seule journée d'hier, le boueur Bill Day, de Toronto, a recueilli l'équivalent de plus de 2 tonnes de DDT, alors que l'administration municipale a décrété trois jours spéciaux, cette semaine, pour la cueillette du pesticide dont l'utilisation sera défendue en Ontario à partir du 1er janvier. La ville a cependant un sérieux problème, celui de disposer de tout ce DDT inutilisable. (Téléphoto PC)

Contrôle financier plutôt qu'une tutelle pour la Compagnie des Jeunes Canadiens

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC)—Le gouvernement Trudeau a décidé de nommer un contrôleur financier à la Compagnie des Jeunes Canadiens et un bill en ce sens sera présenté aujourd'hui, aux Communes.

On s'attend, a affirmé jeudi un porte-parole du gouvernement, que le bill reçoive immédiatement la première lecture de routine.

Le débat reprendra lundi et le gouvernement voudrait, a

confié le même porte-parole, que le bill subisse les deuxième et troisième lectures à l'accélération, pour pouvoir franchir les Communes dans la soirée du même jour.

"Ce sera une mesure prioritaire," a-t-on assuré.

Le gouvernement, par le fait même, a rejeté aussi la recommandation majeure du rapport déposé vendredi dernier par un comité parlementaire.

Ce document recommandait la nomination de trois tuteurs pour veiller sur la C.J.C. durant la pé-

riode de réorganisation d'un an. D'autre part, pendant que les députés se penchent à nouveau, en moins d'une semaine, sur la sorte de la Compagnie des Jeunes Canadiens, le conseil de cet organisme tiendra sa première réunion, en public, depuis la publication du rapport de vendredi dernier.

Quel est l'ordre du jour? Il a été impossible de le percevoir.

On attend la réaction des volontaires, lesquels sont au moins 10 sur les 15 membres du conseil.

Le rapport, présenté par le comité permanent de la radiodiffusion, souhaitait que les tuteurs surveillent, "pour une période d'au plus un an, les pouvoirs et les fonctions présentement assumés par le conseil de la Compagnie et le directeur exécutif". A la place, le contrôleur proposé se limiterait aux activités financières. Mais il aura des pouvoirs très étendus.

M. Claude Vidal, directeur exécutif, a dit lui-même devant l'enquête qu'il pouvait tirer des chèques jusqu'à \$100,000, avec la

signature d'une seule autre personne.

Le premier conseil permanent est entré en fonction, le 3 octobre, mettant fin à deux ans et demi d'une administration provisoire.

M. Vidal s'était plaint, dès son premier témoignage, des lacunes dans le régime administratif de la compagnie.

C'est le Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, qui pilotera le bill aux Communes.

M. Wagner propose aux délégués de Québec "un nouveau parti libéral"

par Louis-Guy LEMIEUX

De façon vigoureuse et sans équivoque, le candidat à la chefferie libérale québécoise, M. Claude Wagner, a proposé, hier soir, aux militants et délégués de la région de Québec, ce qui constituerait en définitive, sinon un nouveau parti au Québec, du moins une nouvelle orientation au sein du parti libéral.

"Je vous parle ce soir, a dit M. Wagner, d'un nouveau parti libéral".

Le député de Verdun a insisté à plusieurs reprises sur cette expression originale de "nouveau parti libéral", devant quelque 350 militants et délégués libéraux des comités de Chauveau, Limoilou, Jean-Talon, Montmorency et Saint-Sauveur.

"Quant à moi, a-t-il dit, c'est fini le temps où seul l'establishment du parti imposait d'en haut le programme."

"Par le moyen de congrès tenus au niveau régional dans

toute la province, ce sera dorénavant les militants qui feront le programme du parti. Ce sont eux qui diront au futur chef libéral quels sont les besoins immédiats du Québec".

"Je propose un changement radical dans notre parti," a-t-il ajouté.

Pour M. Wagner, l'organisation du parti ne devra plus être verticale mais bien plutôt horizontale, c'est-à-dire à l'écoute et près des militants.

"Finis les passe-droits! Finis les privilèges! Notre parti ne sera plus, s'il n'en tient qu'à moi, la propriété de quelques privilégiés," a encore insisté avec force M. Wagner. "Je vous propose ce soir un nouveau parti libéral", dit-il.

Le candidat à la chefferie, a claironné que le parti libéral devait maintenant devenir le parti de la masse, "le seul véhicule possible pour redonner à la province un gouvernement dynamique".

S'attaquant ensuite au gouvernement actuel, M. Wagner a qualifié le gouvernement actuel de l'Union nationale de médiocrite et d'agonisant.

"L'Union nationale, dit-il, a réussi à instaurer au Québec le gouvernement de la médiocrité".

"L'histoire établira que les trois dernières années de l'histoire du Québec auront été des années perdues".

M. Wagner estime que l'Union nationale a accédé au pouvoir par accident et qu'elle s'y accroche délibérément tout en ne réussissant qu'à suinter de la médiocrité et de l'incompétence.

Le public serait admis à des séances du Comité des privilèges et élections

OTTAWA (D'après PC) — Le Comité des privilèges et élections de la Chambre des Communes a accepté, hier, de tenir une réunion conjointe avec un comité choisi par la législature de l'Ontario et chargé d'étudier la refonte de la loi électorale. La réunion se tiendra à Toronto, le 15 janvier.

Le Comité des Communes qui revise la loi électorale du Canada et qui entend y apporter des amendements si nécessaire, a pris en considération l'opportunité de convoquer le public lors d'une séance, le 16 janvier.

Les membres du comité semblaient favorables à cette idée, mais ont exprimé l'avis qu'une telle rencontre les engagerait à en tenir de semblables dans d'autres régions du Canada.

Les députés de remettre au comité directeur du comité le soin d'étudier cette question

concernant la présence du public.

Le comité a voté également une résolution recommandant à la Chambre des Communes que le président de sélections actuellement en fonction, M. Jean-Marc Hamel, soit confirmé à son poste avec tous les privilèges et l'autorité qui y sont attachés.

En 1963, le président des élections était M. Nelson Castonguay qui fut par la suite nommé commissaire. Etant donné qu'il n'y avait pas à ce moment de candidat disponible pour le remplacer, la loi électorale fut amendée, laissant à M. Castonguay une certaine partie de l'autorité et des privilèges attachés au poste de président.

Même après la nomination de M. Hamel, cette situation ne fut pas rétablie.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A NOËL, Y COMPRIS LE SAMEDI
 Québec, centre-ville, 9h.30a.m. à 9h.30p.m. - Sainte-Foy, 9h.30 a.m. à 10h.p.m.

Magie de Noël **Callaway**

Serviettes duveteuses motif fleurs "Montego"

Un véritable jardin de fleurs dans votre salle de bains. Beau fini velours si attrayant. Riches coloris rappelant les plantes exotiques; jaune or, bleu turquoise et rose rouge.

| | |
|----------------------------|-----------------------|
| Serviette de bain 24 x 44 | 4⁹⁸ |
| Serviette d'invité 16 x 26 | 2⁹⁸ |
| Débarbouillette 12 x 12 | 1⁴⁹ |

"Marra Kesh" belles rayures

Ratine épaisse et absorbante au fini velours. Gai motif de rayures souligné d'une large bordure brodée. Chauds coloris en noir/vieil or, jaune or, bleu turquoise et rose rouge.

| | |
|----------------------------|-----------------------|
| Serviette de bain 24 x 46 | 7⁴⁹ |
| Serviette d'invité 16 x 28 | 4⁴⁹ |
| Serviette à mains 13 x 20 | 2¹⁹ |
| Débarbouillette 13 x 13 | 1⁴⁹ |

Pollack
 CENTRE-VILLE SAINTE-FOY
 QUÉBEC

Pollack
 QUÉBEC SAINTE-FOY

Chapeaux en Vison pleines peaux

Visons mâles, pleines peaux de très belle qualité. Vous avez tout un choix de ravissants modèles dans les tons de pastel, saphir, ranch ou noir. Une excellente suggestion de cadeau pour Noël.

Valeurs jusqu'à
89⁹⁸

Centre-Ville, Chapeaux pour dames, rayon 340, 2e étage.
 Sainte-Foy, étage Laurier.



Son Exc. Monsieur Kiril Cherev, ambassadeur de la République populaire de Bulgarie au Canada a fait, hier, une visite officielle à Québec. Nous le voyons ici en compagnie de M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, dans le bureau de ce dernier au Parlement. Le visiteur a également été reçu à l'hôtel de ville par le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, ainsi que par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Hugues Lapointe. Cette visite du représentant de la Bulgarie au Canada s'est terminée par un déjeuner dans le salon du premier ministre sous la présidence de M. Marcel Masse, ministre des Affaires intergouvernementales.

En lançant son message de paix, Paul VI s'adresse surtout aux esprits jeunes

par Pierre MATHIEU

Le pape Paul VI lance un message de paix en s'adressant spécialement aux esprits jeunes.

Il s'agit d'un vœu émis en regard de la "Journée de la Paix", qui sera célébrée le 1er janvier 1970.

Le pape fait remarquer dans son message qu'il ne conçoit pas la paix comme une tranquillité immobile. "On ne jouit pas de la paix, on la crée". C'est pourquoi il s'adresse particulièrement aux esprits jeunes.

Dans sa pensée, l'idée de la paix exige, tout de suite, une éducation idéologique nouvelle, une éducation à la paix.

Le chef de l'Eglise catholique est bien conscient de l'apparent paradoxe du programme qu'il présente, "qui semble hors de la réalité, hors de toute réalité instinctive, philosophique, sociale, historique".

Il admet que "la lutte puisse être nécessaire, qu'elle puisse être l'arme de la justice, qu'elle puisse s'élever jusqu'à être un devoir magnanime et héroïque".

Il ne conteste pas non plus que la lutte puisse être suivie de succès.

Mais il affirme "qu'elle ne peut constituer l'idée lumière dont l'humanité a besoin".

"Nous disons qu'il est temps pour la civilisation de se laisser inspirer par une autre conception que celle de la lutte, de la violence, de la guerre, de la vexation, pour faire avancer le monde vers une justice vraie et commune à tous".

Paul VI salue avec enthousiasme "les efforts de l'homme moderne pour affermir dans le

monde et l'histoire actuelle, la paix comme méthode, comme institution internationale, comme négociation loyale, comme autodiscipline dans les querelles territoriales et sociales, comme une question supérieure au prestige des repréailles et de la vengeance".

Selon lui, des amorces importantes pour la victoire de la paix ont été réalisées. Il considère dans ce sens: le désarmement, la limitation des armes nucléaires, l'hypothèse du recours à l'arbitrage, la substitution de la collaboration à la concurrence, la coexistence pacifique dans la diversité des idéologies et des régimes, l'espoir qu'une part des dépenses militaires sera destinée à secourir les peuples en voie de développement.

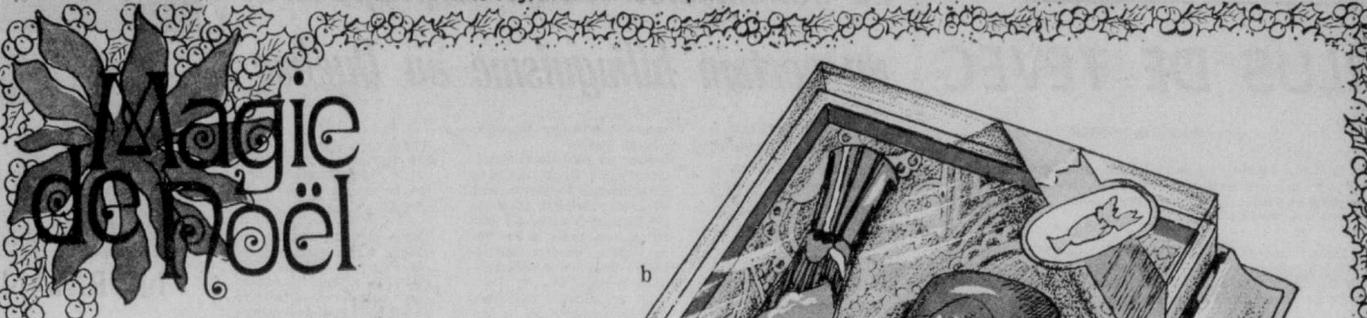
"Il ne nous appartient pas de juger les différends qui opposent actuellement les nations, les races, les tribus, les classes sociales" déclare le pape. "Mais c'est notre mission de lancer parmi les hommes en lutte les uns contre les autres, le mot "Paix". C'est notre mission de rappeler aux hommes qu'ils sont frères".

"Nous invitons les personnes et les collectivités responsables, les organes de l'opinion publique, les hommes politiques, les maîtres, les artistes et spécialement la jeunesse, à marcher résolument dans cette voie de la civilisation vraie et universelle".

"Le vœu de la paix est le meilleur que nous puissions formuler pour le temps qui vient".

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A NOEL, Y COMPRIS LE SAMEDI

Québec, centre-ville, 9h.30a.m. à 9h.30p.m. - Sainte-Foy, 9h.30 a.m. à 10h. p.m.



Magie de Noël



Offrez des présents parfumés

a) De Dana coffret cadeau, un tube de poudre et un cologne 1 oz. Tabu 4.50 b) Tabu ou Ambush de Dana un savon et un cologne 1 oz. 3.25 c) Fidji eau de toilette de Guy Laroche flacon de 2 oz. 5.00 4 oz. 8.00 et vaporisateur 2 1/2 oz. 7.50 d) Parfum pour le sac Je reviens de Worth 1/2 oz. 6.75 e) Madame Rochas cologne de Marcel Rochas, flacon 4 oz. 8.00 et flacon 8 oz. 12.00 f) Présenté en coffret cadeau de Revillon Detchema parfum de toilette 1 oz. avec flacon de parfum 8.50 g) Calèche d'Hermès eau de toilette contenant de 2 oz. 4.50 4 oz. 9.00 h) Coffret cadeau Shalimar de Guerlain comprend: cologne 1 1/2 oz. et parfum pour le sac 1/2 oz. 8.50 j) L'Air du temps de Nina Ricci parfum 1/2 oz. 8.50. Eau de toilette à 4.00 - 5.50 - 8.00 k) Eau de cologne Je reviens de Worth 2 1/2 oz. 5.75.

Centre-Ville, Cosmétiques, rayon 240, rez-de-chaussée - Sainte-Foy, étage Laurier

Les blessés de guerre reçoivent moins au Canada qu'aux Etats-Unis

OTTAWA (d'après UPI et PC) — Divers organismes groupant des anciens combattants ont fait part de certaines doléances, hier, à Ottawa, devant un comité parlementaire, notamment en regard des pensions versées à leurs membres handicapés.

Des mémoires présentés notamment par la Légion canadienne et par le Conseil national des anciens combattants, estiment que ceux qui sont handicapés par suite de blessures de guerre, sont désavantagés en comparaison de ce que reçoivent les anciens combattants américains ayant des handicaps semblables.

Ainsi, l'ancien soldat qui a perdu une jambe à la guerre reçoit une allocation d'invalidité de \$107, par mois plus élevée aux Etats-Unis qu'au Canada; celui qui a perdu deux jambes,

\$200, de plus par mois et la paraplégique, environ \$6,000 de plus par année que le même handicapé au Canada.

Le Conseil national des anciens combattants s'en est pris pour sa part aux estimations du gouvernement fédéral à l'effet que l'application intégrale du rapport Woods équivaldrait à une augmentation annuelle de \$112,233,950 du programme de pensions aux anciens combattants.

Dans ses représentations faites hier devant le comité permanent des Communes sur les Affaires des anciens combattants, le conseil soutient que ce coût pourrait être réduit de \$34,459,914 ce qui inclut un montant de \$20,000,000 représentant une hausse intermédiaire de 10 pour cent du montant de base des pensions.

Subventions fédérales pour la construction de polyvalentes

Le gouvernement fédéral vient d'accorder des subventions de plusieurs millions de dollars pour la construction d'écoles polyvalentes au Québec.

Ainsi les commissions scolaires de Courville, Paspébiac, Sept-Îles et La Malbaie se sont vu accorder des subventions respectivement de l'ordre de \$1,710,302, \$1,287,112, \$1,631,453 et \$1,617,364.

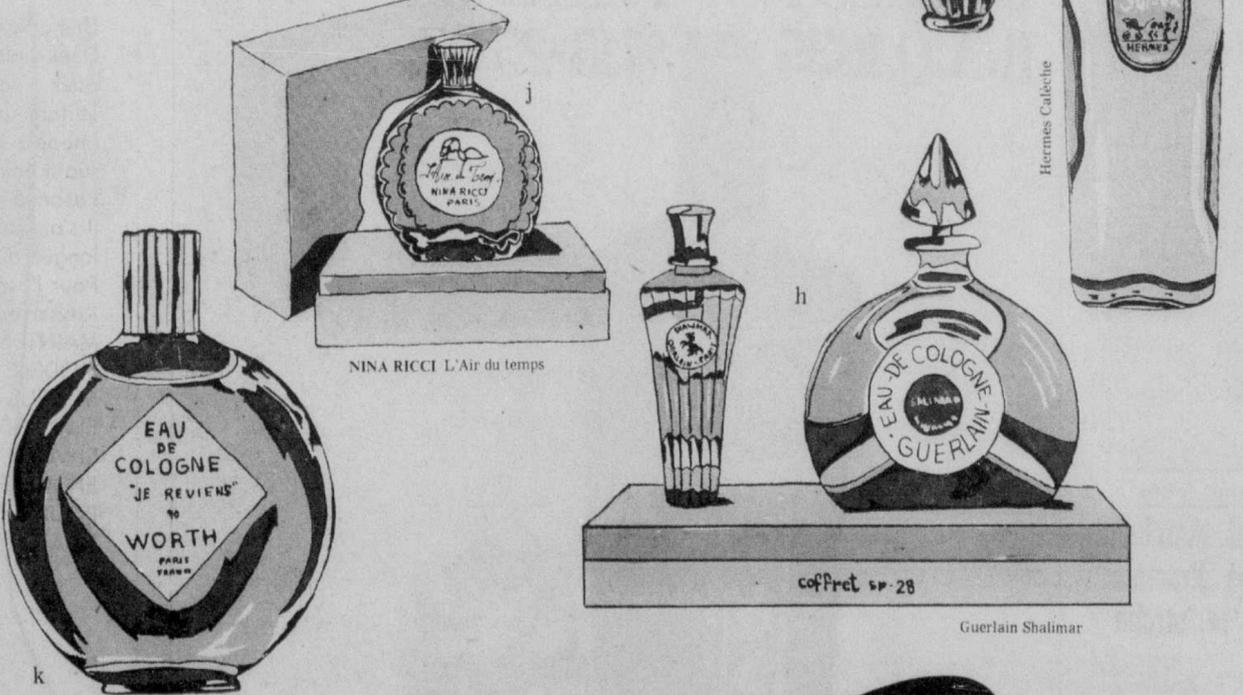
Les polyvalentes de La Malbaie et de Sept-Îles logeront toutes deux 2,000 étudiants tandis que celles de Courville et de

Paspébiac en logeront respectivement 600 et 380.

Ces subventions sont accordées dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale survenue en 1967, sur les dépenses en immobilisation.

Selon cette entente, Ottawa paie jusqu'à 75% du coût de la construction et de l'équipement servant aux fins de formation professionnelle, de recyclage ou de perfectionnement.

Dans ce cas-ci, les gouvernements fédéral et provincial ont versé tous deux le même montant.



ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ: 529-9292

Pollack
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY
QUÉBEC

Le ministre l'affirmerait

PLUS DE TEVEC

par Louis-Gaétan FORTIN

ALMA — Le ministre de l'Éducation s'appête à annoncer qu'il n'y aura pas d'autre "TEVEC". Si nous sommes bien informés, M. Jean-Guy Cardinal fera le point dans le prochain numéro d'Hebdo-Education.

Dans l'ensemble, la décision et la nouvelle politique du ministère respectent les recommandations suivantes, formulées par le comité d'administration de TEVEC (devenu le comité de récupération du programme):

1 — L'utilisation des massmédia pour les fins de l'éducation, devrait occuper une place importante dans la transmission de l'enseignement à tous les niveaux, tant pour les adultes que pour les jeunes.

2 — Former un comité de travail qui serait chargé de faire le bilan de TEVEC au point de vue pédagogique et social. L'élaboration du dossier permettrait aux technocrates de guider le ministère dans sa pensée sur l'usage des techniques audio-visuelles.

3 — Continuer de se servir de la région du Saguenay - Lac - Saint - Jean pour conduire d'autres expériences aussi enrichissantes que TEVEC.

Peu d'espoir d'empêcher que la taxe sur le billet d'avion ne soit adoptée

OTTAWA (PC) — Les espoirs de ne pas voir entrer en vigueur une taxe spéciale allant jusqu'à cinq pour cent sur les billets d'avion ont bien diminué, jeudi, quand le gouvernement a facilement défilé une motion conservatrice prétendant retarder la troisième lecture de ce bill.

La motion demandait le renvoi de la législation à six mois. Les gouvernementaux se sont unis pour la défaire par un vote de 116 contre 76.

Aux Communes, la répartition des sièges est la suivante: 133 libéraux, 72 progressistes-conservateurs, 22 néo-démocrates, 14 créditistes, deux indépendants et un siège vacant.

Le projet gouvernemental, qui a ensuite été passé en troisième lecture, modifie la loi canadienne sur l'accise de manière à autoriser l'établissement d'une

taxe de \$2 à \$5 sur les billets d'avion outre-mer et une taxe spéciale de cinq pour cent sur les envolées en territoire canadien, vers les États-Unis, le Mexique et les îles françaises de St-Pierre et Miquelon.

Le proposant de la motion, M. Marcel Lambert, député conservateur d'Edmonton-Ouest, a déclaré que son parti était "complètement en désaccord avec tout le bill".

AUTRES METHODES

Dans son argumentation, il a rejeté le motif avancé par le gouvernement, qui soutient la nécessité de ce bill pour financer les dépenses techniques et l'entretien des aéroports.

Selon M. Lambert, il existe bien d'autres méthodes de financer ces dépenses sans le recours à de nouveaux impôts.

Il n'y aura pas de débat sur la conférence constitutionnelle avant la période des fêtes

OTTAWA (PC) — Les députés des Communes ne pourront pas tenir, avant les fêtes, de débat sur la récente conférence constitutionnelle qui a pris fin mercredi midi.

En effet, le Président du Conseil privé, M. Donald Macdonald, leader du gouvernement en Chambre, a annoncé hier qu'il ne voit pas quand une période de deux jours pourrait être réservée pour une étude de résultats de la conférence constitutionnelle, étant donné le retard actuel du programme législatif.

Il répliquait à une question du chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield.

Un certain nombre de députés de l'Opposition se sont montrés, par ailleurs, sarcastiques sur les résultats de la récente réunion, affirmant par exemple — c'est le cas du député conservateur de Peace River, M. Gerald Baldwin — qu'elle avait été marquée au signe du "statu quo".

M. Macdonald et les leaders des trois autres partis se sont réunis, jeudi après-midi, pour arrêter le programme et le calendrier législatifs avant les fêtes.

Ils ont également discuté le mandat du comité sur la Constitution, dont le gouvernement a annoncé la création pour le début janvier.

M. Stanfield avait demandé que le mandat soit assez large pour permettre aux députés d'entendre les considérations de provinces et d'autres groupes intéressés. C'est aux partis de décider, a répondu M. Trudeau.

Au ministère des Communications

M. de M. Marchand nommé directeur de la recherche

OTTAWA (PC) — L'ancien secrétaire général de l'Université de Montréal, M. de Montigny Marchand a été nommé directeur de la recherche et co-secrétaire des communications canadiennes au ministère fédéral des Communications.

Né à St-Jérôme, M. Marchand est membre de l'Association du Barreau du Québec et détient une maîtrise en sciences de la faculté des communications à l'Université de Boston.

Les études entreprises par le ministère des Communications couvrent une cinquantaine de sujets et serviront de base à la politique du ministère.

La Commission Gendron proposera un certain bilinguisme au Québec

par Benoit ROUTHIER, envoyé spécial à Montréal

L'unilinguisme français sera écarté des recommandations de la Commission Gendron et il est à prévoir qu'un certain bilinguisme au Québec sera la solution à laquelle en arriveront les commissaires.

C'est la conclusion qu'on peut tirer des propos tenus hier, par le président de la commission sur la situation du français et sur les droits linguistiques au Québec, M. Jean-Denis Gendron, et certains commissaires.

C'est lors de la présentation du mémoire de la compagnie Noranda Mines Ltd que certains commissaires ont le président de la Commission Gendron ont dévoilé quelque peu les moyens qu'ils entendent recommander au gouvernement pour

régler le problème linguistique au Québec.

Pour sa part, le commissaire Aimé Gagné a laissé entendre que la commission ne veut nullement nuire au rendement économique des entreprises mais qu'en même temps elle veut améliorer la situation du français dans la province.

Le président a fait voir que le mémoire de la Noranda Mines aurait dû contenir des recommandations visant à améliorer la situation de la langue française au sein de la compagnie sans toutefois nuire à son progrès économique.

M. Gendron a fait remarquer que la solution de plusieurs entreprises au problème linguistique du Québec, solution qui consiste à vouloir déménager leur siège social n'est pas une. Elles doivent plutôt participer aux efforts de toute la société québécoise en vue de régler le problème.

Par ailleurs, le président de la Noranda Mines, M. Riggan, a expliqué que dans le contexte actuel, l'anglais est une langue nécessaire à qui veut parvenir aux échelons supérieurs de l'entreprise.

Il a aussi ajouté que la mobilité de la main-d'œuvre nécessite la connaissance de l'anglais, même dans les entreprises établies au Québec.

Au Québec, tous les employés des compagnies du groupe Noranda peuvent travailler en français. Toutefois, au niveau des cadres supérieurs et, dans certains cas au niveau des cadres intermédiaires, les candidats doivent être disposés à apprendre l'anglais. Quant aux employés d'expression anglaise détenant des postes-clés au Québec, ils sont invités à apprendre à com-

muniquer en français, et ce aux frais de la compagnie. Pour sa part, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Dorval, M. G. V. Bourbonnais, a prôné l'unilinguisme français, assorti "d'une grande compréhension pour l'anglais" pour régler le problème linguistique au Québec.

Il a précisé que même si les francophones sont bien représentés au niveau municipal à Dorval, qui est à majorité anglophone, "il n'y a plus de sens national chez nous".

Réunion, lundi à Lévis, pour discuter de la municipalisation des Loisirs

Deux représentants de chacun des quelque 10 organismes de loisirs de la ville de Lévis participeront à une réunion d'informations convoquée par les autorités municipales, lundi soir prochain à compter de 21 heures, à la cour de la municipalisation des loisirs.

On sait que le directeur municipal des loisirs de Lévis, M. Louis Lemieux, a déjà remis aux autorités locales le rapport d'une étude qu'il a accomplie à ce sujet et qu'il préconise la solution de municipaliser les loi-

sirs pour donner un meilleur service à la population dans ce domaine.

M. Lemieux est connu pour ses opinions sur "l'état artisanal" dans lequel baignerait l'organisation des loisirs dans certaines villes.

C'est à cause de la tenue de cette réunion d'information que les membres du conseil municipal de Lévis ont différé, récemment, la remise de subventions réclamées par certains organismes locaux de loisirs.

Les infirmiers diplômés auront le même statut que les infirmières

par Gilbert ATHOT

Les infirmiers diplômés pourront exercer leur profession et devenir membres de l'association des infirmières, en vertu d'un projet de loi (bill 89) présenté à l'Assemblée Nationale cet avant-midi.

L'exercice de cette profession et l'admission au sein de l'association des infirmières sont présentement réservés aux personnes du sexe féminin.

Le projet de loi abaisse

l'âge minimum requis de toute personne qui aspire au droit d'exercer cette profession.

Le bill 89 permet également aux infirmiers détenteurs d'un diplôme, le 1er janvier 1970, d'être admis à l'exercice de cette profession sans examen.

Il accorde aux étudiants actuellement inscrits dans une école reconnue par l'Association le droit d'obtenir un certificat de compétence attestant leur admission à l'étude de la profession.

OUVERT TOUS LES SOIRS (SAUF LE SAMEDI)

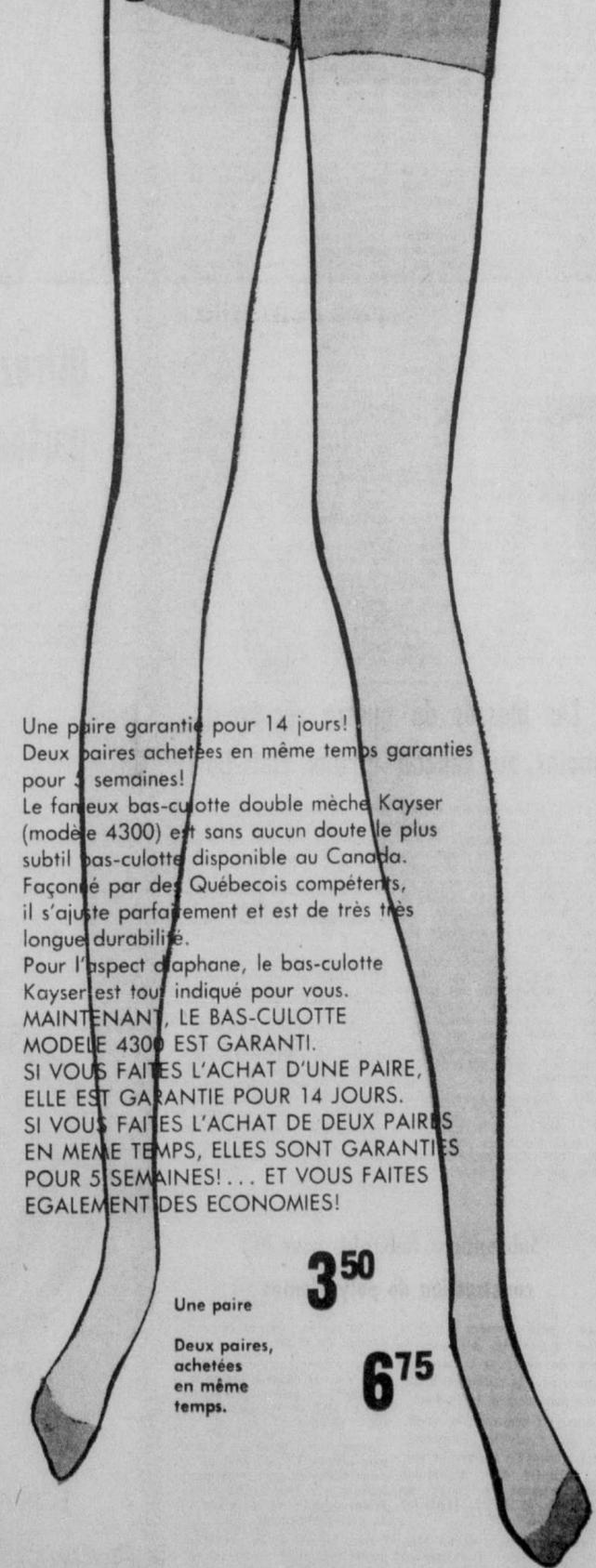


NORMAN & FILS

UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE POUR LES 3 MAGASINS 529-9911

ST-ROCH
PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS

Pour la première fois! Maintenant, le Fameux BAS-CULOTTE Double mèche KAYSER est garanti



Une paire garantie pour 14 jours!
Deux paires achetées en même temps garanties pour 5 semaines!
Le fameux bas-culotte double mèche Kayser (modèle 4300) est sans aucun doute le plus subtil bas-culotte disponible au Canada. Façonné par des Québécois compétents, il s'ajuste parfaitement et est de très très longue durabilité.
Pour l'aspect opaque, le bas-culotte Kayser est tout indiqué pour vous. MAINTENANT, LE BAS-CULOTTE MODELE 4300 EST GARANTI.
SI VOUS FAITES L'ACHAT D'UNE PAIRE, ELLE EST GARANTIE POUR 14 JOURS.
SI VOUS FAITES L'ACHAT DE DEUX PAIRES EN MEME TEMPS, ELLES SONT GARANTIES POUR 5 SEMAINES!... ET VOUS FAITES EGALEMENT DES ECONOMIES!

Une paire

3⁵⁰

Deux paires, achetées en même temps.

6⁷⁵

LE SEUL NUMÉRO DE PASSEPORT VRAIMENT INTÉRESSANT À RETENIR. R.A.Q. 1635 \$7.15-25 OZ.



Le scotch PASSPORT.

Récemment arrivé d'Écosse dans son élégante boîte-cadeau. En vente dans certains magasins sélectionnés de la R.A.Q. Goûtez-le. Vous découvrirez vite que c'est un bon petit numéro.

WILLIAM LONGMORE & COMPANY LIMITED, KEITH

619 AUTOS A VENDRE

PLYMOUTH Satellite, sport, 1968, tout équipé, subaine, cause départ, 842-5223
 qu-15
PONTIAC, Strato Chief, 8 automatisation, 40,000 milles, 1967, radio, parfait état, prix à discuter, 846-2286
 qu-15
VOLKSWAGEN, 1968, 4 portes, moteur 1500, garantie, 450, 800 Rue est, Chaz-lesbourg, après 6 heures.
CHEVROLET, 1967, sport, servo-direction, direction, radio, 515, 527-8775
 qu-15
COLUMBIER, 1967, hard-top, 2 portes, toit vinyle, servo-trains, servo-direction, automatique, radio, Richard Automobiles, Montmagny, 884-2819
 qu-15
PONTIAC, 1963, très propre, 840, ou meilleure offre, 527-5743
 qu-15
RENAULT, 1964, Dart 1968, Meteor 1967, Parisienne 1964, Pontiac, 1965, Fairlane 1964, Science Label, 527-9095
 qu-15
MAGNIQUE Entregistreuse "Phillips" modèle 401, sacrifier, aussi stores vénitien, 605-6057
RENAULT, 19, 1967, parfaite condition, cause départ, 3900, 631-1401
 qu-18
PONTIAC, 1962, bonne condition, très propre, 4, automatique, 524-1907
 qu-18
MUSTANG, 1965, 3 vitesses, vral bi-pou, auto fournie, 681-3396, 683-3873
 qu-18
1968 VOLKSWAGEN, 6 places ou 6, mille garantie, 1095, 523-2152
 qu-18
VOLKSWAGEN, 1960, 1968, très bonne condition, \$1,350, finance, 833-2153
 qu-18
ACADIAN, 1962, 2 portes, V-8, 283 pouces cubes, transmission 3 vitesses, manuel, sièges baquets, 625-2525
 qu-15
PONTIAC, Laurentian, 1962, 631-1560
 qu-12
323 FAIRLANE, 500, 1962, peinture neuve, prête pour l'hiver, 656-6164
 qu-12
BODIE Dart Swinger, 340, 1969, automatique, servo - frein, servo - direction, hard-top, toit vinyle, aérodynamique, 83-8322
 qu-13
PONTIAC Station Wagon, 1964, parfait état, prêt pour l'hiver, cause départ, 880, Tel. 527-2515
 qu-18
CAUSE départ, Renault 16, juillet 1969, état neuf, 7,000 milles, radio, bousses, 5230, 7 mois de garantie, à compléter, Tel. 523-1535, jour, 631-5216, soir.
 qu-15
METEOR Rideau, 500, 1969, 2 portes, hard-top, servo-trains, servo-direction, radio, 884-2819
 qu-15
ANGLIA, 1965, équipée pour l'hiver, parfait pour la ville, démarre tous les matins, 330, 623-5481, après 8 heures
 qu-13
CHEVROLET, 1967, en état de marche, à vendre, Tel. 637-3802
 qu-15
CANARO, 1968, F8, 350, équipée, bonne condition, état de neuf, 527-7058
 qu-13
MERCURY, 1968, Park-Lane, hard-top, 4 portes, toit vinyle, vitres électriques, radio, Bédard Automobiles, Montmagny, 884-2819
 qu-15
VAUXHALL, 1962, propre, bonne mécanique, 527-8733
 qu-15
 A vendre ou échanger, Comet 1966, très propre, pour auto-neige, 623-3439
 qu-13
THUNDERBIRD, 1968, vente cause départ, Tel. 524-8035
 qu-15
VOLKSWAGEN, Karmann-Ghia, 1962, très propre, en bon ordre, prix à discuter, 626-484, 628-3284
 qu-15

621 AUTOS DEMANDEES

ACHAT, vente, autos usagées, Roy Automobile, 4168, 1ère Avenue, 626-8331
 qu-15
ACHETONS, vendons, échangeons, automobiles, toutes marques, Auto-Action, 1880, D'Estimaville, 641-9264
 qu-29
ACHETONS, autos, argent comptant, Carillon Autos, 401, 1re Avenue, 523-1323, 4763
 qu-29
ACHETONS, autos, argent comptant, Turmel Automobile, 1385 Dorchester, Tel. 522-2795
 qu-21

630 CAMIONS A VENDRE

CAMION Chevrolet, 1966, modèle 50, moteur Diesel, 417, 3 vitesses, 3 tonnes, spécial, sièges baquets, radio, servo direction, frein à l'air, bas millage, état neuf, prix très raisonnable, 523-4435
 qu-15
GMC, 1964, 2 tonnes H.D., 4 x 4, état neuf, Tel. 627-4773
 qu-12
STEP-VAN, Mercury 1965, Tel. 667-1520
 qu-12
CAMION Dodge, 1968, camion Chevrolet 1968, 4 x 4 avec grattes, parfait état, Tel. 545-8847
 qu-9
REMOQUEUR, 1964, Chevrolet à tonnes, V8, échange assuré, 523-9264
 qu-16
PICK UP, Ford, 1 1/2 tonne, 1962, très bonne condition, 881-8022
 qu-13
CAMION 5 tonnes, avec grattes à neige, s'adresser à chez Perron Transport, Ltee, 663-6954
 qu-15
JEEP, "Wilys" 1969, avec grattes et quadras hiverniques, bonne condition, 850, 623-5822, 693-6533
 qu-16
PICK UP, 1967, 1968 3/4 de tonne, automatique ou ordinaire, différentiel bloqué, idéal pour station service, bon état, prix pas comparable, 839-4455, après 7 heures
 qu-15
TRANSVAN Fargo 196, 1968, état neuf, Chrysler Windsor 1965, 527-3265
 qu-16
REMOQUE basculante, neuve, pour auto-neige ou autres usages, 623-3208
 qu-13
FORD, 1964, tel-cad, moteur 401 pouces cubes, modèle 950, 7 tonnes, essieu avant 11,000 livres, essieu arrière, 23,000 livres, pneus 100 état 30%, 4 vitesses, équipement, freins à air, servo-direction, capacité du réservoir, 2,000 gallons, 2 compartiments, pompe à eau, et "motor" (compresseur) automatique, Napier, 150 pieds de haut, complet, ment automatique, 839-4455
 qu-12
JEEP, 4x4, avec grattes, équipée, (idéale station service), 627-9095
 qu-15
PICK UP, 1 1/2 tonne, 1965, avec grattes neuve, prix spécial, 656-1288
 qu-13

640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles usagées et reconditionnées, assortiment complet d'auto et de camion, récents modèles, Edgar Crozier, 14, 3e Avenue, 524-7791
 qu-27
MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 369, 1ère Avenue, 529-0961
 qu-31
RESSORTS d'automobiles, Athabasca Biondeau Ltee, 145 Boul. Des Cèdres, 625-6941
 qu-31

644 SERVICE AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN
 Vente réparation, service nuit, Joe La-houd Automobiles, 34 Dorchester, 525-0801
 qu-19
SPECIALITES, resorts, bushing dix roues, Rock Auto Spring Inc., 81 Route Kennedy, Lévis, 837-2753
 qu-17
C.M. GIGUERE Auto, vente, réparation, "Boul. Hamel, coin Dorchester, 529-1351
 qu-21
FORD, ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques, W. Martin Ltee, Rond-Point, Lévis, 837-8961
 qu-29
LUDGER Perron Ent., parties d'automobiles neuves, usagées, vitres, 661-28 Avenue, 524-5255
 qu-31
MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 369, 1ère Avenue, 529-0961
 qu-31

663 MACHINERIE A VENDRE

A VENDRE
CHARRUES à neige, Frink 218 SP et 148 SP avec accouplement et hydraulique ainsi que one way Frink, 1 journal, portative à 2 roues Kelly, 130,000 BTU \$150,00 1 porte garage 14 x 8 avec ferrure \$100, 1 GMC 1964, bonne pièce vitres, 4 vitesses planétaire, moteur neuve, 4 vitesses, 1000, 100 bloc de verre usagé, 8 x 8, 8, 10, Louis Paul Martier, Ste-Louise, c/c L'Éclair, 244-2443, qu-15
MARTINIERE AUTO
GRADEUR, 1960 Adams, 440 diesel, complètement hydraulique, reconditionné à neuf, \$14,000, garantie 30 jours sur toute la mécanique, Carier de l'Armée 1963 sur chassis de 30-30 pouces, parfaite condition, (1850), 201 La Naudière, 523-5295
 qu-15
CAMIONS 4 x 4, parfaite condition, gros générateur 110-220 et 3 gros compresseurs, 527-7040
 qu-20
GRADEUR, marque Austin Western, Vandre Gallion, en parfaite condition, Jour, 872-2423, soir, 876-2088, Neuville, qu-15
MACHINE à grainer, pour garage, 527-5253
T140D, sur roue HD18, Bull, 968 Châteauguay, 524-1217 "Turbo", 523-4165, qu-12
NIVELEUSE Allis-Chalmers, modèle 9112, très bon état, 656-6339
 qu-16
PEPINE Case modèle 320 1968, récemment propriétaire, parfaite ordre, 681-9224
 qu-12
3 LEVADERS usagés, de 1 à 3 verges, TD-15 1963, avec lame et treuil, compresseur 125 pieds cubes, jour 872-2423, soir 876-2088 Neuville, qu-12
FLOAT King, 40 tonnes cubes 10,00 x 15 subaine, 439-3552, La Gaudeloupe, qu-13
MONTÉ CHARGE de construction, 4141 neuf, capacité 2 tonnes, 631-1264, qu-12

684 MOTOS-NEIGE

SKI-DOG, Bombardier, 1967, en parfaite condition, 5428, Tel. 872-9159, qu-20
MOTO-SKI, 1967, en bon état, Tel. 636-9931, qu-22
DEPOSITAIRE Boa-Ski, vente neuf, usagé, et service Garage André Bédard, 5207, Boul. Hamel, Ville de Québec, 527-0749, qu-26
QUEBEC Motor Cycles, 245 Dorchester, 522-5111, vente, service, pièces, réparation auto-neige, toutes sortes, qu-27
AUTOS-NEIGE, neuves et usagées, Autovance Inc., 148 D'Estimaville, 664-9203, qu-31
AUTO-NEIGE et trailer, Bombardier, 1966, prêt à l'usage, prix à discuter, 503-5411, qu-12
TRANS-SKI neuve, usagée, différentes marques, service, pièces, Station Philippe Bédard, 975 Boul. Hamel, 681-1265, qu-21
MOTO SKI, 1968, neuf, 26 forces, avec carrie esquiné, 842-3367, qu-12
SNOW-CRUISER neuve, usagée, Vente, service, Rousselle & Fries Inc., 2123 du Collège, 529-5111, qu-15
TRAILER double à ski-dog, \$160, 523-9600
MOTO-NEIGE, RR-Rouie, démonstrateur 1969, indicateur R.P.M. et M.H.P., \$715, 623-7922
BOMBARDIER, 1966, état neuf, pratiquement pas marché, 606-9231, qu-16
SKI ROULE, 1970, choix d'usagés, toutes conditions, assurez-vous de votre achat, Aucier Autos, 681-9922, qu-13
SNOW-JET, 19 forces, 1970, complètement neuf, à jamais servi, à vendre, cause maladie, 1925, toile incluse, 681-4101, qu-13
BOMBARDIER, 1968, 16 forces, très propre, 681-9194, qu-15
MOTO-SKI, Capri, 1966, moteur, 300 cc, 875-849-3460, qu-12
SKI-DOG, Bombardier, 1969, 300 cc, 12 forces, parfaite condition, 527-3161, qu-15
MOTO-SKI neuve, usagée, de différentes marques, service, pièces, Lachance Pils, 505, 7e Rue, 529-0631, qu-12
SNOW-JET, cartelle et remorque, 1967, service, Rousselle & Fries Inc., 2123 du Collège, 529-5111, qu-15
YAMAHA, 1969, état neuf, à vendre, Tel. 523-7904, qu-15
ECHANGEAIS stéréo d'auto à volume (tracks) cassettes, contre auto-neige, 529-9012, qu-12
BOMBARDIER, 1968, 18 forces, chenille neuve, parfait ordre, 803, 623-9640, qu-15
MOTEUR Kroeher, 24 forces, 3 heures marche, état neuf, 809, 623-0640, qu-13
AUTO-NEIGE, Snow-France, 24 forces, 1970, Tel. 823-6520, qu-13

685 VEHICULES TOUT TERRAINS

DEPOSITAIRE véhicules tous terrains, Ampical, vente service, Claude Vachon, 885 Henri-Bourassa, Charlesbourg, 529-3589, qu-17
DEPOSITAIRE, véhicules tous terrains, Argo, vente service, Géomé Inc., 683-Martinette, 683-1423, qu-22

686 ROULOTTES

MOTO-CHALET, 16 St-Hilaire, St-Félicien, Roulettes motorisées, neuves et usagées à vendre, Échanges acceptés, Austral Camper, Tel. 529-6987 ou 682-9258, 527-0678, qu-16
CLAUDE Vachon, location roulettes Ent., 885 Henri-Bourassa, Charlesbourg, 529-3589, qu-17
ARMAND Remillard Ltee, le plus important vendeur de roulettes au Québec, maison roulotte chauffée pour l'hiver, 238 Boul. Hamel, Route 2, Dubreger, 527-0678, qu-16
CHAMPLAIN, 21 pieds, nombreuses commodités, fenêtres doubles, auvents, chauffage, 632-9908, qu-20
ROULOTTE, 22 pieds, 4 roues, modèle 1968, très luxueuse, avec douche et bain, tapis mur à mur, aucune autre roulotte de ce type, 833-2132, qu-2
FRENCHAIS en location, tente-roulotte, complètement équipé, du 20 décembre au 20 janvier, 527-7748, qu-19
ROULOTTE, seconde main, demandée, équipée, parfait ordre, roues jumelées, 18 à 22 pieds, 3 Roy, C.P. 62, Rivière-Beauport, Cite Témiscouata, qu-18
CONFIEZ à des experts la réparation de votre roulotte (Camper Trailer) Installation de l'accouplement, système électrique, lumières et freins, Van-car Trailer Sales, 660 Graham Boul Ste-Foy, 682-2218, qu-10

689 YACHTS-MOTEURS

CHRYSLER-CRAFT, 1969 équipé, matelassé, 20 pieds, 2 moteurs, 832-2135, qu-10

SIMPSONS-SEARS
 PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CETTE PAGE, S.V.P.!

GRAND SPECIAL

D'UN JOUR...SAMEDI 13 DECEMBRE

Quantité limitée!

BERCANT-INCLINABLE

Rég. 129.98

RABAIS \$30

99⁸⁸ ch.

Mensualités \$9

Fauteuil bercant-inclinable 3 positions, à recouvrement simili-cuir. Tons de brun, jaune or, vert ou noir.

AUTRE MODELE BERCANT-INCLINABLE!
 Fauteuil de luxe à coussins réversibles. Rég. 169.98 **129⁸⁸** ch.

Meubles (Rayon 1), au Deuxième.

RABAIS 40%!

1 seulement!

SALLE A MANGER 6 PIECES! Rég. \$499

Mobilier 6 pièces pour salle à manger. \$299

Style Provincial français. Table robuste, 4 chaises, buffet assorti.

Mensualités \$17

OUVERT DE 9h.30 A.M.

VENTE-ECLAIR DE TAPIS!

| | | |
|--|-------------|-----------|
| No (1) Kodel, vert avocat; 8x12 pieds. | Rég. 133.80 | \$59 ch. |
| (2) Nylon, couleur citrouille; 5.5x12 pieds. | Rég. 76.62 | \$29 ch. |
| (3) Propylon, bleu; 9x12 pieds. | Rég. 143.88 | \$69 ch. |
| (4) 100% laine, vert; 10.6x12 pieds. | Rég. 209.86 | \$139 ch. |
| (5) A longs poils, jaune or; 7.6x12 pieds. | Rég. 119.90 | \$59 ch. |
| (6) Kodel, jaune or; 12x12.9 pieds. | Rég. 220.83 | \$169 ch. |

Tapis (Rayon 37), au Deuxième.

Quantité limitée!

SKIS "ALPINA ACE"!

| | | | |
|---|-------------------|-----------------|-------------------|
| Équipement "Alpina Ace" robuste. Bâtons bambou. | 3.6 pi. Rég. 6.98 | 4 pi. Rég. 7.98 | 4.6 pi. Rég. 8.98 |
|---|-------------------|-----------------|-------------------|

Quantité limitée!

MODELE "ALPINA RACER"!

| | | | | |
|-----------------------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| Construction bois. Bâtons bambou. | 4 pi. Rég. 10.98 | 4.6 pi. Rég. 11.98 | 5 pi. Rég. 12.98 | 5.6 pi. Rég. 13.98 |
|-----------------------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|

Quantité limitée!

EQUIPEMENTS POUR ENFANTS!

| | | | |
|---|-------------------|-----------------|-------------------|
| Équipement solide; harnais réglable, bâtons bambou. | 2.6 pi. Rég. 2.98 | 3 pi. Rég. 3.98 | 3.6 pi. Rég. 4.98 |
|---|-------------------|-----------------|-------------------|

Quantité limitée!

SKIS "OLYMPIC JUNIOR"!

| | | | | | |
|--|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 4.6 pi. Rég. 26.98 | 5 pi. Rég. 27.98 | 5.3 pi. Rég. 28.98 | 5.6 pi. Rég. 29.98 | 5.9 pi. Rég. 30.98 |
|--|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|

Skis de haute qualité, livrés avec bâtons. Articles de Sport (Rayon 6), au Rez-de-Chaussée.

20 paires seulement! Pour Dames!

BOTTES D'HIVER!

Rég. 19.98

15⁹⁹ pai.

Bottes 14 pouces entièrement doublées jersey velours à envers mousse. Confection cuir brun. Talon "bloc" 1 1/4 pouce. Peintures 6-10 dans le pouce.

Chaussures pour Dames et Enfants (Rayon 54), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

RECHAUFFEURS D'AUTO!

Réchauffeurs d'auto 750 watts. Modèle sûr.

777⁷⁷ ch.

CABLES DE SECOURS!

Spécial **299⁸⁸** ens.

Accessoires d'Auto (Rayon 28), au Centre de l'Automobile.

Quantité limitée!

PERCEUSES 3/8 PO.!

Perceuses "Craftsman" 3/8 pouce développement 1/2 hp. Sans charge, 1150 tours/minute.

Rég. 44.98

29⁸⁸ ch.

Quincaillerie (Rayon 9), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

LAMPES-ECLAIR!

Cubes-éclair Rég. 1.49 **129**

AGI-B Rég. 1.69 **139**

M2B Rég. 1.69 **139**

M3 Rég. 2.09 **169**

SB Rég. 2.09 **169**

Lampes-éclair de qualité vendues à bas prix!

Photographie (Rayon 39), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

TENTURES RAYONNE ET COTON TEXTURE!

Rég. 10.98 à 19.98 et 56.98

5⁹⁹ à 12⁹⁹ et 39⁹⁹ ch.

Tentures rayonne/coton texturé, aux couleurs étudiées pour un effet irisé. Têles à plis pinces, crochets. Ourlets latéraux 1 po., 3 po. au bas. Nettouage à sec. Couleurs variées; dimensions: 48x45 po. h. à 150x95 po. hauteur.

Tentures et Rideaux (Rayon 24), au Deuxième.

8 seulement!

LUSTRES!

69⁸⁸ ch.

Lustres de cristal à 5 ampoules. Modèle 17 pouces diamètre.

Accessoires Electriques (Rayon 34), au Rez-de-Chaussée.

24 seulement!

SERVICES A DINER!

Service à diner pour 8 personnes: 45 pièces en Ironstone anglaise à motifs "Rose Glen". Thièrre, crémier et sucrier inclus.

14⁹⁹ ens.

36 seulement!

CHANDELIERS FER FORGE!

Chandelier décoratif en fer forgé noir, "Octopus" pour 12 chandeliers.

249 ch.

Porcelaine (Rayon 35), au Rez-de-Chaussée.

100 seulement!

HUMIDIFICATEURS!

Humidificateurs portatifs entièrement automatiques. Réservoir 7 gallons; modèle à tambour rotatif. Roulettes robustes.

\$66

Accessoires Electriques (Rayon 34), au Rez-de-Chaussée.

100 seulement!

OUVRE-BOITES!

Ouvre-boîtes combinés à un aiguisoir. Marque "Kenmore". Blanc, ton cuivre ou vert avocat.

2288 ch.

Spécial **2288** ch.

Accessoires Electriques (Rayon 34), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

RECHAUFFEURS D'AUTO!

Réchauffeurs d'auto 750 watts. Modèle sûr.

777⁷⁷ ch.

CABLES DE SECOURS!

Spécial **299⁸⁸** ens.

Accessoires d'Auto (Rayon 28), au Centre de l'Automobile.

Quantité limitée!

PERCEUSES 3/8 PO.!

Perceuses "Craftsman" 3/8 pouce développement 1/2 hp. Sans charge, 1150 tours/minute.

Rég. 44.98

29⁸⁸ ch.

Quincaillerie (Rayon 9), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

LAMPES-ECLAIR!

Cubes-éclair Rég. 1.49 **129**

AGI-B Rég. 1.69 **139**

M2B Rég. 1.69 **139**

M3 Rég. 2.09 **169**

SB Rég. 2.09 **169**

Lampes-éclair de qualité vendues à bas prix!

Photographie (Rayon 39), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

TENTURES RAYONNE ET COTON TEXTURE!

Rég. 10.98 à 19.98 et 56.98

5⁹⁹ à 12⁹⁹ et 39⁹⁹ ch.

Tentures rayonne/coton texturé, aux couleurs étudiées pour un effet irisé. Têles à plis pinces, crochets. Ourlets latéraux 1 po., 3 po. au bas. Nettouage à sec. Couleurs variées; dimensions: 48x45 po. h. à 150x95 po. hauteur.

Tentures et Rideaux (Rayon 24), au Deuxième.

24 seulement!

SERVICES A DINER!

Service à diner pour 8 personnes: 45 pièces en Ironstone anglaise à motifs "Rose Glen". Thièrre, crémier et sucrier inclus.

14⁹⁹ ens.

36 seulement!

CHANDELIERS FER FORGE!

Chandelier décoratif en fer forgé noir, "Octopus" pour 12 chandeliers.

249 ch.

Porcelaine (Rayon 35), au Rez-de-Chaussée.

100 seulement!

HUMIDIFICATEURS!

Humidificateurs portatifs entièrement automatiques. Réservoir 7 gallons; modèle à tambour rotatif. Roulettes robustes.

\$66

Accessoires Electriques (Rayon 34), au Rez-de-Chaussée.

100 seulement!

OUVRE-BOITES!

Ouvre-boîtes combinés à un aiguisoir. Marque "Kenmore". Blanc, ton cuivre ou vert avocat.

2288 ch.

Spécial **2288** ch.

Accessoires Electriques (Rayon 34), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

RECHAUFFEURS D'AUTO!

Réchauffeurs d'auto 750 watts. Modèle sûr.

777⁷⁷ ch.

CABLES DE SECOURS!

Spécial **299⁸⁸** ens.

Accessoires d'Auto (Rayon 28), au Centre de l'Automobile.

Quantité limitée!

PERCEUSES 3/8 PO.!

Perceuses "Craftsman" 3/8 pouce développement 1/2 hp. Sans charge, 1150 tours/minute.

Rég. 44.98

29⁸⁸ ch.

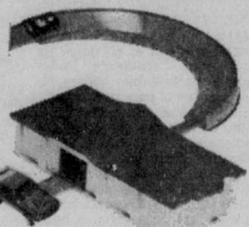
Quincaillerie (Rayon 9), au Rez-de-Chaussée.

A 9h.30 P.M. JUSQU'AU 23 DECEMBRE SAMEDI INCL.

12 seulement!
ENS. "HOT WHEELS" COMPLETS!
 Ensembles "Hot Wheels" complets, comprenant: 2 super-propulseurs, 2 compte-tours automatiques, piste 24 pieds et 2 bolides.
 Rég. 19.99
15⁹⁸ ens.

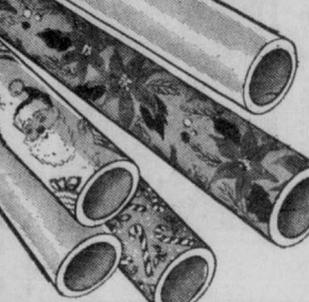
48 seulement!
PISTES 10 PIEDS ET 5 RACCORDS!
 Ensembles supplémentaires pour "Hot Wheels".
 Rég. 1.59
129 ens.

Quantité limitée!
"TUBSY" ET SON BAIN!
 Rég. 15.99
9⁹⁸
 Tubsy est une poupée qui n'a pas peur de l'eau! Elle prend son bain et éclabousse sa "maman". Crie, lorsqu'on presse sa poitrine.
 Jouets (Rayon 49), au Rez-de-Chaussée.



12 seulement!
TRAINEAUX DE BEBES!
 Rég. 11.98
9⁹⁸ ch.
 Tout nouveau traîneau de bébé. Manche amovible. Construction bois dur. 15x32 pouces; patins acier 2 pouces.
 Jouets (Rayon 49), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! NOTRE REPRESENTANTE SE TIENT A VOTRE SERVICE!
ENSEMBLES DE CONSTRUCTION "MULTI FIT"!
 Ensembles pour enfants! Blocs "Multi Fit" adhérent les uns aux autres. Pour construire divers jouets!
 50 pièces. Rég. 2.98
249 ens.
 100 pièces. Rég. 5.98
449 ens.
 150 pièces. Rég. 8.98
699 ens.
 Jouets (Rayon 49), au Rez-de-Chaussée.



40 seulement!
PAPIER DE NOEL!
 Ensembles 3 rouleaux de papier d'emballage pour cadeaux de Noël.
 Rég. 88c
69c ens.
100 seulement!
RUBAN POUR CADEAUX DE NOEL!
 Ruban de couleurs variées.
 Rég. 88c
69c ch.
144 seulement!
ENS. RUBAN ADHESIF!
 Ensembles 3 rouleaux ruban adhésif 1/2x1276 pouces.
 Rég. 88c
69c ens.
 Papeterie (Rayon 3), au Rez-de-Chaussée.



60 seulement! Pour Fillettes!
BERETS et TUQUES!
 Rég. 1.98 à 5.98
99c ch.
 Bânets et tuques pour fillettes et adolescentes. Modèles et couleurs variés. Laine, Polyan, vinyle, etc...
 Vêtements pour Fillettes (Rayon 77), au Rez-de-Chaussée.
60 seulement! Pour Dames!
PEIGNOIR MOLLETON!
 Molleton, Arnel et nylon. Modèle garni de dentelle. Chemises de nuit avec ou sans collet, à glissière ou boutons devant; manche 3/4. Quelques modèles avec poche de poitrine ou latérale. 5 couleurs unies! P.M.G.
 Rég. \$11 à \$15
7⁹⁹ ch.
 Lingerie (Rayon 38), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!
MANTEAUX POUR DAMES!
 Rég. \$150 à \$220
\$99 ch.
 Manteaux cuir, garnis de fourrure. Couleurs limitées. Tailles 8-16.
 Manteaux pour Dames (Rayon 17), au Rez-de-Chaussée.

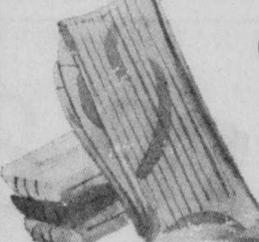
60 paires seulement!
BOTTES POUR HOMMES!
 Bottes d'hiver en cuir pour hommes. Modèles chaudement doublés, dotés de semelles antidérapantes. Noir ou brun. Peintures 6-12.
 Rég. 12.98
10⁹⁹ pai.
 Chaussures pour Hommes (Rayon 67), au Rez-de-Chaussée.



30 seulement! Pour Enfants!
CHICS 2-PIECES!
 2-pièces 100% Orlon*, 100% nylon ou Borg solide. Pantalon nylon. Pour bambins et bambines. Brun, gris, vert, etc... Ages 2-6 ans.
 Rég. 19.98 à 32.98
9⁹⁹ ch.
30 seulement! Pour Enfants!
VESTES A CAPUCHON!
 Vestes à capuchon pour bambins et bambines. Confection 100% Orlon*. Glissière devant. Bleu, rouge ou vert. Ages 2-5 ans.
 Rég. 6.98 à 12.98
3⁹⁹ ch.
75 seulement! Pour Bambines!
PYJAMAS-CULOTTES!
 Pyjamas-culottes "pattes d'éléphant", 100% flanellette. Modèles à ouverture devant. Rose ou bleu. Ages 2, 4, 6, 8 ans.
 Rég. 2.98 à 4.98
1⁹⁹ ch.
100 seulement! Pour Enfants!
CHAPEAUX VARIES!
 Chapeaux variés pour bambins et bambines. Modèles variés. Brun, vert, etc... 19 à 22.
 Rég. 2.98 à 4.98
99c ch.
 Vêtements pour Enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.
Quantité limitée!
NAPPES DOUBLES!
 Nappes toile à motifs "Colonial".
 52x52 po. Rég. 2.98
199 ch.
 52x70 po. Rég. 3.98
288 ch.
 Ronde, 60 po. Rég. 4.98
377 ch.
12 seulement!
PANIER A LINGE!
 Paniers à linge en osier; manure bois. Modèles à charnières; ventilation étudiée. 26x16x16 pouces, format familial.
 Rég. 19.98
15⁹⁹ ch.
18 seulement!
COUVERTURES!
 Couvertures viscose-coton, traitée "Nap Guard" pour solidité. Motifs floraux. Rose ou bleu pâle. 80x50 pouces.
 Rég. 7.98
4⁹⁹ ch.
 Literie (Rayon 96), au Deuxième.



150 seulement! Pour Hommes!
CHEMISES DE TOILETTE!
 Chemises de toilette manches longues, manchettes doubles. Perma-Prest pour facilité d'entretien! Col à pointes moyennes. Jaune or, vert, brun, orange. Encolures 15-16 1/2, manches 33-35.
 Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.
 Rég. 5.95
4⁹⁹ ch.



Quantité limitée! Pour Hommes!
CHAUSSETTES!
 Rég. 1.50
99c pai.
 Chaussettes extensibles en Antron-Lycra. Modèle de toilette très apprécié. Choix de couleurs en vogue.
 Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.



30 seulement! Pour Jeunes Hommes!
COMPLETS!
 Rég. 49.98 à 69.98
24⁹⁹ ch.
 Complots pour Jeunes hommes! Modèles 3 boutons, devant droit ou croisé. Tissus variés. Couleurs unies et rayées en vogue. Tailles 36-40.
30 seulement! Pour Garçons!
CARDIGANS!
 Rég. 9.99
4⁹⁹ ch.
 Cardigans laine de couleur bleu marine à 2 rayures verticales blanches. Ages 8-16.
 Vêtements pour Garçons (Rayon 40), au Rez-de-Chaussée.



25 seulement!
COMPLETS POUR HOMMES!
 Rég. \$55
23⁸⁸ ch.
 Complots de choix, tissus variés. Modèles 2 ou 3 boutons, fentes médiane ou latérales dans le groupe. Tailles: 36, 38, 40, 42, 44 dans le groupe.
 Vêtements pour Hommes (Rayon 45), au Rez-de-Chaussée.

15 seulement! Pour Hommes!
PALETOTS AUTOMNE-HIVER!
 Rég. 39.95 à \$55
12⁷⁷ ch.
 Paletots automne-hiver à bas prix! Tissus, modèles et couleurs variés. Choix de tailles.
 Vêtements pour Hommes (Rayon 45), au Rez-de-Chaussée.



18 seulement! Pour Dames!
SECHE-CHEVEUX!
 Rég. 36.88
26⁸⁸
 Séche-cheveux à vapeur "Lady Kenmore" conditionnant aussi votre chevelure. Modèle 750 watts.
 Cosmétiques (Rayon 8), au Rez-de-Chaussée.
 Quantité limitée! Pour Dames!
VETEMENTS DE BASE!
 Gaine-culotte courte. Rég. \$6
3⁹⁹ ch.
 Gaine-culotte moyenne. Rég. 7.50
4⁹⁹ ch.
 Culotte élastique. Rég. \$3
1⁹⁹ ch.
 Soutien-gorge coton. Rég. 3.50
2⁵⁵ ch.
 Couleurs: blanc, bleu, jaune, beige. P.M.G.T.G. Soutien-gorge A 32-34; gaine-culottes et culottes B 32-38, C 34-40.
 Corseterie (Rayon 18), au Rez-de-Chaussée.

Le gouvernement de la Saskatchewan force des grévistes à retourner au travail

REGINA (d'après UPI et PC) — Le gouvernement de la Saskatchewan a eu recours, hier, à la Loi sur les services essentiels pour forcer le retour au travail de 180 employés non professionnels de l'hôpital Victoria Union, à Prince-Albert, geste qualifié de "pure manigance" par un porte-parole syndical.
 Les employés, membres du Syndicat canadien des services publics, sont en grève depuis le 16 novembre. L'hôpital a demandé, hier, au gouvernement d'invoquer cette législation qui prévoit le recours obligatoire à un arbitre et l'acceptation de ses recommandations.
 Cette mesure, annoncée par le premier ministre Ross Thatcher, doit entrer en vigueur aujourd'hui et s'applique seulement à l'hôpital Victoria Union. Des membres du même syndicat à l'hôpital Saint-Joseph d'Estevan, sont en grève également depuis le 23 octobre. De plus, des employés d'hôpitaux dans d'autres parties de cette province, soit à North Battleford, Yorkton, Humboldt et Weyburn, ont pris des votes de grève sans qu'une date n'ait encore été arrêtée.
 Les principaux points en litige portent sur les salaires. Le syndicat demande une hausse de 8.4 pour cent, mais l'hôpital, sur les conseils du gouvernement, n'offre que six pour cent.
 La Loi sur les services essentiels, adoptée par le gouvernement de la Saskatchewan en 1966, prévoit de fortes amendes pour les employés qui ne retournent pas au travail et même le démembrement possible du syndicat.
 Le ministre de la Santé de cette province estime que la santé des citoyens est dangereusement compromise à cause de cette grève.

Les services aériens ne pourraient être maintenus si les contrôleurs font la grève

OTTAWA (d'après PC) — L'association canadienne des contrôleurs de navigation dont les membres menacent de débrayer a exprimé l'opinion hier que le ministre des Transports, M. Don Jamieson, avait été très mal informé pour avoir pu déclarer que les services aériens pourraient être maintenus en opération advenant une grève des contrôleurs.
 On aurait fait dire en effet au ministre que les services de militaires et de membres du personnel de surveillance pourraient être utilisés dans l'éventualité d'une grève.
 Dans un communiqué, l'Association affirme que "ceci est nettement impossible. Le personnel militaire n'est pas suffisamment nombreux et adéquatement entraîné, compte tenu des normes exigées pour le maintien et le contrôle des services de navigation aérienne commerciale et privée".
 Quant au personnel de surveillance, l'Association signale qu'il fait parti de son organisme et qu'il sera inclus dans tout arrêt des services aériens.
 L'Association estime que toute envolée devrait cesser s'il se produit un débrayage.
 Le rapport du comité d'arbitrage est attendu aujourd'hui et l'Association peut légalement déclencher une grève sept jours après la présentation du rapport. L'organisme n'a pas encore effectué un vote de grève, mais ceci pourrait être fait en un ou deux jours.

Les employés du restaurant Ruby Foos de Montréal ont voté en faveur de la grève

La majorité des employés du restaurant montréalais Ruby Foos ont voté cette semaine en faveur de la grève, et c'est sous la menace d'une grève qu'aura lieu aujourd'hui une ultime séance de conciliation entre la direction de l'établissement et les représentants du syndicat affilié à l'Union internationale des Employés d'Hôtels, de Motels et de Restaurants (U.I.M.R.).
 Le représentant du syndicat, M. James Stamos, estime que le résultat du vote a déjà produit des effets sur la conciliation, puisque depuis le vote les parties ont réglé plusieurs clauses normatives. C'est la question des salaires qui constitue le point névralgique.
 Si elle a lieu, la grève commencera dimanche, 14 décembre. Le restaurant emploie deux cents personnes.

Fin de la grève des employés de dix magasins Steinberg de la région d'Ottawa

Les employés de dix magasins Steinberg de la région d'Ottawa sont retournés au travail après une grève d'une semaine. Ils ont ratifié dans une proposition de 99.7% le texte de l'entente qu'avaient faite leurs représentants et la direction de Steinberg.
 Le nouveau contrat de travail augmente les salaires de \$16 à \$25 par semaine pendant une période de dix-sept mois. L'augmentation est rétroactive au 1er juin 1969. Le syndicat avait demandé une augmentation de \$20 à \$28 pendant un an. De son côté, la compagnie avait offert d'augmenter les salaires de 14.5% pendant deux ans.
 Le contrat stipule que la compagnie paiera la plus grande partie des bénéfices sociaux des employés.
 Les négociations entre les parties ont commencé au mois de juin et ont été rompues la semaine dernière.

Subvention de \$10,000 au Conseil de la coopération du Québec

Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives vient d'accorder une subvention de \$10,000 au Conseil de la coopération du Québec. Cette subvention servira à trois fins.
 Il s'agira d'abord de faire une étude de la structure du capital social du secteur coopératif des pêcheries de la Gaspésie; ainsi on étudiera la nature, la composition, les particularités du capital social, les modalités de la souscription et les autres sources de financement.
 Ensuite, la subvention servira à établir un secrétariat pour les deux nouvelles associations coopératives régionales de pêche de la Gaspésie. Ce secrétariat veillera au financement, à l'animation et à l'administration de ces deux nouvelles associations. Il étudiera aussi les fonctions coopératives de ces associations et élaborera des projets destinés à aider le pêcheur à s'adapter à de nouvelles conditions de travail.
 La subvention servira en troisième lieu à établir un comité qui étudiera les possibilités de regroupement de diverses associations coopératives aux Îles-de-la-Madeleine.
 Mandaté par le secteur coopératif des pêches, le Conseil de la coopération sera responsable de la planification et de la réalisation du travail.

Les constructeurs de routes ont remporté un concours de sécurité

OTTAWA (PC) — L'Association québécoise des Constructeurs de routes a remporté le septième concours annuel de sécurité pour la construction routière.
 C'est le président de l'Association canadienne de la Construction, M. Mark Stein, qui a annoncé la nouvelle hier. Le nombre de personnes handicapées par des accidents de la route a été plus bas au Québec que dans les autres provinces. L'indice est de 4.5 au Québec. La Colombie-Britannique détient le second rang avec 9.6 et la Nouvelle-Ecosse le troisième avec 12.9.
 La vigilance exercée par l'Association canadienne de la Construction, a affirmé M. Stein, a contribué à maintenir le taux des handicapés routiers au même palier depuis trois ans.

Le gouvernement et l'opposition d'accord sur la nécessité d'établir les trois communautés urbaines

par André-A. BELLEMARE

Il est déjà presque assuré que l'Assemblée nationale créera avant Noël les "communautés urbaines" de Montréal, de Québec et de Hull, puisque les porte-parole du gouvernement et de l'opposition se sont dits d'accord, hier soir, sur l'urgence et la nécessité d'établir ces trois gouvernements supramunicipaux (tel que suggéré dans les projets de loi 75, 76 et 77).

Au terme des deux journées d'audience tenues par la Commission parlementaire des Affaires municipales, le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, et le chef de l'Opposition libérale, M. Jean Lesage, ont promis hier d'apporter des amendements au projet de loi 75 (prévoyant la création de la Communauté urbaine de Montréal), en tenant compte des suggestions faites par la multitude de témoins entendus au cours des 14 heures de discussions.

M. Lesage a fait savoir que les députés de son parti, en général, ne s'opposeraient pas à l'adoption de cette loi, mais chercheraient à l'améliorer dans la mesure du possible, lors de la deuxième lecture et des discussions en comité plénier de la Chambre, avant l'étape finale de l'adoption en troisième lecture.

C'est alors que le chef de l'Opposition a fait savoir qu'il en serait de même dans le cas du projet de loi no 76, sur la création de la Communauté urbaine de Québec. Il a ajouté que plusieurs députés de son parti, principalement ceux qui ont été élus dans des circonscriptions de l'Ouest du Québec, le pressaient d'agir de la même manière dans le cas de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Le chef du parti libéral a dit avoir été convaincu, par les quelque 14 heures de débats de la Commission parlementaire des Affaires municipales, de la nécessité d'une transformation profonde et rapide des structures administratives actuelles des municipalités, particulièrement dans les grands centres urbains, même s'il s'est rendu compte de la nécessité d'améliorer les projets de loi proposés par le ministre Robert Lussier.

Quant au ministre des Affaires municipales, il a affirmé qu'il ne regrettrait pas maintenant que le gouvernement se soit rendu à la demande de l'Opposition et ait amendé le règlement de l'Assemblée nationale, pour faire siéger la Commission parlementaire à propos du projet de loi 75 avant même la deuxième lecture et la discussion en comité plénier de la Chambre.

Il se souvient qu'il avait fallu deux jours de débats à l'Assemblée nationale, lundi et mardi, pour que l'Opposition fasse accepter la motion du député libéral de Chambly et ancien ministre des Affaires municipales dans le cabinet de M. Jean Lesage, Me Pierre Laporte.

Le Dr Robert Lussier dit que les audiences de la Commission parlementaire l'ont en effet con-

vaincu que la région de Montréal a absolument besoin de structures administratives nouvelles et à sa mesure. Il a été convaincu aussi de la nécessité d'améliorer le projet de loi 75 et il a rappelé à ce propos qu'il a lui-même suggéré 61 amendements aux 373 articles du projet de loi, avant même la deuxième lecture et les audiences de la Commission parlementaire; il a d'ailleurs l'intention d'en apporter d'autres encore.

Le ministre a dit savoir que la création de la Communauté urbaine de Montréal ne ferait pas que des heureux, sachant bien qu'on ne peut pas "faire une omelette sans casser des oeufs". Mais il a répété que l'adoption de cette loi serait une justice pour tous les citoyens de la région de Montréal, particulièrement ceux de la Métropole.

La Communauté urbaine, en vertu du projet de loi 75, aura juridiction sur divers services publics essentiels et d'ordre régional dans la ville de Montréal et 28 villes de banlieue, soit sur un peu plus de 2,000,000 de Québécois.

Les principales provisions du projet de loi, qui constituent d'ailleurs le principal point de discordance entre les autorités municipales des 29 villes impliquées, ont rapport avec le partage du coût total des services de police des 29 villes, dès l'entrée en vigueur de la loi, ainsi que l'intégration partielle ou totale des corps policiers à brève échéance.

Le gouvernement et l'Opposition ont été impressionnés par les arguments du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et du président du comité exécutif de la Métropole, M. Lucien Saulnier, qui ont fait valoir cette nécessité et cette urgence de modifier profondément les structures administratives actuelles dans les villes de leur région, par mesure d'équité pour tous les citoyens, même si la solution proposée (projet de loi 75) n'est pas parfaite.

MM. Drapeau et Saulnier ont pressé les membres de l'Assemblée nationale et leurs collègues des villes de la région de Montréal de mettre fin aux palabres inutiles et de passer enfin à l'action, pour prendre le retard de 15 ans sur le Toronto métropolitain.

Ils ont affirmé qu'il valait mieux faire un pas de l'avant, c'est-à-dire créer immédiatement la Communauté urbaine et l'améliorer ensuite progressivement après en avoir fait l'expérience, plutôt que de ne rien faire et continuer d'étudier éternellement dans le but de trouver la solution miracle aux problèmes de l'île de Montréal.

Me Jacques Viau, conseiller juridique de plusieurs des 28 villes de la banlieue de Montréal qui seront sous la juridiction de la future Communauté urbaine, a résumé la pensée de la plupart des édiles du Grand Montréal en disant que le "gouvernement québécois ne doit pas chercher à assainir les finances de la ville de Montréal aux dépens de celles de 28 autres villes".

Le ministère des Communications servira à consolider le pouvoir du Québec en matière de communications

par Yves BERNIER

La création du nouveau ministère québécois des Communications est avant tout une question de prestige, une question d'efficacité et servira à faire reconnaître la compétence constitutionnelle du Québec en matière de Communications, en vue de l'installation de satellites.

C'est en substance ce qu'a admis en Chambre, hier, le premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand, pendant l'étude du projet de loi no 87 créant ce nouveau ministère et qui a été adopté en troisième et dernière lecture.

Au cours du débat, M. Bertrand a rappelé que les ententes du Québec avec la France et portant sur le satellite de communications "Mémini", n'étaient qu'un projet d'études conjointes.

"En toute circonstance, dit-il, j'ai bien affirmé que le Québec entendait coopérer, d'abord et avant tout, avec le gouvernement canadien dans ce domaine."

De plus, il a précisé qu'aucune décision n'avait été prise à la suite des nombreuses rencontres fédérales-provinciales à ce sujet.

M. Bertrand a expliqué que la décision de créer ce ministère avait été prise pour différentes raisons qu'il a énumérées, dont la création d'un ministère identique au niveau fédéral, récemment.

C'EST INUTILE

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, estime de son côté que la création de ce nouveau ministère est inutile, alors que c'est si facile d'avoir deux divisions du même ministère, surtout à la lumière des raisons invoquées par le premier ministre.

Ce dernier soulignait d'ailleurs que ce nouveau ministère aura tout d'abord un personnel très restreint, les fonctionnaires du ministère actuel des Transports et Communications, division communications, n'étant pas plus nombreux que cinq.

Il s'agira pour le moment de muter ces fonctionnaires ainsi qu'une dizaine d'autres aux Travaux publics, dans le nouveau ministère.

Ce projet a fait dire au député libéral d'Abitibi-Est, Me Lucien Cliche, que le gouvernement créait ce ministère simplement pour avoir un nombre suffisant de fonctionnaires pour que le prestige du ministre soit rehaussé auprès de ses confrères, et des électeurs de son comité "et pour qu'il puisse

aller dialoguer à l'étranger avec le titre ronflant de ministre des Communications".

BUTS DU MINISTÈRE

Au cours de son exposé en comité plénier, le premier ministre a donné des détails additionnels sur les raisons fondamentales de la création du ministère en question.

Le projet de loi, selon lui, a deux fins: tout d'abord, l'aspect constitutionnel, enfin, une meilleure coordination de tous les moyens qui existent à l'heure actuelle dans le domaine de l'inventaire des différents ministères.

ASPECT CONSTITUTIONNEL

M. Bertrand a précisé que sur le plan constitutionnel, la création du ministère lui avait été recommandée par les conseillers juridiques du ministère des Affaires intergouvernementales.

Soulignant la création toute récente du ministère fédéral de même compétence, le premier ministre, qui dit ne pas en vouloir du tout à Ottawa d'avoir agi ainsi, a donné l'exemple de la télédiffusion par câble.

Selon le gouvernement, le Québec a pleine juridiction en matière de communications par câbles, télégraphes et téléphones.

Or, récemment, le Conseil de la radio-télévision canadienne a annoncé son intention de réglementer tous les aspects de la télédiffusion par câble, y compris des programmes d'origine locale.

M. Bertrand estime, avec les conseillers juridiques du Québec, que seul le Québec a juridiction dans ce cas-ci, puisqu'il s'agit non pas d'ondes hertziennes, mais uniquement de communications par câble.

COORDINATION

Pour ce qui est du regroupement de tous les services, le premier ministre a mentionné que cinq ou six ministères avaient différents systèmes de communications, en plus de celui de la protection civile et divers autres organismes publics.

Il est donc nécessaire qu'une certaine coordination des efforts se fasse au moyen d'un ministère qui aura justement juridiction dans ce domaine, surtout sur les contenants qui font la transmission. Le contenu n'est naturellement pas sous la compétence de ce nouveau ministère.

"Nous sommes, dit-il, dans un champ d'activité qui est appelé à se développer énormément dans les années qui viennent (Télex, Centrex, Intercom, téléphones, télétransmission des données, déjà utilisées par les ministères).

Investissements per capita

Le Québec est avant-dernier des provinces canadiennes

MONTREAL (PC)—M. Louis Hébert, président du Conseil d'administration et président de la Banque Canadienne Nationale, a déclaré hier qu'"en investissements par tête d'habitant, le Québec est, cette année, avant-dernier des provinces canadiennes. Il n'est suivi que par l'île du Prince-Édouard".

M. Hébert a déclaré lors de l'assemblée annuelle des actionnaires que les investissements "à Montréal accusent une baisse de 15 pour cent pour un accroissement de 23 pour cent à Toronto et de 40 pour cent à Vancouver durant la même période".

Le président de la Banque Canadienne Nationale a poursuivi en disant que "presque la moitié des chômeurs du Canada est au Québec", alors que "l'accroissement du niveau de l'emploi n'est ici que de un pour cent par rapport à l'an dernier, alors qu'il est de 3,4 pour cent pour l'ensemble du Canada. En

Ontario, il atteindra 15,5 pour cent".

M. Hébert a déclaré que "c'est au problème des hommes qu'il faut s'attaquer, plus que de chercher à savoir si l'agitation des derniers temps est responsable de notre recul ou si notre recul est responsable de l'agitation".

"L'attitude si souvent critiquée des jeunes concrétise leur désarroi devant l'absence d'un leadership qu'ils souhaitent".

"Il est urgent de rendre à la jeunesse le goût de l'effort et la satisfaction du devoir accompli. Un mouvement destiné à développer le sens civique tout en permettant aux jeunes d'être utiles à leur prochain rendrait de grands services à la communauté", a-t-il dit.

M. Hébert a assuré les actionnaires que le ralentissement qui commence à être ressenti dans l'économie du Canada était "saine et délibérément conçue".

"Certaines personnes semblent penser que les banques à charte canadiennes exigent un taux d'intérêt excessivement élevé... mais c'est une erreur de penser que l'accroissement des bénéfices des banques est dû uniquement aux taux présentement en vigueur".

La Banque Canadienne Nationale rapporte des bénéfices nets de \$5,732,235 pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 octobre dernier, alors qu'ils avaient été de \$5,019,489 en 1968.

M. Hébert a annoncé au cours de cette réunion le départ de quatre administrateurs de la BCN, soit celle de MM. Philippe Brals et Joseph Blain, qui ont pris leur retraite, et de MM. Henri Ouimet, vice-président, et Maurice Chartré, leurs fonctions d'administrateurs de sociétés de fiducie ne leur permettant plus de siéger au Conseil de la Banque.

MM. Laurent Beaudoin, Jean-Claude Hébert, Roger Larose et André Latreille leur succèdent.

Il n'est pas question de faire un référendum avant les élections

— J.-J. Bertrand

(par Y.B.) — Les prochaines élections générales nous permettront de constater quel est le poids de la population québécoise à l'endroit des options politiques et il n'est pas question d'utiliser la loi des référendums avant ce scrutin général.

Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, a fait cette mise au point en Chambre, hier, en réponse à une question du député libéral d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, qui lui demandait de commenter les déclarations de M. Marcel Masse, ministre des Affaires intergouvernementales.

M. Bertrand a de plus précisé que M. Masse lui avait mentionné que les journaux l'avaient mal cité puisqu'il avait tout

simplement déclaré que si la population le veut, elle pourra opter pour un référendum sur la question de l'indépendance.

ANNONCE

Remédiez aux 3 principaux inconvénients et problèmes D'UN DENTIER

Un peu de FASTEETH, saupoudré sur votre dentier, vous permettra de le faire: (1) de maintenir les prothèses supérieure et inférieure, mieux et plus longtemps (2) de les maintenir plus confortablement (3) de mordre plus fermement, et de manger plus vite. Alcalin—et donc non acide—la fameuse poudre FASTEETH ne rancit pas. Nul effet gonfleur, poisseux ou pâteux. La santé est un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre FASTEETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal!



Rosé pétillant

FAISCA

R.A.O. No 538-G 26 oz \$1.95

Canairielief devra attendre durant 3 semaines la réponse du Canada

OTTAWA (d'après UPI) — Le premier ministre du Canada a déclaré hier que le Canada attendrait trois semaines avant de répondre à Canairielief qui a demandé l'aide du gouvernement fédéral pour transporter des médicaments et des aliments au Biafra.

Répondant à une question du chef de l'opposition, M. Trudeau a dit que la demande de Canairielief avait été mise de côté pendant que le gouvernement étudiait les moyens d'apporter des médicaments et des aliments au Biafra.

La semaine dernière, Canairielief avait révélé que le gouvernement étudiait la possibilité de jeter des aires les caisses de mé-

dicaments et d'aliments pour remplacer la méthode actuelle, qui consiste à transporter ces caisses à l'aéroport d'Ull au Biafra.

Si la nouvelle méthode est impossible, a dit le premier ministre, le gouvernement étudiera les moyens d'aider Canairielief.

Canairielief a demandé au gouvernement de lui verser une somme de \$1,800,000 pour continuer à effectuer ces vols pendant les quatre prochains mois.

Le Canada a refusé jusqu'à maintenant la conception de Canairielief, qui croit que les vols doivent se faire la nuit. Le gouvernement croit que les vols doivent s'effectuer le jour et que c'est là la seule façon d'aider les affamés du Biafra.

Votre affaire est dans le sac

si vous postez tôt.

Donnez à votre facteur la chance de livrer le courrier de Noël... avant Noël. Postez tôt. Hâtez la livraison du courrier: adressez toujours correctement. Attachez aussi de l'importance à vos cartes de Noël: utilisez les étiquettes vertes et oranges qui identifient la catégorie de votre courrier.



Pour destinations au Canada, postez avant le

13

décembre.

Pour destinations locales, postez avant le

17

décembre.

OFFREZ UN VIEIL AMI À UN VIEIL AMI!

HAIG! LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH.



Haig

Distillé, mélangé et embouteillé en Écosse.

Il faudrait ne plus pouvoir dire: francophonie, mon oeil

— André Boudreau

"Il faudrait ne plus pouvoir dire: francophonie, mon oeil, expression que j'utilise ici et maintenant, qui me fait peur même, puisqu'elle fait le bilan d'une réalité où se perdent trop d'énergies."

C'est en ces termes globaux que M. André Boudreau, professeur de langues à l'université Laval, a traité hier midi devant les membres du Club Kiwanis de Québec le problème de la francophonie et du Québec, estimant qu'elle n'est conçue actuellement que de façon sentimentale et opportuniste.

Parlant de la déformation contagieuse qui risque de compromettre l'idée de départ de la communauté francophone, "qui était de recréer une communauté culturelle à pleine participation", M. Boudreau a déclaré:

"En fait, les manifestations dépassent le principe quand on refuse d'accepter les limites de chacun des aspects inhérents à la francophonie, quand on refuse aussi d'y participer sans susciter de controverses dans son propre pays. Là, ne servant plus la francophonie, l'on se sert d'elle comme paravent ou menace, suivant que l'on s'adresse à l'un ou l'autre gouvernement."

Pour le conférencier, la communauté culturelle est un aspect pratiquement sans limites pour nous, à condition cepen-

dant que l'on réalise la condition d'un aller-retour entre tous les pays francophones, d'une égalité absolue. Sans quoi, estime-t-il, on risque de tomber avec une soumission puérile dans un impérialisme intellectuel, "le pire de tous".

CONSULTATIONS MONDAINES

Selon M. Boudreau, il n'y a rien, sur le plan économique, ni politique, qui justifie notre participation particulière à la francophonie.

"Sans nier que des échanges culturels entraînent des conséquences d'ordre économique, il est tout de même souhaitable que les parts soient égales, et que l'on ne justifie pas, par la francophonie, des consultations plus souvent mondaines que scientifiques."

Le professeur de l'université Laval croit qu'il serait plus urgent et plus réaliste d'œuvrer dans le domaine de l'enseignement de la langue, ici, avant d'aller à l'étranger faire part de magnifiques théories dont les résultats restent à prouver.

"Je ne saurais toutefois nier l'urgence et l'absolue nécessité de réunir les francophones, mais je prétends que l'on sera toujours malhonnêtes si l'on n'a souci de préparer ses compatriotes à évoluer librement, c'est-à-dire avec une aisance

naturelle, dans cette communauté d'ordre linguistique..."

"Cet aspect linguistique prend pour nous au sein de la francophonie, une acuité tout à fait extraordinaire en raison de notre langue, qui, pour être moins entendue chez nos voisins, et la plupart du temps par des dirigeants, ne permet tout de même pas toujours de nous élever au-dessus des réalités quotidiennes et matérielles."

C'est ainsi qu'on est justifié de penser, selon lui, que toute institution gouvernementale ou paragouvernementale, et qui a pour but de défendre et d'illustrer le français au Québec, n'est qu'un leurre, affaire de prestige ou assurance nécessaire pour que l'on puisse être, sinon assimilé, du moins envahi.

Et se référant, sans le mentionner spécifiquement, à la loi 63 votée dernièrement, M. Boudreau de commenter:

"Il me semble qu'il serait aussi justifiable qu'une politique linguistique d'ensemble soit clairement définie, avant que l'on prenne quelque mesure au niveau de la réalisation, qu'il est logique pour tout autre domaine du gouvernement d'entreprendre des politiques à longue échéance et extensives, afin d'admettre toute nouvelle attribution en fonction d'une évolution souvent imprévisible."

Vitesse de croisière pour l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

par Michel CHAUVÉAU
"Nous atteignons notre vitesse de croisière avec la plénitude de nos moyens..." Voilà une affirmation dont le moins qu'on puisse en dire est qu'elle est

des candidats, le processus pré-stage, et puis, la liste des stages en France.

120 stages sont prévus, pour l'été prochain (juin, juillet, août, septembre, octobre) group-

me temps que la zone géographique dont doivent provenir, dans chaque cas les futurs stagiaires.

Car l'une des caractéristiques principales de ces stages, c'est

qu'en plus de s'adresser au plus large éventail possible de candidats sur le plan de la profession ou de l'activité sociale, ils doivent être accessibles également aux jeunes de l'ensemble du territoire québécois.

On a donc décidé, plutôt que de se fier "à un certain hasard ou à certaines influences... occultes ou non" de réserver ces stages, suivant leur nature, aux jeunes de telle ou telle région, en priorité.

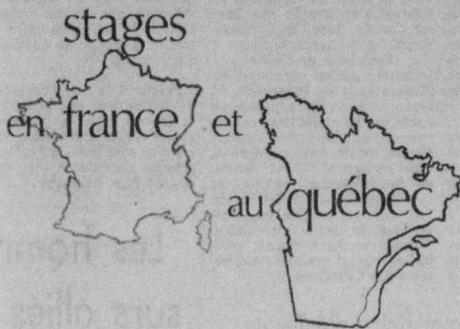
Ainsi, tel stage de commercialisation des produits de la mer, qui se déroulera du 8 au 30 septembre prochain s'adressera-t-il à des résidents de la côte nord, de la Gaspésie et des îles de la Madeleine, tandis que tels autres, ceux intitulés "Connaissance de la France" par exemple, grouperont, alternativement, des représentants de chacune des régions économiques du Québec.

A la dimension "sensibilisation, compétence et intérêt", on a ajouté celle de la répartition géographique afin de tendre à

la justice" la plus juste possible".

Car en fin de compte, les responsables de l'Office veulent que, si un nombre relativement restreint de jeunes Québécois (2,200 en tout) pourront effectuer ces stages en France, l'enrichissement qu'ils en retireront ne demeure pas qu'un enrichissement personnel (ce qui n'est déjà pas si mal), mais déborde largement le cadre de l'individu pour rayonner sur la collectivité, le milieu social et professionnel, donc la région dans laquelle il vit.

Mais pour que toute cette organisation fonctionne avec le plus d'efficacité possible, pour que les participants actifs à ces échanges atteignent un degré de représentativité et de compétence élevé, encore convient-il qu'ils commencent par bien connaître leur propre région, ses problèmes et ses préoccupations propres et particulières, puis, qu'ils connaissent également les problèmes et préoccupations du Québec, en général.



SECTION DE QUÉBEC
PROGRAMMATION '70

reflet d'un optimisme certain, et qui est celle de M. Jean-Paul L'Allier, secrétaire général, pour le Québec, de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse.

L'Office vient de publier une brochure extrêmement bien faite et présentée, brochure contenant "tout ce que l'on doit savoir" sur cet organisme... le petit précis du futur candidat, en quelque sorte.

"Gros plan sur l'Office", "Principes et méthodes d'action", "Stages en France", "Stages au Québec et "Procédures d'admission", telles sont les fêtes de chapitre de ce document.

Quelques notes historiques (courtes car cette Histoire en est une toute récente), quelques considérations sur les objectifs de l'Office (raffermir les liens entre les jeunes du Québec et de la France, instrument de formation, faire connaître le Québec aux Français et aux Québécois, etc.), les structures et les statuts de cet organisme... puis, les méthodes de sélection

chacun entre 5 et 35 participants et touchant de multiples centres d'intérêt, allant de la médecine sportive à la connaissance régionale de la France, en passant par le syndicalisme, les animateurs de ciné-clubs, l'animation sociale ou les jeunes ruraux.

Cinq grandes catégories: 1) - Voyages d'étude et d'information, groupant les activités professionnelles, le syndicalisme, la coopération et la vie économique, les activités artistiques, les activités sociales et intellectuelles, l'organisation des loisirs, les activités scientifiques, l'information, l'aménagement urbain et régional; 2) - Les travaux saisonniers dans le domaine agricole; 3) - Stages d'activités de loisirs, comprenant les activités sportives, les activités de plein air, les activités touristiques; 4) - Les tournées à caractère sportif et culturel; 5) - La connaissance de la France.

Chacun de ces stages est brièvement décrit et l'on indique les normes de candidature en mé-

de la province, la situation varie suivant les régions. Ainsi, partout en Gaspésie, les contrats ont été signés, nous a dit M. Marcel Trudel, du Service technique de la CEQ.

Dans les autres régions, il n'y a pas eu de mouvement d'ensemble comme à Québec ou en Gaspésie. La situation présente donc des inégalités à l'intérieur d'une même fédération d'enseignants ou d'une association diocésaine de commissions scolaires.

On le constate d'ailleurs dans le cas des commissions scolaires qui ont refusé jusqu'à maintenant de payer la rétroactivité

sur les salaires de leurs enseignants. Le cas se présente habituellement dans les petites commissions scolaires, a précisé M. Therrien.

En ce qui concerne les ententes signées ces jours-ci dans la région de Québec, signalons qu'elles sont la reproduction fidèle de l'entente conclue au niveau provincial entre la CEQ, le gouvernement et la Fédération des commissions scolaires.

Les modalités particulières que l'on voudra ajouter au texte provincial seront négociées après la signature du contrat et feront l'objet d'ententes subséquentes.

Construction de 5 polyvalentes au coût total de \$18 millions

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a annoncé hier, la construction de cinq autres polyvalentes au coût total de \$18 millions. Ces écoles dispenseront l'enseignement secondaire à une clientèle de près de 9,000 élèves.

Elles seront situées à Saint-Prospère - de - Dorchester, à East-Angus, à Sainte-Rose - d'Auteuil, à Hull et à Mont-Laurier.

Ces écoles dispenseront un enseignement secondaire préparatoire à l'enseignement collégial, de même qu'un enseignement préparatoire à l'exercice de divers métiers ou occupations exigeant des connaissances de base, la technique du maniement des outils et l'utilisation des autres techniques modernes.

La clientèle des nouvelles écoles aura donc à sa disposition un grand nombre de laboratoires et d'ateliers de toutes sortes. Dans chaque cas, il y aura une bibliothèque assez vaste pour permettre à un grand nombre d'élèves de lire ou d'étudier en même temps, ainsi qu'une cafétéria de capacité proportionnée à l'école.

L'éducation physique y sera également enseignée.

SAINT-PROSPER-DE-DORCHESTER

La polyvalente de Saint-Pro-

per fera partie de la régionale La Chaudière. Elle desservira les paroisses de Saint-Prospère, Sainte-Aurèle, Saint-Zacharie, Sainte-Rose, Saint-Benoît et Saint-Louis.

EAST-ANGUS

L'école polyvalente qui sera construite à East-Angus fera partie de la régionale de l'Estrie. Elle comptera 1,500 élèves et coûtera, comme celle de Saint-Prospère, environ \$4 millions.

SAINT-ROSE-D'AUTEUIL

La régionale des Mille-Îles comptera une polyvalente à Sainte-Rose - d'Auteuil qui s'appellera l'école Auteuil - Vi-mont. Elle desservira toute une section de Ville de Laval et coûtera près de \$4 millions.

HULL

Pour la régionale de l'Outaouais, on construira une polyvalente à Hull qui portera nom: Saint-Jean - Baptiste - Saint-Jean - Bosco. Elle coûtera environ \$2,200,000 et aura une clientèle de 1,600 élèves.

MONT-LAURIER

La régionale Henri - Bourassa aura une polyvalente à Mont-Laurier, laquelle desservira aussi les régions du Lac - des - Îles, Lac - des - Écorces, Val-Barette et de Saint-Jean - sur

le - Lac. Son coût dépassera quelque peu les \$4 millions et sa clientèle se chiffrera à 2,200 élèves.

Associations d'enseignants de la région de Québec

D'ici quelques jours, la plupart des conventions auront été signées

par Anne-Marie VOISARD

La plupart des associations d'enseignants de la région de Québec auront signé leur convention collective d'ici quelques jours.

Les représentants de l'Association de Québec et de la Commission des écoles catholiques de Québec, signent aujourd'hui le contrat.

D'autres groupes d'enseignants ont signé hier. Il s'agit des enseignants de Sillery et des associations de la Côte-de-Beaupré, de Tardivel, de l'Amiante, de la Chaudière et de Louis - Fréchette.

Deux autres associations, Pascal - Taché, à Montmagny, et Grand - Portage, à Rivière-du-Loup, signeront aussi cette semaine.

De même, l'Association des enseignants de Québec-comté doit signer le contrat d'ici une semaine avec les régionales Chauveau et Jean-Talon et une dizaine de commissions scolaires locales. Les deux parties s'accordent en principe sur l'application du contrat provincial; mais certaines modalités restent à déterminer.

La signature du contrat à quelques jours d'intervalle dans toutes ces commissions scolaires et associations d'enseignants, fait suite à un pacte conclu entre la Fédération des enseignants de Québec et l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec.

Une seule association échappe à cette entente. Il s'agit de l'Association des enseignants de la banlieue de Québec qui s'est dissociée il y a peu de temps de la Fédération des enseignants de Québec.

Pour ce qui est de l'ensemble

Masse ira représenter le Québec en Louisiane

M. Marcel Masse, ministre de la Fonction publique du Québec, participera aux assises du Conseil pour le développement du français en Louisiane. Il prononcera un discours à l'occasion d'un dîner officiel qui aura lieu à l'édifice des Arts et des Sciences, à Natchitoches.

Au cours de ces assises, il sera question d'échanges de jeunes Québécois et de jeunes Louisianais, de l'utilisation du matériel pédagogique québécois pour l'enseignement en Louisiane et de coopération éventuelle

dans les domaines de l'hydrologie et de la pétrochimie.

Des fonctionnaires de divers ministères accompagneront M. Masse et participeront aux travaux des ateliers.

On se souvient qu'en septembre dernier, M. McKeithen, gouverneur de la Louisiane, convenait, à l'occasion d'une visite au premier ministre du Québec, d'accroître les échanges entre les deux États, particulièrement en vue de l'amélioration de l'enseignement du français en Louisiane.

LEROUX

Première gamme de fines liqueurs canadiennes

Crème de Menthe verte Crème de Menthe blanche, Cherry Brandy. Voilà les trois membres de la première gamme de fines liqueurs canadiennes... préparées à la perfection par Leroux. Pourquoi ne pas inviter les amis ce soir? Ce sera plaisant.

LEROUX DISTILLERS LIMITED, WATERLOO, ONTARIO, CANADA



Joyeuses fêtes!

Pendant la saison des fêtes, une bonne 50... c'est tout un joyeux numéro!

Partout au Canada

y.a rien qui la batte!

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Une aide constante devrait être accordée aux média d'information afin d'assurer la survie du Canada

Tom Sloan

OTTAWA (PC)—La survivance du Canada dépend de la volonté du public, qui devrait être prêt à subventionner les communications à travers le pays sous toutes les formes d'information, y compris la distribution de journaux et peut-être aussi l'établissement d'un véritable service international au sein d'une agence canadienne de nouvelles.

C'est ce qu'a déclaré devant la commission sénatoriale sur l'information le sénateur Tom Sloan, ancien journaliste qui dirige maintenant les services de journalisme et d'information à l'Université Laval de Québec. M. Sloan a aussi soutenu que les mesures réduisant certains services postaux et augmentant les tarifs pour les journaux "ne pouvaient avoir qu'un effet déplorable".

Le témoin a recommandé à la Commission d'étudier la possibilité de faire accorder par le gouvernement, des subsides à la distribution de journaux et pour les services de correspondants étrangers de la Presse Canadienne, l'agence de nouvelles nationale.

M. Sloan a souligné que, de nos jours, l'industrie de l'information joue le rôle unificateur qu'assuraient autrefois les chemins de fer.

Aide constante

Dans un pays comme le Canada où la juxtaposition de vastes étendues peu peuplées rendent les échanges d'autant plus difficiles et d'autant plus nécessaires, le gouvernement doit faire tout en son pouvoir pour faciliter le processus d'échange.

Après avoir admis qu'au Canada les communications s'avèrent coûteuses, le témoin a affirmé que, si l'on souhaite la survivance de la nation canadienne, il fallait accorder une

aide constante aux communications.

"Tout gouvernement qui, pour des raisons d'ordre financier, compromet la communication entre Canadiens, par l'imprimé ou par d'autres moyens, fait preuve, pour le moins, d'un manque de vision."

Par ailleurs, M. Sloan ne favorise pas la suggestion du ministre des Postes, M. Eric Kierans, qui voudrait que les journaux qui en ressentent le besoin soient subventionnés directement pour amortir le coût de leur distribution par la poste; il préférerait que ce soit le ministre qui reçoive des crédits destinés à amortir le coût de livraison des périodiques.

Parlant ensuite du problème de l'information sur le plan international, M. Sloan, après avoir souligné le rôle prépondérant joué par la Presse Canadienne dans la transmission de nouvelles d'origine canadienne, a affirmé que, pour l'étranger, l'agence se fie presque totalement à la Presse Associée.

Bureaux subventionnés

Après avoir rappelé que, pour la nouvelle internationale, la Presse Canadienne se fie presque entièrement aux agences Associated Press, Reuters et dans le cas du service français, à l'Agence France - Presse, le professeur s'est interrogé sur la possibilité de voir une société indépendante, à subventionnée mais non contrôlée par l'Etat, financer un réseau de correspondants étrangers de la Presse Canadienne, qui possède déjà des bureaux à New York, Washington, Londres et Paris.

M. Sloan a d'ailleurs souligné le fait qu'en limitant l'utilisation des nouvelles de l'AFP au service français, on consolidait en quelque sorte les divisions existantes.

C'est alors que le sénateur Davey a rappelé que la Presse Canadienne, dans son témoignage de mercredi avait affirmé que le fait que les nouvelles étrangères étaient rapportées par des correspondants qui ne voyaient pas les choses du point de vue canadien était sans grande importance.

M. Sloan s'est inscrit en faux contre cette position, affirmant que les antécédents culturels d'un journaliste se manifestent nécessairement dans les reportages de celui-ci. Précisant qu'il ne fallait pas voir là une volonté consciente de donner une interprétation tendancieuse à la nouvelle, M. Sloan a mentionné, à

titre d'exemple, que les agences étrangères qui assurent les services de nouvelles en Afrique ne tiennent pas compte des liens du Canada avec le Commonwealth ou la francophonie.

Deux sons de cloche Comme autres exemples, M. Sloan a parlé de l'interprétation américaine de la situation en Amérique latine ou des comptes-rendus de l'Agence France-Presse sur le conflit d'Algérie, dans les années '50 ou, encore, de la différence entre les comptes-rendus de l'AFP et de l'AP ces temps-ci, là où il est question du conflit vietnamien.

Aucune de ces formules, selon lui, ne répond vraiment aux besoins des Canadiens.

L'Association des propriétaires d'antennes communautaires critique fortement le CCRT

Par KEVIN DOYLE

OTTAWA (PC) — Les propriétaires canadiens d'antennes communautaires ont fortement critiqué, jeudi, la récente décision du Conseil canadien de la radio-télévision interdisant l'usage des micro-ondes pour l'impression en masse des émissions de télévision américaines.

M. Claude R. Boucher, président de l'Association canadienne des propriétaires d'antennes communautaires, a déclaré, dans un communiqué émis à Toronto, que la décision du CCRT est une atteinte aux "droits fondamentaux des Canadiens".

"Les Canadiens n'admettront jamais le genre de censure proposée par le CCRT", a déclaré M. Boucher, propriétaire d'une

antenne communautaire à Port Arthur, Ont.

L'Association représente environ 300 des 315 antennes communautaires en service au Canada.

La décision du CCRT, qui a été annoncée le 3 décembre, interdit l'usage des micro-ondes, lesquelles permettraient aux propriétaires d'antennes communautaires d'importer des programmes américains et de les distribuer dans la plupart des régions canadiennes.

Un porte-parole de l'Association des propriétaires d'antennes communautaires a déclaré, jeudi soir, que des représentants de l'Association ont tenu plusieurs réunions depuis que la décision a été annoncée.

Dans un autre ordre d'idée, M. Sloan s'est élevé contre le fait que, dans le domaine du spectacle surtout, la programmation de télévision offre une très forte proportion d'émissions américaines.

Précisant qu'il ne s'oppose pas à l'utilisation de productions étrangères, il a cependant ajouté "toute dépendance vis-à-vis d'un seul pays, à l'exclusion presque radicale de tout autre, devrait être contestée".

Regarder les Etats-Unis avec un esprit plus critique (Ryan)

OTTAWA (PC) — Les Canadiens devraient regarder les Etats-Unis avec un état d'esprit plus critique, a déclaré, hier M. Claude Ryan, rédacteur du journal Le Devoir, de Montréal.

M. Ryan a déclaré devant le comité des Communes sur les affaires extérieures qu'il est dangereux d'imposer des concepts américains au Canada.

"Nous devrions prendre des mesures spéciales pour développer nos propres personnalités et nos propres institutions."

Il a suggéré l'établissement d'une politique nationale afin de protéger les agences culturelles

comme Radio - Canada, et a ajouté qu'il était important d'affirmer la responsabilité canadienne en matière d'économie.

"Nous avons été trop généreux à l'endroit des intérêts étrangers dans ce pays", a-t-il déclaré devant le comité chargé de faire une étude détaillée des relations canado-américaines.

M. Ryan a poursuivi en disant que les moyens d'information canadiens présentent l'administration américaine en termes trop simples et trop élémentaires. Il a ajouté que les journaux canadiens en avaient assez d'une transmission littérale" des dépêches étrangères des agences United Press International et Associated Press.

Les textes étaient préparés par les correspondants américains, dans l'optique du peuple américain, "et c'est cela que nous lisons au Canada".

AFP

Il a rappelé les démarches qu'il a faites il y a quelques années pour amener la Presse Canadienne à s'abonner à l'Agence France-Presse. La chose fut finalement faite, mais l'attitude des sociétaires anglophones de la coopérative de nouvelles fut très décevante.

Les hommes d'affaires torontois seraient les plus sûrs alliés du Québec advenant son indépendance

— Jacques Parizeau

Par Michel CHAUVEAU

L'Ontario (aussi bien le gouvernement que le monde industriel, commercial et financier) serait le plus sûr allié du Québec, quant à la constitution d'un marché commun économique pan-canadien, advenant l'éventualité de l'indépendance du Québec... voilà, au raccourci, l'affirmation qu'a faite l'économiste Jacques Parizeau, hier soir, à l'Institut Canadien de Québec.

M. Parizeau, dont on sait qu'il s'est publiquement rallié au parti Québécois, il y a quelques semaines, parlait, à l'invitation du club Fleur de Lys de Québec, de la souveraineté du Québec et des problèmes économiques.

Puisque le deuxième volet du but ultime du parti Québécois, "l'association" apparaît comme la condition sine qua non de la "souveraineté", M. Parizeau, après qu'il eût démontré, avec des exemples à l'appui, le bien fondé de cette option ("le repliement sur soi-même serait aller à rebrousse poil de l'évolution du monde") a déclaré que les contacts actuels sur le plan économique entre le Québec et l'Ontario, sont tels que cette dernière province ne pourrait sous peine de très graves répercussions dans sa propre économie, se payer le luxe de perdre un allié et client aussi important que sa voisine de l'est et de ne pas entretenir avec elle des relations privilégiées.

Dans cette optique et à priori, assez paradoxalement, une telle indépendance du Québec loin d'ériger autour de sa frontière géographique une autre muraille de Chine, ouvrirait, au contraire, au Québec économique les portes du monde entier.

Mais seulement si... Seulement si, aux dires de M. Parizeau, la priorité que l'on doit accorder à l'économie dans l'importe quel pays qui se dit

nomie qui se manifestera par le canal de l'Etat.

"Tous les Etats du monde, a dit M. Parizeau, sont les premiers producteurs et les premiers consommateurs de leur pays, et quel que soit le régime politique des gouvernements..."

Quel serait donc, alors, le rôle d'un tel Etat, dans un Québec souverain?

Puisque pour M. Parizeau, le Québec d'aujourd'hui n'est pas un nouveau pays, mais bien plutôt un pays au prise avec des problèmes de vieillissement

c'est à cet aspect qu'il faudrait s'attaquer, véritable racine du mal.

Trop de petites entreprises qui ne sont pas concurrentielles, trop de modes d'administration qui sont dépassés, trop de "petites mesures provisoires qui n'arrangent rien".

Ce qu'il convient de faire, c'est regrouper les industries, les concentrer, les rendre efficaces et compétitives et là, il faut que le gouvernement s'en mêle par l'intermédiaire, par exemple, de "Sociétés générales de financements, plus grandes et plus importantes...". en participant temporairement ou non, ou même en prenant le contrôle de telle ou telle entreprise.

Certains anglophones ne veulent pas du tout d'un Canada (P. Des Marais)

MONTREAL (PC) — Si un véritable "patriotisme canadien" n'a pas été créé, il faut en attribuer la responsabilité à quelques Canadiens de langue anglaise, a affirmé hier M. Pierre Des Marais, maire d'Outremont en banlieue de Montréal.

"Certains anglophones ne veulent réellement pas d'un Canada", a-t-il déclaré devant les membres d'un cercle social.

"On dirait presque qu'ils voudraient retourner à l'époque de la reine Victoria et de l'armée impériale des Indes.

"D'autres aimeraient peut-être mieux faire partie des Etats-Unis, et de l'American way of life, qui comprend la conscription militaire, les voyages à la lune, le Vietnam, des richesses abondantes et des conflits raciaux."

M. Des Marais, qui est également président d'une imprimerie, a affirmé que les Canadiens de langue française ont tenté durant des années de convaincre le Canada anglais de l'im-

portance d'une identité canadienne.

En ne le faisant pas, les anglophones ont perpétué au pays le "traumatisme des plaines d'Abraham" qui effrayait à la fois les Canadiens anglais et français.

"Mais la jeunesse de langue anglaise semble être beaucoup plus près de la jeunesse de langue française que toutes les autres générations," a ajouté le conférencier.

Le CCRT rend deux décisions démontrant sa volonté de bloquer la concentration des entreprises de radiodiffusion au Canada

OTTAWA (d'après PC) — Le Conseil de la radio-télévision canadienne a clairement indiqué son intention d'empêcher tout mouvement de concentration des entreprises de radiodiffusion, en rendant deux décisions importantes, hier.

Le Conseil a d'abord approuvé la vente de la station de radio CJCH 920 Ltd. de Halifax, à la compagnie CHUM, de Toronto. Il a cependant refusé, pour des raisons d'intérêt public, le transfert des actions de la société exploitant les stations CKGM et CKGM-FM à CHUM, station torontoise.

"Le Conseil est d'avis, mentionne la décision, que l'intérêt public serait mieux servi si le détenteur de la licence de cette station était davantage engagé dans la vie sociale, économique et culturelle de Montréal."

Plustôt, le Conseil avait approuvé le transfert des actions entre les mains des exécuteurs testamentaires, désignés par le défunt actionnaire de Télé-Métropole, société exploitant le "Canal 10" de Montréal, MM. Marcel Faribault, Roland Guère, Léo Lavioie, Lionel Le-roux et J. Emile Maheu.

Les dépenses des ménages québécois en biens et en services seront colligées

Par Jean-Paul GAGNE

Les dépenses des ménages québécois en biens et services n'avaient jamais été colligées d'une manière exhaustive jusqu'à récemment. La division de la recherche du Bureau de la statistique du Québec a entrepris d'évaluer ces dépenses afin de les intégrer dans le nouveau tableau économique du Québec qui permettra de faire des prévisions sur les divers éléments de la demande finale pour les années à venir.

Certaines statistiques publiées par la division du B.S.Q. sur la consommation privée pour la période 1957 à 1968, révèlent que la consommation des ménages québécois, y compris la population des institutions, a une tendance à varier considérablement ces dernières années.

Ainsi, la consommation privée, per capita, qui s'est accrue par année de 12 pour cent en valeur ou de 7 pour cent en volume, ne s'accroît que de 3,15 pour cent en valeur réelle de 1968 à 1969.

En dollars courants, l'augmentation de la consommation privée sera de 7,5 pour cent pour atteindre la somme de \$2.469,4 à comparer avec \$2.290,65 en 1968.

La consommation privée s'élevait par ailleurs accrue de 13,2 pour cent de 1967 à 1968 en valeur et de 9,1 pour cent en volume, ce qui laisse un écart de 4,1 pour cent pour l'augmentation des prix.

D'autre part, la consommation privée de biens et services en 1967 par rapport à l'année précédente, n'a pas connu le bond que plusieurs avaient estimé à cause d'Expo '67 avec un montant par capita de \$2.014,69, ce qui s'est avéré une hausse de 9,43 pour cent en valeur.

Un item de la consommation pour 1967 a quand même connu une forte augmentation; il s'agit des dépenses pour fins de loisirs, récréation et éducation qui se sont accrues de près de 19 pour cent sur l'année précédente.

Ce secteur est sans contredit celui dont la consommation s'est le plus accrue au cours des dernières années, y compris 1968, selon les estimations du B.S.Q.

Ce sont les secteurs du logement et de l'habillement qui viennent en deuxième et troisième rangs avec des hausses de 10,8 et de 9 pour cent, de 1968 à 1969, mais qui, en termes réels,

équivalent à des augmentations de la consommation per capita de 5,6 et de 5,9 pour cent.

Les autres secteurs par ordre sont celui des soins personnels et médicaux avec une hausse de 7 pour cent, l'alimentation (7 pour cent), le tabac et les boissons (6 pour cent), le transport (3,7 pour cent) et le fonctionnement du ménage (3,4 pour cent).

Si l'on enlève dans ces taux d'augmentation l'accroissement des prix, alors les variations respectives deviennent 2,4, 2,7, 2,3, 0,902 et -1,2 pour cent.

Les deux derniers chiffres signifient donc que le volume des biens consommés par tête pour fins de transport et pour le fonctionnement du ménage, est demeuré stable dans le premier cas et a baissé dans le second, bien qu'il en ait coûté plus cher à chacun pour se procurer de tels biens.

Cette comparaison des dépenses de consommation des ménages québécois per capita, illustre donc d'une façon très claire le rôle qu'a joué l'augmentation des prix ou l'inflation dans les achats de biens et de services que chaque consommateur québécois a faits au cours de 1969; il est entendu que les données relatives à 1969 sont des estimés faits pour les 12 mois à partir de la structure de consommation des dernières années.

Ces données ne pouvaient être fournies auparavant d'une manière aussi précise; établies à partir d'estimations sur l'information disponible dans de nombreuses autres publications, ces données une fois ramenées à une base commune, serviront de bases à construire les tableaux de base du système de comptabilité économique du Québec, 1968.

Le service de recherche du B.S.Q. compte le terminer en 1970; il permettra alors de faire des prévisions pour au moins cinq ou six ans à l'avance dans tous les domaines de l'économie québécoise.

Enquête à ville d'Anjou La Commission saisit un document portant l'écriture d'Alfred Miller

MONTREAL (PC)—Un document comportant l'écriture de M. Alfred N. Miller a été saisi dans les bureaux de la corporation Alfred N. Miller par la commission d'enquête sur l'administration municipale à Anjou et par le département de l'Impôt fédéral.

Ce spécimen d'une écriture que M. Miller reconnaît être probablement la sienne se trouve sur un papier énigmatique qui contient aussi les numéros de quatre règlements municipaux d'Anjou avec la mention OK, de même que les initiales de quatre personnes.

Ces initiales sont les suivantes: GP, JG et EC, et le nom complet d'un certain Marcel Dorais est également inscrit.

Le procureur de la commission a demandé au témoin Miller si les initiales de EC voulaient dire Ernest Crépeault.

Le témoin a répondu dans l'affirmative, en ajoutant qu'il ne comprenait rien à ce papier et qu'il était dans l'impossibilité de l'expliquer.

Pressé de questions, M. Miller a dit qu'une mention de cinq pour cent sur ce document devait probablement représenter une réserve pour des imprévus de soumission. Il a juré n'avoir jamais versé un pourcentage de cinq pour cent au maire Crépeault ou à un autre officier d'Anjou.

Par ailleurs, la Cour a produit hier les ordres du jour et la liste des rendez-vous de M. Alfred N. Miller et ces documents indiquent que M. Miller faisait de nombreuses visites aux dirigeants d'Anjou, particulièrement au maire Ernest Crépeault.

Remise de taxes

En avril 1965, à la suite de pourparlers entre le maire Ernest Crépeault et M. Alfred N. Miller, Anjou consentait à réduire de 25 pour cent les taxes foncières de quatre immeubles, et une réduction analogue de 25 pour cent était consentie aux mêmes immeubles par la Com-

mission scolaire d'Anjou, dont le président était également M. Ernest Crépeault.

Telle est la preuve qu'a présentée devant le juge André Surprenant le procureur du gouvernement, Me André Paquette, au cours de l'interrogatoire de M. Alfred Miller.

Ces réductions de taxes foncières consenties par Anjou sont en contradiction avec la loi des cités et villes, section des taxes et permis. L'article 517 stipule en effet ce qui suit: "Sauf les dispositions de l'article 579, il n'est pas au pouvoir du conseil ou des officiers municipaux de faire remise des taxes ni des intérêts sur ces taxes".

Le 29 janvier 1964, le vice-président de Métropolitain Shopping Centre, M. Leslie Herman, avait écrit au conseil municipal d'Anjou pour solliciter une diminution des taxes scolaires et municipales de l'ordre de 25 pour cent en faveur de quatre immeubles. M. Herman explique que ces immeubles n'étant pas loués au complet, il s'ensuivait une perte financière annuelle.

Le 29 mai suivant, M. Alfred N. Miller, qui administre Métropolitain Shopping Centre, bien qu'il jure avoir cédé ses intérêts l'année précédente, rencontre le maire Crépeault à ce sujet, et le premier avril 1965, le vérificateur de Alfred N. Miller Corporation annonce à son patron que la ville d'Anjou vient d'accorder les réductions de taxes sollicitées. Les extraits du rôle d'évaluation déposée en Cour, hier matin, indiquent ces rabattements.

Les quatre immeubles ayant profité de ce rabattement de taxes ont été vendus par Métropolitain Centre à MM. Georges Craft et Alfred Miller lui-même. Ils ont acquis deux immeubles chacun.

Le procureur, Me André Paquette, a signalé à la Cour qu'aucun autre immeuble de voisinage n'a profité d'un tel rabattement de taxes municipales ou scolaires.

RIVE-SUD NOUVELLES — LA REDACTION 525-7131 JOUR 525-7136 SOIR

ABONNEMENT —
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m.
Tél.: 525-7131, local 237
Du lundi au vendredi

LOGEMENT A LOUER

St-Joachim, 14, 1ère avenue, 4 milles du Mont Ste-Anne, 7 pièces, plus chambre de bains. Maison style canadien. Très beau site. (Saison d'hiver: \$400.)

Informations: 529-9385
Heures de bureau: 8h.30 à 12h., 1h.30 à 5h.

BELEM PHOTO INC.
Vente de films, caméras et accessoires photographiques

SERVICE de FINITION

656-6525 525-8542

Appel d'offres

MINISTRE DE LA VOIRIE

PROJET 5237-69-
Fondation, terrassement, gravelage et revêtement en béton bitumineux sur une section de la route n° 8, dans le canton Lochaber, partie ouest et la ville de Thurso, comté de Papineau. Longueur de 4,85 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$75,000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 21 janvier 1970.

PROJET 0009-69-
Construction d'un pont en béton avec poutres en béton précontraint au-dessus de la rivière Shawinigan, raccourciement des rues Garnier et Trudel à la route Transquébécoise, dans la cité de Shawinigan, comté de Saint-Maurice.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$41,000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 21 janvier 1970.

PROJET Q.B. - 44 -
Construction d'un viaduc en béton précontraint par post-tension, sur la route Transcanadienne, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Portage, comté de Rivière-du-Loup.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada.

Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$20,000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 21 janvier 1970.

Direction générale de l'expropriation Service de Gestion des Immeubles "VENTE AUX ENCHERES"

BATISSE:
Dossier No 182-A-2134 - M. Lactance Hébert. Une maison - 32 x 36 - Brique - sise sur la Route 9 B, Laprairie, P.Q., située sur le lot P-540-80.

CONDITIONS:
L'acheteur devra payer sur place le prix de son offre, par chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre du Ministre des Finances, et devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 31 décembre 1969.

LA VENTE:
MERCREDI - le 17 décembre 1969 à 11 heures (H.N.E.) sur les lieux mêmes, et pour renseignements additionnels, s'adresser au:

Bureau de la Voirie
a/s M. Clément Beaumier, Ing.
C.P. 70
Napierville, P.Q.

Eddy Monette, Ing.
Sous-ministre.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC



DECOUVERTE D'UN ALAMBIC — Un employé de Bell Canada regarde un alambic qu'ont découvert deux techniciens de la compagnie au moment où ils effectuaient une vérification de routine dans une chambre souterraine de Toronto. Sur un plancher de bois qu'il avait lui-même construit, le propriétaire de l'appareil avait placé

une petite table de métal, un plat, un serpent de cuivre, un brûleur, des chandelles et un sac de cinq livres de pommes de terre. Une enquête de la police a permis de découvrir que l'alambic avait été utilisé au moins un mois avant sa découverte.

(Téléphoto PC)

Loubier accepte de rendre moins sévères les sanctions prévues dans la loi de la Conservation de la faune

par Yves BERNIER

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Me Gabriel Loubier, s'est rendu, hier, aux pressions, à la fois de l'Opposition et de son propre caucus, en acceptant un amendement qui rend moins sévères les sanctions imposées à ceux qui, désormais, dérogeront à la nouvelle loi de la Conservation de la faune.

Soulignant qu'il ne voulait pas être "le seul à avoir le pas dans le répit", le ministre a accepté de rendre facultative la peine d'emprisonnement qui devait être imposée à ceux qui violeraient la loi dès la première fois.

Le projet de loi 78 a par la suite été adopté en troisième et dernière lecture et la date de son entrée en vigueur sera déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

L'AMENDEMENT

L'amendement concernant les pénalités se lit comme suit:

"Quiconque contrevient aux dispositions de certains articles de la présente loi commet une infraction et est passible, en outre du paiement des frais, d'une amende de \$300 à \$500 ou (au lieu de "ou") d'un emprisonnement d'au plus trois mois ou des deux peines à la fois. Pour toute récidive dans les deux ans, d'une amende de \$500 à \$1.500 et d'un emprisonnement d'au plus six mois."

Un autre amendement semblable a été apporté aux pénalités pour l'achat ou la vente de gros gibier dont la vente est interdite. L'emprisonnement, dans ce cas est de trois mois, à la discrétion du juge.

LE BILL 78

Le Bill 78 adopté hier est en fait une refonte complète des lois de la Chasse et de la Pêche.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a expliqué lors du débat en deuxième lecture, que cette refonte était devenue nécessaire et était attendue au Québec depuis 20 ou 25 ans.

"Je pense, dit-il, que le contexte socio-économique ayant tellement changé, nous nous devons d'épouser cette loi, de la rendre plus moderne et de faire en sorte qu'elle colle au contexte de 1970". Cette loi a été inspirée par deux principes, continuait Me Gabriel Loubier: la démocratisation et l'accessibilité aux richesses naturelles renouvelables par tous les Québécois; la protection de notre patrimoine faunique.

Pour ce qui est du principe de démocratisation de nos forêts et de nos lacs, le ministre a convenu qu'il était temps que le Québec se dégage de cette formule moyenâgeuse et poussiéreuse des clubs privés.

Il précisait cependant sur ce point que l'on ne doit pas être injustes à l'endroit des locataires de ces clubs qui ont quand même rendu service à notre faune, l'Etat ne pouvant, il y a 10, 15 ou 30 ans assumer financièrement la protection, la conservation de nos richesses naturelles renouvelables.

Deuxièmement, Me Loubier, conscient de la sévérité de certaines pénalités (quoiqu'elle soit moins grande avec le nouvel amendement), déclarait: "Pour ceux qui seraient effrayés par la sévérité des sanctions, pour ceux qui croiraient

que le gouvernement ou le ministre sort le gourdin d'une façon un peu sadique, ... il faut également songer à prendre des mesures pour que chacun des Québécois prenne conscience de cette richesse qui ne doit pas se détériorer par le manque de conscience, le manque de prudence, le manque d'éducation, le manque de civisme de plusieurs de nos pseudo-sportifs qui se conduisent comme des primitifs lorsqu'ils tombent en forêt, qui se conduisent littéralement comme des sauvages lorsqu'ils sont sur nos lacs ou nos rivières".

EDUCATION

L'Opposition, qui s'est dite complètement d'accord avec le principe du projet de loi, a souligné que la loi ne suffit pas si l'on veut éduquer la population vis-à-vis de la protection et de la conservation de notre faune.

Le député de Fabre, M. Gilles Houde, a expliqué que le ministre devrait se pencher davantage sur la nécessité de certains cours en conservation pour la jeunesse.

"Je favoriserais une telle politique, dit-il, je pense que, comme l'éducation civique, comme l'éducation politique, c'est d'ailleurs une des recommandations du rapport Parent, tout enfant, dans son cours du primaire au secondaire, devrait avoir, au moins une fois dans sa vie, quelques heures de cours sur des notions concernant la conservation.

Me Gérard-D. Lévesque a

parlé de son côté des pénalités qu'il considérait un peu fortes surtout pour la première offense. C'est d'ailleurs lui qui a plaidé en faveur de l'amendement que le ministre a dû accepter malgré lui.

De son côté, le député de Duplessis, M. Henri-L. Coiteux, a

souligné qu'avec la création de parcs provinciaux à travers la province depuis trois ans, le braconnage semble avoir augmenté dans la province à cause de la mauvaise organisation au niveau de la protection de la faune et de la forêt, les budgets du ministère du Tourisme, de la

Chasse et de la Pêche étant nettement insuffisants.

Il ne sert à rien, selon lui, d'ouvrir la forêt à tous les Québécois si le gouvernement n'a pas, comme les anciens clubs privés, les moyens de la protéger et de la conserver pour les générations futures.

Il soulignait particulièrement le fait que les agents de conservation n'ont même pas à leur disposition les outils nécessaires pour pourchasser les braconniers qui utilisent des moyens modernes comme la moto-neige. Enfin, disait-il, le nombre d'agents de conservation est nettement insuffisant pour le territoire qu'ils ont à couvrir depuis la création des nouvelles réserves de l'Etat.

Les canards trouvés morts sur l'île de Toronto avaient été empoisonnés

TORONTO (PC) — Les canards trouvés morts sur l'île de Toronto, l'été dernier, ont été empoisonnés de propos délibéré, affirme un rapport soumis à une commission d'enquête nommée, à cet effet, par le gouvernement provincial.

Le rapport en question, élaboré par le comité consultatif sur les insecticides, près le ministère de la Santé de l'Ontario, a été remis mercredi à la commission, présidée par le Dr Martin Edwards professeur de physique au collège militaire royal de Kingston, Ont.

Des décès en nombre si importants, dit le rapport, ne peuvent être que le résultat d'une ingestion accidentelle de diazinon

sous forme concentrée, ou par empoisonnement de propos délibéré.

Ces oiseaux ont pu être empoisonnés soit par ingestion forcée de ce produit chimique, soit par injection, ou par immersion du canard dans cette substance.

Cette enquête avait été décidée par suite d'enquêtes menées par des citoyens à titre privé, qui avaient découvert des preuves établissant la responsabilité du diazinon dans la mort des canards.

Le professeur Hubert Hughes, de l'Université de Toronto, avait déclaré plus tôt, avoir fait des essais sur un canard en lui faisant ingurgiter ce produit, mais qu'aucun effet nocif n'a été observé.

Selon le Star

Le Québec aurait sa propre loterie

MONTREAL (PC) — Le quotidien le Star affirme que le gouvernement du Québec se propose d'instituer une loterie provinciale, ce qui signifierait l'élimination de la taxe volontaire de Montréal.

Dans un article en provenance de son bureau de Québec, le journal montréalais affirme que le ministre des Finances, M. Mario Beaulieu, doit présenter au gouvernement un projet de loi à cet effet d'ici quelques jours.

Un des amendements récemment apportés au Code Criminel accorde aux provinces le pouvoir de légiférer en matière de jeux de hasard, stipulant par ailleurs que seules les provinces sont autorisées à organiser des loteries dont les prix ont une valeur de plus de \$100.

Le taxe volontaire de Montréal fait déjà l'objet d'une cause devant les tribunaux mais, quelle que soit la décision d'ordre juridique, le gouvernement du Québec détient désormais seul le pouvoir d'abolir cette forme de loterie.

Libérations conditionnelles

Dès janvier, les commissaires commenceront la visite de tous les pénitenciers fédéraux du pays

— André Therrien

par François AUBIN

RIMOUSKI — Les membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles du Canada entreprendront, dès janvier 1970, de visiter tous les pénitenciers fédéraux du pays, afin de rencontrer les détenus susceptibles d'être libérés conditionnellement, avant de prendre une décision à leur sujet.

C'est ce qu'a annoncé, hier, M. André Therrien, un des neuf membres de la commission nationale qui a son siège social à Ottawa et de qui relève la décision de libérer les prisonniers canadiens incarcérés dans les pénitenciers et prisons du pays.

M. Therrien était alors l'invité d'honneur à la cérémonie d'ouverture d'un nouveau bureau régional du service des libérations conditionnelles, à Rimouski, dans le but de desservir l'Est du Québec, y compris la région de la Côte-Nord.

Le commissaire Therrien a expliqué que jusqu'à maintenant, la commission nationale décidait de la libération conditionnelle de détenus, uniquement d'après les rapports qui lui étaient soumis par les représentants régionaux.

Toutefois, grâce à des dispositions spéciales contenues dans le bill omnibus, adopté cette année par la Chambre des Communes, la commission pourra maintenant se déplacer à travers le pays.

Les commissaires voyageront par groupes de deux et ils profiteront de leur séjour dans la région de pénitencier donné, pour rencontrer en même temps les autorités tant policières que judiciaires, pour avoir une meilleure idée des chances des candidats en lice pour obtenir une libération, de se réhabiliter dans la société.

On sait que tout prisonnier canadien a droit de présenter une demande de libération conditionnelle aussitôt qu'il a purgé un tiers de sa sentence. Chaque demande est accompagnée d'un dossier préparé par les représentants régionaux de la commission qui, en plus de rencontrer le candidat, font un inventaire de tous les milieux dans lesquels le prisonnier entend évoluer s'il est libéré.

Le bureau régional de Rimouski, qui vient d'être inauguré, aura pour tâche la préparation de ces dossiers, lesquels seront ensuite remis à la commission.

L'agent local de la commission, M. Yves Léveillé, verra aussi, lorsqu'un détenu aura été libéré, à le surveiller afin qu'il respecte les conditions fixées, lors de sa sortie prématurée de l'institution pénitencière où il était détenu.

Selon le commissaire Therrien, les membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles ne visiteront pas pour le moment les détenus dans les prisons provinciales. Ces cas continueront à être étudiés à partir d'Ottawa, d'après les rapports soumis par les représentants régionaux.

M. Therrien a insisté sur l'importance d'un tel service, en mentionnant qu'un détenu coûte au gouvernement environ \$5.000 par année, lorsqu'il est derrière

les barreaux et qu'il occasionne que \$500 de dépenses annuelles lorsqu'il est en liberté conditionnelle.

La commission, qui siège depuis maintenant 11 années, a déjà accepté la libération conditionnelle de 27.000 détenus et à peine 10 pour cent d'entre eux ont récidivé durant la partie de leur sentence qu'ils ont purgée

en dehors des murs du pénitencier.

Hier, M. Therrien a profité de sa visite dans le Bas-Saint-Laurent pour rencontrer les représentants de la magistrature dans l'Est du Québec, de même que quelques membres de Bureau, des représentants des corps policiers de la région ainsi que des agences des services sociaux.

Diplomate canadien et sa femme pris à partie dans l'Etat du Punjab

LA NOUVELLE - DELHI (Reuter) — Un diplomate canadien et sa femme ont été pris à partie par des manifestants et leur automobile a été lapidée hier, alors que le couple voyageait dans l'Etat du Punjab.

Ces incidents sont survenus durant une grève générale d'une demi-journée.

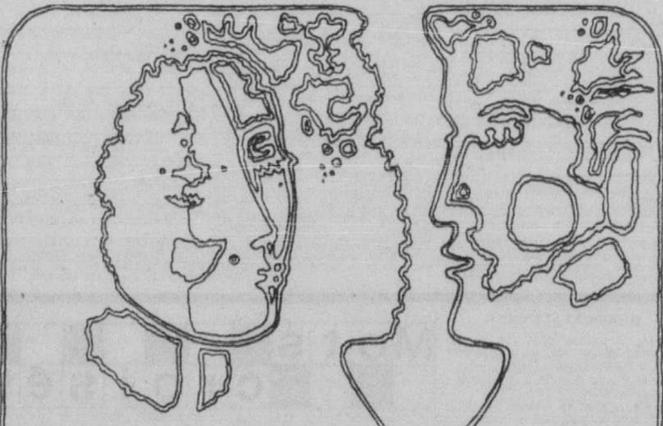
M. Delano Boily, Agé de 28 ans et sous-secrétaire de la Haute Commission canadienne à Rawalpindi, a affirmé au correspondant de l'agence Reuter à la Nouvelle-Delhi que la "journée a été plutôt tripartite". L'automobile du couple a été égratignée, mais M. Boily

et son épouse n'ont pas été blessés.

M. Boily et sa femme, tous deux d'Ottawa, ont dû contourner trois barricades dressées par des manifestants qui exigeaient que la ville de Chandigarh soit annexée à l'Etat du Punjab.

Poursuivis par des manifestants en colère qui lançaient des pierres, les Boily ont pu contourner un barrage dressé près du poste frontalier de Hussainiwaia en quittant la route.

Cinq milles plus loin, ils rencontrèrent d'autres manifestants, mais ils n'ont été retenus que pendant 10 minutes.



Bokma

de bouche en bouche...



... On se le dit: "Le gros gin BOKMA comble tous vos désirs!"
Le gros gin BOKMA a un goût de feu qui plaît à l'homme.
Son goût viril porte la femme à le déguster chaud ou froid.

| | | |
|-------|--------|------|
| 170-D | 10 oz. | 2.35 |
| 170-E | 25 oz. | 5.45 |
| 170-F | 40 oz. | 8.30 |

DISTILLÉ ET MÉLANGE PAR DISTILLERS CORPORATION LTD, LASALLE, QUÉ.

Le photographe Peter Bregg voit sa cause ajournée au 18 décembre

MONTREAL (PC) — La cause de M. Peter Bregg, 21 ans, un photographe de la Presse Canadienne à Ottawa, arrêté durant une manifestation survenue dans la métropole le 28 novembre, a été ajournée au 18 décembre, en attendant que le tribunal se prononce sur le règlement municipal prohibant les manifestations.

M. Bregg a été accusé d'avoir contrevenu à la loi et d'avoir commis deux infractions au Code pénal, soit d'avoir résisté à un

agent de police dans l'exercice de ses fonctions et de s'être livré à des voies de fait dans l'intention de résister à son arrestation.

Ces incidents seraient survenus le 28 novembre alors que M. Bregg faisait un reportage photographique au cours de la manifestation de 150 femmes qui protestaient contre le règlement municipal de Montréal.

Le Couronne a consenti à l'ajournement des accusations cri-

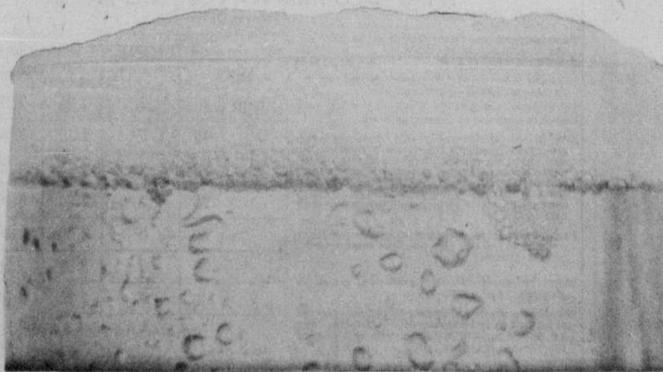
minelles en attendant que le juge Pascal Lachapelle se prononce sur une motion du procureur de la défense, Me J. J. Zigman qui a contesté le règlement.

La défense avance que le règlement municipal qui a pris effet le 12 novembre est sans valeur légale et que les accusations criminelles ont été portées par suite d'une prétendue infraction à ce règlement.

M. Bregg séjournera dans la métropole en rapport avec les festivités de la Coupe Grey.



Une bière franche,
toujours à son meilleur
LA BIÈRE MOLSON
ça plaît à tout coup!



Braquée au Québec par Molson

En s'opposant à la construction de résidences autour du lac

La ville de Giffard veut empêcher la pollution du petit lac Desroches

par Monique GIGUERE
La pénible situation qui existe au lac Saint-Charles risque-t-elle de se répéter autour du petit lac Desroches, source d'approvisionnement en eau potable des quelque 25,000 citoyens de Giffard, Orsainville et Charlesbourg-est.

On sait que la ville de Beauport a reçu deux demandes de permis de construction autour de ce lac et la cité de Giffard a déjà fait des démarches auprès de cette municipalité pour prévenir une telle éventualité.

Le petit lac Desroches, situé à Beauport, est la propriété de la cité de Giffard qui a en même

temps droit sur l'eau du grand lac, propriété du Club du Lac Desroches.

Rejoint au téléphone, le secrétaire de Beauport, M. Georges-E. Boutet, nous a informé que le conseiller juridique de sa municipalité est à préparer un règlement pour amender le zonage, de façon à permettre l'octroi des deux permis de construction.

Il a toutefois laissé entendre que les chalets en question, qui sont plutôt des relais, seront situés à quelque 150 pieds du petit lac Desroches et que vu qu'il n'est question ni d'aqueduc ni d'égout, il n'y a donc aucun danger de pollution des eaux.

Il n'a cependant pas rejeté la possibilité de futures constructions près du lac.

D'autre part, la cité de Giffard a averti, par lettre, la municipalité d'Orsainville de la demande faite à Beauport pour deux permis de construction et lui a demandé sa collaboration pour empêcher toute construction autour du petit lac Desroches.

Notre informateur à Giffard nous a déclaré qu'advenant l'octroi de ces deux permis, la cité de Giffard procédera à l'expropriation d'une lisière de terrain en bordure du lac, de façon à prévenir une situation désastreuse.

Hausse de salaire probable pour les conseillers municipaux de Charlesbourg

Il semble bien que les conseillers municipaux de Charlesbourg pourront bénéficier, à partir de janvier 1970, d'une hausse substantielle de leur traitement.

En effet, le règlement visant à porter de \$2,300 à \$3,600 la rémunération des conseillers de la municipalité sera en effet soumis à la prochaine réunion du conseil de ville, étant donné que l'hypothèse d'un référendum sur la question a été écartée au cours de l'assemblée publique tenue hier soir.

Selon les règlements de cette municipalité, il faut en effet qu'au moins vingt personnes signent une pétition demandant la tenue d'un référendum pour que celui-ci ait lieu. Or à l'assemblée publique prévue à cette fin, il n'y a pas eu assez d'opposants au projet pour justifier la tenue d'une consultation populaire sur l'opportunité de hausser la rémunération des conseillers municipaux de cette municipalité métropolitaine.

C'est donc lundi prochain que les conseillers se réuniront pour accepter ce règlement et le maire Henri Casault s'est dit confiant que la hausse des salaires des conseillers serait ratifiée automatiquement.

Une dizaine de soumissions pour la construction d'une partie du réseau de l'égout intermunicipal

Le Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain a pris connaissance, hier matin, de 10 commissions pour la construction d'un égout sanitaire intermunicipal. D'une longueur d'environ 26,000 pieds, le

réseau collecteur traversera les municipalités de Charlesbourg, de Charlesbourg - Ouest et de Neuchâtel.

Cette partie de l'égout intermunicipal sera rattachée au réseau déjà en place dans la ville

de Québec et qui a été installé par la firme Simard et Beaudry. Ainsi, le réseau sera complété.

Les appels d'offre s'échelonnent entre \$689,275 pour Desroches Construction et \$1,375,667 pour Spino Construction. Voici d'ailleurs la liste des autres constructeurs à avoir répondu à l'invitation de BAEQM: Normandin Construction, \$707,921; Les Constructions Saint - Laurent, \$869,553; Les Entreprises P.E.B. Limitée, \$884,153; Savard et Dion, \$884,746; Beaver Construction, \$898,364; Simard et Beaudry, \$923,148; Neilson Excavation, \$985,537 et Les Entreprises Blanchet, \$1,004,774.

Quand, des voleurs changent d'avis...

par Lucien LATULIPPE
Rien n'a été volé chez M. Maurice Kallis, qui demeure au 1181 rue Bearn, à Orsainville. C'est ce qui a été révélé aux enquêteurs, hier.

Les voleurs ont mis la main sur sept dollars. Quand Mme Kallis leur a dit que c'était le seul argent qu'ils avaient, l'un des voleurs leur a remis les sept dollars et ils sont partis.

M. Kallis qui est âgé de 40 ans s'est battu avec ses deux agresseurs dans un effort pour protéger sa mère de 72 ans et ses quelques économies. Il a encaissé de nombreux coups et il a subi des blessures par tout le corps.

Son état a nécessité l'hospitalisation. Plusieurs coups lui ont été portés à la tête. Les médecins ont dû lui faire raser le cuir chevelu afin de pouvoir fermer toutes les plaies.

La police rapporte que M. Kallis a également subi une entaille profonde à un bras, en tombant dans une vitre. Au cours de la bataille, il a de plus basculé dans l'escalier de la cave avec l'un de ses antagonistes.

Malgré ses nombreuses blessures, l'état de M. Kallis est considéré comme satisfaisant. Sa mère a été ligotée à son lit, mais elle n'a pas été blessée.

C'est vers 4h du matin, mercredi, que les deux voleurs sont entrés par effraction chez les Kallis où ils pensaient trouver une forte somme d'argent, mais ils ont été déçus. La Sûreté du Québec et la police d'Orsainville poursuivent l'enquête. Personne n'avait été arrêté, hier soir.

mis la main sur un gros magot et qu'il était inutile de perdre des minutes précieuses pour rafter quelques milliers de piastres de plus.

La police est convaincue que des individus de Montréal étaient dans le coup et qu'ils ont reçu un coup de main de récidivistes de Québec.

Quant au vol de \$45,000 à l'école Saint-Marc de Neuchâtel, la police de Loretteville continue son enquête. De nouveaux témoins ont été interrogés, hier, et ainsi espère-t-on croiser les voleurs de cet argent qui appartient à la Commission scolaire de Neuchâtel.

L'entrepreneur qui obtiendra le contrat pourra, à sa discrétion, commencer les travaux en hiver ou attendre au printemps. Ils devront cependant être terminés avant le premier novembre 1970.



GEL MOUSSANT POUR DOUCHE ET BAIN AUX ALGUES MARINES... "GELRELAX" QUI LAISSE UNE SENSATION DE BIEN-ÊTRE

Oh! quelle sensation de fraîcheur et de bien-être qu'une douche de mer "Gelrelax" aux algues marines... ça purifie la peau et on se sent si sûr de soi pendant toute la journée. Après une douche au "Gelrelax" un homme est toujours frais et dispos.

Format 8 on. 3.95 Format d'essai 39



Lotion après-rasage "CORSAIRE" Format 2 on. 2.50 Format 4 on. 4.50 Format d'essai pour seulement .50

Cologne "CORSAIRE" Format 2 on. 2.75 Format 4 on. 5.00 Format d'essai pour seulement .50

Désodorisant solide "CORSAIRE" 2.99

Corsaire
ST-ROCH, REZ-DE-CHAUSSEE, TEL: 529-7351.
AUSSI A LA PLACE LAURIER, TEL: 656-1530.

LE SYNDICAT DE QUÉBEC

Surpris avec le produit de leur vol dans les bras

Deux jeunes gens ont été arrêtés, vers minuit et demi, la nuit dernière, en face de l'édifice du Soleil, par les policiers Desjardins et Bélanger, de Québec. Ils venaient de cambrioler l'épicerie Pageau, sur la rue Deligny, et ils avaient dans les bras le produit de leur larcin, des cigarettes et de menus autres objets.

Les suspects auraient emprunté la côte Badelard pour se diriger vers la rue Arago et ensuite sur la rue Saint-Vallier où les deux policiers les ont cueillis.

Conduits à la centrale de police du parc Victoria, les deux jeunes gens ont été confiés à la brigade judiciaire qui poursuit l'enquête. Après une nuit dans les cellules, ils doivent être traduits, aujourd'hui, en Cour des sessions de la paix.

SAMEDI ÉPARGNEZ

LE SYNDICAT DE QUÉBEC

S.V.P. aucune commande postale et téléphonique

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>Soutien-gorge pour dames</p> <p>Valeur 2⁰⁰</p> <p>Spécial 2⁰⁰</p> <p>Modèles courts en dentelle ou en coton avec ou sans doublure de Kodel. Grandeurs et couleurs désassorties.</p> <p>CENTRE-VILLE, 4^e ETAGE.</p> | <p>Ensembles de nuit</p> <p>Valeur 15.00 10⁰⁰</p> <p>Robe de nuit et peignoir de longueur minie en Fortrel et coton avec broderie ou dentelle fine. Bleu, rose, jaune, vert. P.M.G.</p> <p>CENTRE-VILLE ET PLACE LAURIER</p> | <p>Gants pour dames</p> <p>Valeur 10.00 7⁸⁸</p> <p>Modèles courts en kid de qualité dans le brun, vision ou noir. Doublures de laine. Pts: 6 à 8.</p> <p>CENTRE-VILLE, REZ-DE-CHAUSSEE.</p> | <p>Bérets et tuques</p> <p>Spécial 2⁰⁰</p> <p>A solder à ce bas prix, tuques et bérets de laine et tissus dans les coloris les plus nouveaux.</p> <p>CENTRE-VILLE, REZ-DE-CHAUSSEE.</p> |
| <p>Bottillons pour dames</p> <p>Modèles en cuir de qualité avec semelles cimentées. Hauteur de 6 pouces. Brun ou noir seulement. Pointures: 5 à 10 dans le lot. Seulement 50 paires à solder.</p> <p>2⁴⁸</p> <p>CENTRE-VILLE, SOUS-SOL.</p> | | <p>Manteaux et costumes</p> <p>A liquider à</p> <p>Manteaux, costumes, manteaux-pantalons. Grandeurs et couleurs désassorties. Quantité limitée.</p> <p>5⁰⁰ 10⁰⁰ et</p> <p>CENTRE-VILLE, 3^e ETAGE.</p> | |
| <p>6 couvre-lits Heirloom</p> <p>Valeur de 39.95 pour..... 25⁰⁰</p> <p>En tissu de qualité première. Seulement trois couvre-lits de blanc antique et trois de blanc neige. Disponibles pour lit simple seulement.</p> <p>CENTRE-VILLE, 5^e ETAGE.</p> | | <p>Mobiliers Roxton et Kilgour</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobilier colonial deux morceaux comprenant le divan Roxton rouge et noir et le fauteuil. Valeur 532.00 300⁰⁰ Mobilier Roxton en tweed vert et bleu comprenant le divan à trois places et le fauteuil berçant et tournant. Valeur de 515.00 300⁰⁰ Mobilier deux pièces Kilgour comprenant le divan à trois places et la fauteuil. Valeur 250.00 175⁰⁰ <p>CENTRE-VILLE, 6^e ETAGE.</p> | |
| <p>Gilets pour fillettes</p> <p>Valeur 3.98</p> <p>2 pour 4⁰⁰</p> <p>En nylon extensible de qualité. Col roulé et manches longues. Grs: 8 à 14 ans.</p> <p>CENTRE-VILLE, 4^e ETAGE.</p> | <p>Bas de nylon pour filles</p> <p>Valeur .79</p> <p>3 pr 1⁰⁰</p> <p>Modèles en nylon extensible pour les adolescentes. Grs: 9 à 9 1/2 et 10 à 10 1/2.</p> <p>CENTRE-VILLE, 4^e ETAGE.</p> | <p>Blouses pour filles</p> <p>valeurs jusqu'à 6.98 3⁰⁰</p> <p>En coton imprimé extensible pour les adolescentes. Grs: 8 à 14 ans et 10 à 14 ans X Teen.</p> <p>CENTRE-VILLE, 4^e ETAGE.</p> | <p>Pantalons pour filles</p> <p>valeurs jusqu'à 9.98 3⁰⁰</p> <p>En laine de qualité. Modèles longs. Grs: 8 à 14 ans et 10 à 14 ans X Teen.</p> <p>CENTRE-VILLE, 4^e ETAGE.</p> |
| <p>Paletots pour hommes</p> <p>Valeur 99.50 39⁹⁵</p> <p>Paletots d'hiver en cachemire et tweed tout laine, modèles réguliers ou avec taille ajustée. Manches semi-raglan. Grandeurs et tailles variées.</p> <p>CENTRE-VILLE, 2^e ETAGE.</p> | <p>Vestes sport pour hommes</p> <p>Valeur 39.95 20⁰⁰</p> <p>Vestes de fantaisie réversibles en suède ou Borg à poils blancs. Sans manches. Choix de coloris. Petit, moyen, grand.</p> <p>CENTRE-VILLE, 2^e ETAGE.</p> | <p>Kul-A-Tuk pour hommes</p> <p>Valeur 69.95 20⁰⁰</p> <p>Modèles en simili-fourrure de qualité avec capuchon. Chaudes doublures de piqué. Grs: M.G.XG.</p> <p>CENTRE-VILLE, 2^e ETAGE.</p> | <p>Pantalons pour hommes</p> <p>Valeur 12.95 8⁰⁰</p> <p>Pantalons en velours côtelé de qualité avec poches appliquées. Larges passants pour la ceinture. Vert, or, bleu marine, gris. Grs: 28 à 36.</p> <p>CENTRE-VILLE, 2^e ETAGE.</p> |
| <p>Pantalons pour garçons</p> <p>Spécial 7⁵⁰</p> <p>Pantalons de ski en Hélanca et rayonne extensible et lavable. Choix de nuances. Grs: 14, 16 et 18 ans.</p> <p>CENTRE-VILLE, 4^e ETAGE.</p> | <p>Gilets pour garçons</p> <p>Valeur 2.98 1⁴⁴</p> <p>Modèles en coton ouaté de qualité avec ou sans capuchon. Manches longues. Grs: 6 à 14 ans.</p> <p>CENTRE-VILLE, 4^e ETAGE.</p> | <p>Moins 33 1/3 % sur chaussettes pour hommes</p> <p>Modèles en 90% laine et 10% nylon de qualité garantis ne pas rétrécir. Teintes unies ou avec motifs. Pointures désassorties: 10 à 12.</p> <p>Val. 1.75 Val. 2.00</p> <p>117 133</p> <p>CENTRE-VILLE, REZ-DE-CHAUSSEE.</p> | |

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9H.30, SAUF LE SAMEDI JUSQU'À 5H.30.

Un jeune homme trouve la mort dans un incendie à Québec

par Lucien LATULIPPE
Un jeune homme a été victime de son courage, la nuit dernière, lors d'un incendie qui a éclaté au sous-sol d'une maison de rapport de 24 logements répartis sur deux étages, à Québec.

Jacques Saint-Laurent, 20 ans, qui demeurait chez M. Gabriel Lemay, a été trouvé sans vie non loin de la porte de la partie de la maison portant le numéro 675.

Les policiers laissent entendre sur les lieux que le jeune homme avait lancé l'alerte et qu'il serait retourné dans la maison pour éveiller d'autres personnes. La fumée l'a traqué et il a été asphyxié.

Les policiers et les pompiers qui ont répondu à l'alerte enregistrée à 2h08 ont dû procéder au sauvetage d'une cinquantaine de personnes, adultes et enfants, qui se trouvaient sur les balcons et dans les fenêtres des étages supérieurs de la maison. Tirées du sommeil, la plupart

étaient en vêtements de nuit et des cris au secours fusaient de partout, personne n'osant descendre par les escaliers intérieurs de peur d'être traqué par la fumée qui envahissait tous les étages.

Des échelles aériennes ont servi au sauvetage. On a aussi dû utiliser une échelle à extension et une échelle à crochets pour parvenir à un balcon du dernier étage où se trouvaient des gens.

Une partie des rescapés ont été conduits à la centrale de police. D'autres se sont réfugiés chez des voisins, des amis ou des parents.

L'incendie a éclaté dans le sous-sol du 675 et les pompiers ont éprouvé de la difficulté à s'y rendre, même avec des masques à oxygène. La fumée s'est propagée dans toute la maison, mais le feu a été limité au sous-sol. Presque toutes les vitres du 675 ont été fracassées. Une soixantaine de sapeurs ont pris part à la lutte dirigée par le chef adjoint Maingué.

L'abbé Lucien Ouellet, aumô-

nier de la brigade, est accouru et il a administré les derniers sacrements à la victime qui a été recueillie par le fourgon Cloutier pour être dirigée vers la morgue.

L'investigateur-chef Benoit Lafrance et son adjoint Henri Bédard, du Commissariat des incendies, ont ouvert une enquête, dès la nuit dernière, pour connaître l'origine du feu.

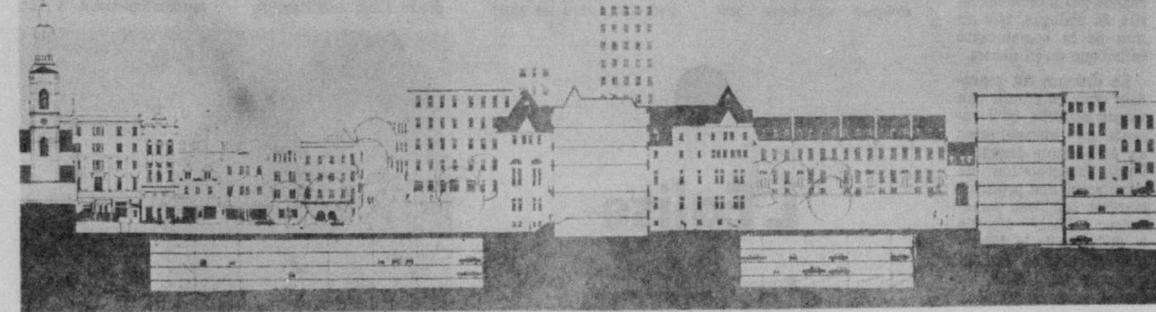
Un nouveau préfet pour le comté de Chauveau

M. Louis Fréchette, maire de la municipalité de Lac Beauport, a été élu préfet du comté de Chauveau, au cours d'une assemblée générale des maires du Conseil de comté qui s'est tenue à Loretteville, mercredi.

M. Fréchette remplacera à ce poste M. François-Eugène Mathieu, ministre d'Etat au gouvernement du Québec, et qui assumait ces fonctions depuis cinq ans.

Le nouveau préfet du comté de Chauveau, rejoint par téléphone hier, nous a précisé qu'il entendait s'efforcer de remplir son rôle qui consiste à aider les municipalités du comté qui ne peuvent résoudre leurs problèmes particuliers.

Au chapitre des projets présentement en cours ou, sur le point de l'être, M. Fréchette a révélé que le Conseil de comté travaillait présentement au projet de correction du parcours de la rivière Duberger. Il a précisé que les plans étaient prêts et que le projet serait probablement mis en branle dès cet hiver.



TERRAIN DE STATIONNEMENT SOUS TERRE — Ce croquis nous fait voir la coupe de l'avant-projet d'un terrain de stationnement sous la Place de l'Hôtel de ville et sous le monument Hébert.

Un défi à relever pour les commerçants du Vieux-Québec

Il ne s'agit pas seulement de rénover ce secteur, mais aussi d'y attirer les acheteurs éventuels (Robitaille)

par Vianney DUCHESNE

Selon M. René Robitaille, ingénieur-conseil au ministère des Travaux Publics, le défi à relever pour les commerçants du Vieux-Québec n'est pas uniquement la rénovation de ce secteur, mais aussi la séduction des acheteurs éventuels.

S'adressant aux membres de l'Association des hommes d'affaires du Vieux-Québec, hier midi, le spécialiste en structu-

res des édifices a expliqué: "Le problème est surtout d'attirer le public dans le Vieux-Québec. Nous l'attirerons non seulement en lui fournissant des places de stationnement, mais en lui présentant quelque chose de nouveau et de différent au point de vue de l'ambiance du magasin, de la tenue du personnel et de l'accueil du client".

Quant à la rénovation elle-même, M. Robitaille a émis l'opinion qu'il vaudrait peut-être mieux que les gouvernements subventionnent les propriétaires pour une partie du coût des travaux. Il trouve malheureux qu'un grand nombre de maisons, n'appartenant plus à des particuliers, soient inoccupées et barricadées.

Par ailleurs, il a mis les architectes en garde contre la tentation de vouloir construire des édifices selon la conception moderne, sous prétexte de faire contraste avec les vieilles maisons et ainsi les mettre en valeur. "Pour ma part", a-t-il dit, "si l'on parle de rénovation c'est pour retrouver l'atmosphère qui régnait ici au siècle dernier et avant".

Selon lui, si l'on atteint pas ce but il ne sert à rien de parler de rénovation. "Ce qui a défigurait le Vieux-Québec depuis 10 ans", a-t-il ajouté, "c'est justement parce que, depuis ce temps, nous construisons avec des matériaux et suivant des procédés que l'on dit modernes. Il en sera de même dans 10 ans pour les constructions de conception nouvelles que nous érigerons aujourd'hui. Elles seront sans valeur comme celles que nous démolissons actuellement".

M. Robitaille a fortement appuyé sur le fait qu'il était temps d'agir. Selon lui, en se mettant immédiatement au travail, on risque peut-être de faire des erreurs, mais au moins on aura fait quelque chose et c'est ça en somme qui compte.

"Sortons les vieilles enseignes et les lanternes. Soignons la présentation de la marchandise dans nos magasins et discutons. C'est à mon avis les seuls moyens à prendre pour donner au Vieux-Québec le caractère unique et particulier qui en fera la plus belle ville en Amérique du Nord."

Le vent a causé des dégâts ici et là, mais l'on ne rapporte rien de grave.

Mise sur pied d'un comité pour favoriser le jumelage Rouen-Québec

L'Association Canada-Normandie de Québec a mis sur pied un comité pour favoriser le jumelage Québec-Rouen. On s'est fixé comme objectif de réaliser ce projet au plus tard à la fin du mois d'avril 1970.

La présidence du comité a été confiée à M. Denis Guimond. Il sera secondé dans son travail par MM. Jacques Simard et André Boivin. On verra aussi s'adjoindre d'autres personnes susceptibles d'apporter leur concours à ce jumelage.

M. Guimond, qui a été vice-président de la Jeune Chambre et au président d'un comité qui avait organisé un concours d'enseignes dans le Vieux-Québec en 1966, veut faire de ce jumelage

quelque chose de pratique et non pas uniquement basé sur des sentiments. A cet effet, on établira un programme précis d'ici le 15 janvier.

Selon le président du comité, un jumelage Québec-Rouen favorisera les échanges commerciaux, dans les deux sens, avec une ville identique à la capitale provinciale. Il est persuadé qu'il serait valable aussi sur le plan touristique.

Il y a déjà une entente de principe entre les promoteurs du projet, le ministère de l'Industrie et du Commerce et les autorités de la ville de Québec, pour consacrer un kiosque aux commerçants de Rouen lors de la prochaine Expo-Québec.

MÉTRO QUÉBEC

par JOSEPH VOISARD
UNE "CLINIQUE" CHERCHE UN ENDOSEUR...

Une clinique médicale d'abord "fantôme", qui a jugé utile d'emprunter un autre nom pour l'acrocher à celui d'un hôpital, cherche avec une rare ténacité à négocier un certain chèque à la banque malgré des échecs successifs. L'affaire, d'un caractère plutôt spécial, a déjà connu des rebondissements au ministère de la Justice et au Collège des médecins. Voici les faits. Un citoyen se présentait à la clinique externe d'un hôpital avec sa fillette, en novembre 1968. Un médecin fit trois points de suture à l'enfant à la suite d'un accident mineur. En février dernier, trois mois plus tard, le père recevait un compte de \$25 signé au nom d'une "certaine clinique" par un médecin dont le nom n'était pas celui apparaissant au dossier médical de la fillette. Pour cette raison, la compagnie d'assurance qui protège le père refuse nettement de payer. La "clinique" changea alors son nom et réclama de nouveau. Le citoyen en cause consulta un avocat. Celui-ci recommanda de ne pas payer parce qu'à l'époque du traitement, la clinique n'était pas légalement reconnue. A la suite d'une nouvelle sommation, l'avocat suggéra à son client de faire un chèque à l'ordre du médecin qui avait traité la fillette sans jamais réclamer. Le 18 novembre dernier, le chèque était présenté à la banque sans signature à l'endos, mais avec la mention, au clavier, "pour dépôt seulement" au nom de l'endossement était figurait l'estampille. La banque décida que le chèque fut irrégulier et refusa carrément de payer. Le chèque fut présenté de nouveau le 10 décembre sans endossement et avec la mention, toujours au clavier, "pour dépôt seulement" à la Banque Provinciale du Canada, 1510, 15e rue". La banque maintient son attitude toujours pour la même raison. Qui voudra donc endosser ce fameux chèque...?

LE SOUVENIR DES FAUX SANDWICHES...

Le souvenir des "sandwiches au caoutchouc" renait à Québec avec la nouvelle loi ontarienne décrétant que pour obtenir des boissons alcooliques le dimanche dans les restaurants et les hôtels de cette province, on doit se faire servir un repas... C'est en somme l'ancienne loi du Québec qui est relancée en Ontario. On qualifiait de "loi hypocrite" à l'époque chez nous le règlement édicté au Québec. Le personnel des restaurants était parfaitement stylé. Quand un client se présentait, on plaçait devant lui le faux sandwich et un gâteau réservé depuis des mois... Cela suffisait pour pouvoir remplir les verres impunément. Un citoyen évoque que vers les années 30, il fut témoin d'un fait assez cocasse dans un petit hôtel de la Basse-Ville maintenant disparu. Un étudiant en appétit se présenta à une heure plutôt irrégulière pour le repas. Sans le consulter, la serveuse plaça aussitôt sur la table les "mets habituels". Le client affamé attrapa d'abord le gâteau et faillit se casser les dents en y mordant au grand amusement des gens avertis qui vidaient tranquillement leurs verres. La serveuse se reprit en faveur du client de bonne foi et lui apporta des victuailles qu'il put consommer sans risque pour ses dents ou son estomac...

VILLE BELAIR ET VAL ST-MICHEL SE PARENT

Ville Bélar et Val Saint-Michel prendront un visage particulièrement attrayant, cette année, pour la période des Fêtes. La Chambre de commerce de Ville Bélar a en effet pris l'initiative d'organiser un concours de décorations extérieures qui suscite déjà une vive émotion. On a voulu profiter des excellentes relations entre les deux municipalités pour les associer dans une action commune à cet égard. Inutile de dire que les autorités municipales des deux villes encouragent le mouvement sans réserve. Le concours comporte une section "commerciale" et une section "résidentielle". Un prix de \$25 sera décerné par la Chambre de commerce dans chacune des deux villes au commerçant qui aura le mieux décoré son établissement. Les propriétaires de maisons privées, tant dans Ville Bélar que dans Val Saint-Michel, se disputent un premier prix de \$50 et quatre autres prix de \$25. Les deux villes promettent déjà de baigner dans une atmosphère de splendeur et de gaieté pour les prochaines semaines.

La région de Québec n'a pas été épargnée, loin de là, par les fortes pluies qui se sont abattues, hier, sur toute la province. Hier soir, le bureau de la météo de l'Ancienne-Lorette estimait la précipitation à 1,06 pouce, ce qui est considérablement au-dessus de la normale pour le mois de décembre.

Parmi les incidents qui nous ont été rapportés, le plus grave s'est produit à Petite-Rivière-Saint-François où les débris d'un éboulement sont entrés par une fenêtre dans la maison de Mme veuve Idola Bouchard. Heureusement, personne n'a été blessé.

Des appels téléphoniques placés ici et là dans l'Est du Québec nous ont permis d'apprendre que la pluie avait fait des siennes partout. Dans les endroits élevés, la pluie était mêlée de neige, ce qui rendait les routes glissantes.

La température doit se main-

tenir douce encore quelques jours. Dimanche, elle doit se refroidir. Hier, le maximum a été de 41. Le thermomètre devait descendre à 30, la nuit dernière, et remonter à 35, aujourd'hui.

L'éboulement a rendu la maison de Mme Idola Bouchard inhabitable. Il s'est produit vers 10h30 de la matinée. Mme Bouchard est âgée de près de 80 ans et ses deux filles, Hélène et Prescilla, ont dû trouver un refuge temporaire en attendant que leur maison soit nettoyée.

La maison de Mme Bouchard, comme bien d'autres de ce village du comté de Charlevoix, est construite au pied d'une montagne. L'éboulement a déboulé à environ 150 pieds dans la falaise et il est visible de la route.

Les débris de terre et de roches sont entrés par l'une des fenêtres de la cuisine. A ce mo-

ment-là, Mme Bouchard était assise à une dizaine de pieds de la fenêtre et elle s'est trouvée soudainement entourée de terre boueuse qui l'a éclaboussée.

Parmi les nombreux accidents, le plus grave a eu lieu sur le boulevard Charest-Ouest, à Sainte-Foy, hier après-midi. La police dit que M. Antonio Germain, 57 ans, de Saint-Alban, de Portneuf, s'est engagé par mégarde en sens inverse sur la voie nord du boulevard. Deux autos circulant en sens contraire sont entrées en collision avec sa camionnette.

M. Germain était dans la salle des soins intensifs de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à minuit. Jean-Guy Chouinard, de Charney, et Fernand Vallée, du 3330 chemin Sainte-Foy, ont été blessés moins gravement.

Le vent a causé des dégâts ici et là, mais l'on ne rapporte rien de grave.

La construction d'une usine commune de filtration d'eau

Quatre villes de la Rive Sud donnent leur accord de principe

Par Monique GIGUERE

Quatre villes de la rive sud, Lévis, Saint-David, Saint-Henri de Lévis et Saint-Louis de Pintendre, ont donné leur accord de principe hier soir à la construction en commun d'une usine de filtration d'eau de \$1,800,000.

Cependant, Lauzon a retiré sa participation à la réalisation d'un tel projet, lors de la réunion des maires des municipalités impliquées, qui s'est tenue à Lévis, pour discuter du projet.

Le maire Robert Guay, de Lauzon, a expliqué que sa ville vient d'obtenir de la régie des eaux l'autorisation de faire une rénovation des bassins filtres, ce qui aura pour effet de doubler la capacité de l'usine, et de satisfaire les besoins de la population pour une dizaine d'années. Le coût de ces réparations est évalué à quelque \$250,000. Ce montant s'ajoute à une dépense assez importante qu'a faite récemment la ville de Lauzon pour le nettoyage et la réparation de la prise d'eau.

"Si dans dix ans, Lauzon veut s'abonner avec Lévis", a ajouté le maire Guay, "ce ne sera alors qu'une question de négociation". D'ailleurs au cas où se produiraient des bris d'eau, les villes de Lévis et Lauzon auront probablement intérêt à faire le joint entre les deux usines, ce

qui permettrait aux deux villes de se dépanner mutuellement. A la réunion d'hier soir, les maires des trois municipalités intéressées ont convenu, avec le maire de Lévis, de l'urgence d'une usine et ont demandé qu'un projet de résolution soit rédigé.

Pour éviter tout imbroglio, ce projet de résolution sera soumis aux conseillers juridiques du ministère des Affaires municipales avant d'être ratifié par les conseils municipaux des villes impliquées. Toutefois, afin que ces efforts ne s'avèrent pas inutiles, des consultations seront tenues à l'intérieur de chaque municipalité pour s'assurer de l'adoption sans difficulté de la résolution.

"Je voudrais que, d'ici trois mois", a déclaré le maire Chagnon, de Lévis, "que toutes les formalités légales et administratives soient réglées définitivement, de façon à lancer des appels d'offres et à faire démarrer les travaux au plus tard au printemps".

FINANCEMENT

On sait que sans la participation des municipalités de Saint-David, Saint-Henri de Lévis et Saint-Louis de Pintendre, Lévis n'aurait pas été éligible à une demande de subvention du gouver-

nement fédéral. La loi d'aide aux petites municipalités décrète que seules les villes ayant une population inférieure à 10,000 habitants peuvent bénéficier de subventions pour des projets d'égoûts et d'aqueduc. Du fait qu'elle s'associe avec des municipalités répondant à ce critère, Lévis devient éligible.

L'évaluation des biens immobiliers sera imposée de chaque municipalité servira de barème pour déterminer le pourcentage de participation au financement du projet de chacune d'elles.

L'aide financière du gouvernement, pouvant aller jusqu'à 30% du coût total, dépendra de la situation financière des municipalités impliquées et c'est le taux le plus élevé qui prévaudra pour toutes les villes.

Par ailleurs, la corporation qui sera formée pour administrer l'usine s'engage à rembourser aux municipalités tout le capital et intérêts déboursés, moins les subventions.

"Le seul résultat à attendre d'une usine régionale", a déclaré le maire Chagnon, "c'est que nous serons en mesure de produire l'eau à meilleur coût".

Pour les dix prochaines années, tant que dureront les octrois, les édiles des municipalités concernées ne prévoient pas

STATIONNEMENT

Les membres de l'Association des hommes d'affaires du Vieux-Québec auraient bien aimé poser des questions au sujet de l'avant-projet d'un parc de stationnement sous-terrain, sous la Place de l'Hôtel de ville et sous le monument Hébert. Cependant, il n'y avait personne pour leur répondre.

On se rappellera que l'avant-projet a été préparé par trois spécialistes: MM. Jean Cimon, Jacques de Blois et André Robitaille. Selon les plans, le stationnement pourrait contenir 1,100 voitures réparties sur quatre étages. La plus grande partie du parc-auto serait située sous la Place de l'Hôtel de ville. On pourrait accéder à ce stationnement par quatre entrées différentes.

Selon M. André Robitaille, de la ville de Québec, la réalisation de ce projet pourrait coûter entre \$4 et \$5 millions. Il a bien spécifié que cette évaluation était "faite à l'oeil".

Par ailleurs, M. Claude Auger, président de l'Association des hommes d'affaires du Vieux-Québec, a demandé la collaboration de tous pour mener à bien la tâche de la rénovation urbaine. Il a répondu affirmativement à l'invitation du maire pour que les corps intermédiaires soient l'opposition à l'hôtel de ville en demandant aux membres d'être positifs et de réclamer ce qui doit être fait dans le Vieux-Québec. Il a souligné le fait que les gens intéressés à la rénovation doivent être en mesure de pouvoir dialoguer avec les autorités en place.

Par ailleurs, M. Auger a fait savoir que son groupe demandera au ministère de l'Industrie et du Commerce que le Vieux-Québec soit déclaré zone touristique. Ainsi, les commerçants, seraient plus libres quand aux heures d'affaires.

Cette demande avait été faite parce que l'article 16 de la Commission des écoles catholiques de Québec dit: "La commission exerce sa juridiction sur tout le territoire compris dans les limites de la cité de Québec et sur tout le territoire qui pourra, à l'avenir, en faire partie".

La CECQ a expliqué, dans son document, que la Commission scolaire Montcalm a exprimé son désir de ne pas être intégrée à la Commission des écoles catholiques de Québec et d'ailleurs qu'on y voit aucun avantage. De plus, la Commission scolaire régionale Chauveau a souhaité aussi que cette intégration ne se fasse pas.

Maintien du statu quo au sujet de la CS Montcalm

Les membres du comité exécutif de la ville de Québec ont accepté à la demande de la Commission scolaire des écoles catholiques de Québec, de garder le statu quo au sujet de la Commission scolaire Montcalm.

La Commission scolaire Montcalm est celle qui a juridiction sur le territoire de Villes Les Saules et Duberger. Elle continuera donc à exercer les mêmes pouvoirs après la fusion de Ville Les Saules à Québec.

La Commission scolaire Montcalm est celle qui a juridiction sur le territoire de Villes Les Saules et Duberger. Elle continuera donc à exercer les mêmes pouvoirs après la fusion de Ville Les Saules à Québec.

La Commission scolaire Montcalm est celle qui a juridiction sur le territoire de Villes Les Saules et Duberger. Elle continuera donc à exercer les mêmes pouvoirs après la fusion de Ville Les Saules à Québec.

La Commission scolaire Montcalm est celle qui a juridiction sur le territoire de Villes Les Saules et Duberger. Elle continuera donc à exercer les mêmes pouvoirs après la fusion de Ville Les Saules à Québec.

La Commission scolaire Montcalm est celle qui a juridiction sur le territoire de Villes Les Saules et Duberger. Elle continuera donc à exercer les mêmes pouvoirs après la fusion de Ville Les Saules à Québec.

La Commission scolaire Montcalm est celle qui a juridiction sur le territoire de Villes Les Saules et Duberger. Elle continuera donc à exercer les mêmes pouvoirs après la fusion de Ville Les Saules à Québec.

Quant aux questions que l'on aurait aimé poser, ce sont les suivantes: Quel en sera le coût réel? Qui fournira les fonds? Quand débuteront les travaux? Combien de temps dureront-ils? Seront-ils faits à ciel ouvert? Devra-t-on arracher les arbres autour de l'hôtel de ville? Les travaux affecteront-ils la cathédrale et l'hôtel de ville? Quand débutera un service de transport en commun spécialement pour le Vieux-Québec? Le projet est-il approuvé par les autorités de la ville de Québec?

En prenant connaissance du projet, M. René Robitaille a déclaré qu'il était intéressant de constater que les quatre niveaux de stationnement étaient séparés l'un de l'autre avec chacun leur entrée. Il a expliqué qu'ainsi on évite les engorgements massifs de véhicules.

Il a souhaité aussi qu'un meilleur service de transport en commun soit bientôt mis sur pied et qu'il soit surtout utilisé par les habitants du Vieux-Québec. Il a souligné le fait qu'un commis de bureau occupe 100 pieds carrés dans un bureau et que son véhicule en occupe de 300 à 400 sur le terrain de stationnement.

Par ailleurs, M. Claude Auger, président de l'Association des hommes d'affaires du Vieux-Québec, a demandé la collaboration de tous pour mener à bien la tâche de la rénovation urbaine. Il a répondu affirmativement à l'invitation du maire pour que les corps intermédiaires soient l'opposition à l'hôtel de ville en demandant aux membres d'être positifs et de réclamer ce qui doit être fait dans le Vieux-Québec. Il a souligné le fait que les gens intéressés à la rénovation doivent être en mesure de pouvoir dialoguer avec les autorités en place.

Par ailleurs, M. Auger a fait savoir que son groupe demandera au ministère de l'Industrie et du Commerce que le Vieux-Québec soit déclaré zone touristique. Ainsi, les commerçants, seraient plus libres quand aux heures d'affaires.

MAURICE GRAVEL
peintre,
18 ans d'expérience,
refinition, réparations de meubles antiques et modernes.
Bur.: 523-1262
Rés.: 683-9600
Estimation gratuite à domicile.

LEVIS
A vendre ou à louer, magnifique entrepôt, 20,000 pi. ca. plancher, 165,000 pi. ca. terrain.
Paul H. Guay
653-4287
Montreal Trust
529-8841 courtier

SIMPSONS-SEARS
RAYON D'OPTIQUE
Place Fleur de Lys
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
DR ROBERT NOEL
Optométriste
529-9841 Loc. 243

HOMME DE COMPTOIR
demandé
Avec expérience en plomberie et chauffage. Salaire suivant qualifications, plan de pension, assurance-maladie et assurance-salaire.
SAILLANT INC.
878 St-Augustin, Québec, tél.: 529-8421

AU FOND DES CHOSES AU FOND DES CHOSES

Par Pierre MATHIEU

L'évolution rapide des idées et la présence de pensées divergentes font en sorte que le dialogue est actuellement en pleine vogue dans presque tous les milieux.

La hiérarchie de l'Eglise catholique, considérée comme un tout, n'échappe pas à cette nécessité du dialogue, tant au sein de la communauté catholique qu'en dehors.

Le dialogue est cependant pour ce groupe une valeur nouvelle qu'il accepte en principe, sans s'y être encore engagé à fond. L'acceptation de principe et une prudence extrême semblent caractériser à l'heure actuelle le dialogue de la hiérarchie de l'Eglise catholique avec les fidèles, les autres groupes religieux et le "monde".

LE DIALOGUE A L'INTERIEUR de LA COMMUNAUTE CATHOLIQUE

— De nouvelles structures de dialogue

La communauté catholique connaît actuellement en son sein une multitude de nouvelles structures de collaboration, dans lesquelles la hiérarchie doit dialoguer.

Le récent synode était centré sur la co-responsabilité du pape et des évêques. Le sens même de la rencontre était de structurer un dialogue entre le centre et la périphérie.

En milieu canadien, les évêques ont eu exactement les mêmes préoccupations par rapport aux prêtres. Lors de leur dernière assemblée générale, ils se sont nettement montrés favorables au principe de la co-responsabilité des évêques et des prêtres.

La volonté des évêques canadiens de susciter la création d'un Conseil pastoral canadien manifeste leur désir d'une collaboration entre toutes les forces vives de la communauté catholique canadienne.

Au niveau local, les conseils paroissiaux de pastorale assurent déjà, en plusieurs endroits, une collaboration étroite des fidèles avec leur curé à ce chapitre.

Aux divers échelons de la communauté catholique, on sent que la hiérarchie veut le dialogue, qui, à ce jour, n'a toutefois été qu'amorcé.

— Un dialogue à peine commencé

Lors du synode, on a officiellement exprimé, de part et d'autre, le désir d'un dialogue entre Rome et les conférences épiscopales. Le dialogue s'engagera réellement lorsqu'on discutera de l'application concrète de la co-responsabilité.

Les évêques canadiens ont entrepris une démarche similaire avec les prêtres, à l'occasion de leur récente assemblée générale: ils se sont mutuellement écoutés et ont accepté eux aussi le principe d'une co-responsabilité. Mais, là également, le dialogue ne fait que commencer. Quand, en particulier, il fut question des prêtres qui ont quitté le sacerdoce, les évêques déclarèrent qu'il fallait adopter à leur égard une attitude de charité. Cependant, rien de concret n'a été proposé.

D'autre part, les armées de dialogue recherchées par la hiérarchie de l'Eglise n'ont pas toujours été couronnées de succès.

On sait par l'existence même de l'association des jeunes prêtres de Montréal que la structure du conseil presbytéral — qui, en principe, est une

structure de dialogue — ne donne pas toujours les résultats espérés.

On connaît par ailleurs les difficultés de dialogue que des membres de l'Action catholique ont connues avec la hiérarchie, au Québec du moins.

On sait aussi que les évêques canadiens ne

n'était pas prête à faire partie du Conseil oecuménique des Eglises.

Cette prise de position officielle est déjà un handicap sérieux au dialogue que l'Eglise catholique veut engager avec les autres communautés chrétiennes.

Cette même prudence s'est traduite à un autre

l'Eglise catholique se déclare infaillible sur des points qui ont justement été l'occasion de "protestations" de ceux qu'on appelle communément les protestants.

Tant que les Eglises ne voudront accepter aucun compromis sur ce qui les divise fondamentalement,

organise souvent des colloques avec la participation de marxistes et de chrétiens. Il ne s'agit pas d'une "lutte à finir" mais d'échanges au cours desquels chacun reconnaît la valeur de l'autre.

Le fait que l'Eglise catholique n'associe plus automatiquement à l'er-

— L'Eglise se dit supérieure au "monde"

Cette reconnaissance des valeurs du "monde" est accompagnée d'une proclamation de la supériorité des valeurs de la foi. Au départ, l'Eglise refuse de se considérer

L'Eglise accepterait difficilement de ne pas avoir dans son "dépôt" des valeurs véhiculées par le "monde". Par toute une série d'interprétations, elle prouve qu'elle possède ces valeurs.

Le dialogue avec les autres Eglises chrétiennes est en somme assez facile à partir du moment

leurs qui s'imposent d'eux-mêmes alors que l'Eglise a des valeurs imposées parfois par autorité.

L'action conjointe de l'Eglise et du "monde" contre la misère sociale et économique est peut-être ce qui prépare le plus l'unité au plan idéologique.

L'INFAILLIBILITE ET LE DIALOGUE

Le fait que la hiérarchie de l'Eglise catholique se dise infaillible et dépositaire d'une doctrine révélée rend le dialogue difficile.

Le problème n'avait pas la même dimension avant que les moyens de communications ne fassent s'affronter sur la place publique des idéologies différentes.

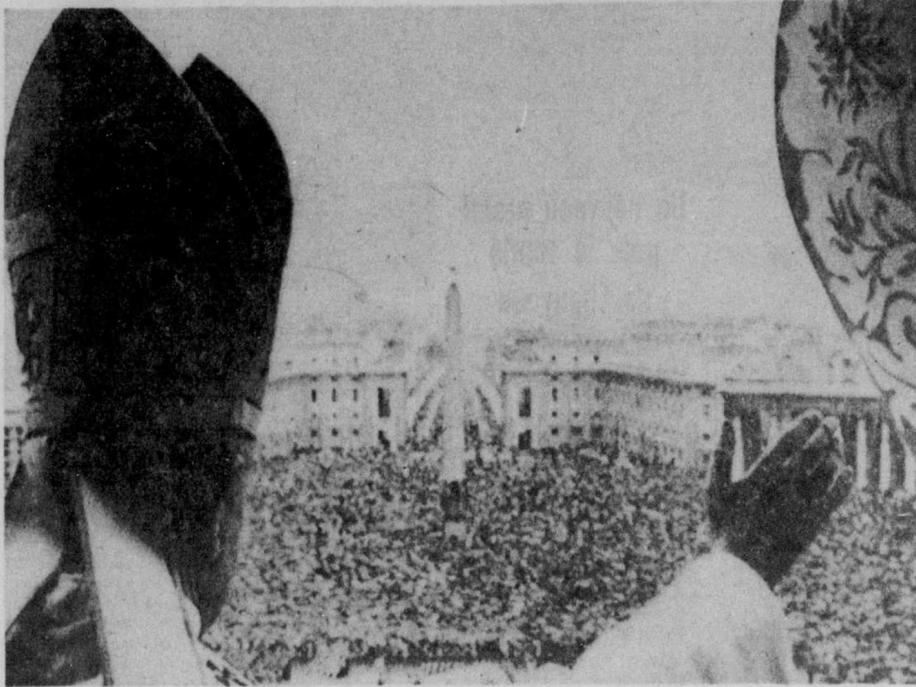
Mais à l'heure actuelle, les systèmes de pensée, comme les personnes, doivent se "socialiser", ce qui exige des compromis.

Dans l'Histoire, l'Eglise catholique a toujours été capable d'intégrer d'autres mouvements de pensée. On peut prévoir qu'elle continuera à le faire.

Il est possible que, progressivement, l'infaillibilité du pape soit considérée comme le privilège de tout le peuple de Dieu. Dans cette ligne de pensée, on peut également s'attendre à ce que la notion du peuple de Dieu s'étende au "monde".

C'est en reconnaissant un caractère "sacré" aux autres personnes et aux autres idéologies que la hiérarchie de l'Eglise catholique s'engage plus à fond dans le dialogue.

L'Eglise s'engage prudemment dans l'ère du dialogue



LE TEMPS DU DIALOGUE — La hiérarchie de l'Eglise catholique est engagée dans une ère nouvelle où elle doit dialoguer avec ses fidèles, les autres Eglises et le "monde".

son pas très ouverts aux journalistes, alors que dialogue et information vont souvent de pair.

En principe, la hiérarchie veut le dialogue, mais elle n'est peut-être pas encore arrivée à accorder tout le poids nécessaire aux arguments de ses interlocuteurs.

Les fidèles et les prêtres sont largement consultés par les évêques, mais quel est le pouvoir de décision accordé à ces personnes consultées?

D'une certaine façon, la hiérarchie veut garder le "monopole de l'Esprit-Saint", d'où un dialogue plutôt difficile à l'intérieur de la communauté catholique.

LE DIALOGUE AVEC LES AUTRES GROUPES RELIGIEUX

— Popularité croissante de l'idée d'oecuménisme

L'oecuménisme est un autre terrain sur lequel l'Eglise tend vers le dialogue. (Le terme Eglise désigne ici la hiérarchie).

Comme le soulignait dernièrement le Père R. Guimont, aumônier à l'Université Laval, le décret conciliaire sur l'oecuménisme a obtenu des gains importants: d'abord, l'Eglise catholique a reconnu sa "co-responsabilité" dans la division des Eglises; ensuite, les autres communautés chrétiennes sont aujourd'hui reconnues comme des Eglises.

C'est là un progrès si l'on considère qu'auparavant les autres Eglises chrétiennes étaient considérées comme hérétiques et schismatiques. Voilà un bon pas dans le sens du dialogue.

La visite du pape Paul VI au secrétariat du Conseil oecuménique des Eglises (Genève) fut considérée comme un geste important en faveur de l'oecuménisme.

Il semble donc que des barrières fondamentales empêchant le dialogue soient tombées.

— L'Eglise catholique s'engage prudemment

Lors de cette même visite de Paul VI à Genève, on sait qu'il a déclaré que l'Eglise catholique

niveau, récemment, lorsque les évêques canadiens n'ont pas imité le geste du Conseil canadien des Eglises qui avait invité des observateurs catholiques à son assemblée générale.

Officiellement, l'Eglise s'engage avec prudence dans le mouvement oecuménique.

— Les actions conjointes

Il serait injuste de dire que le mouvement oecuménique n'a rien produit, puisque des actions conjointes ont déjà été entreprises et réalisées.

La "ligue pour le développement" est peut-être le meilleur exemple d'une collaboration sur le plan socio-économique: la Conférence catholique canadienne et le Conseil canadien des Eglises ont accepté de travailler ensemble dans cette lutte contre la pauvreté.

Les actions liturgiques interconfessionnelles ne se comptent plus et se multiplient dans tous les milieux. En certains endroits, on va même jusqu'à déplorer que l'oecuménisme devient impossible, faute de protestants.

Dans tous ces cas, on n'en est pas encore rendu à dialoguer sur les problèmes de fond. Le fait de travailler et de prier ensemble est excellent en soi et, par surcroît, contribue efficacement à préparer le dialogue. Mais c'est au niveau de la théologie que se situe la division et c'est là que doit se faire l'unité.

C'est ainsi que les réticences de la hiérarchie catholique sont, d'une certaine manière, un frein au dialogue.

— Des difficultés majeures

En principe, les Eglises chrétiennes veulent dialoguer non seulement pour s'enrichir, mais pour arriver à l'unité. Une des principales raisons qui les incite à s'entendre, c'est que leur division fait scandale face au monde.

Cependant, l'Eglise catholique, comme les autres Eglises d'ailleurs, veut réaliser cette unité sans compromis au niveau des positions théologiques; on ne veut pas se contenter d'un vague dénominateur commun. De plus, on sait que

l'Esprit-Saint aura "du pain sur la planche"...

Les rencontres oecuméniques de prières, au niveau local surtout, ne posent habituellement pas de difficultés. Elles sont nombreuses et appréciées. Mais dès que la théologie s'en mêle, comme dans le cas de l'intercommunion et des mariages mixtes, le dialogue n'est pas encore fructueux.

L'oecuménisme rencontre une autre difficulté lorsqu'aux Eglises divisées sur le plan théologique correspondent des groupes socio-économiques plus ou moins puissants.

— Quant aux religions non-chrétiennes

L'Eglise catholique reconnaît que les religions non-chrétiennes ont des valeurs, mais le dialogue avec ces Eglises n'existe pratiquement pas, de manière officielle.

Ce dialogue est plus complexe que celui engagé avec les protestants, car il met en cause la révélation.

L'entente avec les Eglises protestantes se réalisera probablement lorsque l'Eglise catholique reconnaîtra qu'elle a hypertrophié une partie de toute la vérité chrétienne, estime-t-on dans les rencontres oecuméniques.

Une entente analogue peut-elle se réaliser avec les religions non chrétiennes? L'Eglise catholique, comme les autres Eglises chrétiennes, acceptera-t-elle que Jésus soit mis sur le même pied que Bouddha, Mahomet, Baha'ullah, etc.? Dans un avenir lointain, peut-être...

LE DIALOGUE AVEC LE MONDE

— L'Eglise n'est plus "effarouchée"

L'Eglise catholique engage avec le monde un dialogue qui ressemble sensiblement à celui qu'elle a amorcé avec les autres groupes religieux.

Vatican II a reconnu que le monde séculier a des valeurs positives et qu'il est parfois plus sensibilisé à des problèmes humains que l'Eglise a pu l'être.

En milieu européen, on

leur les idéologies différentes de la sienne constitue un pas important dans le sens du dialogue avec le monde, comme ce fut le cas lorsque les Eglises protestantes n'ont plus été considérées comme hérétiques.

au même niveau que le "monde".

Avec les Eglises chrétiennes, l'Eglise catholique cherche l'unité. Mais avec les "spiritualités" du "monde", il ne semble pas qu'elle ait le même désir.

où chacune des Eglises accepte d'être remise en question par l'Evangile, norme absolue. Mais dans le cas du dialogue avec le monde, cette norme absolue n'existe pas explicitement.

Le monde a des va-



Nous vous présentons les Barclay!

Les produits Barclay font vraiment bon effet sur votre plateau. Les produits Barclay sont délicieux dans votre verre. En effet, dans chaque bouteille Barclay, il y a trois ingrédients secrets: la saveur Barclay, la qualité Barclay, la valeur Barclay.

Nom pour nom, les autres marques sont peut-être mieux connues; mais dollar pour dollar, il n'y a pas de meilleure marque. Essayez Barclay la prochaine fois que vous ferez vos achats... une agréable surprise vous attend.

JAS. BARCLAY & CO. LIMITED
qui tire une fierté illimitée de ses produits

André Lacroix récolte un "chapeau" contre Toronto

PHILADELPHIE (PA) — André Lacroix a marqué trois buts hier soir pour conduire les Flyers de Philadelphie à un triomphe de 6-3 sur les Maple Leafs de Toronto, dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Lacroix, qui a huit buts à son crédit, depuis le début de la saison en a réussi six, grâce à deux tour du chapeau, contre les Maple Leafs.

Il a compté à deux reprises à la première période et a complété sa performance avec 37 secondes à jouer dans le match.

Bob Clarke, Earl Heiskala et Gary Dornhoeffer ont complété le score pour Philadelphie, cependant que Terry Clancy, Mike Walton et Bob Pulford ont répliqué pour Toronto, qui a subi une deuxième défaite par un score identique en autant de jours.

Philadelphie menait 3-0 après 3:42 minutes de jeu à la première qui s'est finalement terminée 4-3.

Après une deuxième période sans but, Dornhoeffer et Lacroix ont scellé l'issue du match pour les Flyers.

| Première période | |
|----------------------------------|---|
| 1-Philadelphie: Clarke (4) | 6:10 |
| 2-Philadelphie: Heiskala (4) | 8:34 |
| 3-Philadelphie: Lacroix (6) | 10:02 |
| 4-Toronto: Clancy (2) | 10:29 |
| 5-Toronto: Walton (8) | 13:06 |
| 6-Philadelphie: Lacroix (7) | 15:25 |
| 7-Toronto: Pulford (7) | 19:12 |
| Deuxième période | |
| Aucun point. | |
| Punitions — Fleming (Pha.) 5:35, | Neison (T) 9:50, L. Hillman (Pha.) 18:17. |

| Troisième période | |
|---|------------|
| 8-Philadelphie: Dornhoeffer (6) | 19:23 |
| (Heiskala, Johnson) | 19:23 |
| Punitions — Fleming (Pha.) Neison (T) 2:14, Fleming (Pha.) majeure, Neison (T) majeure, Clarke (Pha.) mineure, majeure, Walton (T) mineure, majeure, Edwards (T) mineure, majeure conduite 18:24. | |
| Lancers: | |
| Toronto | 16 15 9-40 |
| Philadelphie | 17 9 12-38 |
| Gardiens: Edwards, Toronto; Parent, Philadelphie. | |
| Assistance: 10,659. | |



Carleton en vedette

BOSTON (PA) — L'ailier Wayne Carleton, obtenu mercredi des Maple Leafs de Toronto, a marqué ses deux premiers buts dans l'uniforme des Bruins de Boston qui ont finalement triomphé des Rangers de New York 2-1 hier soir dans une joute de la Ligue nationale de hockey.

Dave Balon a compté l'unique but des Rangers, qui ont connu une série de 14 parties sans défaite.

Le centre Derek Sanderson a récolté des assistances sur les deux buts de Carleton. Agé de 23 ans, qui a été échangé en retour de Jim Harrison.

Carleton a compté son premier but à 1:52, à la première période, et Balon a égalisé les chances à la 10e minute de jeu.

Les Bruins ont tenu le gardien Ed Giacomin passablement occupé durant tout le match, le bombardant de 49 lancers, tandis qu'Eddie Johnston, qui s'est surpassé à la troisième, en repoussait 33 devant le filet des Bruins.

Les Rangers ont retiré en vain Giacomin dans la dernière minute de jeu pour tenter de poursuivre leur élan victorieux, le plus long cette saison dans la LNH.

L'arbitre Wally Harris a sif-

flé 10 punitions totalisant 32 minutes à la première, la plupart résultant d'une mêlée générale à la 18e minute de jeu.

| Première période | |
|--|---------------------------------|
| 1-Boston: Carleton (1) | 1:52 |
| (Westall, Sanderson) | |
| 2-New York: Balon (11) | 10:00 |
| (Klaczek, A. Brown) | |
| Punitions — Sandfield (B) 2:08, Hodge (B), Stewart (NY) 6:22, Lawrence (B) 7:56, Balon (NY) majeure, Fairbairn (NY) majeure, Carleton (B) majeure, cashman (B) mineure, majeure 18:12, Gilbert (NY) 19:02. | |
| Deuxième période | |
| 3-Boston: Carleton (2) | 19:11 |
| (Sanderson) | |
| Punition — Hadfield (NY) 14:29. | |
| Troisième période | |
| Aucun point. | |
| Punitions — Hamilton (NY) 4:10, | Westall (B) 12:07, Hodge 13:23. |
| Lancers: | |
| New York | 18 4 14-45 |
| Boston | 15 18 12-49 |
| Gardiens: Giacomin, New York; | Johnson, Boston. |
| Assistance: 14,831. | |

Detroit résiste

DETROIT (PA) — Les Red Wings de Detroit ont marqué deux buts dans la deuxième moitié de la période médiane hier soir pour faire match nul 2-2 avec les North Stars du Minnesota dans une partie de la Ligue nationale de hockey.

Garry Unger et Nick Libett ont compté les buts des Red Wings, cependant que Bill Goldsworthy et Jean-Paul Parise ont enfilé ceux des North Stars.

Ces derniers, qui n'ont pas subi la défaite au cours de leurs six derniers matches, avaient pris les devants à la première, sur le but de Goldsworthy.

Parise a réussi le sien à la deuxième alors que Detroit semblait perdu sur la glace. Les Red Wings se sont retrouvés à mi-chemin dans cette période et ont bombardé Gesare Maniago avec 11 lancers, dont deux buts.

| Première période | |
|----------------------------------|--|
| 1-Minnesota: Goldsworthy (14) | 8:34 |
| (Williams) | |
| Punitions — Parise (Min.) 14:23, | Crosby (D) 15:50, Mahovlich (D) 18:32. |
| Deuxième période | |
| 2-Minnesota: Parise (9) | 4:14 |
| (Goldsworthy, Williams) | |
| 3-Detroit: Unger (10) | 13:10 |
| (Bergman) | |
| 4-Detroit: Libett (8) | 17:21 |
| (Karlander, Baum) | |
| Punitions — Semkowksi (T) 8:18, | Goldsworthy (Min.) 10:24, Hood (Min.) 12:44. |
| Troisième période | |
| Aucun point. | |
| Punitions — Aucune. | |
| Lancers: | |
| Minnesota | 12 8 2-24 |
| Detroit | 9 11 11-24 |
| Gardiens — Maniago, Minnesota; | Crosby, Detroit. |



OFFICIEL EN MAUVAISE POSTURE — Le juge de lignes Pat Sheller se retrouve en très mauvaise posture alors qu'il essaie de séparer les belligérants au cours de la première période de la partie entre les Bruins de Boston et les Rangers de New York hier soir au Boston Garden.

Bobby Orr des Bruins et Allan Hamilton des Rangers sont à l'avant-scène tandis que Vic Hadfield (11) et Ed Westfall (18) sont eux aussi parmi les combattants. Boston a gagné 2-1.

(Téléphoto PA)



Lacroix: Je ne veux pas être échangé

Atteint par téléphone à Philadelphie, hier, l'habile joueur de centre André Lacroix des Flyers, a révélé qu'il avait traversé une période difficile de découragement, mais il a nié vertement le bruit qui s'était rendu à Québec à l'effet qu'il voulait être échangé à une autre équipe du grand circuit.

"Je le dis catégoriquement, je ne tiens pas à être échangé. Je suis heureux ici à Philadelphie. Tout le monde est bon pour moi. La famille de ma femme habite ici, j'y ai de nombreux amis, et je m'y suis créé de belles possibilités en affaires."

Lacroix nuance toutefois sa position sur la question en ajoutant: "Je ne dis pas que si l'on me rendait la vie misérable, je ne demanderais pas d'aller jouer dans une autre ville où je serais plus apprécié, mais ce n'est pas le cas actuellement. Je ne dis pas que je n'ai pas eu mes difficultés jusqu'à cette saison. Quand tu crois avoir joué une bonne partie et que tu joues un peu moins régulièrement dans la joute suivante, tu finis par te poser des questions. Tu te tortures la tête en te demandant franchement ce qui se passe. Mais je pense que ça va se replacer, j'en ai même la conviction. C'est pourquoi je dis que ce bruit est totalement faux. Mais si en dernier essor, je réalise que la direction ne trouve pas que je donne satisfaction malgré tous mes efforts, je demanderai d'aller ailleurs."

Au cours de cette longue conversation, j'ai décelé une couple de problèmes chez André qui n'en est pas moins le deuxième compteur du Philadelphie. Premièrement, il y a un manque de communications entre lui et l'instructeur Vic Stasiuk et secondement quelques remarques qu'il a lues dans les journaux de Philadelphie l'ont passablement découragé.

Il déteste la critique dans le journal

Mardi dernier, Vic Stasiuk a sollicité la présence de Lacroix à son bureau. L'entretien a duré trois quarts d'heure, si l'on peut appeler ça un entretien puisque c'est Vic qui l'a monopolisé. André ne lui a même pas dit qu'il trouvait qu'il ne passait pas assez de temps sur la glace et que cette attitude de l'instructeur nuisait à sa confiance.

Stasiuk lui a demandé: "Qu'est-ce qui ne va pas, André? T'as pas l'air intéressé. On dirait que tu n'es pas prêt à faire des sacrifices, on dirait que tu n'es pas en condition. Des fois je t'ai critiqué intentionnellement dans le journal pour te faire réagir, mais t'as rien fait."

André n'a pas eu la chance de donner toutes les réponses à Stasiuk, mais pour le bénéfice des lecteurs de ce journal, Lacroix a consenti à s'expliquer. Il donne d'abord une appréciation de son propre jeu, et très honnêtement à part ça:

"Je calcule que je ne joue pas aussi bien que je suis capable de jouer à l'heure actuelle, reconnaît-il. Il arrive qu'il y a des punitions mais notre ligne saute pas mal de tours sur la glace, et je n'ai pas ma confiance."

Un centre récréatif d'un million et demi de dollars, avec glace artificielle, a été édifié au New Jersey et André a signé un contrat fort lucratif avec option de renouvellement pendant cinq ans pour y tenir une école de hockey d'une durée de deux mois durant l'été.

"Je pense qu'ils s'imaginent que c'est ça qui me préoccupe, estime André. Il pense que j'ai seulement la tête aux affaires. Eh bien ils se trompent. Je n'ai pas de problèmes, sauf que je n'aime pas à être critiqué dans le journal. Ça ne me fait rien de me faire critiquer dans la chambre quand je le mérite, mais pas dans le journal."

Pas de traitement de faveur

Et la concurrence de Bob Clarke. André écarte cette notion du revers de la main.

"Je ne veux pas un traitement à part des autres, dit-il. Je veux être traité comme tout le monde et si j'avais ce traitement tout marcherait à merveille, mais on saute des tours. J'aimerais avoir plus de glace. Pas plus que les autres et j'insiste là-dessus, mais je voudrais jouer autant que les autres."

André Lacroix prétend qu'il a commencé à corriger ses problèmes quand il a cessé de lire les journaux. Il avait sombré dans un profond découragement quand il était tombé sur cette phrase: "Si la French Line ne se réveille pas, bientôt il n'y en aura plus."

"Depuis quelque temps je suis arrivé à ne plus m'en faire, dit-il, et le meilleur moyen est de ne pas lire les journaux. Maintenant je suis convaincu que tout va se replacer. Qu'ils me laissent jouer mon hockey en paix et qu'ils me laissent tranquille. Je me rappelle avoir eu les mêmes difficultés avec Phil Watson à ma première année avec les As de Québec. J'étais arrivé à passer à travers de la même façon, et je suis convaincu que c'est la même chose qui va arriver cette année. Il y a un bon signe. Malgré que ça ne marche pas à mon goût, je suis encore en tête de l'équipe chez les compteurs avec Jean-Guy Gendron, et je suis même en avance sur l'an dernier."

Vic Stasiuk a ses propres méthodes bien particulières, et il avait été noté à Québec qu'il ne faisait aucune différence entre un joueur ordinaire ou une vedette. Il n'en reste pas moins que Lacroix était parvenu à s'emparer d'un rôle de vedette. En luttant d'arrache-pied à Philadelphie, André pourrait bien y parvenir une seconde fois.

Duel Drolet - Trotter

Willie Brossart sera utilisé à l'occasion contre Buffalo

par Roland SABOURIN

Béliveau au rancart pour deux ou trois semaines

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal seront privés des services de Jean Béliveau pour les deux ou trois prochaines semaines à cause d'une fièvre à l'os de la cheville, a laissé savoir un porte-parole de l'équipe de la Ligue Nationale.

Béliveau a été blessé lors de la joute de samedi dernier contre les North Stars du Minnesota, au Forum. Tot dans la première période, le capitaine des Canadiens et le défenseur de Minnesota Barry Gibbs sont venus en collision le long de la rampe.

Le joueur des North Stars est tombé sur la jambe de Béliveau après la collision, et le vétéran joueur de centre a éprouvé de la difficulté à se relever et a dû quitter la patinoire. Il a été conduit à l'hôpital où les premiers rayons-x n'ont rien révélé de spécial.

Béliveau a chaussé les patins hier et a essayé de patiner, mais la blessure le faisait trop souffrir. Il est donc retourné à l'hôpital pour d'autres rayons-x, et c'est alors que l'on a découvert la fièvre à l'os de la cheville. La cheville a donc été placée dans un plâtre.

La blessure de Béliveau donnera une chance à l'ailier gauche et joueur de centre Peter Mahovlich, des Voyageurs de Montréal, de la Ligue Américaine de hockey, de demeurer avec l'équipe.

Cependant, le retour de l'ailier gauche John Ferguson et du qui ont terminé leur suspension défenseur Jacques Laperrière, de six et trois joutes respectivement, signifie le retour de l'ailier Réjean Houle et du défenseur Paul Curtis avec les Voyageurs.

Le brillant joueur de défense Willie Brossart, qui était ennuagé par une blessure à un genou, fera un retour au jeu dès ce soir, à Buffalo.

Encouragé par la tenue affichée par Brossart lors de l'exercice d'hier matin, le pilote Turk Broda a décidé de lui faire faire le voyage. Quand Willie avait recommencé à patiner mercredi, on prévoyait qu'il ne pourrait jouer avant le 21 décembre contre les Voyageurs de Montréal.

"Il ne jouera peut-être pas régulièrement, mais je l'utiliserai de temps à autre", a dit Broda. "Il a très bien fait les choses ce

matin, et il me dit qu'il se sent prêt à jouer."

Ce retour de Brossart arrive d'autant plus à point que Paul Cates n'est pas cent pour cent. Cates ressent des douleurs au dos. On sait qu'il a fait une très mauvaise chute lors du match de mardi contre les Americans de Rochester. Cates avait terminé la partie, mais il était facile de voir que son dos lui causait des ennuis.

Un autre qui pourrait voir un peu plus d'action, ce soir, est le jeune ailier Bob Currier. Il a très bien travaillé lors du dernier exercice. Currier se ressent encore de sa longue inactivité, mais son état de santé s'améliore à chaque jour. Seulement

quand il aura participé à une partie véritable pourra-t-on juger s'il est capable de jouer régulièrement.

Après la partie de ce soir, les As se dirigeront vers Springfield, Mass., où ils visiteront les Kings demain soir. Ils reprendront la route de Québec immédiatement après cette partie afin d'être au Colisée pour dimanche soir. Leurs adversaires seront alors les Reds de Providence.

AUTRES NOTES: Les As n'ont pas encore réussi à gagner à Buffalo et Springfield, cette saison, ayant subi deux échecs à chaque endroit... René Drolet (Québec) et Guy Trotter (Buffalo) commenceront la

joute de ce soir sur un pied d'égalité au premier rang des compteurs, ayant 37 points chacun... Il est définitif que Bobby Taylor sera le gardien de but, ce soir, mais Broda aura recours à Wilson pour le match à Springfield ainsi que celui de dimanche contre Providence...

Les Voyageurs recevront les Americans de Rochester, ce soir, et Jude Drouin voudra certes en profiter pour gagner du terrain sur Trotter et Drolet... Est-ce que John Wilson choisira Claude Hardy pour affronter les As, demain soir, maintenant que cet athlète de la région Saguenay - Lac-Saint-Jean, lui a été retourné par les Kings de Los Angeles

LE V.O. DE SEAGRAM



Nature, sur glace, à l'eau ou autrement - V.O. ... un vrai p'tit velours!



Réjean Giroux

Surprenante victoire de 6-5 des Remparts sur les Rangers

(Par J.A.) — Les Remparts ont commencé leur rude série de cinq joutes en six jours avec une victoire de 6-5 hier soir à Drummondville et la continueront ce soir au Colisée en faisant face au club de "Philemon" Watson, les Eperviers de Sorel.

Gain surprenant à Drummondville

Avec trois nouvelles figures dans leurs rangs, les Remparts ont retrouvé le sentier de la victoire où ils l'avaient laissé le 25 novembre dernier. Après avoir décroché leur dernière victoire aux dépens des Rangers de Drummondville par 6-5 à Québec, les Remparts ont surpris ces derniers par un pointage identique hier, cette fois sur leur propre glace.

Cette victoire surprenante des Remparts a mis fin à une série de quatre défaites consécutives. Les Remparts ont de plus délogé les Rangers du premier rang de la division est du circuit Bob Lebel.

Forces nouvelles qui produisent

Robert Longo, dont la libération fut obtenue seulement une dizaine de minutes avant l'heure du match, et deux joueurs appelés du Couillard de Sainte-Foy, Tom Pinder et Yvon Bergeron ont fort impressionné dans le triomphe des Remparts à Drummondville. Ils ont tous trois participé à la victoire.

plus d'amasser une assistance. Pour sa part, Pinder a réussi un but et une aide également. Paul Dion, Réjean Giroux et Roland Goyette furent les autres compteurs des vainqueurs.

"Philemon" et ses meneurs en ville

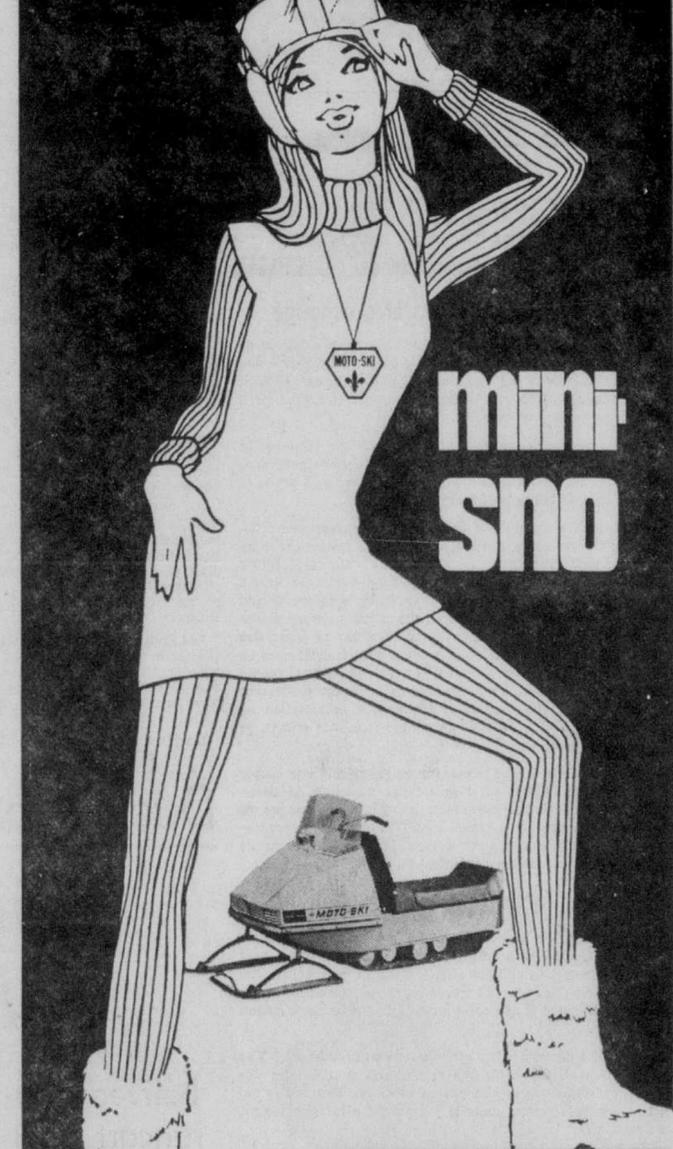
Comme coïncidence, la visite des Eperviers de Sorel ce soir à Québec ne pouvait tomber plus juste. Le clan de Phil Watson est remonté en tête hier soir grâce à l'aide des Remparts avec leur triomphe sur Drummondville, combiné avec une victoire des Eperviers sur Sherbrooke. Les Remparts, qui sont maintenant à trois points de la troisième place, ne pourront mieux se servir eux-mêmes contre les Eperviers.

En trois joutes jusqu'ici contre les Eperviers, l'équipe de Maurice Filion eut le meilleur, gagnant ses deux joutes au Colisée et perdant l'autre à Sorel. Les Remparts joueront ensuite dimanche à Saint-Jérôme et seront de retour au Colisée lundi

pour recevoir les Castors de Sherbrooke pour la deuxième fois cette saison.

| Première période | |
|--|-------|
| 1-Drummondville: Henri (Galarneau - René) | 2:24 |
| 2-Québec: Dion | 3:33 |
| 3-Drummondville: Plante (Archambault) | 4:10 |
| 4-Drummondville: Plante (Archambault) | 6:27 |
| 5-Québec: Lafleur 4 ^e (Pinder - Dion) | 16:05 |
| 6-Québec: Pinder (Dion) | 18:33 |
| Punitions: Plante 11:31; Royer mauvais conduite, Savary mauvais conduite, Québec, punition de banc purgée par Nardet 12:14; Plante 14:42; St-Pierre 17:11. | |
| Deuxième période | |
| 7-Drummondville: Plante (Archambault) | 0:25 |
| 8-Québec: Goyette (Roy - Longo) | 6:09 |
| 9-Québec: Giroux (Lafleur) | 7:16 |
| 10-Drummondville: Lamoureux (Pinder - Archambault) | 8:24 |
| Punitions: Bergeron 3:34; Nadeau 4:20; Galarneau 6:06; Patry 14:35. | |
| Troisième période | |
| 11-Québec: Longo (Bergeron L.) | 6:10 |
| Punitions: Longo 12:06; Henri 18:07; Pinder 18:33; Archambault 19:06; Lafleur 19:33. | |

JOIE PETITE AMUSANTE
ÉPOUSTOUFLANTE
LEGERE COMPACTE
MINI



MOTO-SKI
ça... ça marche
 INDUSTRIES BOUCHARD INC. ASSOCIEES AUX ENTREPRISES GIFFEN LIMITEES

Roland SABOURIN SABOURINADES

La lutte des As pour les éliminatoires

Devant les difficultés que les As connaissent depuis quelque temps, vous entendez toutes sortes de propos pessimistes en marge de notre club de la ligue Américaine de hockey. Il est certain que les joueurs peuvent compter sur un faible appui moral dans leur lutte pour sortir de leur léthargie.

"Ils ne feront même pas les séries", nous a lancé quelqu'un, dimanche soir. Comme nous ne nous souvenons pas d'avoir vu cette personne à une joute des As, son argument a peu de poids. Cependant, il est certain qu'il y a d'autres personnes qui pensent comme cet amateur.

Nos représentants possèdent présentement trois points d'avance sur les Reds de Providence, tout en ayant joué une partie de plus. Donc, ce n'est pas une avance très rassurante quand vous avez encore une cinquantaine de parties à disputer.

Cependant, les As auront une bonne occasion de faire taire les gens pessimistes lors de leur prochaine série au Colisée. Leurs adversaires seront justement les Reds de Providence. Nous ne savons pas si les hommes de Turk Broda auront augmenté leur avance d'ici dimanche, mais il est certain qu'ils auront disputé trois joutes de plus, car les Reds sont inactifs jusqu'à leur visite au Colisée.

Si les As ne réussissent pas à balayer les deux joutes ou tout au moins obtenir trois points sur quatre, il y aura lieu de s'interroger sérieusement sur leurs chances d'atteindre les séries. Nous espérons qu'ils profiteront de ces deux joutes pour se relancer solidement et reprendre confiance en eux-mêmes.

Une avance de 2-0 sur le Providence

Si l'on se base sur les joutes disputées depuis le début de la saison, les As n'ont aucune raison de ne pas maîtriser les Reds. Après tout, n'ont-ils pas gagné leurs deux joutes dans le Rhode Island, cet hiver ?

Cependant, il faut se méfier des joueurs de l'instructeur Dave Creighton. Leur fiche confirme qu'ils ont plus de succès à l'étranger qu'ils n'en connaissent devant leurs propres partisans.

C'est ainsi qu'en 14 parties sur leur glace, les Reds n'ont pu faire mieux que quatre victoires, huit défaites et deux nulles pour une moyenne de .356. Par contre, à l'étranger, ils ont un papier de 4-5-2 en 11 sorties pour une moyenne de .454.

Quant aux As, qui ont joué une fois de plus sur leur glace mais qui ont le même nombre de visites que les Reds, ils jouent pour .500 à Québec avec six victoires, six défaites et trois nulles. A l'étranger, les hommes de Broda doivent se contenter de .363, puisqu'ils ont quatre victoires et sept revers.

Seulement deux clubs jouent au-dessus de .500, et l'on aura compris qu'il s'agit des Bisons de Buffalo et des Voyageurs de Montréal avec des fiches de 9-6-2 et 7-2-3 respectivement. De plus, ils n'ont subi qu'un seul échec devant leurs partisans. Ces deux clubs s'affronteront certainement dans la demi-finale. Springfield est un autre bon club chez lui avec 10-2-0 tout en faisant beaucoup mieux que prévu sur la route avec 5-6-1. Cette année, les Kings ne marqueront pas les séries.

Donc, Québec devra se battre avec Providence pour le troisième rang. Les deux clubs ont dix importantes parties entre eux d'ici la balance de la saison. C'est précisément là qu'ils régleront leur sort.

Dans la bouillabaisse du vendredi...

Claude Saint-Jacques a commencé à faire de la place dans son écurie... C'est ainsi qu'il vient de vendre les deux trotteurs Two Mountains Leaf et Leading Uncle à Jean-Baptiste Couture et Maurice Bernier... Leading Uncle, qui est beaucoup plus à l'aise sur un tracé d'un demi-mille qu'un de 5-8, se contentera tout probablement de faire campagne à Québec et à Richelieu...

Une chose qui vous frappe dans les dernières statistiques de la ligue Nationale de hockey est que le Canadien de Montréal est dernier pour les buts obtenus sur le jeu de puissance... Les hommes de Claude Ruel n'en ont que 12, à comparer à 30 pour les Blues de Saint-Louis... On peut se permettre de croire qu'il y aura amélioration avec la présence de John Ferguson... Gilles Tremblay nous disait récemment que Ferguson et Bobby Rousseau étaient les deux clés de l'attaque à cinq...

Nous nous réjouissons pour Régis Lévesque du succès, tout autant artistique que financier, qu'il a remporté à sa séance de boxe de lundi dernier, au Forum... Il lui faudra encore quelques soirées comme celle-là pour se remettre daplomb, mais ce qui est pris est pris... Un fait encore plus encourageant est que tout le programme a été bon... Ca promet donc pour le soir du match-revanche entre Donato Paduano et Joey Durelle...

Les propriétaires des centres de ski ne sont pas très heureux, de ce temps-ci... Ils accusent un gros retard sur la saison dernière... La neige artificielle a aidé quelque peu, mais des journées comme hier ne tardent pas à tout faire fondre... La situation est la même partout en province... Il est à souhaiter que tout rentrera dans l'ordre pour les vacances des Fêtes...

CASTILLON
 LE PLUS FRANÇAIS DES COGNACS
 Représentants: Importations Durand, 324-5561

Les Eperviers donnent la réplique aux Castors

SOREL (PC) — Alain Langlais a compté trois buts et les Eperviers de Sorel ont disposé des Castors de Sherbrooke 4-2 hier dans un match de la ligue junior A de hockey du Québec.

Jean Daigle a complété le pointage pour les Eperviers, cependant que Bruno Isabelle et Gilbert Smith ont riposté pour Sherbrooke.

Saint-Jérôme défait Cornwall

CORNWALL, Ont. (PC) — Les Alouettes de Saint-Jérôme ont défait le Royal de Cornwall 6-5 hier dans un match de la ligue junior A de hockey du Québec.

Robert Dufort et Denis Rissebois ont brillé pour les Alouettes avec chacun deux buts, les autres allant à Yvan Rolando et Jean Landreville.

Le hockey junior sans publicitaire

La ligue de hockey junior "A" du Québec est sans publicitaire. Pierre Thérault a confirmé hier soir qu'il avait décidé d'abandonner son rôle de publicitaire de la ligue Junior "A" du Québec. Professeur, il est maintenant attaché à un journal du dimanche en plus d'exercer un poste avec la ligue de baseball Montréal Junior.

LE GROS GIN Bok... pour les plus de 21 ans!

EXPORT A
 La Meilleure Cigarette
 FILTRE
 au Canada
 RÉGULIÈRES ET "KING"

LE AUDET SOUDURES QUEBEC

455, 1ère AVENUE
 TEL: 529-9541

Nous possédons un outillage très moderne.

- RESERVOIRS
- METALLURGIE
- ATELIER DE MECANIQUE
- EQUIPEMENT A NEIGE

Presses hydrauliques, Tour, Guillotine, Perceuse verticale, Rouleau.

ACHETEZ VOTRE CADEAU DES FETES A L'ENSEIGNE DE L'EXCELLENCE

LEVIS Auto
 ROND-POINT, LEVIS - TEL: 837-3661

Concessionnaire Chevrolet - Cadillac - Camaro - F-85 - Chevelle - Corvair - Monte Carlo - Chevy II - Envoy - Epic

455, 1ère AVENUE TEL: 529-9541

455, 1ère AVENUE
 TEL: 529-9541

1968 EPIC

2 portes, 4 cylindres, très propre et en excellente condition.

\$400.00 comptant balance facile

GARANTIE ESSAI DE 30 JOURS G.M. - O.K. - G.W.

QUEBEC SPORTIF
 2570 Dalton
 Ste-Foy, Québec — 551-5442

LACHANCE & FILS ENR.
 505, 17e rue
 Québec, P.Q. — 529-0631

GARAGE CENTRAL DE CHARLESBOURG
 EST INC. — 1495 boul. Charles-Borromeo
 Charlesbourg, P.Q. — 623-2546

ATELIER MECANIQUE CADARET & FILS
 Route 2
 L'Anceigne-Lorette — 872-2226

GIGUERE & FILS
 Ste-Famille
 Ile d'Orléans — 829-2442

NAZAIRE GINGRAS
 St-Nicolas
 Cie Lévis, P.Q. — 832-4559

LANDRY & FILS AUTO
 Route 2, rue Principale
 St-Romuld, P.Q. — 839-6324

LAVERGNE EQUIPEMENT ENR.
 23 St-Augustin
 Bessetville, P.Q. — 832-4741

GERALD LAFLAMME
 Rutland
 Cie Belleschoue, P.Q. — 789-2094

PHILIPPE PATOINE CHAIN SAW
 St-Domen
 Cie Belleschoue, P.Q. — 789-2491

EDOUARD NIQUET
 St-Augustin
 374-5342

FORTIN AUTO LTEE
 L'Isleville
 Cie L'Isle, P.Q. — 247-3914

CLAUDE BLANCHET
 St-Famille
 Cie L'Isle, P.Q. — 356-3040

PIERRE DIONNE AUTO
 St-Roch des Aulnoies
 Cie L'Isle, P.Q. — 354-4338

SID LEVEILLE AUTO
 La Pocatière
 Cie Kamouraska, P.Q. — 856-1264

JEAN MORNEAU
 St-Pascal
 Cie Kamouraska, P.Q. — 492-3632

JEAN-ROCH LAPOINTE
 St-Elouise
 Cie Kamouraska, P.Q. — 859-2751

ROLAND LAVOIE
 St-Louis du Ha Ha
 Cie Temiscouata, P.Q. — 854-2316

MONTMAGNY CHAIN SAW
 Route Trans-Canada
 Montmagny, P.Q. — 248-3411

QUEBEC SPORTIF
 2 St-André, St-Louis de Pintendre
 Cie Dorchester, P.Q. — 837-8897

ERNEST PATOINE
 Scott Junction
 Cie Dorchester, P.Q. — 387-5574

MARIUS CLOUTIER
 St-Gilles
 Cie Dorchester, P.Q. — 464-2091

JOSEPH TANGUY SCIE A CHAINE
 Ste-Justine
 Cie Dorchester — 383-2032

PAT ASSELIN
 La Malbaie, Ste-Charlevoix, P.Q.
 665-2375 — Res. 665-3038

JULES LAJOIE
 Bois St-Paul
 Cie Charlevoix, P.Q. — 435-2646

HENRI RADIATEUR SHOP
 Bonaventure
 Cie Bonaventure, P.Q. — 534-2745

WILLIAMS & SIMPSON
 AUTOMOBILE LTEE
 Gaspé, P.Q. — 368-3606

WILBROD BELANGER
 Pointe à la Pégase, P.Q.
 623-9843

JEAN-MARC CHRETIEN
 Cap-Chot
 Cie Gaspé, P.Q. — 786-5861

MATANE CHAIN SAW
 200 ave d'Amour
 Matane, P.Q. — 562-1108

MINI MECANIK
 324 Cathédrale
 Rimouski, P.Q. — 733-9424

ROBERT VERREULT
 Amqui, P.Q.
 629-4396

EUGENE BUJOLD
 Pointe à la Croix
 788-2947

MARIUS LEVESQUE
 New Richmond, P.Q.
 392-4395

E.-P. POIRIER LTEE
 Paspébiac, P.Q.
 732-2266

AUDET J. SUTTON AUTO
 Petit Pabon (Chandler)
 Cie Gaspé, P.Q. — 385-2255

GARAGE HENRI ROUSSEAU
 143 rue Jean-Beauc
 Trois-Pistoles, P.Q. — 851-3842

GARAGE THERIAULT ENR.
 48 boul. Cartier, Rivière-du-Loup, P.Q.
 862-8219 — Res. 862-2903

CENTRE VILLE AUTO
 169 av. Racine
 Châteauguay — 549-4113

DESCHENES & DESCHENES
 Sacre-Coeur, Ste-Saguenay
 236-4338 — Res. 236-4597

DESCHENES SHELL SERVICE
 Forestville
 587-2828

DOLBEAU AUTO LTEE
 911, boul. Ste-Thérèse
 Dolbeau — 276-0580

FERRONNERIE ROLAND
 Châteauguay
 (819) 276-3654

GARAGE MARTIAL GAUTHIER
 701, boul. Ste-Genève
 Châteauguay — 343-0482

GARAGE FERNAND LAVOIE
 Chambard
 342-6712

GARAGE ARTHUR LEMIEUX
 St-Leon
 Cie Chicoutimi — 662-8250

GARAGE ALBAN LEVESQUE
 Boul. Lallière, Hérouville
 Cie Saguenay — 589-3728

GARAGE RENE GIRARD (TEXACO)
 Ste-Mathilde
 Loc-St-Jean — 679-1598

J.-T. AUTO PARTS ENR.
 St-Ambroise
 Cie Chicoutimi — 672-4552

MARTEL PIERRE
 Anse St-Jean
 94

PAUL TIRE SERVICE
 811, rue rue
 Port-Alfred — 544-3892

NORD SPORT INC.
 290, St-Joseph
 Alma — 662-2552

BOIVIN REUL & FILS
 492, boul. Marquette
 Roberval — 275-2502

ROCOTO LTEE
 391, boul. Camille-Roy
 Jonquières — 547-2601

TALBOT POTVIN LTEE
 203, boul. Sacre-Coeur
 St-Felicien — 679-1751

GARAGE YVON TREMBLAY (TEXACO)
 Mététebouchon
 349-2305

Lourmais interrompt son marathon de nage

MONTREAL (PC) — De forts vents de face et des vagues de six pieds ont forcé l'océanographe Louis Lourmais à interrompre son marathon de nage de 180 milles de Montréal vers Québec, hier soir, mais il a déclaré qu'il n'avait pas abandonné pour autant.

Un porte-parole des trois plongeurs qui l'accompagnaient dans un bateau a fait savoir tard hier soir que Lourmais, 49 ans, espérait poursuivre son marathon au lever du jour.

Le nageur est en très bonne santé et a bon moral en dépit de ce retard.

Lourmais, qui est entré dans les eaux froides du fleuve Saint-Laurent mercredi midi, a été retiré de la masse liquide aux environs de Sorel. Il avait accompli environ 40 milles dans l'eau qui marquait 32 degrés.

Comme collègue de l'océanographe Jacques Cousteau, Lourmais d'origine britannique a consacré la majeure partie de ses recherches à la survivance dans les eaux glacées.

Lourmais, qui antérieurement avait nagé de Montréal à Québec en 1959, a également affronté les eaux du fleuve Fraser en Colombie-Britannique et le Rhin en Suisse et en Hollande.

Quand il passe de longues périodes dans l'eau froide, Lourmais porte un ensemble protecteur de sa propre création et se nourrit de liquides chauds et de nourriture légère.

Une autre de ses inventions est un appareil électronique pour effrayer les requins, bien qu'il n'ait pas besoin de s'en servir durant sa présente randonnée.

Le fameux nageur avait espéré compléter son marathon sans sortir de l'eau, même s'il avait estimé auparavant que ce voyage durerait trois nuits et trois jours.

L'océanographe, qui a émigré au Canada il y a 18 ans, ne dort pas durant de tels marathons, "même si cela est difficile à moins qu'il ne soit attaché ou relié au bateau au moyen d'un câble".

Il avait dû faire quatre arrêts d'une durée totale de 10 heures lors de son exploit de 1959.

M. Lourmais espère produire un film sur les richesses des eaux froides concernant la flore, la faune, les animaux aquatiques et les invertébrés. Ce film serait basé sur les nombreuses expériences qu'il a vécues durant ses explorations et ses marathons.



Dean Chance

Chance contre Tiant

MINNEAPOLIS (PA) — Les Twins du Minnesota ont annoncé hier un échange deux pour quatre avec les Indiens de Cleveland impliquant les lanceurs Dean Chance, des Twins et Luis Tiant, du Cleveland.

Tiant et Stan Williams, deux droitiers, se joindront aux Twins en retour de Chance, du voltigeur Ted Uhlaender, du voltigeur et champ-interieur Craig Nettles et d'un joueur à être désigné plus tard.

Tiant et Chance ont connu une mauvaise saison en 1969

mais sont considérés comme deux des meilleurs droitiers de la Ligue américaine de baseball.

Chance, 28 ans, a lancé 88 manches en 1969 pour un dossier de 5-4 et une moyenne de points mérités de 2.97. Il avait compilé une fiche de 20-14 et une moyenne de 2.73 en 1967.

Tiant, 29 ans, a connu sa meilleure saison en 1968 avec une fiche de 21-9 et une moyenne de 1.60, la meilleure de la ligue. Il n'a pas été aussi brillant en 1969 avec un dossier de 9-20 et une moyenne de 3.71.



Luis Tiant

Un inconnu gagne le géant à Val d'Isère

VAL D'ISERE (AFP) — Un jeune italien quasiment inconnu, Gustavo Thoeni, a remporté hier le slalom géant de la première neige, première épreuve masculine de la Coupe du Monde de ski alpin.

Thoeni, qui avait remporté avec brio en avril dernier, le slalom géant de la Coupe des pays alpins, à Val d'Isère, doit déjà être considéré comme un prétendant sérieux au titre mondial de la spécialité.

Ce géant, disputé par 109 concurrents de 23 pays, a donné lieu à une lutte très serrée. Dans la première manche, le Français Patrick Russel triompha battant d'un centième de seconde le futur vainqueur Thoeni et de 81-100 le jeune allemand Neureuther, 20 ans, et le Suisse Schinder de 1'10.

Moins à l'aise, Russel, dans la seconde manche, fut nettement dominé par Thoeni qui réalisa le meilleur temps devant Jean-Noël Augert 37-100, l'Américain Kidd à 67-100, Russel à 1'12 et Neureuther 1'98.

Dans cette épreuve, la France a creusé l'écart sur ses poursuivants dans la Coupe du Monde par équipes. Elle a classé en effet quatre skieurs dans les 10 premiers et compte à présent 80 points, précédant dans l'ordre les Etats-Unis 34, l'Italie 25 et l'Autriche 20, etc... Le Canada est septième avec sept points.

Rod Hebron de Vancouver a été le meilleur parmi les Canadiens terminant 31è avec un temps combiné de 3:04.43 minutes, tandis que Peter Duncan, de Mont-Tremblant s'est classé 42è en 3:12.32.

David Bruneau, de Montréal a pris le 56è rang avec 3:16.35, Mike Culver, de Montréal, a terminé 59è

avec 3:17.20 et Bill McKay d'Edmonton a dû se contenter de la 65è place avec son temps de 3:18.95.



UN MARTIEN — Il ne s'agit pas d'un habitant d'une autre planète mais bien de l'océanographe Louis Lourmais, qui a dû hier soir interrompre son "voyage" à la nage entre Montréal et Québec dans les eaux glacées du Saint-Laurent. (Téléphoto PC)

LE GROS GIN
Bokma
un gros "bok"

NON!... ce n'est pas fini
nous avons réussi à obtenir quelques autres magnifiques
VAUXHALL VIVA '69

SEULEMENT \$1,685⁰⁰

Offrez-vous un splendide cadeau des fêtes... Venez choisir la vôtre aujourd'hui même.

AUCUN COMPTANT - \$65.00 PAR MOIS

GIGUERE AUTOMOBILES Boulevard Hamel TEL.: 529-1351
Votre garage ouvert jour et nuit.

A tout Seigneur tout Honneur!

Un repas devient un festin, une réunion... une fête!
N'achetez pas de substitut: exigez-les par leurs noms.

| | | |
|--|---|--|
| CHAMPAGNE MERCIER <i>Une soirée parisienne. Une saveur naturelle. Mercier, 3 fois, Mercier!...</i> | COGNAC PRINCE HUBERT DE POLIGNAC <i>L'attestation Prince Hubert en fait le chef-d'oeuvre des cognacs.</i> | SHERRY DRY SACK <i>Un fin sherry de l'Espagne ensoleillée.</i> |
|--|---|--|

| | | |
|--|--|----------------------------|
| R.A.O. 568-H Brut \$7.85 | R.A.O. 130-G V.S.O.P. \$10.90 | R.A.O. 503-E 25 oz. \$3.95 |
| R.A.O. 568-I Brut blanc de blancs \$8.50 | R.A.O. 130-E *** trois étoiles \$ 9.75 | |

DE L'APERO... AU DIGESTO...

MAXIGENRE

Skiez en grand... voyez la mode,
PEDIGREE
BOGNER
FUSALP
MOSSANT
WHITE STAG
MONTANT



ski + mode

guy sports massicotte inc

915 est, St-Vallier, Québec / 529-8851

1177, rte de l'Eglise, Ste-Foy / 653-8751

OUVERT tous les soirs jusqu'à 9.30 hres, le samedi excepté.

cagoules - pantalons - chandails - bas - gants - etc...

Chuvalo: battre Quarry ou prendre sa retraite

NEW YORK (UPI) — Le Madison Square Garden doit rappeler plusieurs souvenirs à George Chuvalo, surtout de mauvais souvenirs.

Chuvalo a boxé sept fois à New York depuis qu'il est devenu professionnel en 1956 et à cinq reprises, il fut perdant. Une de ses rares victoires au Garden fut remportée cette année aux dépens du Mexicain Manuel Ramos, mais il devait perdre plus tard contre Buster Mathis.

Bien que les amateurs du Garden ne l'ont pas vu gagner plusieurs combats, ils se plaisent à le voir dans l'arène et ils seront sans doute en grand nombre ce soir pour le surveiller dans son match avec Jerry Quarry.

Chuvalo, âgé de 32 ans, parle de se retirer s'il perd et il parle aussi d'une autre bataille de championnat s'il gagne. Sa seule chance de gagner le titre survint en 1966 quand il fut appelé comme remplaçant pour Ernie Terrell et avait été battu décisivement par Cassius Clay. Il avait également été mis hors de combat en quatre rondes par Frazier avant que Frazier décroche une part du championnat.

Chuvalo a l'habitude d'encaisser des coups à la figure. Sa fiche pour sa carrière est de 55-15-2 dont 47 victoires par knockout et selon lui, après avoir livré autant de combats, il est trop tard pour songer à modifier son style.

"A mes voyages précédents ici à New York, il y avait toujours quelqu'un pour me faire remarquer que j'étais un boxeur transformé avec un nouveau style" de dire Chuvalo, "mais les gens m'ont assez vu maintenant pour savoir que je ne changerai pas. Si j'essayais d'adopter un style plus gracieux je crois que je ne pourrais plus me retrouver".

Quarry est âgé de seulement 24 ans et il n'a pas encore appris cette leçon. Il prétend qu'il avait perdu un match de championnat devant Jimmy Ellis parce qu'il n'avait pas été assez agressif. Il croit maintenant qu'il peut étudier ses adversaires et s'adapter à leurs styles de combat en combat.

"Je n'ai plus l'intention de me laisser influencer par les gros cogneurs" a déclaré le jeune Californien. "C'est de cette façon que j'avais été coupé par Frazier et je ne veux pas que paraille chose se répète. C'est pour cette raison que j'ai décidé

que lorsque j'affronterai un type agressif comme celui-ci, je verrai à le maîtriser. Je prendrai peut-être l'initiative contre d'autres boxeurs, mais je sais que Chuvalo viendra directement vers moi, alors que j'aurai pas à faire l'agresseur".

Le combat de Quarry avec Frazier fut son dernier match au Garden et après cette bataille, il avait laissé entendre qu'il prendrait peut-être sa retraite. "Je crois qu'il en avait assez" de déclarer le père de Jerry, Jack Quarry.

Jerry, dont la fiche est de 33-3-4, avait déclaré ensuite qu'il livrerait un seul combat de plus, contre Brian London et quitterait la boxe en vainqueur. Naturellement, la victoire l'a influencé et il s'est ravivé.

"Je croyais qu'il était plus sage pour moi de me retirer après avoir rencontré Frazier parce que je n'avais pu gagner le titre" d'expliquer Quarry, "mais je voulais avoir une autre chance. Remporter le championnat, c'est une obsession pour moi, c'est plus important que je n'ai plus la moindre chance de décrocher le championnat, je me déciderai alors de quitter pour de bon. Mais je n'ai pas cette impression pour le moment".

"Bunny Ahearne est une semaine en retard avec sa déclaration"

TORONTO (UPI) — "M. Ahearne est une semaine en retard avec sa déclaration."

Ce fut là la réaction initiale hier de Allan (Buck) Houle, général de l'équipe nationale de hockey du Canada, à la suite des déclarations attribuées par les journaux suédois au président Bunny Ahearne de la Fédération Internationale de Hockey sur glace (FIHG).

Ahearne aurait déclaré que le Canada devrait jouer sans aligner de joueurs professionnels lors des championnats mondiaux de hockey en mars prochain, ou bien perdre le droit de présenter ces championnats à Montréal et à Winnipeg.

Ahearne aurait précisé que les pays participant au tournoi mondial contre des équipes pros, risquaient la disqualification pour les Olympiques d'hiver de 1972. Il a dit que tout cela lui avait été exprimé "clairement" durant une réunion qu'il a eue récemment avec Every Brundage, président du Comité International Olympique (COI).

Ahearne aurait ajouté qu'il savait déjà que les pays qui prendront part au tournoi, voulaient garder leur statut olympique.

"C'est bien Ahearne..." de déclarer Houle avec un ton d'exaspération quand on l'a informé des remarques du président de la FIHG. "Selon ses règlements, tous les joueurs de catégorie A qui ont joué la semaine dernière à Moscou contre le Canada, sont dorénavant inéligibles pour les Olympiques de 1972. Ahearne est une semaine en retard avec sa déclaration."

"Est-ce que le tournoi de Moscou était une compétition internationale ou simplement un rêve? Pourquoi n'a-t-il pas menacé de disqualifier tous les joueurs qui y ont participé?"

L'équipe canadienne avait cinq joueurs professionnels sur son alignement durant le tournoi de Moscou. Les Canadiens ont terminé avec une fiche de 3-1-1.

Houle, qui fut déjà dépisteur pour les Maple Leafs de Toronto de la ligue Nationale de hockey et a décidé d'accepter le poste de gérer l'équipe canadienne cette année, a déclaré qu'en tant qu'il était concerné le Canada a le droit de se servir de neuf joueurs pros dans le tournoi du mois de mars.

"La FIHG nous en a donné la permission l'été dernier. Nous n'avons pas à nous occuper maintenant des Olympiques de 1972. Ce qui nous importe ce sont les championnats du mois de mars," a-t-il déclaré.

Gordon Juckes, directeur exécutif de l'Association Canadienne de Hockey Amateur (CAHA) a fait savoir qu'il avait eu un entretien téléphonique de longue durée avec Ahearne hier juste après qu'il eut appris les rapports sur les déclarations du président de la FIHG.

Juckes a dit que Ahearne soutient qu'il a été mal interprété dans les journaux suédois. "Il a dit que c'était l'affaire du Canada de décider selon l'interprétation des règlements du COI (concernant l'utilisation de joueurs pros)," de continuer Juckes. "Il a précisé qu'il ne faisait que se référer au règlement du COI suivant les instructions de Brundage."

"Selon le Comité Olympique International," de dire Juckes en référant au règlement en question, "les joueurs qui ont participé au tournoi de Moscou contre le Canada, tournoi qui avait la sanction officielle, sont maintenant contaminés."

"Maintenant le COI pourrait bien jouer sur les mots autour de cela et faire une distinction entre les tournois invitations et les championnats du monde et enfin les Olympiques. Nous devons essayer d'éclaircir toute cette affaire auprès du COI."

Juckes, rejoint à son bureau de Winnipeg, Manitoba, a dit qu'il avait eu un entretien avec James Worrall, représentant canadien auprès du COI, au sujet de cette affaire. Worrall, a-t-il dit, lui a fait savoir qu'il se mettrait en communications avec Brundage pour avoir des éclaircissements.

pour les Maple Leafs de Toronto de la ligue Nationale de hockey et a décidé d'accepter le poste de gérer l'équipe canadienne cette année, a déclaré qu'en tant qu'il était concerné le Canada a le droit de se servir de neuf joueurs pros dans le tournoi du mois de mars.

"La FIHG nous en a donné la permission l'été dernier. Nous n'avons pas à nous occuper maintenant des Olympiques de 1972. Ce qui nous importe ce sont les championnats du mois de mars," a-t-il déclaré.

Gordon Juckes, directeur exécutif de l'Association Canadienne de Hockey Amateur (CAHA) a fait savoir qu'il avait eu un entretien téléphonique de longue durée avec Ahearne hier juste après qu'il eut appris les rapports sur les déclarations du président de la FIHG.

Juckes a dit que Ahearne soutient qu'il a été mal interprété dans les journaux suédois. "Il a dit que c'était l'affaire du Canada de décider selon l'interprétation des règlements du COI (concernant l'utilisation de joueurs pros)," de continuer Juckes. "Il a précisé qu'il ne faisait que se référer au règlement du COI suivant les instructions de Brundage."

"Selon le Comité Olympique International," de dire Juckes en référant au règlement en question, "les joueurs qui ont participé au tournoi de Moscou contre le Canada, tournoi qui avait la sanction officielle, sont maintenant contaminés."

"Maintenant le COI pourrait bien jouer sur les mots autour de cela et faire une distinction entre les tournois invitations et les championnats du monde et enfin les Olympiques. Nous devons essayer d'éclaircir toute cette affaire auprès du COI."

Juckes, rejoint à son bureau de Winnipeg, Manitoba, a dit qu'il avait eu un entretien avec James Worrall, représentant canadien auprès du COI, au sujet de cette affaire. Worrall, a-t-il dit, lui a fait savoir qu'il se mettrait en communications avec Brundage pour avoir des éclaircissements.

"Est-ce que le tournoi de Moscou était une compétition internationale ou simplement un rêve? Pourquoi n'a-t-il pas menacé de disqualifier tous les joueurs qui y ont participé?"

L'équipe canadienne avait cinq joueurs professionnels sur son alignement durant le tournoi de Moscou. Les Canadiens ont terminé avec une fiche de 3-1-1.

Houle, qui fut déjà dépisteur pour les Maple Leafs de Toronto de la ligue Nationale de hockey et a décidé d'accepter le poste de gérer l'équipe canadienne cette année, a déclaré qu'en tant qu'il était concerné le Canada a le droit de se servir de neuf joueurs pros dans le tournoi du mois de mars.

"La FIHG nous en a donné la permission l'été dernier. Nous n'avons pas à nous occuper maintenant des Olympiques de 1972. Ce qui nous importe ce sont les championnats du mois de mars," a-t-il déclaré.

Gordon Juckes, directeur exécutif de l'Association Canadienne de Hockey Amateur (CAHA) a fait savoir qu'il avait eu un entretien téléphonique de longue durée avec Ahearne hier juste après qu'il eut appris les rapports sur les déclarations du président de la FIHG.

Juckes a dit que Ahearne soutient qu'il a été mal interprété dans les journaux suédois. "Il a dit que c'était l'affaire du Canada de décider selon l'interprétation des règlements du COI (concernant l'utilisation de joueurs pros)," de continuer Juckes. "Il a précisé qu'il ne faisait que se référer au règlement du COI suivant les instructions de Brundage."

"Selon le Comité Olympique International," de dire Juckes en référant au règlement en question, "les joueurs qui ont participé au tournoi de Moscou contre le Canada, tournoi qui avait la sanction officielle, sont maintenant contaminés."

"Maintenant le COI pourrait bien jouer sur les mots autour de cela et faire une distinction entre les tournois invitations et les championnats du monde et enfin les Olympiques. Nous devons essayer d'éclaircir toute cette affaire auprès du COI."

Juckes, rejoint à son bureau de Winnipeg, Manitoba, a dit qu'il avait eu un entretien avec James Worrall, représentant canadien auprès du COI, au sujet de cette affaire. Worrall, a-t-il dit, lui a fait savoir qu'il se mettrait en communications avec Brundage pour avoir des éclaircissements.

"Est-ce que le tournoi de Moscou était une compétition internationale ou simplement un rêve? Pourquoi n'a-t-il pas menacé de disqualifier tous les joueurs qui y ont participé?"

L'équipe canadienne avait cinq joueurs professionnels sur son alignement durant le tournoi de Moscou. Les Canadiens ont terminé avec une fiche de 3-1-1.

Houle, qui fut déjà dépisteur pour les Maple Leafs de Toronto de la ligue Nationale de hockey et a décidé d'accepter le poste de gérer l'équipe canadienne cette année, a déclaré qu'en tant qu'il était concerné le Canada a le droit de se servir de neuf joueurs pros dans le tournoi du mois de mars.

"La FIHG nous en a donné la permission l'été dernier. Nous n'avons pas à nous occuper maintenant des Olympiques de 1972. Ce qui nous importe ce sont les championnats du mois de mars," a-t-il déclaré.

Gordon Juckes, directeur exécutif de l'Association Canadienne de Hockey Amateur (CAHA) a fait savoir qu'il avait eu un entretien téléphonique de longue durée avec Ahearne hier juste après qu'il eut appris les rapports sur les déclarations du président de la FIHG.

Juckes a dit que Ahearne soutient qu'il a été mal interprété dans les journaux suédois. "Il a dit que c'était l'affaire du Canada de décider selon l'interprétation des règlements du COI (concernant l'utilisation de joueurs pros)," de continuer Juckes. "Il a précisé qu'il ne faisait que se référer au règlement du COI suivant les instructions de Brundage."

"Selon le Comité Olympique International," de dire Juckes en référant au règlement en question, "les joueurs qui ont participé au tournoi de Moscou contre le Canada, tournoi qui avait la sanction officielle, sont maintenant contaminés."

"Maintenant le COI pourrait bien jouer sur les mots autour de cela et faire une distinction entre les tournois invitations et les championnats du monde et enfin les Olympiques. Nous devons essayer d'éclaircir toute cette affaire auprès du COI."

Juckes, rejoint à son bureau de Winnipeg, Manitoba, a dit qu'il avait eu un entretien avec James Worrall, représentant canadien auprès du COI, au sujet de cette affaire. Worrall, a-t-il dit, lui a fait savoir qu'il se mettrait en communications avec Brundage pour avoir des éclaircissements.

"Est-ce que le tournoi de Moscou était une compétition internationale ou simplement un rêve? Pourquoi n'a-t-il pas menacé de disqualifier tous les joueurs qui y ont participé?"

L'équipe canadienne avait cinq joueurs professionnels sur son alignement durant le tournoi de Moscou. Les Canadiens ont terminé avec une fiche de 3-1-1.

Houle, qui fut déjà dépisteur pour les Maple Leafs de Toronto de la ligue Nationale de hockey et a décidé d'accepter le poste de gérer l'équipe canadienne cette année, a déclaré qu'en tant qu'il était concerné le Canada a le droit de se servir de neuf joueurs pros dans le tournoi du mois de mars.

"La FIHG nous en a donné la permission l'été dernier. Nous n'avons pas à nous occuper maintenant des Olympiques de 1972. Ce qui nous importe ce sont les championnats du mois de mars," a-t-il déclaré.

Gordon Juckes, directeur exécutif de l'Association Canadienne de Hockey Amateur (CAHA) a fait savoir qu'il avait eu un entretien téléphonique de longue durée avec Ahearne hier juste après qu'il eut appris les rapports sur les déclarations du président de la FIHG.

Worrall, avocat de Toronto, n'était cependant pas disponible immédiatement pour fournir des commentaires de sa conversation avec Brundage.

Juckes a dit qu'il ne pouvait comprendre pourquoi le COI s'il s'objecte à ce que le Canada utilise des joueurs professionnels au championnat du monde, n'a pas donné son opinion lors-

que la décision de la FIHG a été annoncée au cours de l'été dernier.

"Nous avons déjà consacré des centaines d'heures de travail et des milliers de dollars dans l'organisation de ce tournoi. C'est un peu tard maintenant pour commencer à vouloir changer ou transformer les règlements," a-t-il conclu.

EXPO-SKI

LES FAMEUSES BOTTES EN FIBRE DE VERRE

Chaussez ce qu'il y a de mieux





EXPO-MASTER
Nouvelle fermeture "FLEXIMAT" qui ne permet plus à la neige de pénétrer à l'intérieur de la botte. 5 boucles nouvelles et bourrure spéciale au talon et à l'arche du pied.

EXPO-LADY - Première botte en fibre de verre pour dames. Munie à l'intérieur de fourrure. 5 boucles; avec nouvelle semelle "Dualedgesole". Confortable et très chaude.

EXPO STANDARD - En fibre de verre; excellente bourrure à l'intérieur, qui donne un confort parfait. Nouvelle semelle "Dualedgesole".

RACER - En cuir, avec 5 boucles. Rembourrée; nouvelle semelle "Dualedgesole". Bonne qualité.

HOMMES ET FEMMES

AUCUN COMPTANT — 36 MOIS POUR PAYER
CHARGES AJOUTÉES

Pour vous rendre à notre magasin, en empruntant le boul. Charest vers l'est ou vers l'ouest, veuillez passer par la rue Colbert.

SPECIAL \$115.00
PRIX REG. \$135

SPECIAL \$96.00

SPECIAL \$79.00

\$69.95
\$59.95

québec sportif ltée
2570, rue Dalton, Ste-Foy - Tel.: 651-5442 (entrée par Parc Colbert)
1360-1370 nord, Dorchester Tel.: 525-7790
1050 rue St-Jean - Tel.: 522-4472
OUVERT LE SOIR DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À NOËL

Début de la ligue de ski Nancy Greene à la station Le Relais

Le calendrier de la saison 1969-1970 de la ligue de ski Nancy Greene débute demain, à la station Le Relais, à 9 h 00 heures. À cette occasion, l'équipe Redskins No 1 rencontrera l'équipe Redskins No 2, et l'équipe du Manoir St-Castin jouera contre l'équipe finaliste de l'an dernier, le Faucon de Lauzon.

L'épreuve consistera en un slalom spécial, jalonné de façon à permettre aux jeunes de skier sans crainte, considérant les conditions de neige actuelles. Si les conditions se détériorent ici samedi, l'épreuve sera reportée à la fin du calendrier régulier, c'est-à-dire au 21 février 1970.

Il est intéressant de noter que les concurrents, dont l'âge ne dépasse pas 14 ans, ne sont pas des compétiteurs mais des "joueurs". Les épreuves de la ligue Nancy Greene doivent être avant tout une source de plaisir. Il s'agit d'inculquer aux jeunes une saine appréciation des épreuves de ski, pour les mieux préparer, à mesure qu'ils gran-

dissent, à des compétitions plus avancées.

La ligue est divisée en 2 sections de 5 équipes chacune. La section A est formée des clubs suivants: Redskins No 2, Vallée Jonction, St-Castin, Jean Talon et Valcartier. Les clubs Mont Ste-Anne, Stoneham, Redskins No 1, Lauzon et Union Commerciale forment la section B. Chaque équipe recevra une fois et visitera au moins 3 fois durant le calendrier de 10 programmes. Les rencontres opposent les deux sections et chaque club marque des points dans sa section respective. Le temps combiné de chaque joueur d'une équipe déterminera le nombre de points. L'équipe ayant accumulé le plus de points sera déclarée gagnante.

Les joutes ont lieu le samedi matin à 9 h 00 heures, afin de libérer les pentes des stations de ski le plus tôt possible. Nous demandons donc aux joueurs de se rendre pour 8 h 30 heures afin que la joute puisse débiter à l'heure prévue.

La carrière de Martin menacée

PHILADELPHIE (AFP) — Leotis Martin, le poids-lourd américain qui a battu Sonny Liston samedi dernier par K.O., sera opéré aujourd'hui d'un décollement de la rétine de l'oeil droit, opération qui risque de mettre un terme à sa carrière de boxeur, a annoncé hier son manager, Pinsky Schafer.

M. Schafer a toutefois précisé que selon les chirurgiens, l'opération sera un succès et qu'elle ne présente aucun danger immédiat pour Martin, mais qu'ils ne peuvent se prononcer sur ses conséquences.

C'est à la suite du match qui l'opposa à Sonny Liston samedi que Leotis se plaignit de l'oeil droit alors qu'il était dans l'avion qui le ramenait de Las Vegas. Selon M. Schafer, ce serait à partir du cinquième round que Leotis Martin aurait eu l'impression de voir son adversaire au travers d'un nuage de sang. Rien n'était toutefois apparent jusqu'à la fin du combat. Le détachement de la rétine n'a été décelé qu'à la suite d'examen.

À la suite de sa victoire sur Sonny Liston, les organisateurs de combat avaient envisagé d'opposer Leotis Martin à Joe Frazier, détenteur du titre mondial.

Le gouvernement est derrière Arthur Ashe

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a fait connaître hier son intention d'appuyer énergiquement toute démarche du champion de tennis

nord-américain Arthur Ashe en vue d'obtenir un visa d'entrée en Afrique du Sud. En effet, Ashe souhaite participer au printemps prochain aux championnats nationaux de tennis en Afrique du Sud.

Cette semaine, à Paris, le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers avait assisté à un match exhibition à l'issue duquel les deux vedettes américaines, Ashe et Charles Passarel, lui ont été présentées. Le tennisman noir a fait part au chef de la diplomatie américaine de son intention de se rendre en Afrique du Sud malgré la politique d'apartheid du gouvernement de ce pays. M. Rogers a exprimé son intérêt à cette démarche et a promis d'aider le champion.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Carl Barth, a déclaré que lorsque Ashe fera une demande de visa, celle-ci recevra le plein appui du département d'Etat. Des diplomates américains à Paris, à Washington et à Pretoria seront chargés d'évoquer cette affaire avec des représentants du gouvernement sud-africain.

Brown instructeur de l'année

NEW YORK (PA) — Paul Brown, âgé de 61 ans, ancien instructeur des Browns de Cleveland qui a quitté sa retraite l'an dernier pour diriger les Bengals de Cincinnati comme club de l'expansion, a été nommé instructeur de l'année dans la ligue Américaine de football.

Brown l'a emporté sur John Madden des Raiders d'Oakland, Hank Stram des Chiefs de Kansas City et Clive Rush des Patriots de Boston dans le vote annuel tenu par l'Associated Press.

Brown, marquant sa 35e saison comme instructeur avec des victoires surprenantes sur Oakland et Kansas City, a recueilli une douzaine de votes, contre neuf pour Madden qui en était à sa première année comme pilote des puissants Raiders.

\$150
blanc ou rouge
40 oz.



JORDAN BRANVIN
Vin Blanc

Quelle Valeur!
GAL. \$525
JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTRÉAL, QUÉBEC.

Toomey réussit un record du monde

LOS ANGELES (AFP) — Bill Toomey, le champion olympique américain, a réalisé mercredi et jeudi sur la piste en tartin de l'université de Californie à Los Angeles un nouveau record du monde du décathlon, totalisant à l'issue des deux journées 8.417 points.

Ce record est supérieur de 98 points à celui établi par l'Allemand de l'ouest Kurt Bendlin en mai 1967.

| Nom, club | R | A | Pts |
|--------------------|----|----|-----|
| Ort, Bos. | 8 | 22 | 39 |
| Goyette, St-L. | 13 | 29 | 36 |
| Ratelle, NY | 12 | 29 | 37 |
| Thakore, NY | 12 | 29 | 37 |
| McDonald, St-L. | 13 | 29 | 37 |
| Epstein, Ill. | 11 | 28 | 39 |
| Berenson, St-L. | 14 | 25 | 39 |
| Hadfield, NY | 12 | 26 | 38 |
| Stewart, Bos. | 11 | 27 | 37 |
| Wain, NY | 11 | 26 | 38 |
| St-Marselle, St-B. | 8 | 28 | 34 |
| Lemire, MI | 14 | 25 | 35 |
| Parise, Minn. | 8 | 27 | 35 |
| Marshall, Minn. | 11 | 24 | 34 |
| McKenzie, Bos. | 12 | 23 | 34 |
| Bucky, Bos. | 11 | 23 | 34 |
| Richard, MI | 9 | 25 | 34 |
| Gilbert, NY | 7 | 27 | 34 |
| Gene, Tor. | 10 | 24 | 33 |
| Larue, Minn. | 10 | 23 | 33 |
| Walton, Tor. | 10 | 23 | 33 |
| Grant, Minn. | 10 | 23 | 33 |
| Goldsworthy, Minn. | 14 | 9 | 23 |

IRVING

PNEUS A NEIGE IRVING

A compter de
\$15.60
(6.50x13)

LE
"SNO-GONOMY"
IRVING

VOYEZ VOTRE VENDEUR

IRVING

IRVING WEATHER-MASTER

Le pneu qui vous conduit à destination par chemins difficiles

\$24.50
(7.75x14)
(F-78x14)

VOYEZ VOTRE VENDEUR



IRVING

IRVING SNOTRAKS (Pneu illustré)

Il est nouveau... Il est surbaissé...
Il est large... Il est ceinturé!

TRACTION MAXIMALE
POUR CONDUITE EN HIVER

\$39.95
(E-70x14)

VOYEZ VOTRE VENDEUR

IRVING

TOUS LES PNEUS A NEIGE IRVING SONT PRETS POUR GRAMPONS

contre
UN LEGER SUPPLEMENT

VOYEZ VOTRE VENDEUR

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT IRVING

TOUS LES PNEUS IRVING SONT ENTIEREMENT PROTEGES PAR LA FAMEUSE GARANTIE "IRVING ROAD HAZARD" ET RENCONTRENT OU SURPASSENT LES NORMES DU GOUVERNEMENT. TOUS LES PRIX INDICUES SONT DES PRIX SUGGERES DE VENTE.

SPORT international



Winnipeg intéressé à Kay Dalton

WINNIPEG (PC) — Le gérant-général Earl Lunsford a déclaré jeudi que les Blue Bombers de Winnipeg étaient intéressés aux services de Kay Dalton comme instructeur en chef de l'équipe de la Ligue canadienne de football.

Dalton a été congédié plus tôt cette semaine par les Alouettes de Montréal. Les Blue Bombers ont pour leur part congédié Joe Zaleski, après avoir terminé au dernier rang de la conférence de l'Ouest, cette saison.

Epreuves contremandées

ROME (AFP) — Les épreuves internationales de ski de Cortina d'Ampezzo, Coupe du monde, qui devaient se dérouler du 19 au 21 décembre prochains, ont été annulées en raison d'un enneigement insuffisant.

Il avait été question de les faire disputer à Sestriere mais là également l'enneigement ne le permettait pas et la Fédération italienne a décidé d'annuler purement et simplement les épreuves.

L'URSS veut exclure l'Afrique du Sud

MOSCOU (AFP) — Le bureau du Comité olympique de l'URSS a voté hier une résolution exigeant l'exclusion de l'Afrique du Sud du mouvement olympique en raison de sa politique de haine raciale, annonce l'agence Tass.

L'exécutif du Comité olympique soviétique a préconisé d'autre part que le Comité olympique international soit constitué par l'Assemblée générale des comités nationaux, lesquels deviendraient les "représentants réels du mouvement olympique dans leurs pays respectifs".

Une entente Seattle-Portland

SEATTLE (UPI) — Les Pilots de Seattle et les Beavers de Portland ont annoncé hier une entente sur le développement de joueurs pour la prochaine année.

Les dirigeants des Pilots et des Beavers de la ligue de la Côte du Pacifique ont fait savoir que l'accord entre les deux groupes a été conclu pour une année complète.

Le vice-président des Beavers, Bill Cutler, a déclaré qu'il considérait cet accord "très satisfaisant et susceptible d'aider son club".

Les Beavers tiendront leur entraînement au camp des Pilots à Tempe, Arizona.

Lamonica le joueur le plus utile

NEW YORK (PA) — Daryle Lamonica, dont le jeu de passe a conduit les Raiders d'Oakland

Ste-Foy annule

Le Couillard de Sainte-Foy est revenu de l'arrière, hier soir, à Victoriaville, pour réussir à annuler 7-7 avec les Bruins de l'endroit dans une joute régulière de la ligue Junior B du Québec.

Sainte-Foy montra un retard de deux buts avec moins de cinq minutes à jouer pour ainsi récolter un autre point au classement. Victoriaville avait débuté le match en trombe pour prendre les devants 3-0 dès le vingt initial. Douze compteurs différents ont obtenu les filets. Le meilleur pour le club de Bob Chevalier a été Marc Gosselin avec deux buts; les autres ont été mérités par Jean Sainte-Marie, François Poulin, Richard Maher, Michel Brière et Bernard Lefrançois.

Pour les Bruins, Potier y est allé de deux buts. Dumont, Lecours, Tardif, Blais et Pépin ont complété le pointage. Le match a été dénué de rudesse, puisque seulement six punitions furent décernées dont un dix minutes de mauvaise conduite à Jacques Michaud. Bob Chevalier a annoncé hier soir qu'un nouveau joueur sera en uniforme ce soir, contre les Barons du Cap-de-la-Madeleine. Il s'agit de Serge Drolet, ancien porte-couleurs du CTR Junior B.

La rencontre de ce soir, au Centre sportif de Sainte-Foy, pourrait bien décider du sort du championnat.

| Première période | |
|---|-------|
| 1-Victoriaville: Dumont | 3-47 |
| 2-Victoriaville: Lefrançois (Verville) | 7-57 |
| 3-Punitions: Sainte-Marie 4-28; Verville, 7-23; Michaud, meneur, 17-21. | |
| Deuxième période | |
| 4-Sainte-Foy: Gosselin | 4-14 |
| 5-Victoriaville: Potier, seul | 7-20 |
| 6-Sainte-Foy: Sainte-Marie (Smith, Brière) | 7-32 |
| 7-Sainte-Foy: Poulin (Tardif) | 12-12 |
| 8-Victoriaville: Potier (Punitions: Sainte-Marie 4-28; Verville, 7-23; Turmel, 18-21) | 19-54 |
| Troisième période | |
| 9-Victoriaville: Blais (Kasselin, Potier) | 0-37 |
| 10-Sainte-Foy: Maher | 2-30 |
| 11-Sainte-Foy: Brière (Smith) | 4-35 |
| 12-Victoriaville: Pépin (Verville, Lecours) | 5-19 |
| 13-Sainte-Foy: Gosselin (Maher, Brousseau) | 14-30 |
| 14-Sainte-Foy: Lefrançois (Poulin, Brière) | 18-23 |
| Aucune punition | |

marge décisive sur son premier receveur Fred Bletnikoff et le quart Joe Namath des Jets de New-York, dans le scrutin auquel ont participé une trentaine de rédacteurs et commentateurs sportifs de chaque ville de la ligue. Namath avait gagné le titre il y a un an.

Du gazon artificiel

SAINT-LOUIS (UPI) — Le stade Busch Memorial, domicile des équipes de football et de baseball des Cardinals de Saint-Louis, sera recouvert de

gazon artificiel, en temps pour la saison de baseball de 1970, a-t-on annoncé hier.

Le gazon synthétique est fabriqué par la compagnie Monsanto de Saint-Louis.

Un porte-parole a fait savoir que les deux équipes partageront le coût de l'installation évaluée à \$750,000.

La direction du club de baseball a étudié les avantages de ce gazon artificiel plus tôt cette année au camp d'entraînement des Cardinals à Saint-Petersburg, Floride.

FOOTBALL

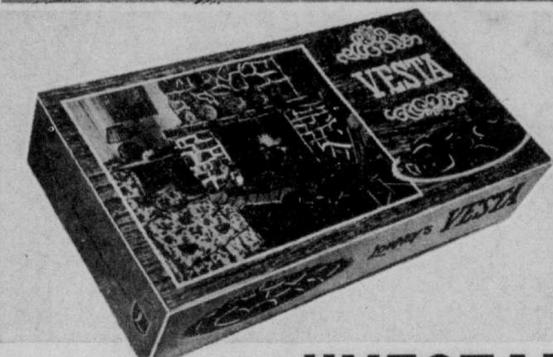
| SAMEDI | |
|-------------------------|------------------------------|
| Ligue Américaine | New York 34, Houston 26 |
| Ligue Nationale | San Francisco 42, Chicago 21 |
| DIMANCHE | |
| Ligue Américaine | Cincinnati 17, Oakland 27 |
| Duex 24, Miami 27 | Buffalo 18, Kansas City 28 |
| Boston 18, San Diego 28 | |
| Ligue Nationale | Detroit 17, Baltimore 17 |

| SAMEDI | |
|---------------------------|--------------------------|
| Ligue Américaine | Kansas City & Oakland |
| Ligue Nationale | Baltimore & Dallas |
| DIMANCHE | |
| Ligue Américaine | Boston & Houston |
| Buffalo & San Diego | New York & Miami |
| Cincinnati & Denver | |
| Ligue Nationale | New Orleans & Washington |
| Atlanta & Philadelphie | Los Angeles & Detroit |
| San Francisco & Minnesota | Green Bay & Chicago |
| Cleveland & St-Louis | New York & Pittsburgh |

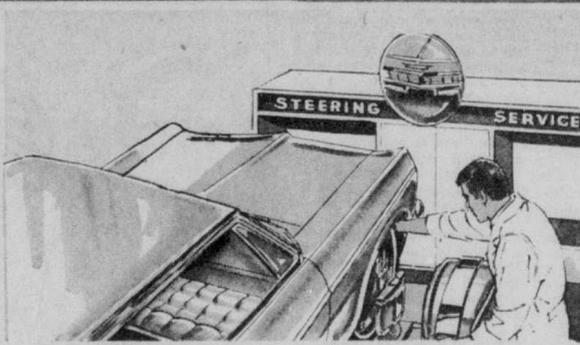
| LIGUE NATIONALE | | Division Central | | Division Coastal | | | |
|-------------------|------------------|------------------|---------------|-------------------------|---------------|---|---------------|
| EST | G P N Pp Pp Moy. | N-Los Angeles | 11 | 1 | 0 217 202 517 | | |
| Division Coastal | G P N Pp Pp Moy. | Baltimore | 7 | 4 | 1 238 254 536 | | |
| N-Cleveland | 9 | 2 | 1 319 282 818 | San Francisco | 4 | 8 | 0 239 282 533 |
| St-Louis | 4 | 7 | 1 265 517 384 | N-Champions de division | | | |
| New York | 4 | 8 | 0 218 287 522 | | | | |
| Pittsburgh | 1 | 11 | 0 117 298 583 | | | | |
| LIGUE AMERICAINNE | | EST | | OUEST | | | |
| Division Central | G P N Pp Pp Moy. | N-New York | 9 | 4 | 0 325 290 692 | | |
| N-Dallas | 9 | 2 | 1 322 293 818 | Houston | 5 | 6 | 2 231 236 455 |
| Washington | 6 | 4 | 2 280 283 699 | Boston | 4 | 9 | 0 243 289 538 |
| Philadelphie | 4 | 7 | 1 283 236 584 | Buffalo | 4 | 9 | 0 224 214 308 |
| New Orleans | 4 | 8 | 0 270 252 523 | Miami | 1 | 9 | 1 224 203 429 |
| OUEST | | Division Central | | Division Coastal | | | |
| G P N Pp Pp Moy. | Oakland | 11 | 1 | 1 367 225 517 | | | |
| N-Minnesota | 11 | 1 | 0 266 120 517 | Kansas City | 11 | 2 | 0 331 167 516 |
| Detroit | 7 | 4 | 1 211 183 426 | San Diego | 7 | 8 | 0 243 270 528 |
| Green Bay | 6 | 6 | 0 203 190 390 | Denver | 4 | 8 | 1 270 228 522 |
| Chicago | 1 | 11 | 0 204 288 683 | Cincinnati | 1 | 8 | 1 264 340 533 |
| | | | | N-Champion de division | | | |

Visitez votre NOUVEAU MAGASIN, 1170 rte de l'Eglise - coin boul. Laurier, STE-FOY!

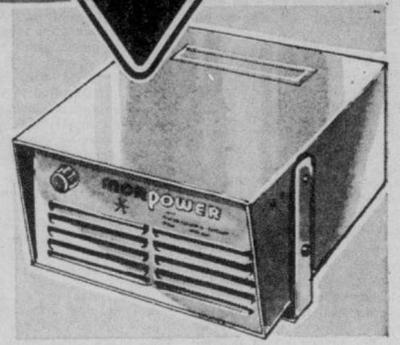
LES SPECIAUX SONT DISPONIBLES DANS TOUS LES MAGASINS CANADIAN TIRE



CHOCOLAT "VESTA"
LOWNEY'S
...pour les Fêtes! Achetez votre
chocolat Vesta de Lowney's chez
Canadian Tire...
BOITE 5 LIVRES 2.77

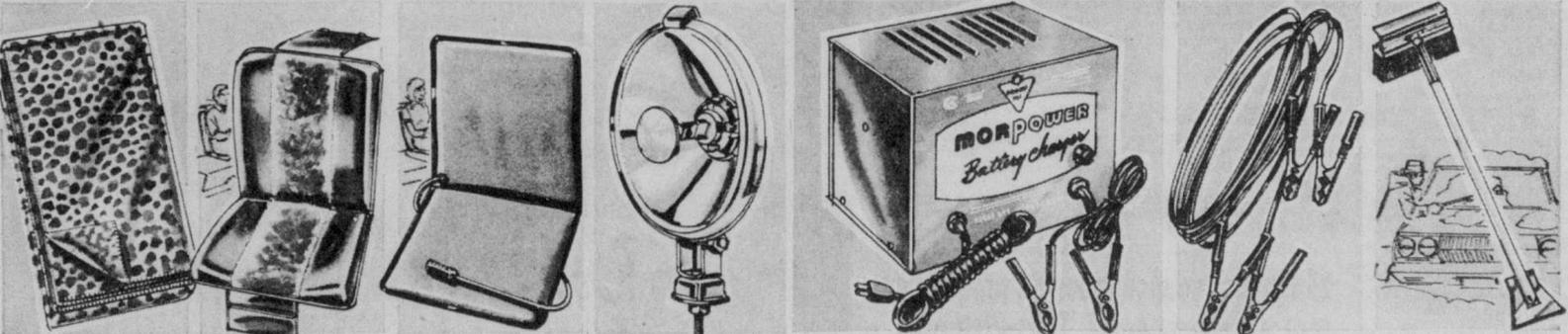


Alignement des roues
L'alignement de vos roues, c'est indispensable pour obtenir un contrôle parfait de votre auto!
Voici ce que nous effectuons...
Verification de pivots, carrossage, convergence, centrage de la direction, hauteur de barre de torsion (s'il y a lieu), ajustage du mécanisme de direction, verification et ajustement des roulements, inspection de la suspension et verification du balancement des roues avant... (Pièces, si nécessaires, avec supplément).
5.55
POUR TOUTES AUTOS
40 ESPACES DE SERVICE POUR UN TRAVAIL PLUS RAPIDE



Rendez votre auto froide confortable!
Chaufferette d'intérieur d'auto
12.95
Elément de 830 watts, 115 volts, contrôlé par thermostat. Boîtier de métal "genre profilé", format de 5 1/2 x 2 1/4 x 7 1/2" logeant sous le tableau de bord. Fini émaillé gris au cachet martelé. Avec support de fixation. Fil à 3 brins.

AUTRES IDÉES-CADEAUX POUR L'HOMME AU VOLANT



Couverture d'auto réversible de 59 x 79" **3.98**
60% coton, 40% rayonne assurant chaleur et robustesse. Motif léopard. Ourlets bordurés et molletonnés.

Coussin d'auto genre baquet **4.98**
Côtés coussins de mousse et recouverts de vinyle. Ventilé. Pattes de fixation. Teintes de bleu, rouge, noir ou brun.

Coussin d'auto électrique "INFRA-RAY" **9.45**
Se branche sur l'allumecigarettes; réchauffe rapidement. Couverture de nylon inaffectée par la chaleur. Rouge ou noir.

Phare de brouillard ou quartz-halogène **13.49**
"RAYDYOT" — Réflecteur de teinte ambrée. Commutateur; fil de 10 pi. 12 volts. Phare de roulement assorti disponible.

Chargeur de batterie 12 volts! Revigorez votre batterie! **8.98**
S'installe sous le capot; se branche dans toute prise de courant pour charger durant la nuit. Protection spéciale contre la surcharge. Boîtier de luxe avec lumière indicatrice de polarité. 115 volts, 2 amp.

Câbles de renfort, 8 pi. **3.95** pre
Démarré grâce à l'énergie d'une autre voiture! Fil de cuivre calibre 6, pinces plaquées zinc. 200 amp.

Grattoir brosse à neige de 25" **1.69**
Brosse de nylon touffue, grattoir de nylon et balai de 6". Manche de bois très résistant.

A) Siège de bébé de luxe, genre universel **14.99**
Cadre tubulaire antibascule, fortement coussiné. Courroies croisées sur les épaules. Teintes de noir, bleu ou or.

B) Porte-Bébés "PRATIQUE PRATOUT" **3.98**
Cadre de polyéthylène et épais coussin de vinyle avec support métallique réglable. Courroies de sécurité en plastique.

Trousse de pare-soleil porte-tout **1.49**
Format de 13 1/2" x 5 1/2", en cuir brun de belle qualité. Pour ranger bloc-notes, peigne, crayon, miroir.

Carpettes d'auto avant jumelées **6.29** paire
Chics carpes à épais duvet. Ourlets de vinyle, revers de caoutchouc mousse 4teintes.

Couvre-volant **.79**
En duvet simili-fourrure. Prise antidérapante assurant meilleure maîtrise. Teintes variées.

'Mini-Gards' en acier inoxydable **2.79** paire
Protègent des éclaboussures et du gravier projeté. S'adaptent à toute auto.

Compte-tours Smiths à impulsions **33.95** ch.
6 ou 12 volts. Indique de 0 à 8,000 r.p.m. Pour autos à 4, 6 ou 8 cylindres. Avec support et fils.

CARTE DE CREDIT P. Simard Inc. MAGASIN ASSOCIE

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE

Vous ne remboursez que **10% PAR MOIS** de votre dû.

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIE

| | | | | |
|----------------------|-----------------------|------------------|------------------------------|-----------------------|
| QUEBEC 4 BOUL. HAMEL | QUEBEC BOUL. STE-ANNE | LEVIS ROND-POINT | STE-FOY 1170 RTE DE L'EGLISE | KENOGAMI 20 RUE PRICE |
|----------------------|-----------------------|------------------|------------------------------|-----------------------|

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT

CTC sur achat comptant

(région de Québec)

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9H.30 (excepté le samedi)

L'enquête judiciaire ne peut procéder qu'avec lenteur à Notre-Dame-du-Lac

par Ghislain LAPOINTE

NOTRE-DAME DU LAC — L'enquête judiciaire qui se poursuit autour de l'incendie qui a coûté la vie à quarante personnes âgées, le 2 décembre dernier à Notre-Dame-du-Lac, ne sera pas terminée, d'après les enquêteurs de la Sûreté du Québec, avant deux ou trois semaines.

Selon MM. Claude Quinn et Gaston Haerink, respectivement de l'escouade des homicides et de l'escouade des incendies criminels, l'état actuel de l'enquête commencée par le lieutenant Léo Caron, de Québec, n'est pas suffisamment avancé pour permettre d'en tirer des conclusions.

Parmi les choses qui restent à faire, il y a les rescapés à rencontrer et il semble que la tâche ne soit pas facile, éparpillés qu'ils sont aux quatre coins de la région de Témiscouata. Tous les autres témoins, savoir le propriétaire et les membres du personnel ont été interrogés.

L'enquête du coroner, ouverte le lendemain du drame sur le cas d'une victime identifiée du Repos du Vieillard, avait aussitôt été ajournée sine die. Avant son départ de Notre-Dame-du-Lac, le coroner adjoint du district de Québec, M. Paul Maganav avait dit penser que l'enquête du coroner se tiendrait à Notre-Dame-du-Lac à moins

d'indication contraire du ministre de la Justice. Il souhaitait aussi qu'elle se fasse avant les Fêtes.

UN CORPS MANQUANT A L'APPEL

Avant la mort de Mme Florentin Lavoie, présumément des suites des brûlures qu'elle s'était infligées en fuyant la maison en flamme, on avait recensé 39 morts. Cependant, on n'avait retiré des décombres que 38 cadavres.

On avait commencé à retirer les victimes dès 15 heures le jour même de la tragédie. Le travail des équipes mises sur pied pour ce faire avait duré plus de douze heures, suite à quoi on trouvait le 38e corps calciné. Un corps manquait encore à l'appel.

Ce qui fait que les recherches ont repris, au moyen d'un bélière mécanique, la veille du service communautaire. Selon le sergent Cyrille Charron, en charge du détachement de la Sûreté du Québec à Notre-Dame-du-Lac, on a fouillé de fond en comble les débris du "Repos du Vieillard", mais on n'a rien trouvé. Maintenant, on ne s'occupe plus du 39e cas.

On pourrait expliquer cette disparition, à ce qu'il semble, par le cas hypothétique où un corps serait exposé, dans des conditions précises, à une chaleur si grande qu'il serait virtuellement complètement détruit et qu'il n'en resterait plus rien. Le résultat s'apparenterait à la crémation à cette différence qu'ici, on ne retrouverait plus les cendres humaines parmi d'autres cendres.

Cette explication ne fait pas disparaître pour autant le point d'interrogation autour du nombre de victimes déposées dans la fosse commune, vendredi soir dernier. Il devrait y en avoir 24; or, les responsables des opérations à Notre-Dame-du-Lac ont établi ce chiffre à 25.

La manifestation de mercredi soir

Les accusés ne présentent aucune défense

MONTREAL (PC) — Les procureurs des 95 personnes arrêtées, hier soir, lors de la manifestation tenue pour protester contre le règlement municipal interdisant les manifestations ont présenté comme argument, hier, que ce règlement vient en contradiction avec les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et du Bill canadien des droits de l'homme.

Les accusés n'ont présenté aucune défense. Le juge Marcel Marier rendra son jugement le 20 janvier prochain et les cautionnements ont été fixés à \$50 chacun.

Toute une batterie d'avocats ont présenté des motions déclarant que ce règlement constituait un empiètement sur le secteur de juridiction du code criminel. Ils ont déclaré que le code criminel traitait déjà de la question des manifestations.

Le juge Louis Fortin dénonce certains procureurs de la défense qui cherchent à faire jouer le temps en leur faveur

par J.-Claude RIVARD

Ainsi qu'il semble de bon ton, dans bien des milieux d'imputer les retards, les délais dans l'administration de la justice à l'incurie des juges et des procureurs de la Couronne, la Cour des sessions de la paix a été témoin de la thèse contraire, hier.

Un incident a donné au juge Louis Fortin l'occasion de faire une sortie virulente contre ceux qui, du côté de la défense, cherchent à faire jouer le temps en leur faveur.

Cette fois, c'était dans la cause de Paul-Emile Fortin, un électricien de 31 ans, domicilié au 316 rue Paquin, Ville Duber-

Depuis le 28 mars dernier, les 18 dossiers représentant quarante chefs d'accusation de fraude, au moyen de chèques sans provision, et deux accusations de conduite d'un véhicule automobile sans permis, reviennent chaque semaine à l'agenda de la Cour des sessions de la paix.

Depuis cette date, il est impossible de procéder dans l'enquête préliminaire, parce que le procureur de l'accusé Me Noël Dorion, n'est pas disponible, ou pour quelques autres raisons particulières.

De son côté, l'accusé en prison depuis le 28 mars, ne semble pas trop se plaindre de ces délais; c'est lui-même qui a demandé au juge Fortin, hier, que

le début de son enquête préliminaire soit de nouveau différé, étant donné l'absence de son procureur.

Ce qu'entendant, le juge Fortin a ordonné que cette requête de l'accusé soit dûment enregistrée au procès-verbal. A la demande de celui-ci, l'enquête a donc été fixée au 18 décembre.

"On va arrêter d'accuser les juges et les procureurs de la Couronne, de lancer des hauts cris sur le fait que la justice n'est pas expéditive" a dit le juge en ordonnant ces inscriptions au greffier audientier.

Le juge a révélé qu'en raison de la remise, coup sur coup, de l'audition des causes Fortin, un total de 550 procès-verbaux s'est accumulé dans les 18 dossiers:

"Le travail qu'occasionne aux greffiers la rédaction de ces procès-verbaux n'est pas raisonnable", a-t-il commenté.

"Si on ne procède pas dans le plus bref délai, des accusations d'entraver la marche de la justice vont être portées..." "Tout ce qui traîne, a tendance à se salir..." C'est ce que l'on veut éviter" a ajouté le juge.

LE JUGE GARON

Il y a deux semaines, alors que les dossiers Fortin lui revenaient une "x"-ième fois, le juge Alphonse Garon avait fait une sortie à peu près aussi violente.

Il s'en était référé à ce cas des 65 marchands de journaux accusés d'avoir offert en vente

des périodiques obscènes dont la cause revient périodiquement sur le "rôle" de la Cour des sessions de la paix.

L'AFFAIRE FORTIN

Les dossiers Fortin se résument substantiellement en ceci: chez une quarantaine de marchands de Québec, de la banlieue, du comté de Portneuf et de la Rive-Sud, l'accusé a acheté de novembre 1968 à mars 1969 de la marchandise payée au moyen de chèques de \$85. Achetant par exemple pour une valeur de \$10, ou de \$15, de vêtements, il demandait que la balance du montant lui soit versée en argent liquide.

Le total des fraudes dont on l'accuse voisine les \$3,000.

Aux Assises

Appelé comme témoin Paul Mikulis comparait pieds et mains menottés

A qui donc appartenait le chapeau de paille gris avec emblème de golf trouvé dans la Caisse populaire de Saint-Sauveur, après le vol à main armée du 17 juillet dernier? à Paul Mikulis, à Roger Moreau ou à un autre des présumés auteurs du forfait.

La question a été laissée pendante dans l'esprit des jurés, hier soir, lorsque le juge Yvan Mignault a ajourné le procès, aux Assises criminelles, de Roger Moreau, débardeur, domicilié au 1885 Bergemont, Québec, mis en cause dans cette affaire de vol (\$10,000 de même que dans celui de la Caisse populaire de Saint-Dominique, survenu le même jour (\$2,700).

Mikulis, que Me François Tremblay, procureur de la Couronne a considéré comme l'un des criminels les plus dangereux du Canada, a fait une apparition inattendue, pour témoigner en faveur de la défense, représentée par Me Lawrence Corriveau.

A l'entrée et à la sortie du témoin, on a fait évacuer les jurés de la salle, pour qu'ils ne constatent pas que ce dernier était menotté aux jambes aux mains (derrière le dos). Pour prévenir toute évasion possible du témoin, durant sa déposition, une dizaine de gardes ont entouré la boîte des témoins.

A la requête de Me Corriveau, Mikulis a avoué, en sollicitant la protection de la Cour, qu'il avait personnellement volé la "Dodge Monaco" '68 utilisée pour le vol à main armée de la Caisse populaire de Saint-Sauveur, avec les deux hommes qui, quelques jours auparavant, s'étaient évadés, avec lui, de l'aile à sécurité maximum du Pénitencier Saint-Vincent de Paul: François Gagné et Gordon Geraghty.

Mikulis a aussi admis qu'il avait personnellement participé avec Gagné, Geraghty et un certain Claude Martin au vol à main armée de la Caisse populaire de Saint-Sauveur. Il a déclaré que c'est en ouvrant les tiroirs-caisses au moyen d'un tournevis que Gagné a perdu un pansement recouvrant une plaie qu'il s'était infligée la veille: ce serait l'origine des taches de sang observées dans l'un des gants noirs retrouvés dans la "Dodge Monaco" après le vol.

Quant au chapeau neuf retrouvé dans la banque, Mikulis a dit que c'était le sien propre et qu'il le reconnaissait à cause d'un écusson de golf, d'une bande noire, et surtout à cause d'une coupure.

Un spécialiste montréalais en sciences physiques, a pour sa part déclaré qu'il avait personnellement pratiqué cette découpe en effectuant des expertises à la demande de la Sûreté municipale de Québec. Le même spécialiste a admis que le sang retrouvé dans le gant noir était du même type que celui de François Gagné, sans être nécessairement celui de Gagné, (Rh A positif) mais qu'il ne lui était pas possible de préciser le type du sang retrouvé sur le rebord du chapeau, ni même à qui appartenait les cheveux retrouvés à l'intérieur.

Selon la version de Mikulis, ce chapeau n'est pas resté à la banque: il l'a cédé à Gagné qui l'a remplacé, avec une paire de verres fumés, contre sa cagoule, au moment de leur fuite dans un Oldsmobile noir appartenant à Gagné.

Contre-interrogé, Me François Tremblay a fait avouer au témoin son passé judiciaire: des dizaines de vols à main armée, vols d'automobiles, de plaques d'immatriculation, évasions de pénitencier, etc... Il a touché principalement les événements qui ont entouré le vol à main armée d'une somme de \$37,463 à la Banque Canadienne Nationale, succursale de Limoilou, survenu le 6 août dernier.

Toujours sous la protection de la Cour, Mikulis a admis avoir perpétré ce vol: d'avoir volé les voitures et les plaques d'immatriculation utilisées durant ce vol; d'avoir déchargé une arme à feu en direction de deux constables, puis d'une voiture de la Sûreté municipale de Québec; d'être entré dans la maison de M. Henri Bussières, de Giffard, dans l'intention d'y commettre un acte criminel, etc...

Cette énumération des délits passés de Mikulis avait probablement pour but, d'affirmer le témoignage du témoin devant la Cour, en le démontrant criminel d'habitude.

Mikulis qui avait nié connaître Moreau, a aussi nié avoir rencontré François Gagné, le soir du 30 juillet, après lui avoir remis une somme de \$1,000 devant servir de cautionnement pour la mise en liberté provisoire de Moreau. C'est le soir où Gagné fut mystérieusement assassiné, avec sa compagne Madeleine Fortin, sur la rue Saint-Michel.

Il a éprouvé une certaine difficulté à décrire l'endroit où a été volée la "Dodge Monaco", de même que le chemin parcouru au départ de la voiture volée, dans la nuit du 16 au 17 juillet.

A l'une des dernières questions du juge Mignault "Le chapeau, vous l'avez donné à Gagné", Mikulis répondit: "Oui, avec mes lunettes fumées..."

Or, ce même chapeau, la police devait le retrouver dans la banque... C'est un homme de sciences qui devait admettre avoir pratiqué les incisions que Mikulis déclare être sa marque distinctive de propriété.

Un autre témoin mêlé à ce vol à main armée, Gordon Geraghty, apportera peut-être aujourd'hui le clef de cette énigme...

Avant que la Couronne ne déclare sa preuve close, hier, Me Tremblay a fait entendre les employés de la Caisse populaire de Saint-Dominique qui ont apporté leur version des faits.

De même, le propriétaire du logis où habite Moreau est venu affirmer que ce dernier est bel et bien son locataire.

Par ailleurs, André Mallet, qui co-habite avec Moreau, a avoué que les souliers confisqués par la police, souliers dont les talons ont laissé une empreinte sur la porte du coffre arrière de la Dodge Monaco, impliquée dans ce vol se trouvaient en fait dans les appartements du Moreau, lorsqu'il les a chaussés.

25 femmes soupçonnées de prostitution sont appréhendées à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (d'après PC) — L'escouade de la moralité de la Sûreté du Québec a appréhendé 25 femmes soupçonnées de prostitution dans quatre perquisitions effectuées dans des établissements licenciés de Trois-Rivières, hier.

Elles ont toutes été amenées aux quartiers généraux de la police et détenues sous des accusations de vagabondage. D'autres accusations pourraient être portées contre elles ultérieurement.

Pas moins de vingt et un policiers sous la direction du lieutenant Jean-Paul LaFrance, de Montréal, ont participé à cette razzia.

C'était la troisième fois cette année que la Sûreté du Québec effectuait des descentes dans certains établissements de cette ville.

1819-1969 UN SIÈCLE ET DEMI DE TRADITION

BEAUX RAISINS GRAND COGNAC

Bisquit

SIMPSONS-SEARS

Ici ou ailleurs!

Tricots des fêtes en **PORTREL** Polyester

signés *Tan Jay*

\$13 à \$20

Voyez cette collection extraordinaire de vêtements pour les Fêtes ou vos voyages au pays du soleil!

- a et b) Jupe ou corsage que vous porterez des heures et des heures et ceci sans faux plis. \$13 ch.
- c) Corsage à rayures avec ceinture fixe, garniture de ton or... \$14 ch.
- d) Jupe confortable avec panneau avant... \$13 ch.
- e) Corsage-tunique à motifs floraux... \$18 ch.
- f) Pantalons légèrement évases... \$14

Autres modèles dans le groupe que vous porterez en tout temps sous toutes températures. Ils sont lavables à la main ou à la machine.

● Corail, jade ou marine. Tailles: 10 à 18 dans le groupe.

* Marque déposée Cal-Cil.

Simpsons-Sears — Vêtements Sport pour Dames (Rayon 7).

PORTREL

Moscou et Bonn ne s'entendent pas sur l'ordre du jour de la négociation

(D'après AFP) — Une partie décisive pour l'ouverture des prochaines négociations germano-soviétiques paraît se jouer à Moscou sur la question capitale de l'ordre du jour de la négociation.

L'impression s'établit chez les observateurs que l'ouverture de la négociation entre les deux pays en vue de la conclusion d'un accord de non-agression dépend entièrement du difficile établissement d'un ordre du jour ou un certain nombre de questions litigieuses de première grandeur pourraient être inscrites.

On sait de source informée que les deux premiers entretiens Gromyko-Allardt, celui du 8 décembre et celui d'hier, ont porté sur ces questions de "procédure". L'URSS paraît ainsi adopter la méthode qu'elle applique, le plus souvent avec succès, dans la préparation et la tenue des négociations avec ses propres alliés, la Chine exceptée. Des contacts préliminaires minutieux précèdent la "concertation", et la plupart du temps, le sommet ou la conférence attendus ne s'ouvrent que lorsque l'accord est atteint dans une phase préliminaire.

Dans le cas présent, on pense qu'à l'initiative soviétique, l'inclusion dans l'ordre du jour de la négociation de questions relatives à la RDA et aux frontières allemandes a été soulevée, en marge du dossier principal. Il n'est pas impossible que les deux parties se soient déjà interrogées mutuellement sur les positions qui pourraient être prises de part et d'autre sur ces problèmes.

En même temps, on croit savoir que la partie soviétique a renouvelé à la partie allemande son souhait de voir cette pré-négociation traitée avec le maximum de discrétion, voire de secret. Les précisions données ces jours derniers de source soviétique, selon lesquelles les contacts Gromyko-Allardt ne marquaient pas le début de la négociation, mais un "entretien normal entre le ministre et un ambassadeur sur une question intéressante des deux pays", est interprétée comme un discret avertissement aux négociateurs fédéraux.

Ce n'est pas la première fois que sur cette même question, l'URSS rappelle la RFA à la discrétion, remarque-t-on. Lorsqu'à la suite de fuites, l'échange de correspondances Bonn-Moscou sur ce même problème fut publié en RFA en avril 1968, les "Izvestia" répliquèrent en publiant un mois plus tard l'ensemble du dossier, agrémenté de commentaires désagréables sur l'incapacité de Bonn à conserver le secret de cette correspondance.

Dans l'état actuel des contacts préliminaires Allardt-Gromyko, il semble que les deux parties cherchent à délimiter les positions maximum et minimum de l'autre avant de s'accorder sur un agenda.

Il n'est pas dans les intentions du gouvernement fédéral allemand d'acheter des avantages politiques en Europe de l'Est en prenant des initiatives économiques non rentables. Cette précision a été fournie hier à Bonn par M. Conrad Ahlers, porte-parole officiel. Il a, par la même occasion, qualifié d'exactes les informations parues dans la presse ouest-allemande et selon lesquelles la RFA envisagerait d'octroyer à la Pologne un crédit de plus d'un milliard de marks. Le secrétaire d'Etat à l'information a fait cette déclaration à l'issue du conseil de cabinet qui a plus spécialement étudié les problèmes posés par les négociations économiques entre Bonn, d'une part, la Pologne et la Roumanie, d'autre part, notamment en ce qui concerne l'ouverture de crédits et l'intensification des échanges.

M. Ahlers s'est refusé à fournir toute indication sur le montant des crédits qui pourraient être ouverts du côté allemand,

comme sur leur affectation éventuelle. Il a toutefois remarqué que les autorités fédérales sont d'avis que l'industrialisation de l'ensemble de l'Europe, comme l'élargissement des échanges, ne sauraient que contribuer à la détente et à la normalisation des rapports inter-Etats.

M. Kurt Georg Kiesinger, président du parti chrétien-démocrate (CDU) s'est déclaré "pessimiste" au sujet des négociations entre Bonn et Moscou.

Dans une interview accordée à la radio de Cologne, "Deutsche Welle", l'ancien chancelier a mis en garde à ceux qui pourraient se bercer d'illusions. "La situation est encore plus grave, a-t-il affirmé, lorsqu'on entame de telles négociations déjà à moitié disposé à brader des intérêts allemands". M. Kiesinger a cependant ajouté qu'il continuait d'espérer "que des progrès pourront être réalisés dans les choses décisives".

Malgré Nixon, le Sénat adopte une réforme fiscale coûteuse

par Claude MOISY
WASHINGTON (AFP) — Ignorant les objections du président Richard Nixon et l'inflation, le Sénat américain a adopté hier une réforme de la fiscalité qui coûte 5 milliards de dollars par an au Trésor.

La nouvelle loi fiscale, votée par 69 voix contre 22 n'a toutefois pas été envoyée immédiatement à la signature du président. Elle doit faire au préalable l'objet d'une conférence de conciliation entre le Sénat et la Chambre des représentants qui a adopté au mois d'août une version différente se traduisant par une perte de recettes de 2,4 milliards seulement pour le gouvernement.

Au cours d'une conférence de presse tenue lundi soir, M. Nixon avait annoncé qu'il opposerait son veto à la réforme fiscale si elle contenait deux dispositions particulièrement coûteuses ajoutées par les sénateurs. Il s'agit d'une augmentation de 15% des prestations de la sécurité sociale et du relèvement de

600 à 800 dollars par personne de l'abattement à la base pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

Le gouvernement avait accepté avec réticence la version de la réforme fiscale adoptée par la Chambre des Représentants au mois d'août qui entraînait 9,3 milliards de dollars d'allègements fiscaux partiellement compensés par 6,9 milliards de recettes nouvelles. Mais son application progressive était calculée de telle sorte que le déficit n'apparaîsse qu'en 1972.

Au cours des deux dernières semaines, les sénateurs (57 démocrates contre 43 républicains) ont accumulé tellement d'amendements libéraux que les allègements fiscaux totalisent maintenant 11 milliards de dollars par an alors que les recettes nouvelles sont réduites à 6 milliards.

Le président Nixon a expliqué qu'il ne pourrait accepter une telle loi étant donné que le surplus budgétaire sur lequel il compte pour ralentir l'économie et enrayer l'inflation risquerait de se transformer en déficit dès cette année.

Il est d'ailleurs possible que

les sénateurs démocrates n'aient adopté un projet aussi clairement inflationniste que pour obliger M. Nixon à prendre position contre la réforme fiscale qui était évidemment venue de plus en plus populaire et pour exploiter politiquement son veto lors des élections législatives de l'automne prochain.

Après le vote du projet, la plupart des observateurs prévoyaient que les sénateurs allaient renoncer aux plus coûteuses de leurs libéralités au cours de la conférence de conciliation qui a immédiatement commencé avec la chambre des représentants.

Le gouvernement espère fermement que cette conférence, qui doit durer jusqu'à la semaine prochaine, aboutira à un texte

commun acceptable par le président. La réforme fiscale comporte en effet la prolongation de la surtaxe "vietnamienne" sur les impôts jusqu'au 30 juin prochain. C'est un élément indispensable de la stratégie anti-inflationniste du gouvernement qui doit prélever un peu plus de 3 milliards de dollars d'impôts supplémentaires.

Le vote sur la réforme fiscale est la deuxième défaite majeure infligée au président Nixon par le Sénat en trois semaines. Le 21 novembre, le Sénat avait refusé de confirmer la nomination du juge conservateur Clément Haynsworth à la cour suprême. Cette seconde défaite est d'autant plus amère qu'un sénateur républicain sur trois a voté en faveur de la réforme refusée par le président.

Le Nigéria et le Biafra négocieraient bientôt

ADDIS-ABEBA (AFP) — Des représentants nigériens et biafrais pourraient arriver dans la capitale éthiopienne dès la semaine prochaine pour "sonder le terrain" en vue de l'ouverture de véritables pourparlers de paix, estimait-on hier soir dans les milieux informés d'Addis-Abéba.

Leur venue, selon ces mêmes milieux, est essentiellement liée à une question de logistique et de transport qui déterminera la date exacte du coup d'envoi de ces négociations. Or, si le problème est mineur pour la délégation de Lagos, il n'en est évidemment pas de même pour celle du Biafra et ce fait seul explique en grande partie l'incertitude dans laquelle on se trouve depuis la confirmation, lundi dernier, par le gouvernement éthiopien, que des préparatifs sont en cours en vue de l'organisation de contacts tout au moins "préliminaires".

Mais dans l'ensemble la situation ne semble pas avoir sensiblement évolué depuis le début de la semaine.

Les efforts de l'empereur Haïlé Sélassié continuent de porter essentiellement sur une confrontation directe entre le général Gowon et le général Ojukwu.

La situation sur le fond du problème est la suivante: Le général Gowon a fait savoir qu'il était disposé à venir à Addis-Abéba pour entamer, à tout moment, des négociations sans conditions préalables.

On attend toujours par contre une réponse définitive du général Ojukwu, mais on estime dans les milieux compétents qu'elle ne saurait tarder. Tout permet aussi de penser que cette réponse comportera une nouvelle demande d'éclaircissement. Le souci majeur du général Ojukwu semble être d'éliminer toute "étiquette" qui pourrait évoquer l'Organisation de l'Unité africaine (OUA).

Faute de ces garanties on estime que le leader biafrais se contentera de se faire représenter par une délégation relativement mineure.



Mort accidentelle de Jan Masaryk

PRAGUE (D'après AP) — Une nouvelle enquête sur la mort mystérieuse en 1948 du ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères Jan Masaryk a révélé hier qu'il avait glissé et était tombé alors qu'il était installé sur le bord d'une fenêtre pour combattre l'insomnie.

Les résultats jettent un doute sur le verdict de suicide établi il y a 21 ans après une enquête sur la chute du ministre de 62 ans d'un deuxième étage de son appartement, le 10 mars 1948.

La nouvelle enquête rejette également "la possibilité de meurtre."

La mort du ministre, fils de Thomas G. Masaryk, premier président et fondateur de la République de Tchécoslovaquie, est survenue seulement deux semaines après la prise du pouvoir par les communistes tchécoslovaques dans les premiers jours de la guerre froide.

La nouvelle enquête a été instituée il y a 18 mois sous le leadership d'Alexandre Dubcek quelques mois avant son éviction à la suite de l'intervention soviétique en août 1968.

Le Dr Karel Pesta, directeur du bureau du procureur général, a déclaré que le ministre avait pris l'habitude de combattre l'insomnie en s'exposant à l'air frais.

Pendant la deuxième guerre mondiale, alors qu'il était en Grande-Bretagne, M. Masaryk s'assoyait sur le bord de sa fenêtre jusqu'à ce qu'il gèle. Lorsqu'il retournait au lit, il jugeait qu'il était plus facile de s'endormir.

Kouandete dément la mort de Zinsou

COTONOU (AFP) — "Ces rumeurs persistantes font état de la mort de l'ancien président Emile Derlin Zinsou, alors qu'il est bien vivant et que sa sécurité est assurée", déclare un communiqué diffusé à Cotonou par le colonel Maurice Kouandete, chef d'état major de l'armée dahoméenne, qui assume la responsabilité du pouvoir depuis l'éviction du président Zinsou, mercredi matin.

"Nous tenons à mettre en garde les auteurs de ces propos sans fondement", ajoute le communiqué.

Radio-Cotonou a d'autre part diffusé le message commun des anciens présidents dahoméens, déjà diffusé de Lomé, et déclarant: "Nous sommes à votre disposition pour toute tâche d'édification de la patrie", avec cependant une différence: le texte diffusé à Cotonou ne fait pas mention de la signature de M. Sourou Migan Apathy, mais seulement de celles de MM. Hubert Maga et Justin Tometin Ahomadegbe.

Ce texte de message constitue la première réponse positive à l'appel lancé mercredi dans une proclamation par le colonel Kouandete aux "anciens leaders dahoméens de bonne volonté" de "venir se placer au service de la nation".

ENQUETE — Le lieutenant général William R. Peers, président de la commission d'enquête sur le présumé massacre de My Lai, a entendu de nouveaux témoins, hier, et a demandé au général Samuel Koster, ancien commandant de la compagnie impliquée dans cette affaire, de comparai-

tre prochainement. Le général Peers est chargé de déterminer si l'affaire a été étouffée à un échelon quelconque lors de la première enquête effectuée sur place peu après le prétendu massacre. (Téléphoto PA)

Sharp refuse de censurer la conduite des militaires américains au Vietnam

par Germain DION
OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a refusé jeudi de censurer la conduite de militaires américains au Vietnam, affirmant qu'il faut tenir compte des atrocités commises des "deux côtés".

Il a de même écarté comme "peu probable" la tenue d'une enquête de l'Organisation des Nations unies sur ces présumés massacres.

"Le camp communiste, a-t-il dit, a constamment rejeté toutes les propositions d'intervention de la part de l'ONU".

M. Sharp répondait, en Chambre, aux questions du député néo-démocrate de York-Sud, M. David Lewis, qui faisait état des activités criminelles imputées récemment aux Américains à My Lai, au Sud-Vietnam.

Pour sa part, M. Lewis s'est attiré les foudres de M. Réal Caouette, chef créditiste, qui l'a accusé ensuite, aux applaudissements des libéraux, de "complicité idéologique" avec le Nord.

"Ce n'est pas la première fois, a poursuivi M. Caouette, que le député de York-Sud tente de soulever le Canada contre les Américains.

Il a de plus reproché à M. Lewis un certain illégitimité, quand il demande, du même souffle, le retrait des Américains du Vietnam... et l'intervention du Canada au Biafra.

L'échange s'est produit dans le cours de la période régulière des questions, après que M. Sharp ait demandé la permission de la Chambre pour répondre en longueur à une question de M. Lewis.

M. Sharp a affirmé que la conduite des Etats-Unis avait été "jusqu'ici, tout à fait correcte et conforme à la pratique habituelle des Etats démocratiques".

Il a rappelé les assurances, successivement données par le Secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, et le président, M. Richard Nixon, que les coupables seront punis.

D'autre part, le ministre a écarté également l'hypothèse

ATTENTION!

La distance n'a pas d'importance quand il s'agit d'économiser sur les matériaux de construction

| | |
|--|--|
| ARBORITE ET AUTRES Feuille 3' x 8' et 4' x 8' à compter de..... \$675 | CONTRE-PLAQUE 4' x 8' 5/16..... \$3.20 3/8..... \$3.60 1/2..... \$4.70 5/8..... \$5.60 3/4..... \$6.80 |
| INS-BOARD, m.p.... \$58.00 INS-SHEETING, m.p.... \$64.00 | BOIS DE TOUTES SORTES 2" x 3" x 8' - mc..... \$36 Aussi: 1" x 2", 1" x 3", 2" x 2", 2" x 4", Poutres, etc. |
| BARDEAU D'ASPHALTE collant..... \$825 La toise | PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS 20 sortes différentes (4' x 8') A compter de..... \$315 |
| LAINE MINERALE 2 1/2" - m.p..... \$45.00 3 1/2" - m.p..... \$69.00 | MASONITE PREFINI 4' x 8' Feuille..... \$265 |
| VENEUR A PLANCHER 4' x 8' 3/4"..... \$630 | Spécial fin d'année FOAM ISOLANT 1 pouce..... m.p. \$500 |

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'abaisses

MODERN PLYWOOD LTD.

74, boul. Pie XI - Ville de Béclair - Tél.: 842-1911
● Taxe fédérale incluse ● Ouvert le soir

BELLES SUGGESTIONS DE CADEAUX

PORTE-MONNAIE,
PORTE-BILLETTS,
PORTE-CARTES.

J.-E. GIGUERE LTEE

375 E., ST-JOSEPH (Corr. Jacques-Cartier) 59 RUE BUADE (Place de l'Hôtel de Ville)

À Noël offrez-lui Old Spice un souvenir qui persistera

et pour elle... **DESERT FLOWER**

LA PHARMACIE **brunet**
Dr W. E. Brunet, Dr Willie Brunet, Henri Brunet, Ph.
605 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC / 529-5741

A Québec aujourd'hui

Les Arts

Art traditionnel du Québec: Peinture, sculpture, mobilier et orfèvrerie au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peinture et sculpture au Musée du Québec.

Galerie des Artisans: Peintures, sculptures et céramiques au 4605, 4e avenue, Suite 1, Charlesbourg.

La Hune, Galerie d'Art: 8165, 1ère avenue, Charlesbourg. Retrospective des œuvres d'Albert Rousseau (1930 à 1969).

Michel Champagne: Encre et dessins à la Galerie d'Europe, 27, Ste-Ange.

Michel Champagne: Huiles à la Galerie Champagne, 16 du Petit Champlain.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093, rue St-Jean.

René Bergeron: Toiles au Palais Montcalm.

Mc Ewen: Oeuvres récentes à la Galerie Joliet, 11, Place Royale.

Galerie d'Artagnan: 1384, Chemin Ste-Foy. Exposition du peintre français S. Bugin.

Cinéma

Ciné-Musée: "Eugène Boudin", "Avec Claude Monet", "Bacheliers de la cinquième" au Musée du Québec à 14h30.

Concert

L'Orchestre de Osipov Balalaïkas de Moscou: Au théâtre Capitot à 20h30.

Variétés

Rhythm & Blues: Discothèque à l'Opthèque, 61, rue Duberger, Ville Duberger à 21h.

Convocations

Baha' Option Humanité: Discussion - table ronde: "Sécurité pour un monde en désarroi" à 20h00 au 630, Belvédère.

Rencontre spirituelle pour les fonctionnaires provinciaux: Conférencier: Le Père J.-Paul Dallaire, S.J. Ouverture ce soir à 20h00 jusqu'à

Le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents; (18) adultes.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "La planète des singes" (4) 9h.20, "Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines" (—) 7h.00. FIN: 11h.15.

CANARDIERE: "Le gendarme se marie" (E-4) Couleur à 12h.45; 2h.40; 4h.40; 6h.35; "Capitaine Singrid" (6) Couleur à 2h.10; 4h.10; 6h.10. Continuuel de 12h.45 à 11h.10.

CASITOL: Ce soir et samedi soir à 8h.30: Osipov Balalaïkas.

CARTIER: "Un gangster revient de Brooklyn" (6) 7h.45. Films à venir: 7h.39, 9h.10, "La loi du survivant" (4) 6h.00, 8h.21. FIN: 11h.00.

CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Bijou: "Un homme pour l'éternité" (—) Couleur à 6h.00; 9h.40; "Les fausses ingénues" (4) 8h.00.

CINEMA DE PARIS: "Autant en emporte le vent" (—) 12h.05, 3h.50, 7h.50.

EMPIRE: "La bande à Bonnot" (3) Couleur à 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. FIN: 11h.

IMPERIAL: "L'homme qui rit" (5) 1h.00, 6h.20, "Opération Crossbow" (A-4) 2h.37, 8h.07, "Dis-moi qui tuer" (A-4) 4h.49, 10h.09. FIN: 11h.40.

LAIRET: "Un gangster revient de Brooklyn" (6) 7h.45. Films à venir: 7h.39, 9h.10, "La loi du survivant" (4) 6h.00, 8h.21. FIN: 11h.

LIDO: "La déesse des sables" (—) 7h.30, "Les vierges de Satan" (3) 9h.07.

ODEON - SALLE LE DAUPHIN: "Les jeunes fauves" (—) Couleur à 2h.20; 5h.20; 6h.50; 9h.30; "Duffy, le renard de Tanger" (—) Couleur à 12h.30; 4h.10; 7h.40. FIN: 11h.17.



dimanche à 16h, à la Villa Manry, 630, Chemin Ste-Foy.

Cabarets

Auberge de la Colline: Danse ce soir avec le trio de l'Auberge, 7h à 1h30.

Au complexe de la Porte Saint-Jean: Le Temple: Discothèque psychédélique — la Mousse Spatheque sons et lumières, La Licorne; Bar Disco-Club.

Bal Tabarin: De midi à 7h, danseuses à gogo. Ce soir: danse 10h30 et 12h30 — Carmen Voga — Valerie London — Roger Lachance et ses musiciens.

Cabaret Panorama: Ce soir 8h.30, 10h.30 et 12h.30. Danseuse — Cécilia — Lady Tonya — Jacques Côté à l'orgue.

Cabaret Victoria: Ce soir: danse Les Gerdens et Fernand Dion.

Château Bonne-Entente: "Club Barachois", 19h, à 24h, danse, "Mauricie Grondin".

Château Lac-Beauport: Ce soir: danse.

Chex Gérard: Ce soir: danse avec discothèque.

Club du Vieux Beaudouin: Ce soir: Chantal Pary et ses musiciens. Danse avec orchestre. Les Four Stars.

Club Napoli: Danse avec orchestre. Tous les soirs sauf le lundi.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Au piano-bar à partir de 6h, Lise Lévesque. À partir de 10h, Pierre Roche.

Hôtel Carol: Orchestre Les Blue Stars.

La Diligence au Nouveau Parc: Ce soir de 8h, à la ferme: culture Enzo Anthony et les Fantastiques.

Le Barillet: Ce soir danse, l'ensemble Jean Brousseau, de 8h à 2h.

Motel Carillon: Jany — Orchestre de danse — Marcel Robitaille.

Motel Le Voyageur: A la suite Rendez-vous, orchestre Bob Plante. Ce soir de 9h.30 à la ferme.

Restaurant La Cloche d'Or: Ce soir danse avec l'orchestre Les Modernistes.

Restaurant Laurentien: Bar salon. Danse ce soir. Raymond Gagnon.

Restaurant Le Caillou: Danse avec Marc Drolet et son ensemble tous les soirs sauf lundi.

Restaurant Sam Wong: Ce soir: au salon-bar de 9h, à 2h. Danse avec l'ensemble André Laforce.



Quelques-uns des fantastiques joueurs de balalaïkas de l'ensemble Osipov.

Intéressante expérience musicale avec les balalaïkas d'Osipov

L'ORCHESTRE DE BALALAÏKAS OSIPOV, au Capitot, hier soir, sous la direction musicale de Victor Dubrovsky et Vitaly Gontov, avec la folkloriste Ludmila Zykina, les danseurs Lilla Nergorodova et Yuri Mironov, le mezzo-soprano Valerina Levko et la basse Vladimir Morozov. Autres représentations ce soir et demain soir au même endroit.

De tous les instruments reliés à la musique folklorique russe, la balalaïka est sans doute le plus connu. Presque tous les groupes de musiciens de ce pays qui entreprennent une tournée en Amérique sont accompagnés par quelques-uns de ces instruments. Hier soir, au Capitot, c'est un orchestre principalement constitué de tous les membres de la famille de la balalaïka, que nous avons eu l'occasion d'applaudir. Il n'y avait pas que cet instrument; on pouvait aussi entendre des phrases musicales dites par un accordéon, d'autres par une petite flûte surnommée champêtre, de petits cors, une sorte de hautbois que l'on appelle brelkis, je crois et, naturellement, pour bien scander les rythmes, toute une panoplie de percussions.

Dans un programme établi de façon à plaire à tous les russophiles, cet ensemble qui réunit une soixantaine de musiciens a démontré qu'il est vraiment possible de se passer des violons, des contrebasses, des violoncelles, du piano et surtout des systèmes modernes d'amplification, pour faire de la musique, surtout si l'on travaille avec des virtuoses.

Dans les arrangements de mélodies tirées du folklore russe comme dans les orchestrations de compositeurs plus modernes, l'ensemble chante, exprime la joie, la peine, la gaieté, se prête aux oeuvres concertantes comme aux accompagnements, aux morceaux de bravoure comme aux discrètes évocations. On oublie que ce n'est pas un piano qui chante dans un extrait des "Tableaux d'une exposition" de Moussorg-

ky, "La grande porte de Kiev" arrangé pour un orchestre de balalaïkas: on se laisse prendre des les premières mesures, même si le carillon de la dernière page sonne un peu fort. Le charme s'accroît dans le "Lac enchanté" de Liadov et un premier refrain tiré du folklore. Un soliste, M. Yakovlev démontre la virtuosité de la domra dont on dit qu'elle fut un des ancêtres de la balalaïka, puis l'orchestre reprend une oeuvre qui ne perd rien à n'être pas interprétée par un ensemble symphonique ordinaire, le quadrille d'un opéra de Shchedrin. A l'unisson les balalaïkas de l'orchestre interprètent un folklore arrangé par le fondateur du groupe, M. Osipov la première partie se termine avec un autre folklore, "Les colporteurs".

Qu'il s'agisse d'oeuvres plus sérieuses comme cette polka de Rachmaninov, la danse hongroise no 1 de Brahms ou la danse du sabre de Khachaturian, la qualité musicale de l'ensemble ne se dément pas. Les arrangements d'oeuvres traditionnelles prennent pour leur part une nouvelle coloration avec l'orchestre de balalaïkas.

Pour varier le spectacle, on a aussi invité une folkloriste de talent, Mme Zykina, un charmant couple de danseurs empruntés au Bolshoi, les Mironov - Novgorodova, et deux très belles voix d'opéra, la basse Vladimir Morozov qui chantera l'air de la Caïomnie en rappel, et le mezzo - soprano Valentine Levko qui présentera pour sa part en rappel Il Baccio.

Souignons aussi l'humour avec lequel l'ensemble quitte la scène à la fin du spectacle. La soirée est bien réussie et le spectateur amateur de belle musique facile à écouter, retourne chez lui satisfait.

(M. Corrivault)

PRINCESSE: Piment de la vie" (—) 1h.00, 8h.11, "Scotland Yard à l'écoute" (—) 2h.33, 8h.04, "Meurtre sans faire part" (—) 4h.15, 9h.26. FIN: 11h.17.

STE-FOY - SALLE ALOUETTE: Le mercredi, samedi et dimanche: "The lost man" (4) Couleur à 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. FIN: 11h.00. Soirées: "The lost man" (4) Couleur à 7h.00 et 9h.00. FIN: 11h.

STE-FOY - SALLE CHAMPLAIN: Le mercredi, samedi et dimanche: "Le renard" (—) Couleur à 1h.30, 5h.15, 9h.10, "La lauréat" (—) Couleur à 2h.30, 7h.15. FIN: 11h. Soirées: "La lauréat" (—) Couleur à 7h.15, "Le renard" (—) Couleur à 9h.10. FIN: 11h.

ST-ROMUALD: "Bien faire et les séduire" (6) Couleur à 8h.10, "Copain ouvre le feu à Mexico" (5) Couleur à 7h.30.

SILLERY: "L'or des pistoleros" (—) 7h.30; "Peter Gun, agent secret" (—) 9h.10. FIN: 11h.

Protestations contre les messes "beat"

CITE DU VATICAN (AFP) — Trente-cinq éminents musiciens italiens ont écrit au Pape pour protester contre les messes "beat", assure un communiqué du "Comité international pour la défense de la civilisation chrétienne".

Les musiciens expriment "le désarroi de leur conscience d'artistes catholiques" et "la crainte d'un dégoût" qui paralysait leur activité. Ils "demandent humblement au Pape, sinon de condamner ces déviations, du moins d'éviter de les approuver (...) pour ne pas compromettre l'autorité du siège apostolique par des gestes appelés à provoquer de graves réactions dans les milieux artistiques et intellectuels".

Le Prix Duvernay à Luc Lacoursière

MONTREAL — M. Luc Lacoursière, directeur des Archives de folklore de l'Université Laval, est le nouveau lauréat du Grand Prix Duvernay.

Ce prix littéraire, le plus ancien des quatre prix annuels de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, est accordé depuis 1944. Il a pour but de signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine intellectuel et littéraire ont servi ou servent les intérêts de la nation canadienne-française.

Le jury, qui a recommandé au Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal l'attribution du prix à M. Lacoursière, était composé de M. François-Albert Angers, de M. Jean Ethier-Blais, de M. Pierre de Granpré et de M. Gaston Miron.

La remise officielle aura lieu le 14 décembre, à l'occasion d'une réception en l'honneur du lauréat, au nouveau siège social de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.



Luc Lacoursière

Gale Garnett, une nouvelle Canadienne?

TORONTO (PC) — Gale Garnett, dont le nom figure en bonne place parmi les candidates au premier rôle féminin dans le spectacle musical "Hair", qui prendra l'affiche en janvier à Toronto, trouve que le Canada est un pays si "paisible" qu'elle a demandé à remplir les documents d'immigration dans le but de s'installer à Toronto.

vendus à l'avance pour le spectacle qui aura lieu au théâtre Royal Alexandra, une salle de 1,500 fauteuils.

Cette chanteuse d'origine néo-zélandaise dit qu'elle y avait déjà pensé lors d'un précédent séjour au Canada où elle avait tenu un rôle.

"J'avais pressenti que ce devait être un bon endroit, considérant que des gens comme Leonard Cohen, Joni Mitchell, David Clayton - Thomas et les membres de l'ensemble "The Band", avaient débuté à Toronto", a commenté cette jeune fille de 25 ans.

Depuis le mois de juillet, elle a vécu à Yorkville, un quartier hippie et elle a écrit 15 chansons et un scénario durant cette période.

Il y a quatre ans, elle remportait un prix pour le meilleur album d'enregistrements folkloriques de la saison, et par la suite, trois nouveaux disques se sont bien classés au palmarès des succès de la chanson.

Par ailleurs, un porte-parole de l'équipe de production de "Hair" a fait savoir qu'un grand nombre de billets ont été

LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS

ACHETEZ DES LIVRETS DE BILLET DES CINEMAS "FAMOUS PLAYERS" MAINTENANT EN VENTE... UN BILLET GRATUIT DANS CHAQUE LIVRET

ON VIVAIT DANGEREUSEMENT AUSSI... EN 1912! ...A LA GLOIRE DU DRAPEAU NOIR...

par ordre alphabétique: JACQUES BREL, BRUNO CREMER, ANNIE GIRARDOT, JEAN-PIERRE KALFON

LES ANARCHISTES ou LA BANDE A BONNOT

un film de PHILIPPE FOURASTIE

EASTMANCOLOR

18 ANS ADULTES

Aujourd'hui! **EMPIRE** 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

Spec. comp. 1h., 3h., 5h., 7h., 9h.

18 ANS réservé aux adultes

2 GRANDS SUCCES DE L'ANNEE!

Entre Helen et Jill avait... **SANDY DENNIS, KEIR DULEA, ANNE HEYWOOD**

LE RENARD

THE FOX... Symbols de la virilité

EN COULEUR

LE LAUREAT "The Graduate" TECHNICOLOR

Aujourd'hui! **CHAMPLAIN** 2500, BOUL. LAURIER, PLACE STE-FOY, 656-0592

Représentation complète à 7h.15

14 ANS

Il condensa toute une vie en 37 heures de suspens!

SIDNEY POITIER THE LOST MAN

JOANNA SHIMKUS AL FREEMAN, JR. MICHAEL TOLAN

Musique de Quincy Jones / Production de Robert Altman

Aujourd'hui! **ALOUETTE** 2500, BOUL. LAURIER, PLACE STE-FOY, 656-0592

Représentation complète 7h. et 9h.

PRINCESSE-IMPERIAL

Jour 75 - 18 ans - Soir \$1.00

- SCOTLAND YARD A L'ECOUTE
- PIMENT DE LA VIE
- MEURTRE SANS FAIRE PART

Programme spécial pour enfants seulement, le 20 déc. à 1h.30

En plus, le Père Noël sera présent et distribuera des cadeaux à tous.

\$1.00 - 14 ans

- L'HOMME QUI RIT
- DIS-MOI QUI TUER
- OPERATION CROSSBOW

Continuel Vend. Sam. Dim. seulement 12 - 13 - 14 déc.

CINEMA ST-ROMUALD

37, rue de l'Eglise, St-Romuald — Tél.: 839-6553

18 ANS

COPLAN OUVRE LE FEU

LANG JEFFRIES SABINE SUN

BIEN FAIRE ET LES SEDUIRE

Film d'Aventure et d'Horreur Futuriste... UNE JOYEUSE COMEDIE

CHARLTON HESTON

LES FOUS VOLANTS

2 GRANDS FILMS

LA PLANETE DES SINGES

2700, BOUL. LAURIER, PLACE LAURIER, 656-9922

Représentation complète à 7h. Enfants moins de 14 ans 75c

FORTS DEVANT L'ENNEMI... FAIBLES DEVANT LES FEMMES QU'ILS AIMENT!

ALEXANDRA STEWART MICHEL CONSTANTIN

LA LOI DU SURVIVANT

2 GRANDS FILMS

UN GANGSTER REVIENT DE BROOKLYN!

LITTLE TONY EMI MARANDI AKIM TAMIROFF

18 ANS ADULTES

CARTIER LAIRET

Aujourd'hui! 1019, AVENUE CARTIER 525-9340 1044, 3e AVENUE, 523-5050

Depuis 6h.05 Dernier spectacle complet à 7h.40

Commençant demain

Richard Burton Elizabeth Taylor Alec Guinness Peter Ustinov

LES Comédiens

L'oeuvre de Graham Greene

Sharon Tate

un film de ROMAN POLANSKI

LE BAL DES VAMPIRES

UNE PRESENTATION DU CINE-CLUB INTERNATIONAL

DERNIER JOUR

- UN HOMME POUR L'ETERNITE
- LES FAUSSES INGENUES

CINEMA LE BIJOU 15, Chemin Ste-Foy Québec - Tél.: 522-7956

RADIO-TELEVISION

Le téléspectateur moyen, celui qui regarde surtout la télévision le soir, s'interroge parfois sur le bien-fondé des protestations de ceux qui soutiennent que les radiodiffuseurs canadiens n'encouragent pas assez les talents de chez nous et s'approvisionnent trop chez les producteurs étrangers. Pour lui, la télévision est une façon de se distraire et, parfois aussi, d'être informé. La critique d'un système dont il se satisfait le trouble.

"Qu'est-ce qu'ils ont tous à se plaindre? La TV, après tout, c'est là pour nous changer les idées..."

Pourquoi, en effet, se plaint-on lorsque, chaque semaine, à partir de 6h le soir, on peut voir et entendre Denise et Dominique annoncer leurs commerces, boutiques et discothèques en rencontrant des "artistes" de Montréal, Gilles Latulippe "pousser" la dernière blague du jour, Fernand Gignac, son plus ancien succès sur disque, les nonneurs du 4 et du 11 lire les nouvelles, Jen Roger présenter ses "découvertes", Louis Martin essayer de mettre en boîte les personnalités de l'actualité, Séraphin calculer ses intérêts, Jean Lajeunesse regretter son Paradis terrestre, Claude Blanchard imiter les animateurs des "Laugh in", Jean-Pierre Coallier dire les mauvais jeux de mots du chercheur de "A la seconde", Réal Giguère s'intéresser aux exploits des arpenteurs et des cuisiniers qui régalaient les participants à son émission, Marie-Josée Longchamp défendre les textes de Mia Riddex, Dodo et Denise rivaliser d'astuces pour faire rire le téléspectateur, encore Réal Giguère confesser des "artistes" de Montréal, Juliette Huot faire la paire avec Jacques Houde, Mario Verdon essayer de maîtriser les Berval, Normand, Pellerin et compagnie, Fernand Séguin tenter de fouiller le subconscient d'une vedette et lui faire raconter les premiers souvenirs de son enfance, Olivier Guimond assaisonner de ses mimiques les blagues pas toujours drôles de Marcel Gamache (Basile), Édouard Rémy démontrer la bonne volonté de la dernière découverte des compagnies de disques, et quoi encore...

Pourquoi, dites-moi, se plaint-on?

Radio-Canada nous offre bien une demi-douzaine de télé-théâtres chaque saison; Télé-métropole nous fait entendre Yoland Guérard et les autres chanteur à voix de la Métropole; la société d'Etat nous apporte aussi quelques concerts, des tours de chant de nos chanteurs en mal de gloire; le petit écran nous apporte aussi beaucoup de reportages sur le sport et bon nombre de productions cinématographiques dont on aurait même ignoré jusqu'à l'existence, n'eût été l'initiative de la télévision de nous les présenter.

Est-ce la faute des radio-télédiffuseurs si nos écrivains n'écrivent pas pour la télévision, si nos metteurs en scène et nos comédiens commandent des cachets trop élevés en régime d'austérité, si les séries filmées étrangères ne coûtent pas trop cher et attirent les auditeurs, si, chaque fois que débute une nouvelle série d'émissions, il se trouve toujours quelqu'un pour y chercher la petite bête noire et décourager les chercheurs d'images et les prospecteurs de talents...?

Peut-on blâmer un radio-télédiffuseur de chercher à s'éviter des maux de tête en continuant d'exploiter, tout simplement, ce qui rapporte?

Peut-on s'en prendre à ceux qui réclament constamment plus, en qualité comme en quantité?

En attendant mieux ou pire...

D'abord, ce soir, à 19h30, l'équipe de la "Semaine à Québec" rencontre le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, au sujet d'une de ses promesses d'élection, le Conseil des arts métropolitain. Au canal 11, naturellement.

Les amateurs de films de guerre pourront regarder, en fin de soirée, à Radio-Canada, la version française de "The Thin Red Line" avec Keir Dullea, Jack Warden et Ray Daley. Ciné-nuit présente, à 1h20 samedi matin, un drame psychologique allemand (1958) signé Rudolf Jugert, "L'amour c'est mon métier", avec Belinda Lee, Walter Rilla et H. Salzman.

À la radio de Radio-Canada, à 21h30, "Documents" rend hommage à Édouard Montpetit à l'occasion du quinzième anniversaire de sa mort. Sa petite-fille Francine, Victor Barbeau, Jean Bruchési, François-Albert Angers, Jacques Parizeau et Roger Bédard parleront de l'homme qu'ils ont connu.

Nouvelles brèves du cinéma

Robert Enrico (Ho!) vient de changer le titre du film qu'il doit commencer prochainement avec comme interprète principale sa femme Lucienne Hamon: "Une saison en amour" devient "Un peu, beaucoup, passionnément".

Jean Yanne va retrouver, au mois d'avril, son metteur en scène de "Erotissimo", Gérard Pirès, qui va lui confier un rôle de bookmaker poursuivi par la police dans son prochain film, "Fantasia chez les ploucs", adapté d'un des premiers et des plus célèbres romans de la série noire écrit par Charles Williams. Dans cette fantaisie policière, Jean Yanne se réfugie avec son petit garçon chez son frère, bouilleur de cru clandestin, dans la ferme duquel il retrouvera également un truand en cavale et sa petite amie strip-teaseuse.

Samedi midi, à la télévision d'Etat, "Cent millions de jeunes" rencontre "Les Archanges", un club de motocyclistes; à l'horaire du 11, à 13h.

Au cours de l'après-midi, on présentera un film de Christian-Jaque avec Fernandel, Toto et Noël Roquevert, "La loi, c'est la loi". À 14h30.

"Atomes et galaxies" propose la deuxième tranche d'un dossier de quatre émissions sur l'astronomie, "Le pari de John Kennedy". À 18h35, samedi soir, au 11.

Immédiatement après, une émission de Michel Mercier, à Québec, "Des jours et des hommes", prend la succession de "L'envers des hommes". Cette semaine, l'invité est le Père Rioux, missionnaire à l'île de la Tortue.

En soirée, au canal 4, une comédie policière, "Les tontons lingueurs", avec Lino Ventura et Bernard Blier. À 21h.

En fin de soirée, au 4, le film est une comédie avec Danielle Darrieux et Jacques Dumesnil, "La fausse maîtresse", et au 11, un drame psychologique d'André Cayatte avec Dany Carrel, Madeleine Robinson et Jean Gaven, "Piège pour Cendrillon". À Ciné-nuit, à 1h15, "Interrogatoire: Escalier S".

Dimanche, "Franc-parler" fait place à Pierre Laporte, au canal 4, à 10h45. La semaine prochaine, ce sera le tour de Robert Bourassa et le 28 décembre, celui de Claude Wagner.

"Le rideau s'ouvre", au 4, dimanche soir, met en vedette Gilles Vigneault. Chantal Pary et Jean Lefrançois seront aussi de la partie avec Jacques Boulanger. À 19h. Pendant ce temps, à "Quelle famille", le père et la mère rentrent aux petites heures du matin et trouvent Nicole et Alain endormis au salon. À "Zoom", Yves Corbeil recevra Serge Lama, Claude Valade, Marc Gélinas et son protégé Normand Seguin, Danka, David Martial et le quatuor d'Yvan Landry.

"Les Beaux dimanches" célébreront les mérites de l'opéra, à Radio-Canada, à 20h30. À l'affiche, "Tosca", dans une mise en scène de Noël Gauvin. (MRC)

Souvenirs de Chine

TORONTO (PC) — Des souvenirs de la Chine ont inspiré l'artiste torontoise Elizabeth Quan, pour la réalisation d'eaux-fortes et de bannières illustrant la doctrine de l'universalisme.

Mme Quan a vécu deux ans en Chine, étant enfant, et rappelle que l'art pictural s'intégrait au système d'éducation dans ce pays.

De retour au Canada, elle continua à s'intéresser à la peinture et à la philosophie orientale.

Les 15 bannières qu'elle vient de terminer constituent sa première exposition dans une galerie d'art de Toronto.

Ses aquarelles sont faites selon la manière chinoise, et le même procédé traditionnel se retrouve pour l'exécution de bannières en toile.

Le matériel est d'abord placé sur le sol, puis étiré à la dimension voulue, pour ensuite réaliser le dessin parfois en superposant différents motifs, ou par un jeu de plis sur le tissu.

BIENTOT!
POUR TOUS



Astérix et Cléopâtre
Centre d'Achats Canadienne - 661-8575
CANARDIERE

CINEMA LIDO Centre d'Achats Rond-Point, Lévis, Tél.: 837-2272

VIERGE DE SATAN 14 ANS
DEESSE SABLES 14 ANS

Demain, samedi, à 1h, p.m., 2 grands films en couleurs pour enfants
● LE DEFI DE TARZAN ● MARCO POLO

Entrée .50

LOUIS DE FUNÈS 14 ANS

Le 2^e SEMAINE
GENDARME SE MARIE
UN TORRENT DE RIRE... EN COULEURS

SECOND FILM EN COULEURS, "CAPITAINE SINGRID"
CANARDIERE STATIONNEMENT GRATUIT
CENTRE D'ACHATS CANARDIERE — 661-8575

CINEMA DE PARIS COMMENCANT DEMAIN

LES FABLES DE LA FONTAINE
Six fables de La Fontaine projetées dans la vie moderne, avec radar, télévision, cinéma, jeux olympiques, réfrigérateurs et machine à laver...

fablio le magicien

Egalement à l'affiche
LE TRÉSOR DE LA FORET NOIRE
CinémaScope - couleur

Aujourd'hui dernier jour
AUTANT EN EMPORTE LE VENT

cinéma pour les jeunes

DEMAIN SAMEDI A MIDI POUR TOUS

LE PIRATE DU ROI
GRANDS FILMS EN COULEURS
avec DOUG McCURE

LA REVOLTE DES SPARTES
ADM. 75¢

LE DAUPHIN 529-9745

LES CINEMAS ODEON

CE NE SONT PAS ENCORE DES ADULTES... CE NE SONT PLUS DES ENFANTS... CES ADOLESCENTS...

SONT AUSSI DURS QUE LES PAVES D'UNE GRANDE VILLE...
AUSSI PATHÉTIQUES QU'UNE GOSSE DE 16 ANS QUI CONNAIT TOUT DE LA VIE!

SIDNEY POITIER
LES JEUNES FAUVES
Samedi, première représentation à 4 h.
HORAIRE: JEUNES FAUVES: 2.20 - 5.50 - 9.30
DUFFY: 12.30 - 4.10 - 7.40

LE DAUPHIN

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745

LES CINEMAS ODEON

3e Grande Semaine!

L'Amour Physique
et son importance dans la vie intime du couple

L'OUVRAGE LE PLUS MARQUANT DE NOTRE SIÈCLE!
du Dr VAN DE VELDE

2^e GRAND FILM AN COULEUR
Un focus à focuse avec le mot
"L'homme à la Jaguar rouge"
George Nader
En couleur

le mariage parfait
EVA CHRISTIAN • GUNTHER STOLL

FRONTENAC

Stationnement Intérieur • Parc-Auto Paquet & Laliberté

Dans le monde des Arts

Sept prix

MONTREAL — Sept films produits par l'Office national du film ont récemment remporté des honneurs lors de festivals internationaux.

En Iran, "L'évasion des carroussels" de Bernard Longpré a obtenu le Diplôme d'honneur avec mention spéciale au 4^e Festival international de films pour enfants, "The Rise And Fall of The Great Lakes" de William Mason a gagné le premier prix de la catégorie de "Films scientifiques", et enfin "DNA" de Bane Jovanovic a obtenu un certificat de mérite au Festival des films éducatifs.

En Espagne, "Cosmic Zoom" de Robert Verrall et Joe Koenig a remporté le premier prix au 11^e Festival international de cinéma documentaire et de courts métrages de Bilbao.

En France, "Par-delà les nuages" de Roman Kroiter et Hugh O'Connor a obtenu la mention "vulgarisation scientifique" au 6^e Festival international du film scientifique de Lyon.

En Belgique, "Flight In Whi-

te" de William Canning a reçu le Prix de la Commission internationale du film scientifique de l'U.I.O.O.T.

Enfin, aux Etats-Unis, "Bulad of Crowfoot" de Willie Duncan a remporté le Hugo d'Or au palmarès des courts métrages éducatifs du dernier Festival du film de Chicago.

La ligne dure

MOSCOU (AFP) — La conférence commune des organisations intellectuelles et d'artistes soviétiques, réunie depuis mercredi à Moscou, a terminé ses travaux par l'adoption, à l'unanimité, d'une résolution qui approuve la "ligne dure" du parti dans le domaine de la culture. C'est ce qui ressort d'une dépêche de l'Agence Tass qui donne ensuite de brefs extraits de la résolution par laquelle "les intellectuels, fidèles aux principes léninistes d'attachement au parti et au caractère populaire de l'activité créatrice, s'engagent de remplir avec honneur leur haut devoir civique".

Une nouvelle carrière

TORONTO (PC)—Lois Smith, qui fut pendant 11 ans première danseuse du Ballet national du Canada, vient d'entreprendre une nouvelle carrière, au dernier étage d'un ancien entrepôt, à Toronto.

Mlle Smith ne peut plus danser à cause d'une rupture de ligament à un genou. C'est pourquoi elle a fondé une école de ballet. Ses élèves sont âgés de six à 24 ans, et sont au nombre de 160.

Bien qu'elle ne puisse plus

danser, Mlle Smith a fait partie de la distribution du Ballet national du Canada, mais dans un rôle de composition qui ne demande pas d'effort physique.

En effet, pour la première fois, elle a joué le rôle de la Reine noire, dans le Lac des Cygnes.

Parlant de son école, Mlle Smith affirme que "financièrement, tout va très bien". Elle avoue qu'elle est contente de ne plus avoir à subir de longues heures de répétitions épuisantes.

En vedette le 15 décembre à 8h.45

Charles Aznavour
A l'Ecole Normale St-Damien DE BELLECHASSE



Vendredi et samedi, 9h, et 11h.
GERARD HEBERT
Adm. \$1.50
Rés.: 524-7344
LE CHANTAUTEUIL
Licencié - 1001, St-Jean

AVIATION

Cours d'Entraînement pour Jeunes Hommes et Jeunes Filles
Si vous êtes âgés de 17 à 34 ans et avez complété votre 11^e année. Voici une occasion unique de vous préparer pour une carrière excitante et sans pareille avec les compagnies d'Aviation commerciales.

Nous vous offrons une chance de vous entraîner comme préparés aux passagers, agent de communication, opérateurs, préparés au bagage, agent de Contrôle Aériennes, préparés aux billes, etc.

La période initiale d'entraînement s'effectuera en aucune manière votre présent emploi. Pour obtenir de plus amples informations et ces sans obligations de votre part, écrivez, demandez votre degré d'instruction, votre adresse et no de téléphone à Airline Training Division, Dept. 742-129, Atlantic School, DEPT 2747 LE SOLEIL

Une connaissance de l'Anglais est ESSENTIELLE

THEATRE CAPITOL, 20 hres 30 CE SOIR ET DEMAIN

Après une tournée triomphale de plus de deux mois aux Etats-Unis et au Canada.

L'ORCHESTRE de Balalaikas OSIPOV 65 musiciens

avec de réputés solistes de l'Opéra Bolshoi, de l'Opéra de Leningrad, et deux danseurs MOISEYEV.

Location: \$3 à \$5



Que peut-on offrir à quelqu'un qui a tout? Un autre yacht? Un autre vison? Ce qu'il lui faut vraiment, c'est une autre bouteille de Dubonnet!

Rouge et Blonde DUBONNET
offre les deux pour Noël



Etats-Unis

Crédits supplémentaires pour lutter contre l'importation de stupéfiants

WASHINGTON (d'après AFP) — La Commission des crédits budgétaires de la Chambre des représentants a approuvé hier l'octroi au département du Trésor de \$9,350,000 supplémentaires à utiliser au cours des six prochains mois pour la lutte contre l'importation illégale de stupéfiants aux Etats-Unis.

Un rapport annexé au vote fait état des "proportions considérables" qu'a atteint l'utilisation des stupéfiants aux Etats-Unis. "L'utilisation des stupéfiants, y compris le cannabis, est maintenant généralisée tant géographiquement que dans des classes de la société dans lesquelles cette utilisation était autrefois rare."

Le rapport souligne que les résultats de l'opération "Intercept" le long de la frontière canadienne, et surtout de la frontière mexicaine, prouvent que la contrebande peut être effectivement diminuée avec un personnel suffisant.

Aussi, le département du Trésor compte-t-il ajouter à ses effectifs 915 agents dès le début de l'année et nommer 25 instructeurs supplémentaires pour former ces nouveaux agents.

REUNION DE SPECIALISTES

Les services de police français et américains spécialisés dans la lutte contre la toxicomanie ont décidé de coopérer étroitement sur le plan technique, au cours d'une réunion qui s'est tenue hier après-midi à Paris. Le principe de cette réunion avait été arrêté le 12 novembre dernier lors d'une entrevue entre M. Raymond Marcellin ministre français de l'Intérieur, et M. Sargent Shriver, ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Au cours de cette première réunion, les principaux directeurs de la police nationale française et ceux du bureau des narcotiques américain ont décidé de se réunir tous les trois mois à Paris. D'autre part, une action commune sera entreprise aux trois stades essentiels du trafic: production, transformation, consommation. A cet effet, une antenne permanente de la police française va être installée à New York.

Charles "Dieu" Manson démontre ses connaissances de droit

LOS ANGELES (AFP) — Charles Manson, chef de la "famille" d'illuminés dont les membres sont impliqués dans les tueries qui se sont déroulées l'été dernier à Los Angeles, a comparu hier devant la Cour supérieure de Los Angeles en vue de son inculpation.

Pourtant, l'homme que ses disciples appellent tour à tour "Dieu" ou "Satan" et auquel sont attribués des pouvoirs hypnotiques, a réussi à obtenir une remise de séance.

Habillé à l'indienne, chaussé de mocassins et portant une chemise à franges et des pantalons de cuir, la barbe hirsute et les cheveux hérissés, Manson écouta calmement l'énoncé de ses droits que lui fit le président du tribunal, après quoi il répondit: "Je vous comprends parfaitement. Vous avez dit que je pourrais interroger des témoins?"

L'astronaute Glenn brigue de nouveau un siège au Sénat

COLUMBUS, Ohio (d'après AFP et UPI) — L'ancien astronaute John Glenn, premier Américain à avoir été placé sur une orbite de la Terre, a annoncé officiellement hier sa candidature à un siège au Sénat pour le parti démocrate.

M. Glenn, qui est âgé de 48 ans, a souligné son grand intérêt pour les problèmes de l'heure. Il a précisé devant la presse que le plus important de ceux-ci, à son avis, était celui de la guerre au Vietnam.

L'ancien astronaute brigue la nomination de son parti pour occuper le siège de M. Stephen M. Young, 80 ans, sénateur démocrate de l'Ohio qui a annoncé son désir de prendre sa retraite. M. Glenn est originaire de l'Ohio où il réside actuellement. Déjà, aux élections de 1964, il avait présenté sa candidature contre M. Young, mais avait dû abandonner la campagne, ayant été blessé à l'oreille à la suite d'une chute dans sa baignoire.

Trois autres personnalités du parti démocrate sont aussi dans la course pour obtenir le siège de M. Young: il s'agit de MM. Howard Metzger, un avocat de Cleveland, William Feighan et Michael Cser, tous deux anciens membres du Parlement de l'Ohio.

Le gouverneur James Rhodes et le représentant Robert Taft junior sont les candidats républicains à ce siège sénatorial.

Augmentation du prix de l'eau lourde

WASHINGTON (AFP) — La Commission de l'énergie atomique (AEC) a augmenté le prix de l'eau lourde de 28.50 dollars à 30 dollars la livre par suite d'augmentation générale du coût de la vie. Cette mesure entrera en vigueur dès sa parution au Journal officiel fédéral, dans quelques jours.

Une communication de l'AEC souligne en effet que cette hausse résulte principalement de l'escalade générale des salaires, des traitements, des matériaux et du prix du courant.

L'ancien prix, rappelle la commission, était en vigueur depuis le 1er mai 1968. "L'AEC revise périodiquement ses opérations, en vue de s'assurer que ses frais sont pleinement remboursés, en matière de vente. L'eau lourde est séparée de l'eau ordinaire à l'usine de la rivière Savannah, à Aiken, en Caroline du Sud", poursuit la communication de l'agence fédérale. "Elle contient davantage d'isotopes d'hydrogène lourd (deutérium) que l'eau ordinaire. On s'en sert dans les réacteurs pour modérer ou ralentir les neutrons de façon à ce qu'ils se prêtent mieux à la fission de matériaux tels que l'uranium-235 lors de la création d'une réaction en chaîne."

Washington critique la résolution de l'Onu condamnant les gaz lacrymogènes et les défoliants en temps de guerre

WASHINGTON, (AFP) — Le secrétariat d'Etat a fortement critiqué hier le vote par la commission politique de l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution suédoise condamnant l'utilisation de gaz lacrymogènes et de défoliants comme étant contraire aux lois généralement reconnues de la guerre. Le porte-parole, M. Carl Bartsch, a mis en doute la légalité sinon la moralité de cette résolution qui a été approuvée par 58 voix contre trois (Etats-Unis, Australie, Portugal) et 35 abstentions.

M. Bartsch a fait remarquer que moins de la moitié des membres de l'Assemblée générale ont approuvé la résolution tandis que plus d'un tiers des membres qui ont voté ont préféré ne pas s'y associer en s'abstenant.

M. Ford a expliqué que la société avait fait l'expérience de divers modes de propulsion des automobiles comme l'électricité et la turbine à gaz, mais que jusqu'à maintenant, les moteurs à explosion conventionnels donnaient les meilleurs résultats.

"J'engage publiquement la société Ford Motor à intensifier ses efforts pour réduire la pollution dans le délai le plus court", a-t-il affirmé au cours de sa conférence de presse de fin d'année.

M. Ford a indiqué qu'en plus des travaux sur les gaz d'échappement, la compagnie dépenserait \$30,000,000 l'an prochain pour enrayer la pollution de l'air par ses usines de production.

"Vous devez cependant vous rappeler que l'automobile n'est pas le principal responsable de la pollution du milieu et que le gouvernement doit se lancer à fond de train dans la bataille. Il faudra non pas des millions, mais des milliards de dollars.

M. Ford a ajouté que malgré tous les efforts faits par sa compagnie pour comprimer les coûts de production, sa marge bénéficiaire était en baisse.

Henry Ford II affirme que sa compagnie a consacré un bud-

get sur l'interprétation du texte du protocole", a ajouté M. Bartsch qui a également fait remarquer que l'Assemblée générale de l'Onu a très rarement adopté depuis sa création des résolutions qui cherchent à affirmer ou à énoncer des principes de loi internationale. Lorsqu'elle l'a fait, il y a toujours eu un accord quasi unanime parmi ses membres. Cela n'a pas été le cas, a conclu M. Bartsch, lors du vote sur la résolution suédoise ainsi qu'en témoignent les résultats.

"Tout en reconnaissant que d'autres peuvent être en désaccord avec notre interprétation, nous maintenons que l'Assemblée générale des Nations unies ne constitue pas un forum opportun pour trancher des questions, touchant à la loi internationale, aussi controversées. Les résolutions de l'Assemblée n'ont qu'un caractère de recommandation et il appartient aux parties elles-mêmes de se prononcer."

Bon nombre de femmes mariées éprouvent le pénible sentiment de s'enliser. Frustrées, insatisfaites, elles cherchent souvent l'erreur de leur vie sans chercher à leurs problèmes des solutions qui ne font qu'aggraver la situation. Sélection du Reader's Digest de décembre expose les doléances de la femme au foyer et suggère trois remèdes pour échapper à l'enlèvement qui vous guette et rendre votre vie plus enrichissante. Achetez Sélection de décembre aujourd'hui même.

MÉNAGÈRES, ÉVITEZ DE VOUS ENLISER!

répétez tout haut... COLIBRI répétez tout bas... COLIBRIQUET répétez à tout le monde... briquet COLIBRI le plus rapide du monde... briquet COLIBRI un briquet qui vous rendra tout feu tout flamme, à partir de \$7.95.



Ford combat la pollution de l'air mais annonce l'augmentation du prix de ses voitures en 1971

DETROIT, Michigan, (d'après AFP et AP) — La compagnie automobile Ford, qui a augmenté les prix de ses modèles 1970 de 3.6 pour cent en moyenne, a déjà annoncé une nouvelle augmentation pour la fin de l'année prochaine.

M. Henry Ford II, le président de la compagnie, a déclaré hier au cours de sa conférence de presse annuelle que l'augmentation des prix annoncée au mois d'octobre n'avait même pas couvert la hausse des coûts de production qui ne fait que s'accroître.

M. Ford n'a toutefois pas précisé quel serait le pourcentage de la prochaine augmentation.

Etant donné que tous les fabricants d'automobiles américains ont tendance à augmenter leurs prix sensiblement dans les mêmes proportions, il est d'ores et déjà assuré que tous les modèles 1971 seront en augmentation. Ce sera la sixième année consécutive.

M. Ford a ajouté que malgré tous les efforts faits par sa compagnie pour comprimer les coûts de production, sa marge bénéficiaire était en baisse.

Henry Ford II affirme que sa compagnie a consacré un bud-

Inondations à Singapour

SINGAPOUR (Reuter) — Au moins 11 personnes ont perdu la vie dans les pires crues de la mousson qu'aient connues en 30 ans Singapour et l'Etat malaisien voisin de Johore.

En dix heures, 14 pouces de pluie sont tombés à Singapour où des inondations ont entraîné la mort de trois personnes et forcé 2,500 citoyens à évacuer leurs foyers.

Les autres victimes ont été signalées à Johore où les troupes britanniques ont retrouvé huit cadavres.

Alors que la situation semblait sur le point de se normaliser à Singapour, on rapportait que l'eau continuait à monter dans l'Etat de Johore.

La pluie a cessé à Singapour et les eaux, dont le niveau atteignait sept pieds à certains endroits, ont commencé à se retirer rapidement.

Plus ça change et plus c'est pareil.

En 1769, M. Gordon créait une nouvelle formule de gin. Londres fut conquis et la Vieille Angleterre ne tarda pas à se mettre au pas. Les ans passèrent:

- 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968.



Et voici 1969. Que de choses ont changé. Deux sont demeurées immuables: le gin Gordon est toujours fabriqué selon la même formule et, à Londres, en Angleterre, comme partout ailleurs dans le monde, Gordon demeure le plus demandé des London Dry Gin. Depuis 200 ans.

Ça s'arrose. Et un Gordon s'impose.

BIRKS
Les meilleurs bijoux au monde

De Paris... la ville-lumière, Birks vient d'acquiescer une somptueuse collection de bijoux "Dupont". Ils sont les plus luxueux que vous puissiez trouver pour elle ou lui. Ci-dessous... Email noir avec garnitures or, \$150. - Et un plus petit, plaqué or, \$65.

Simplifiez votre magasinage au moyen d'une carte de crédit Birks.

BIRKS
JOAILLIERS

Place de l'Hôtel de Ville - 522-3822
Place Ste-Foy - 653-4035

Distribué au Canada par Tanqueray Gordon & Co. (Canada) Ltd.

ARTICLES ANNONCES EN VENTE: SAM. 9 A.M. A 10 P.M. LUN. MAR. 9.30 A.M. A 10 P.M.



MAGASINEZ TÔT
POUR CES AUBAINES!

SPÉCIAUX POUR LES EMPLETTES DE NOËL

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS!

DE SCHICK
"Joyeux Noël"

A RASOIR ELECTRIQUE 'CROWN JEWEL' DE SCHICK POUR DAMES
Pour une mise impeccable sans effort, adoptez ce modèle de luxe. Fines lames à la "dame" de votre vie!
PRIX D'ESCOMPTE K mart **13.49**

B RASOIR POUR HOMMES SCHICK ESCAMOTABLE 'A L'ETAT SOLIDE'
Avec rasoir incorporé. Fonctionne avec ou sans courant!
PRIX D'ESCOMPTE K mart **34.99**

C SECHOIR A CHEVEUX LADY SCHICK 'CONSOLETTA'
Pour une "coiffure" professionnelle au foyer! 4 réglages de température. Portable et compact pour faciliter le rasage.
PRIX REG. K mart 27.87
ESCOMPTE SPECIAL **24.87**

D SECHOIR A CHEVEUX 'BEAUTY SALON' LADY SCHICK
A exclusive sautoir ambulant! PRIX D'ESCOMPTE K mart **42.87**

DE Black & Decker
"Assortiment de valeur"

P TROUSSE DE PERCEUSE BLACK & DECKER 1/4"
Comprend perceuse 1/4" plus force, six classes de matériel, papier abrasif, brosse de fil de fer, roue à meuler et collets.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **19.95**

R TROUSSE D'ATELIER MOTORISEE BLACK & DECKER
Comprend perceuse 1/2", support horizontal de luxe, support vertical de perceuse, 3 forets, roue à meuler, axe et moule à polir.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **29.95**

U AIGUISOIR DE COUTEAUX ET CISEAUX COASTAL

V TROUSSE D'UTILITE POUR MEULER COASTAL 3"

W TROUSSE DE SABLAGE ET POLISSAGE COASTAL 5"
Prix reg. K mart 97c et 1.27
SAM. LUN. MAR. **.67**

Q TAILLE-HAIES ET ARBUSTES BLACK & DECKER
Pousse à prix sûr avec compteur continuant à partir de 10" et lame de 16" à double tranchant. Hauteur 18 cm.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **34.95**

T TROUSSE DE SCIE SAUTEUSE MOTORISEE BLACK & DECKER
Comprend scie sauteuse, table de scie sauteuse et lames.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **26.95**

DE REMINGTON
"Avec amour"

E RASOIR ELECTRIQUE 'LADY GO LIGHTLY' REMINGTON
Compact et d'utilisation facile, pour la femme soucieuse de sa mise! Rose ou bleu au choix.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **16.99**

F RASOIR ELECTRIQUE 'SELECTRO' REMINGTON POUR HOMMES
Rasage ras et rapide grâce à ce modèle Selectro. Doté d'une taille-favoris remuant.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **24.99**

DE CLAIROL
"Beauté accrue"

G ONDULATEUR INSTANTANÉ 'KINDNESS' DE CLAIROL
20 rouleaux "chauds sur-le-champ"! 3 formats! Agencez votre propre modèle de coiffure! Chaleur contrôlée par thermostat. Etui de plastique.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **29.87**

ONDULATEUR CLAIROL 'K5 KINDNESS SWINGSETTER'
Avec 5 gros rouleaux! Chaleur contrôlée par thermostat pour sécurité accrue. En etui de plastique ou l'épreuve du bris. Non illustré.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **12.87**

DE Eumig
"Souhaits des Fêtes"

CINE-PROJECTEUR EUMIG MARK M SUPER 8
● Un seul commutateur contrôle toutes les fonctions.
● Lampe à quartz iode.
● Mise en place automatique de bobine à bobine.
● Lentille f/1.3 à longueur focale variable.
● Etui compris.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **124.49**

CINE-CAMERA EUMIG VIENNETTE 2 SUPER 8 ZOOM
● Mise au point entièrement automatique.
● Lentille f/1.6 à longueur focale variable.
● Indicateur CdS derrière la lentille.
● Arrêts indiqués dans le viseur.
● Lampe témoin incorporée au viseur.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **119.95**

CINE-PROJECTEUR EUMIG MARK 501 DUAL 8
● Avec dispositif de ralenti.
● Lentille f/1.6 à longueur focale variable 15mm à 27mm.
● Super 8 et 8 régulier.
● Mise en place automatique.
● Reflector incorporé.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **109.49**

DE Ansco
"Images et son nets!"

J TROUSSE DE DEVELOPPEMENT ANSCOMATIC DE LUXE
Comprend: réservoir de développement, 11. PRIX D'ESCOMPTE K mart **12.49**

K CINE-CAMERA SUPER 8 ANSCOMATIC ST 99 A FOCALE VARIABLE
● Longueur focale variable de 41" à 1" pour toutes pressions. Matériel manuel. ● Lentille f/1.7 à œil électrique CdS à travers la lentille. ● Chargement à cartouche. ● Indicateur d'avance de film.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **109.90**

L PROJECTEUR A DIAPOSITIVES ANSCOMATIC 680
● Télécommande complète de marche avant, mise au point, marche arrière.
● Lentille f/3.5.
● Projection de 500 watts.
● Avec roulette d'une contenance de 100 diapositives.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **84.49**

M CINE-PROJECTEUR ANSCOVISION 488 DOUBLE
● Commutateur à bascule pour Super 8 et 8 régulier.
● Mise en place automatique, lentille f/1.4.
● Lampe de 500 watts.
● Bobine d'une contenance de 400 pieds.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **84.49**

N TROUSSE DE CAMERA ARGUS 164 A CHARGEMENT A CARTOUCHE
Trousse complète avec film, cube-rectoils, piles et courroie de poignet, en plus de l'appareil photographique.
PRIX D'ESCOMPTE K mart **11.49**

O FILM A DIAPOSITIVES EN COULEURS ANSCOCROME 64
PRIX D'ESCOMPTE K mart **1.99**

P FILM A CINE-CAMERA ANSCOCROME SUPER 8
PRIX D'ESCOMPTE K mart **2.74**

DE KONICA
"Sourires des Fêtes"

TROUSSE DE CAMERA KONICA AUTO S2 35 MM COMPRENANT ETUI ET FLASH ELECTRONIQUE 77B KAKO
PRIX D'ESCOMPTE K mart **99.90**

- Flash Kako fonctionnant à piles
- Support inclinable — horizontal/vertical
- Lentille f/1.8 Hexanon — Posémètre CdS
- Viseur brillant.

Sciences

Comsat lancera un autre "Intelsat-3" en janvier

WASHINGTON (AFP) — La Compagnie des Satellites de Communications (Comsat) projette de lancer son prochain "Intelsat-3" le 7 janvier, et-on appris officiellement à Washington.

Ce lancement aura lieu au Cap Kennedy à l'aide d'une fusée "Thor-Delta" à trois étages.

Le satellite, sur orbite géostationnaire au-dessus de l'Atlantique central, sera doté de 1200 canaux de télécommunications entre les deux rives de cet océan. La "Comsat" se propose aussi de placer en février un autre "Intelsat-3" au-dessus de la même région, également en vue d'augmenter les possibilités de transmissions transatlantiques.

Chaque "Intelsat-3" pèse 322 livres.

Assurant depuis quelques mois une couverture véritablement globale, trois "Intelsat-3" sont en service, respectivement, au-dessus de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Océan Indien. Les satellites de cette série sont construits par Thomson-Ramo Wooldridge (TRW).

Le 25 juillet le mauvais fonctionnement du dernier palier de la fusée porteuse "Thor-Delta" d'un "Intelsat-3" destiné à l'Atlantique, a fait échouer cette opération.

L'inventeur de la leucémie du chat fait l'exposé de son expérience à Villejuif

PARIS (AFP) — L'homme qui le premierisola le virus de la leucémie chez le chat, le professeur William Jarret, de l'Université de Glasgow, a été reçu hier à l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique de Villejuif.

Écossais de 40 ans, le professeur Jarret était l'invité du professeur Georges Mathé, directeur de l'Institut, pour donner un cours à des chercheurs français et étrangers. Le professeur Jarret a évoqué au cours de son exposé le problème de la transmissibilité de la leucémie du Chat à l'homme et aux animaux domestiques. Les expériences du professeur écossais ont prouvé que le virus de la leucémie du chat pouvait contaminer des cultures de cellules humaines saines avec des filtres de culture extraits de tumeurs de chats.

Des cas de leucémie auraient été enregistrés dans certains laboratoires mais la preuve de la transmissibilité directe — autre

Secrétaire demandée

Sténodactylo bilingue avec expérience. Pour rendez-vous, téléphonez à: LA CROIX BLEUE, 681-0661

DEMANDES

- 1 chef cuisinier
- 2 cuisiniers (secondes)
- 2 serveuses de tables
- 1 barmaid (de 20 à 30 ans)

Pour travail dans une hôtellerie de la région. Bonnes conditions.

Fournir curriculum vitae par écrit à: DEPT 2766, LE SOLEIL

STENODACTYLO

Dû à l'expansion de notre succursale, nous requérons les services d'une sténodactylo bilingue ayant de l'expérience en assurance-vie. Si intéressée,

Téléphonez à: LA CIE D'ASSURANCE CROWN LIFE demandez M. Roch Genest 681-0501 bureau 651-2903 résidence

CARRIERES et PROFESSIONS

SERVICE AUXILIAIRE DES VEUVES demande

Une femme de 25 à 50 ans intéressée à faire de l'animation et du travail secretarial à temps partiel.

Envoyer son curriculum vitae à Service Auxiliaire des Veuves à Mme Fernande Hamel 489, St-Félix, Québec 8 Date limite: 20 décembre 1969

SECRETARE demandée

Sténodactylo bilingue, de préférence avec expérience dans un bureau de courtiers d'assurances générales ou d'une compagnie d'assurances.

Faire demande par écrit, en donnant curriculum vitae, Salaire suivant compétence.

EUGENE JOBIN ENR. 1091, Chemin St-Louis, Québec 6. Att. Mlle Gigère

MAGASINIER demandé

pour usine de production et d'atelier mécanique ayant son siège social dans la ville de Québec. Expérience requise dans l'outillage et pièces mécaniques, possédant au moins une 11e année, connaissance de l'anglais et système cardex.

Faire parvenir curriculum vitae au: DEPT 2809, LE SOLEIL

COMMIS DEMANDES

Pour notre service des ventes.

Qualifications requises: âgés de 18 à 25 ans. Instruction 12e année ou plus, parfait bilingue. Toute application sera gardée confidentielle et devra être adressée à:

Directeur du Personnel, C.P. 1394, Québec 2, P.Q.

Nos employes sont au courant de cette annonce.

TECHNICIEN EXPERIMENTE demandé

Technicien expérimenté dans la branche accident, particulièrement en matière d'assurance de responsabilité. Salaire et conditions à discuter suivant l'expérience et les aptitudes du candidat.

Parizeau, White & Associés Inc., 500 est, Grande-Allée, Québec - 529-5381

HOMME DEMANDE

ENDROIT: Manufacture de la rive-sud.

POSTE: Pour travailler dans le département du crédit et assister le gerant de ses fonctions.

EXIGENCES: Connaissance de la comptabilité, bilingue, ayant terminé 2 ans de cours du jour ou du soir pour l'obtention d'un titre professionnel.

ECRIRE DEPT 2808, LE SOLEIL

AVENIR PROMETTEUR

Vendeur demandé par compagnie reconnue à Québec, pour vente d'appareils de chauffage, ventilation et air climatisé.

Bénéfices sociaux et automobile fournie.

Faire application par écrit à: DEPT 2811, LE SOLEIL

INGENIEUR MECANICIEN demandé

Position: Directeur de production et de développement d'une division de 70 employés. Usine à progression rapide. Bonnes chances d'avancement.

Expérience: 2 ans et plus dans une usine de fabrication de métal.

Endroit: 35 milles du pont de Québec. Salaire suivant expérience.

ECRIRE DEPT 2810, LE SOLEIL

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY

recherche les services de

PROFESSEURS

dans les matières suivantes:

- ANGLAIS
- DACTYLOGRAPHIE

Entrée en fonction: immédiate.

S'adresser à: M. Maurice Marleau, Directeur général des Ecoles, Case postale 2000, Salaberry-de-Valleyfield, Qué.

SIMPSONS-SEARS REQUIERT UN REMBOURREUR D'EXPERIENCE

Inutile de se présenter sans un minimum de 5 ans d'expérience concrète dans le remboursement général des meubles.

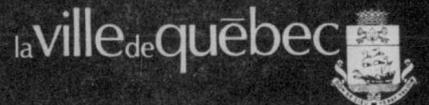
L'homme choisi sera âgé de 25 à 40 ans, d'apparence soignée et distinguée. Il sera habile à fournir des estimations de coût et pourra diriger un atelier à brève échéance.

Semaine 40-heures. Plan-Bénéfices complet. Vacances annuelles payées: 2 semaines après 1 an de service. 3 Semaines après 5 ans. Salaire annuel variant entre \$6,500 et \$7,800, selon expérience offerte.

Les postulants de Québec doivent s'adresser en personne à notre Service du Personnel (au deuxième). Les postulants de l'extérieur doivent nous écrire, donnant tous détails pertinents sur expérience antérieure, statut familial, âge, etc. etc.

Toutes les réponses et les entrevues seront l'objet de la plus parfaite discrétion.

SIMPSONS-SEARS PLACE FLEUR DE LYS BOUL. HAMEL - QUEBEC 3.



OFFRE D'EMPLOIS DACTYLOGRAPHE

OFFERT

Aux personnes résidant dans la ville de Québec seulement.

QUALIFICATIONS: Dix années d'études ou plus. Connaissance d'usage de la machine à écrire.

TRAITEMENT: Le traitement initial, établi selon la formation scolaire et l'expérience, peut s'élever jusqu'à \$3,879.

AVANTAGES: Emploi permanent. Plans collectifs d'assurance-vie et accidents-maladie; régime de retraite; congé annuel; congés sociaux; régime de congés de maladie; jours chômés payés.

MENTIONNEZ: concours no 709-69 Pour inscription ou renseignements, s'adresser au SERVICE DU PERSONNEL, Hôtel de Ville, Québec 4, P.Q. Téléphone 522-7041

Où sont les chefs de demain?

N'importe qui pourra vous dire que vous pouvez devenir chef en bénéficiant à la fois d'un entraînement militaire et d'un régime de subventions universitaires, grâce au Programme pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP).

Si vous êtes étudiant à plein temps à l'université et si vous avez un bon dossier scolaire, vous devriez vous renseigner sur les avantages que les Forces armées canadiennes peuvent vous offrir en tant qu'élève-officier du ROTP. En vertu de ce Programme vous pouvez poursuivre vos études dans votre université jusqu'à l'obtention de votre grade universitaire.

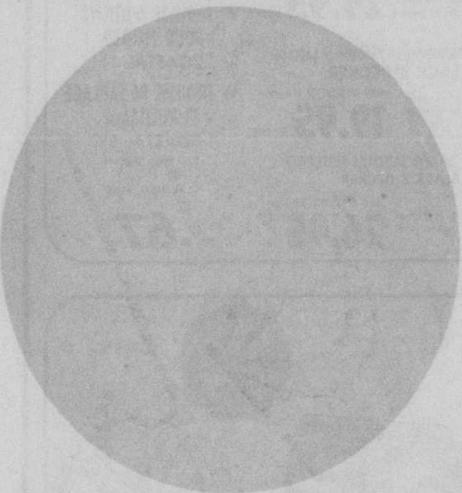


CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

1048, St-Jean, Québec 4 694-3636
1368, Notre-Dame, Trois-Rivières 374-3510
82, (ouest) St-Germain, Rimouski 723-5271
200, (est) Racine, Chicoutimi 543-1880

Programme pour la formation d'officiers des forces régulières à l'intention des étudiants d'université.

Les pays du soleil! CPAir vous en offre plus que toute autre compagnie canadienne.



à bon compte

- le soleil du PORTUGAL \$339
- le soleil du MEXIQUE \$481
- le soleil d'HAWAII \$487

Un voyage-aubaine en Europe, 16 jours au Portugal. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: le voyage aller-retour Montréal-Lisbonne (tarif économique GITX), 15 nuits, chambres avec bain et cuisine équipée (2 par chambre), une auto et les 600 premiers milles gratuits, un sac de plage. C'est le moment ou jamais de partir!

Le Mexique, un autre voyage-aubaine. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: 16 jours de vacances: Mexico, Taxco, Acapulco et Cuernavaca, le voyage aller-retour à partir de Montréal (tarif économique d'excursion de 21 jours), le transport aux hôtels et vice versa, 15 nuits d'hôtel (2 par chambre), 5 repas, et des excursions. Cet hiver, le soleil sera au Mexique... et vous?

Hawaii, enfin l'aubaine rêvée pour bronzer en grand style! Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: l'aller-retour tarif excursion à partir de Montréal, 14 jours à Hawaii, un lei "Aloha" à votre arrivée, et votre appartement moderne de grand luxe avec cuisinette (4 par appartement). Vous serez chez vous à deux rues de la fameuse plage Waikiki. Cette année, suivez le soleil jusqu'à Hawaii.

Trois pays du soleil à bon compte. Trois suggestions seulement pour passer des vacances d'hiver merveilleuses. Votre agent de voyages peut vous en faire beaucoup d'autres, grâce à CP Air. Jamais son choix de vacances ensoleillées n'a été aussi vaste et aussi adapté aux différents budgets. Appelez-le donc!

À la conquête du monde avec CP Air



*Portugal IT9CP1S190
*Mexique IT9CP1MTAS
*Hawaii IT9CP1UTT9

VOYAGES KUEHNE & NAGEL

POUR LE PLAISIR OU LES AFFAIRES

1075 rue St-Jean (coin St-Stanislas) Québec 4. Tél.: 529-9366

Reservations sans frais
Télex: 011-37-10
AUTRES AGENCES DE VOYAGES
KUEHNE & NAGEL à WINNIPEG
TORONTO - MONTREAL et OUTRE-MER

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE

871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6
TEL.: 681-6121

AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC



EFFICACITE - SECURITE - COMPETENCE VOYAGES FRONTENAC INC.

2800 boul. Laurier - C.P. 96 (édifice Motel Carillon) Ste-Foy - Tél.: 651-9610
TOUS NOS SERVICES GRATUITS AUX VOYAGEURS

Reservations et confirmations immédiatement par service Telex
québec-travel-bureau
québec-monde 225 est, BOUL. CHAREST 529-2547
MEMBRE DU GROUPE DE AMERICAN EXPRESS

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS SANS FRAIS
VOYAGES LAURIER INC.
MAGASIN POLLACK
2600 boul. Laurier - Tél.: 653-9277

Asie

Retrait prochain de la Commission internationale de contrôle au Cambodge

LONDRES (D'après PA) — La Commission internationale de contrôle en Indochine a accepté une demande du prince Norodom Sihanouk de se retirer définitivement de ce pays avant la fin de l'année.

Ces informations proviennent des milieux diplomatiques britanniques au même moment que le Foreign office révèle que l'Union soviétique a ignoré une demande du Laos pour une enquête internationale sur les allégations selon lesquelles le Nord-Vietnam aurait envahi le nord du Laos.

Le chef d'Etat du Cambodge a demandé l'abrogation de la Commission internationale de contrôle l'autonomie dernier, une des raisons données est que la commission est déficitaire. La

Chine et le Nord-Vietnam ont cessé depuis plusieurs années de payer leurs contributions pour les dépenses et le maintien de la commission. Les Cambodgiens jugent qu'elle n'est plus utile.

La question a été étudiée par la Grande-Bretagne et l'Union soviétique, coprésidents des accords de Genève de 1954 sur le Cambodge, le Laos et le Vietnam. La Grande-Bretagne a suggéré, et l'URSS devrait accepter, que la CIC au Cambodge se retire définitivement.

D'autre part, le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, a demandé le mois dernier à la Grande-Bretagne et à l'Union soviétique que la CIC fasse enquête sur les accusations selon lesquelles les pays

voisins n'avaient pas respecté les accords de Genève.

Le prince Souvanna a précisé que la présence de troupes nord-vietnamiennes sur le territoire laotien constitue un acte de guerre.

La Grande-Bretagne a immédiatement proposé à l'URSS que la demande laotienne soit acceptée. Quinze jours ont passé depuis sans que l'Union soviétique n'ait donné de réponse.

En conséquence, le texte du message britannique à l'Union soviétique a été communiqué dans la journée d'hier aux gouvernements membres de la conférence de Genève, ainsi que le message du premier ministre du Laos.

Vietnam

Le commandant de la division Americal convoqué à l'enquête

WASHINGTON (AFP) — Le général de division Samuel Koster, actuel commandant de l'école militaire de West Point, qui commandait la division Americal, à laquelle appartenait les forces engagées à My Lai lors des tragiques événements de mars 1968 sera prochainement entendu par la commission "d'enquête sur l'enquête" menée actuellement au Pentagone.

Le général William Peers, qui préside cette commission composée de militaires et de fonctionnaires civils du département de la Défense, et qui est assisté de deux conseillers de deux avocats new-yorkais, est chargé de rechercher si l'affaire a été étouffée à un échelon quelconque lors d'une première enquête effectuée sur place peu après le prétendu massacre.

L'audition du général Koster aura lieu à huis clos comme celles qui ont eu lieu depuis une semaine. La commission a déjà entendu, notamment, le lieutenant William Calley, le seul accusé du meurtre prémédité de plus de 100 civils vietnamiens et qui a été déferé en cour martiale et le capitaine Ernest Medina qui commandait la compagnie dont dépendait la section du lieutenant Calley.

L'enquête de la commission Peers est parallèle à celle que mènent actuellement les officiers de la Justice militaire américaine, les défenseurs du lieutenant Calley et le représen-

tant de l'accusation afin de déterminer les circonstances du massacre de civils vietnamiens.

Ces deux enquêtes sont doublées par des auditions réalisées par la commission des forces armées de la Chambre des représentants qui a déjà entendu l'adjudant Hugh Thompson, pilote d'hélicoptère, dont les déclarations, en mars 1968, avaient provoqué l'ouverture de la première enquête à l'échelon local. Celle-ci avait abouti à un non-lieu et ses conclusions n'avaient pas été communiquées aux échelons supérieurs, c'est-à-dire au commandement suprême au Vietnam ou au Pentagone.

A la suite de l'audition de l'adjudant Thompson qui fut décoré pour avoir sauvé la vie de civils vietnamiens le président de la commission de la Chambre, M. Mendall Rivers, a déclaré, mercredi, qu'à son avis il n'était pas possible d'accuser quiconque d'avoir massacré des civils.

Certaines fuites sur l'audition de l'adjudant Thompson, qui a eu lieu à huis clos, indiquent cependant que ce sous-officier aurait déclaré qu'il avait vu :

1) Au moins cinquante corps empilés dans un fossé;

2) Un officier tuer une femme vietnamienne. Il aurait ajouté qu'après avoir attrapé il avait discuté avec le lieutenant William Calley, tout en pointant sa mitrailleuse sur les forces américaines afin de pouvoir évacuer les civils blessés.

Hanoi boycotte les négociations

PARIS (d'après AFP, PA et UPI) — Le chef de la délégation nord-vietnamienne Xuan Thuy a boycotté hier la 46ième séance plénière des négociations de Paris en guise de représailles pour la décision de ne pas nommer un remplaçant à l'ambassadeur Henry Cabot Lodge.

Si les Etats-Unis ont annoncé leur intention de ne pas remplacer l'ambassadeur Cabot Lodge, les autres gouvernements ne semblent pas avoir pris de décisions quant au niveau de leur délégation.

Les porte-parole des délégations du GRP et du Nord-Vietnam ont cependant laissé entendre que la participation des chefs de leur délégation à la prochaine séance était également douteuse.

Seul le chef de la délégation du GRP, Mme Nguyen Thi Binh, était présent hier.

importantes positions américaines.

Le quartier général de la 25ème division d'infanterie américaine à Cu Chi, situé à seulement 16 milles à l'ouest de Saigon, sur la route naturelle d'infiltration venant du Cambodge, a été bombardé de cinq roquettes chinoises de 107 mm.

A quelques milles plus au nord, de violents combats se sont déroulés ces derniers jours près de Trang Bang.

Hier, c'était le quartier général de l'armée américaine à Long Binh, à 17 milles à l'est de Saigon qui recevait une dizaine de roquettes chinoises. Plus au nord, le camp de base de la première division de cavalerie aéromobile, installé en plein centre des plantations des terres rouges, à Quan Loi, a été bombardé de cinq roquettes soviétiques de 122 mm., dont la portée est d'environ 6 milles.

Des combats ont opposé des fantassins américains à des éléments du Front National de Libération, hier en fin de soirée, à 27 milles au sud-est de Saigon.

Plusieurs sénateurs et députés ont réagi vivement aux menaces proférées par le président Nguyen Van Thieu contre la Chambre Basse, contre certains députés accusés d'être communistes, et contre ceux qui préconisent le neutralisme et la troisième force au Sud-Vietnam.

"Le président Thieu aurait dû garder sa position de chef de

l'Etat en se tenant plus tranquille au lieu de se fâcher et d'utiliser des termes injurieux", a déclaré aujourd'hui le sénateur Ton That Dinh, ancien général, qui participa aux côtés des généraux Duong Van Minh et Tran Van Don au coup d'Etat qui renversa le régime du président Ngo Dinh Diem.

NOMINATION



GUY LYRETTE

"Monsieur J.-A.-Yvon Hébert, Vice-Président, Directeur Général des Topis Harding (Québec) limitée, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Guy Lyrette au poste de Directeur de la Mise en Marche".

Accusation de négligence portée contre des employés d'aéroport à la suite du détournement de l'avion sud-coréen

TOKYO (d'après AFP et UPI) — Une enquête a été ouverte à la suite de la négligence dont ont fait preuve les employés de l'aéroport de Cang Nung en lais-

sant passer, sans vérifier leur identité, les deux passagers soupçonnés d'avoir détourné hier matin sur la Corée du Nord un "YS-11" des "Korean Airli-

nes", signalent des informations parvenues hier soir à Tokyo.

Selon ces informations, M. Cho Jun Fun, président des "Korean Airlines" aurait affirmé que les employés de l'aéroport n'ont absolument pas cherché à vérifier l'identité des deux hommes qui se sont présentés au départ de l'avion et dont l'un, montrant son compagnon, aurait déclaré: "C'est son excellence, un commandant de division".

Le président sud-coréen Par Chung Hee a convoqué d'urgence son cabinet pour prendre des mesures en rapport avec le détournement.

Des sources militaires sud-coréennes ont également déclaré que les autorités ont demandé une réunion immédiate de la commission militaire d'armistice coréenne à Panmunjom pour porter plainte contre cet incident, le deuxième du genre en 11 ans.

Les E.-U. retireront des B-52 de Thaïlande

BANGKOK (AFP) — Les Etats-Unis préparent le retrait d'une partie des B-52 basés à Utapao, dans le sud de la Thaïlande, rapporte la presse de Bangkok.

Selon le journal de langue anglaise, "Bangkok Post", citant des sources autorisées, les Etats-Unis préparent aussi le retrait d'une partie des "EB 66" — appareils de contre-espionnage électronique — basés à Thakli, dans le centre de la Thaïlande, en même temps que celui des 6,000 hommes de troupes qui doivent quitter la Thaïlande en juillet prochain.

lande est estimé à trois "escadrons". Ils prennent part aux bombardements quotidiens sur le Sud-Vietnam où, selon le porte-parole, il n'y a pas de B-52, en stationnement. Il a ajouté que d'autres bombardements de B-52 étaient conduits à partir de Guam ou Okinawa.

Le président sud-coréen Par Chung Hee a convoqué d'urgence son cabinet pour prendre des mesures en rapport avec le détournement.

Des sources militaires sud-coréennes ont également déclaré que les autorités ont demandé une réunion immédiate de la commission militaire d'armistice coréenne à Panmunjom pour porter plainte contre cet incident, le deuxième du genre en 11 ans.

Un journal nigérian part en guerre contre la prostitution illégale

LAGOS (AFP) — Le "Daily Express", quotidien indépendant de Lagos, s'est attaqué hier au problème de la prostitution au Nigéria et demande que le gouvernement prenne des mesures énergiques. Le journal propose notamment que les autorités instituent une commission pour l'amélioration des maisons closes (à présent illégales) et mettent "en carte" les prostituées, cela permettrait, dit le "Daily Express", de leur faire payer des impôts et de leur faire subir un contrôle médical chaque semaine.

Le quotidien aborde ensuite le problème de la prostitution mâle, qui, dit-il, sévit à Kano dans le nord musulman du pays. Ces jeunes gens, se promènent, dit-il, "en habits féminins avec des poitrines artificielles, des boucles d'oreilles et d'autres formes de maquillage". Le "Daily Express" explique que des guérisseurs de cette région ordonnent parfois à leurs patients des relations sexuelles avec des individus mâles, comme part du traitement, d'où l'utilité de ce genre de prostitution.

Le président de la compagnie aérienne, a déclaré qu'un incident s'était produit entre un passager et les autorités de la compagnie lorsque ce passager qui se disait brigadier général dans l'armée sud-coréenne, a demandé qu'on le traite comme les personnes très importantes, ce qui lui fut refusé.

M. Cho a précisé que cet individu pourrait être l'un des auteurs du détournement.

RESTITUTION

La Croix-Rouge sud-coréenne a dressé un message urgent au comité international de la Croix-Rouge lui demandant d'user de ses bons offices pour obtenir la restitution de l'avion et de ses 51 passagers et membres d'équipage, qui sont tous de nationalité coréenne.

Le président de la compagnie aérienne, a déclaré qu'un incident s'était produit entre un passager et les autorités de la compagnie lorsque ce passager qui se disait brigadier général dans l'armée sud-coréenne, a demandé qu'on le traite comme les personnes très importantes, ce qui lui fut refusé.

M. Cho a précisé que cet individu pourrait être l'un des auteurs du détournement.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA BAIE DES CHALEURS APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale de la Baie des Chaleurs recevra jusqu'à 20 heures le 9 janvier 1970, à ses Bureaux situés à Carleton, CIE Bonaventure, des offres scellées pour l'entretien ménager de l'école polyvalente à Matapédia, CIE Bonaventure.

Chaque soumissionnaire devra être accompagné d'un certificat d'assurance correspondant aux exigences du contrat projeté.

Les soumissionnaires sont invités à faire connaître leur expérience pertinente.

Tous les documents relatifs à ces deux projets peuvent être obtenus aux Bureaux de la Commission Scolaire Régionale, en s'adressant au responsable de l'équipement ou au secrétaire-trésorier.

La Commission Scolaire Régionale de la Baie des Chaleurs ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes.

J. Arthur Poirier, Secrétaire-trésorier
Par: L. Bourdages.
Le 9 décembre 1969.

PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de VAL ST-MICHEL Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUÉBEC.

Le Conseil a adopté, à sa séance du 8 décembre 1969, un règlement portant le no 182, amendant le règlement no 178 constituant la Commission des Loix de Val St-Michel.

Que copie de ce règlement est disponible au bureau du secrétaire-trésorier pour consultation par les contribuables, que le dit règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Val St-Michel ce dixième jour de décembre mil neuf cent soixante-neuf.

ODINA ARTEAU, Secrétaire-trésorier

la ville de québec

avis/offres/demandes

AVIS PUBLIC

Le 1er décembre 1969

ROLE D'ÉVALUATION DES IMMEUBLES POUR 1970-71, 1971-72 et 1972-73

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation des immeubles pour tous les districts de la Ville de Québec, a été complété et déposé au Service d'estimation, chambre 212, et que toutes les personnes intéressées pourront le consulter durant une période de trois (3) semaines, du lundi 1er décembre au lundi 22 décembre 1969 inclusivement (les dimanches exceptés), aux heures indiquées ci-dessous.

DEPUIS 10 HEURES A.M. JUSQU'À 4.30 P.M. (HEURE NORMALE DE L'EST), LES SAMEDIS JUSQU'À MIDI

Toute personne qui se croit lésée par quelque entrée à ce rôle d'évaluation devra, au cours de la période ci-dessus mentionnée, porter plainte devant le bureau de Révision de la Ville, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 22 décembre 1969, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

L'Assistant-trésorier de la Ville François Gagnon, c.a.

Les troupes de l'ONU resteront à Chypre

NATIONS UNIES (d'après UPI) — Le Conseil de Sécurité a approuvé à l'unanimité le stationnement pour la première moitié de la prochaine année, des 3,652 membres des forces de paix des Nations unies à Chypre.

Le conseil a agi à la recommandation du secrétaire général U Thant selon laquelle la force internationale, qui est dans l'île depuis mars 1964, serait encore nécessaire parce que les négociations entre les représentants des communautés cypristes grecque et turque "doivent se conclure par une entente sur les problèmes politiques fondamentaux".

Selon M. Thant, la situation à Chypre est encore "instable et incertaine", même s'il y a "progressivement une meilleure compréhension" entre les deux communautés.

la ville de québec

APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux courtiers d'assurance ayant placé d'affaires dans la Ville de Québec, que des offres scellées, sous enveloppes scellées, sont attendues: "OFFRES POUR ASSURANCE PATRONALE DE LA COMMISSION DE L'EXPOSITION" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec 4, seront reçues jusqu'au mardi 12 LUNDI, le 22 DÉCEMBRE 1969, à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'Est).

LES INTERESSES peuvent se procurer les formulaires d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au Comptable de l'Exposition Provinciale, chambre 24, Collège de Québec.

Le greffier adjoint de la ville ANTOINE CARRIER, Pierre-F. Côté Avocat

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MONTS SIEGE SOCIAL: MATANE

APPEL D'OFFRES NO: 69-13

La Commission Scolaire Régionale des Monts recevra jusqu'à 3.00 heures p.m. (heure avancée de l'est), le 12 janvier 1970, à Matane, des offres sous enveloppes scellées pour de l'équipement d'ateliers en électrofilé, câbler les charges No. B-126-E.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale des Monts auquel il joindra un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale des Monts et tiré sur une Banque Canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. Un bon de garantie sera aussi accepté.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges auprès de l'adjoint au Directeur de l'Équipement de la Commission Scolaire Régionale des Monts, Monsieur Paul Côté, Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale des Monts, 530 Avenue Saint-Jérôme, Matane, Qué.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres au public qui aura lieu à 3.00 heures p.m. (heure avancée de l'est), le huit (8) janvier 1970, au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale des Monts, 530 Avenue Saint-Jérôme, Matane, Qué.

La Commission Scolaire Régionale des Monts ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes, elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

PAUL H. BERNIER, Directeur de l'Équipement.
Le 8 décembre 1969.



Smirnoff mène le bal. Comme une bonne hôtesse, la vodka Smirnoff se mêle à tout et reste discrète. Elle plaît à tous les invités et flatte toutes les femmes. Sa présence est essentielle, car c'est le boute-en-train de toute réunion.



BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne', 'Cours transmis par la Presse Américaine', and 'Obligations étrangères'.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including sections for 'Cours transmis par la Presse Américaine', 'Obligations étrangères', and 'Fermé des cours à la Bourse de Londres'.

THE NORANDA COPPER MILLS LIMITED

Text regarding The Noranda Copper Mills Limited, including a portrait of M. Roy A. Orr, general manager.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data, including sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne', 'Cours transmis par la Presse Américaine', and 'FONDS AMÉRICAINS'.

Prime réduite sur la monnaie américaine. MONTREAL (PC) - Le dollar américain a reculé de 1-16 de cent hier, et cotait à \$1.07 7-16 en devises canadiennes.

NEW YORK (PC) - Le dollar canadien était en hausse de 3-64 de cent et cotait à 93 5-64 cents en devises américaines.

Nouvelle hausse du prix du blé. CHICAGO (PA) - Les prix du blé ont avancé de près d'un cent le boisseau hier, au marché des céréales de Chicago.

Advertisement for 'CAISSE POPULAIRE de ST-SAUVEUR' with details about the annual assembly and Christmas savings.

Advertisement for 'Faites carrière dans la Fonction publique du Québec'.

Advertisement for 'Entrepreneurs... avez-vous besoin d'outillage?'.

Advertisement for 'Le Service des Achats'.

Advertisement for 'Appel d'offres' with details on procurement procedures and contact information.

Obligations étrangères

Table of foreign bond data, including sections for 'Obligations étrangères', 'Fermé des cours à la Bourse de Londres', and 'Le marché minier'.

Fermé des cours à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) - La Bourse de Londres continuait hier, d'être à la hausse.

Le marché minier

LONDRES (Reuters) - L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud est demeuré inchangé hier à 92,3 points à la Bourse de Londres.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROVINCIALE DU QUÉBEC

Text regarding the Commission Scolaire Régionale Provinciale du Québec, including contact information for the Registrar.



BIENVENUE A SON VOYAGEUR DE LA LUNE — Le commandant Richard F. Gordon étreint sa femme Barbara, à son retour au foyer, près de Houston, au Texas. Le pilote du module lunaire d'Apollo 12 vient de terminer sa période de quarantaine, en compagnie de ses deux compagnons, Bean et Conrad. (Téléphoto PA)



IL EPOUSE UNE NEWYORKAISE — Lord Harlech, 51 ans, ex-ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington, a épousé à Londres hier Mlle Pamela Colin, une journaliste américaine de 33 ans. Harlech était un ami du président John F. Kennedy. (Téléphoto PA)

Lord Harlech s'est remarié à Londres

LONDRES (AFP)—Lord Harlech, un des chevaliers servants de Jacqueline Kennedy, avant son remariage avec Aristote

Onassis, a épousé jeudi, à Londres, une journaliste américaine, Mlle Pamela Colin. Lord Harlech, qui est un ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, est actuellement président de la compagnie de télévision anglaise indépendante Harlech Television.

La princesse Margaret, son mari, lord Snowdon, et M. Harold Macmillan, l'ancien premier ministre britannique, étaient au nombre des invités du mariage. La nouvelle Lady Harlech est la directrice du bureau londonien du magazine Vogue.

La première femme de lord Harlech avait été tuée en 1967 dans un accident de voiture.

travail à l'aiguille

FEUTRE TAILLE — Faites plaisir à un enfant avec ce train aux couleurs gales, sorti comme par magie d'un livre de conte. Amusant et rapide à faire! Décorez la chambre d'un enfant de ce panneau décoratif. Les wagons sont de feutre et les roues sont ornées de boutons. Quelques motifs de broderie vite faits. Patron 970: décalque d'environ 14 x 19".



970

Laura Wheeler

Ecrire libellément votre nom et votre adresse et mentionner courtoisement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des questions autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit: **SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUÉBEC 2**

Prix: 60c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours. **ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE** Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

N'épousez pas, messieurs une femme bête; le risque est déjà assez grand comme cela!

Pierrette Sartin

par Micheline PARADIS

"Une femme intelligente, c'est apeurant". Ce mot d'esprit d'un étudiant, Mme Pierrette Sartin, son professeur, l'a servi à l'auditoire de la section féminine de la Jeune Chambre hier soir au Québec Winter Club.

La conférencière, professeur en relations industrielles à l'université Laval et bien connue pour son intérêt à la cause féminine, s'adressait ainsi à une trentaine de femmes appartenant à différentes associations féminines auxquelles on avait fait appel pour discuter d'un sujet délicat: "L'intelligence et les ambitions féminines". Cinq messieurs avaient osé pénétrer dans cette enceinte pourtant bien disposée à les accueillir en grand nombre. Mme Sartin n'a pu s'empêcher de constater "que les messieurs ne sont jamais là quand on parle des femmes".

A INTELLIGENCE EGALE

La question était de savoir si l'intelligence des femmes leur permettait de nourrir des ambitions professionnelles. La femme a-t-elle la même forme d'intelligence qu'un homme au travail? Question, qui, on le pense bien, a posé le problème du mariage et de la carrière par la suite.

Le développement de l'intelligence de la femme est conditionné par ses chances de connaître et particulièrement par la scolarisation. Les grands efforts d'égalité pour mettre fin à la discrimination des sexes se sont opérés quand on a voulu l'accessibilité générale à l'éducation, et ce, autant pour les hommes que pour les femmes. Il s'est trouvé qu'elles aussi, en ont profité.

On retrouve ainsi aujourd'hui, beaucoup de filles fréquentant les facultés universitaires. Statistiques à l'appui, Mme Sartin énumère le taux d'inscription des filles dans différents pays: La Finlande est le pays où la proportion des femmes à l'université est la plus grande, 47 p.c. Viennent ensuite, la France

avec 43 p.c.; bien au-dessous, les Etats-Unis avec 33 p.c. et la Grande-Bretagne avec 23 p.c.

DES PORTES CLOUSES

Le fait est également que, si les femmes ont accès aux universités, plusieurs grandes écoles leur sont "facilement fermées". Pourquoi ne retrouvent-on pas plus de femmes, professeurs d'universités, alors qu'elles sont majoritaires dans l'enseignement secondaire? Pourquoi certains pays, tels l'Allemagne et les Pays-Bas retranchent-ils dans leurs programmes d'études des matières séculairement réservées au cerveau masculin comme les mathématiques, la physique et la chimie? Ce n'est pas sans à propos que les femmes forcent les portes de l'Académie en France et les tavernes au Québec, at-elle lancé!

LES DIPLOMES SONT REMISES...

Les parents diront qu'ils n'ont investit dans de longues études pour leurs filles parce qu'elles ne se serviront pas de leur (s) diplôme (s). Mme Sartin croit que ces diplômes sont remis parce qu'on ne sait pas bien utiliser le potentiel féminin. La recherche, dit-elle, peut-être un secteur d'activité à mi-temps idéal pour une femme. Or, combien en compte-t-on dans nos laboratoires? Elle cite

le cas de l'URSS où les femmes occupent 54 p.c. des emplois intellectuels. Mais, à cause d'une structure de production spéciale, ces emplois sont plus mal rétribués. "C'est un réflexe constant: quand un emploi se dévalorise sur le plan monétaire, il se féminise et la réciproque est aussi vraie. (ex. textile - métallurgie).

DES PIEUSES EXCUSES

"Les hommes allèguent généralement, non pas que la femme n'est pas intelligente — la présente génération a évolué sur ce plan, dit-elle, mais que la femme n'a pas la même forme d'intelligence. Elle n'a pas l'esprit de synthèse, elle est intuitive, organisatrice. Mme Sartin croit que les femmes sont ce qu'elles sont parce qu'elles n'ont pas été mises dans d'autres conditions. Elles ont développé les talents correspondant à leurs fonctions. Elle signale toutefois qu'une brève étude du Bureau International du Travail a confirmé superficiellement ces dires populaires.

La dernière tranche de son exposé s'est avéré un plaidoyer "pour la femme intelligente" intéressante pour un mari lui-même intelligent. Elle a lancé une boutade révélatrice: "N'épousez pas, messieurs, une femme bête. Le risque est déjà assez grand comme cela".



MME PIERRETTE SARTIN, professeur en relations industrielles.

Restaurant La Nouvelle France
RUE DU TRESOR - TEL.: 524-7184
(Ouvert à l'année, de 5h. p.m. à 2h. a.m.)
● Nouveau menu: Brochettes, Coq au vin, etc...
● Guitare et chansons
● Vendredi et Samedi: Ouvert jusqu'à 3h. a.m.

OFFRE VALABLE SAMEDI ET DIMANCHE LES 13 ET 14 DECEMBRE

AUX ENFANTS, GRATIS

"LE COLONEL" TIRELIRE (BANQUE)

UN CADEAU DES FETES, DU COLONEL SANDERS

AVEC L'ACHAT D'UN SEAU OU D'UN BARIL DE Poulet Frit à la Kentucky

GRANDEUR NATURE 13 POUCHES

A l'un des restaurants suivants: Pour livraison, appelez:

| | |
|---|-----------------|
| A STE-FOY 2365 Chemin Gomin: | 653-8783 |
| A LIMOILOU 1000 Canadière: | 529-8901 |
| VIEUX QUEBEC 22 Côte du Palais: | 529-2183 |
| A DUBERGER 1600 O. Boul. Hamel: | 681-7844 |
| A LEVIS 128 Côte du Passage: | 837-0288 |

Vous pouvez également vous procurer pour vos autres enfants, des "COLONELS TIRELIRE" supplémentaires pour .49 ch.

LE GROS GIN
Bok...
meilleur pour le même prix

HENRI DION FOURRURES
Coupons les bas de manteaux de fourrures en 2 ou 3 jours. Service prompt et courtois. 576 de Mazenod 525-9702

VENTE ET SERVICE SPEED QUEEN
Qualité et satisfaction depuis 1908. AUTOMATIQUES ET AUTRES

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE
213, 3e avenue. Tél.: 529-8237

SIMPSONS-SEARS

BOITE DE DETERSIF 7.59
24 LIVRES

Commandez votre boîte de ce renommé détersif par téléphone 529-9811 et participez automatiquement à l'attribution d'un téléviseur couleur! Chaque boîte additionnelle représente une chance de plus!!

TIRAGE DE CE SUPERBE TELEVISEUR EN COULEUR LE 20 DECEMBRE!

N.B.) Seul le format de 24 livres est admissible à ce tirage.

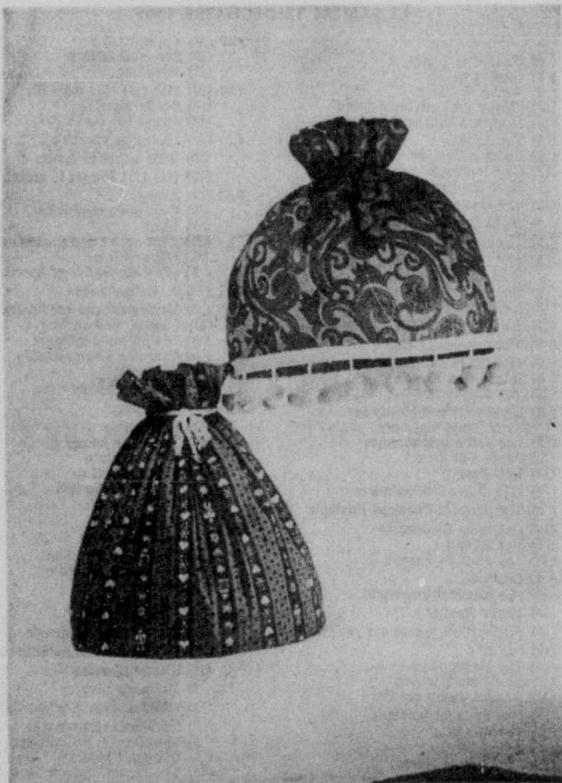
Simpsons-Sears
Commandes Téléphoniques: 529-9811

ACHETER NOËL

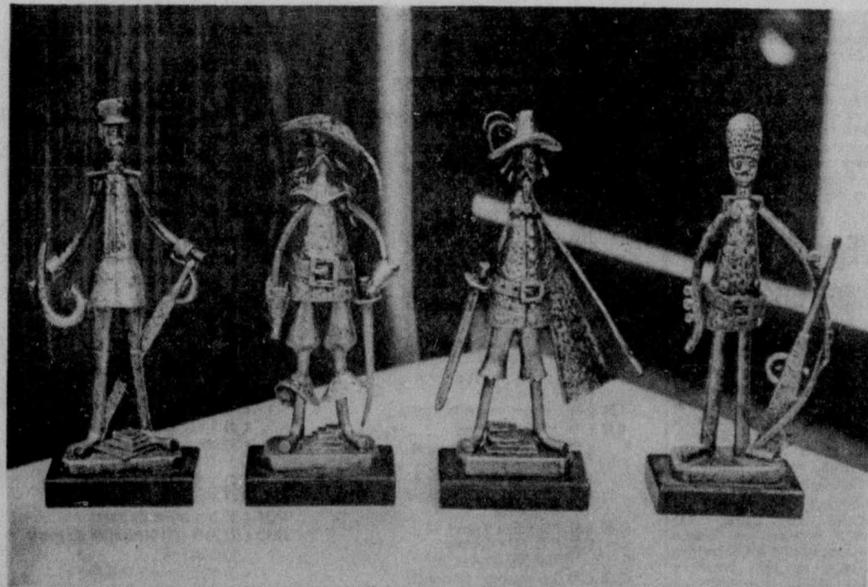
ou le faire



UNE TABLE PERSONNALISÉE — Tout appelle les invités à prendre place autour de la table. La lampe qui pend au-dessus souligne la quiétude du foyer qui les accueille amicalement.



DEUX ABATS-JOUR DANS UN BALLON — Avec un ballon gonflé, on peut réaliser chez soi deux lampes Tiffany. Ces abat-jour ont la renommée de parer un décor, qu'il soit antiques ou très moderne. L'éclairage qu'ils laissent filtrer est intime et chaleureux. Ces lampes coûtent \$25 et plus dans certaines boutiques de décoration intérieure.



POUR LES COLLECTIONNEURS — Pour ceux qui trouvent un malin plaisir à collectionner des personnages "miniature" les plus huluberlus, dans les costumes les plus farfelus... même s'ils copient en cela l'histoire, quatre prototypes de "bonhommes" d'une valeur de \$1.98 pièce. Ils sont gris et montés sur une plaquette de bois.

Un abat-jour fabriqué de vos mains

MATÉRIEL REQUIS

Forme d'abat-jour vendue dans le commerce ou réalisée chez soi
Tissu: coton, toile, jute etc.
Garnitures: pompons, cordonnets, soutaches (braid), franges.

MODE DE FABRICATION

1— Forme de l'abat-jour: On peut toujours se procurer une forme dans certaines boutiques spécialisées. Celle que l'on trouve dans le commerce est faite en fil de fer. Le prix variera avec la grosseur de l'abat-jour, soit de \$4 à \$7.

Avec un peu de patience, on pourra réaliser une forme chez soi, en utilisant un vulgaire ballon (dont les enfants raffolent) que vous gonflez à la grosseur désirée. Vous l'endiguez ensuite généreusement d'un corps gras — graisse végétale ou saindoux. Recouvrir de papier ciré.

Tout est maintenant prêt. Réalisez la forme de l'abat-jour qui, vous l'avez deviné, épousera les dimensions du ballon.

Taillez de longues bandelettes de papier de soie d'environ trois pouces de largeur et faites — les adhérer au ballon avec la "colle merveille" ou encore avec la "colle maison" à base de farine et d'eau. Tapissez le ballon avec ces bandelettes en les déposant aussi régulièrement que possible. Placez ainsi quatre à cinq rangs alternativement l'un sur l'autre.

Quand ce travail est terminé, il faut laisser sécher le tout quatre à cinq jours jusqu'à ce que tout soit bien sec au toucher.

A ce moment-là, piquez le ballon. Il se dégonflera. Votre forme restera intacte.

2— Vous pouvez utiliser cette forme telle quelle (elle fait très moderne) en la décorant avec de la gouache dans des tons s'harmonisant avec ceux de votre décor. Vous pouvez aussi couper la forme obtenue en deux parties (voir photos), ce qui donnera deux formes d'abat-jours de format différent.

Pratiquez sur l'extrémité refermée du ballon une incision de trois ou quatre pouces de diamètre pour permettre de passer l'appareil électrique.

Habillez ces formes de tissu.

Il suffit de mesurer la circonférence de votre cercle et d'y ajouter un pouce et demi. Maintenant mesurez la hauteur de la forme jusqu'à l'incision et ajoutez là encore quatre à cinq pouces que vous repliez.

Coupez votre tissu en respectant la grandeur de vos mesures. Placez la pièce de tissu sur la forme. Faites d'abord la couture sur le sens de la hauteur, à la main, de façon à ce que les petits points soient invisibles. Prévoyez de

laisser un pouce de tissu au bas pour le replier. Pour ce faire, collez simplement le tissu tout le tour à l'intérieur.

Vous en êtes alors au mo-

ment de passer un double fil pour plisser le tissu au haut de l'abat-jour. Ayez soin de bien le répartir sur toutes les faces. Repliez le surplus du

haut pour soigner la finition et pour camoufler l'incision.

Dernière opération, la plus agréable: garnir de cordonnets, de franges, de pompons,

de soutaches selon vos goûts. Faites-le à la main.

On procède de la même façon pour habiller une structure de métal.

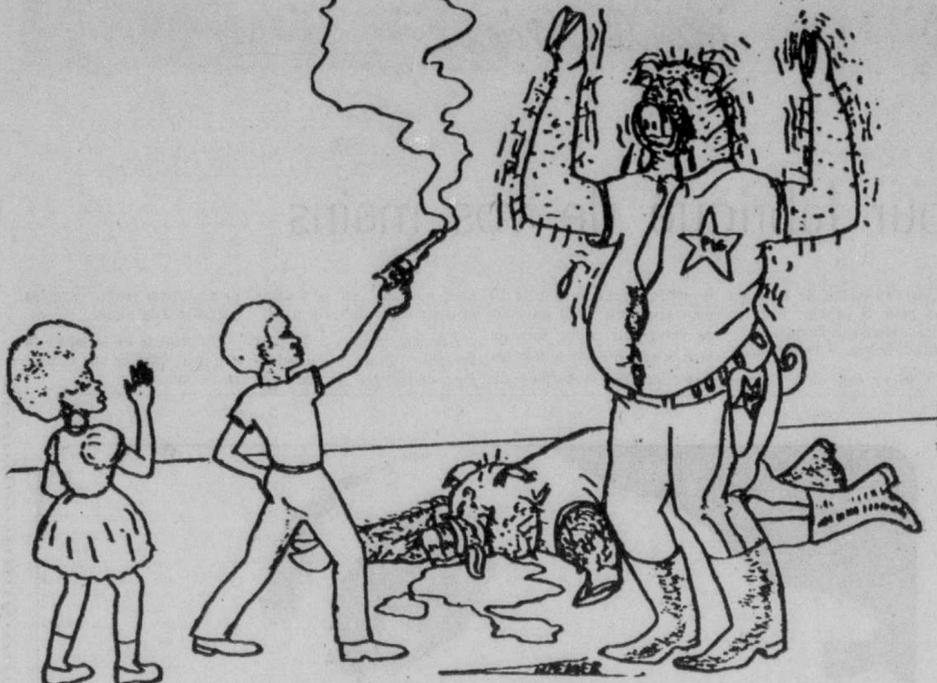
Qui l'a bu

Qui a bu le Martini & Rossi rouge à l'apéritif le boira de nouveau durant la soirée: il procure donc un double plaisir. C'est que le Martini & Rossi est un vermouth où la fraîcheur et le velouté sont parfaitement équilibrés. On le déguste nature ou sur glace, avec un zeste de citron. Toujours, le Martini & Rossi vous assure un double plaisir. Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi ou, tout simplement, le no 559-I. Produit et embouteillé en Italie par Martini & Rossi.

le boira

MARTINI & ROSSI

sur glace



LA LITTÉRATURE QUE DISTRIBUENT LES "PANTHERES NOIRES" — Cette caricature, extraite d'un livre à colorier des "panthères noires", montre deux enfants noirs faisant face à deux cochons personnifiant des policiers. La légende du dessin peut être traduite comme suit : "Le cochon a peur des enfants noirs parce qu'ils sont de braves guerriers".

Pour cette organisation, la question du "leadership" est beaucoup plus importante que l'éducation de leurs enfants. Ce parti révolutionnaire, qui chancelle sous une forte pression exercée par la police dans tout le pays, est à court d'argent, de ressources et, ce qui est le plus important, de chefs. (Reproduction de la PA)

Au Vietnam

Pour tuer le poisson dans le bocal, les Américains vident le bocal (J. P. Sartre)

PARIS (AFP) — "Bien que le massacre de Song My soit, par ses dimensions, probablement le plus grand qui ait eu lieu sur place au Vietnam depuis le début de la guerre, il ne fait que révéler ce qu'est une guerre antipopulaire. Il ne fait que révéler le caractère essentiel de cette guerre", a déclaré M. Jean-Paul Sartre, interviewé hier soir à la télévision française.

Philosophe, prix Nobel — qu'il refusa d'ailleurs — président de l'exécutif du Comité sur les crimes de guerre américains du tribunal Russell, Sartre a rejeté d'abord tout parallèle entre les "massacres américains", et ce qu'il a qualifié de "prétendus massacres" commis par le Front national de libération, a été notamment, lors du Tet 1968.

"Je me refuse à mettre sur le même plan, a-t-il dit, la violence populaire, c'est-à-dire la violence d'un pays qui est en train de se faire détruire et qui ne doit, en ce moment, de ne pas être totalement détruit qu'à sa résistance, avec tous les dangers et les larmes que cela suppose... et la violence militaire d'un grand pays qui n'a rien à faire au Vietnam, absolument rien, et qui, cependant, pour maintenir sa présence, fait des massacres comme ceux que nous savons, permet et réalise des tortures comme celles qui ont été prouvées. Je ne vois aucun rapport entre les deux violences. Et n'oublions pas que l'agresseur ce n'est pas le Vietnam. Le Vietnam n'a pas de soldats à San Francisco en train de menacer la ville. Il n'en a jamais eu. Par conséquent, nous avons bel et bien affaire à une violence d'agression qui, quoi qu'il se passe de l'autre côté, est un fait grave."

"Si la population vietnamienne n'avait pas soutenu le FNL, il aurait disparu très rapidement... Dans ces conditions, vous connaissez la formule: l'arnaise populaire est comme le poisson dans un bocal. Réponse: videz le bocal. Cela veut dire: démolissez le plus possible d'individus et de groupes au Vietnam, sans tenir compte du fait qu'ils sont ou non directement mêlés à la chose, parce que tout Vietnamien du sud est, en puissance, puisqu'il fait partie du peuple, un allié du FNL. Autrement dit, à ce moment-là, on tue les Vietnamiens parce qu'ils sont Vietnamiens. C'est la même chose — et je prends ma comparaison avec responsabilité — que lorsque Hitler détruisait les Juifs parce qu'ils étaient Juifs", a conclu M. Sartre.

La Grèce décide de se retirer d'elle-même du Conseil de l'Europe

PARIS (d'après l'AFP) — Menacée d'expulsion, la Grèce a devancé un vote, ce matin, en communiquant sa décision de se retirer du Conseil de l'Europe, qui tient sa 45e session au Château de la Muette, siège de l'OCDE, à Paris.

lités du monde artistique se sont jointes à un manifeste "grec européen" déjà signé par 55 personnalités et qui, lui aussi, réclamait le retour à la démocratie.

Ce matin, sept personnalités (cinq anciens députés centristes, un avocat, M. Dimitrios Touloupas, et un général de droite, Georges Peridis), actuellement assignées à résidence

dans le village d'Aghios Nicolaos, au centre du Péloponèse, ont publié une "adresse" à l'opinion publique internationale, dénonçant les pratiques arbitraires du régime grec actuel.

La décision a été annoncée par M. Panayotis Pipinelis, ministre grec des Affaires étrangères, qui a invoqué l'article 7 des statuts de l'organisation, aux termes duquel notamment "tout membre du Conseil de l'Europe peut se retirer en notifiant sa décision au secrétaire général".

Une résolution demandant l'exclusion de la Grèce à cause de sa politique intérieure et l'absence de démocratie depuis le coup d'Etat d'avril 1967, avait déjà réuni onze voix, alors que la majorité nécessaire est de douze. Toutefois, trois autres pays, parmi les 18 représentants de l'Europe occidentale, nordique et méditerranéenne, avaient officiellement fait savoir qu'ils étaient prêts à se rallier à cette proposition présentée par la délégation d'Allemagne fédérale. L'exclusion de la Grèce n'était plus qu'une question de procédure de vote.

Avant l'ouverture de la session du comité des ministres du Conseil de l'Europe, M. Pipinelis avait déclaré qu'il avait "bon espoir et bonne conscience". Quant à M. Jean de Lipkowsky, président de la délégation française, il avait dit: "C'est une certaine idée de l'Europe qui est en cause... Nous ne pouvons admettre des violations de la démocratie". Il avait indiqué, enfin, que la position de la France "dépendait des textes qui nous seront soumis".



AVANT LE RETRAIT — Le ministre des Affaires étrangères de la Grèce, M. Panayotis Pipinelis (à droite), a été accueilli par son homologue italien, M. Aldo Moro, à son arrivée à Paris, ce matin, pour assister à la réunion du Conseil de l'Europe. (Téléphoto PA)

L'OCDE devait voter sur une résolution demandant l'exclusion de la Grèce de cette organisation, mais le régime militaire de la Grèce avait annoncé le retrait du Conseil de l'Europe avant le vote. (Téléphoto PA)

Aux Etats-Unis

Les économistes prévoient un ralentissement de l'activité

Par GEORGES DESCHODT
NEW YORK (AFP) — La saison des prévisions économiques bat son plein aux Etats-Unis en cette fin d'année, mais rarement autant de désaccords sur ce qui attend l'économie américaine l'an prochain et sur la politique qu'il convient de suivre dans l'immédiat ont été aussi évidents.

Qu'il s'agisse des économistes, des financiers, de l'administration ou des industriels, il existe un consensus général que le ralentissement de l'activité industrielle, enregistré depuis la fin de l'été, se confirmera au début 1970, mais les avis divergent totalement dès qu'il s'agit de prédire l'ampleur de ce ralentissement, l'évolution des taux d'intérêt et celle de l'emploi, ou de déterminer quand il sera possible d'atténuer les restrictions anti-inflationnistes actuelles.

Ce sont les divisions qui existent au sein des autorités monétaires qui retiennent le plus l'attention dans la mesure où le freinage du crédit par le conseil de la réserve fédérale est con-

sidééré comme l'élément le plus efficace, et le plus douloureux, des diverses mesures prises pour lutter contre la hausse des prix. Deux des membres du conseil, MM. Sherman Maisel et George Mitchell, avaient récemment estimé qu'un léger desserrement du crédit devenait nécessaire pour éviter une baisse trop brutale de l'activité. Ils viennent d'être rappelés à l'ordre par le vice-président du conseil, M. J.L. Robertson.

Dans un discours prononcé en Virgile, celui-ci a déclaré, mécontent que la lutte contre l'inflation restait la première priorité. Plutôt qu'une atténuation des restrictions, cette lutte imposera peut-être "des contrôles encore plus serrés et plus douloureux", a-t-il dit.

Chez les économistes, M. Milton Friedman, professeur à l'université de Chicago, et considéré comme l'un des meilleurs experts de la politique monétaire et de ses effets, exprime à plusieurs reprises, son inquiétude devant la tenture avec laquelle la FED accroît la masse

monétaire. Il a affirmé que si les disponibilités monétaires ne retrouvent pas un rythme de croissance plus normal, l'économie américaine va droit vers une récession, dont l'ampleur dépendra du moment où la réserve fédérale modifiera sa politique.

Son pessimisme n'est cependant nullement partagé par un autre économiste renommé, M. Pierre Rinfrel, qui a déclaré devant l'Association nationale des industriels qu'il est absurde de parler de récession, alors que l'on prévoit une augmentation substantielle des investissements en 1970.

Un désaccord similaire s'est manifesté entre deux anciens conseillers économiques de la Maison blanche, MM. Gardner Ackley qui servit sous les présidents Kennedy et Johnson, et Raymond Saulnier, qui participa à l'administration Eisenhower. Le premier est partisan d'une atténuation rapide des restrictions pour éviter une récession. Le second estime que l'arrêt de la hausse des prix doit rester l'objectif primordial, même au risque d'une récession.

Journalistes mis à l'ordre

CHICAGO (UPI) — De nouvelles directives concernant les journalistes qui suivent le procès de conspiration lors de l'émeute de Chicago, ont été affichées, hier, dans l'édifice fédéral où se déroule ce procès.

Les nouveaux règlements défendent aux journalistes d'apporter de la lecture pour tuer le temps durant le procès, de rire bruyamment, de participer d'aucune façon à l'audition ou de communiquer avec les défenseurs en Cour ou dans les corridors adjacents.

Ils ont également reçu instruction de demeurer dans l'enceinte de la Cour durant les cérémonies d'ouverture et de fermeture et lorsque le jury reçoit des instructions.

Toute violation de ces règlements entraînera la révocation des permis spéciaux délivrés pour ce procès. Ces directives sont communiquées au moment où les relations sont tendues entre les représentants de la presse et les policiers chargés de maintenir l'ordre durant le procès.

Le procès, souvent tumultueux, de sept individus accusés d'avoir traversé les limites de l'Etat pour provoquer des émeutes durant le congrès national des Démocrates, l'an dernier, en est à son troisième mois. Des journalistes ont déjà été expulsés de la salle pour avoir fait de la lecture en Cour. Deux journalistes ont également été arrêtés pour avoir nu à des policiers dans l'exercice de leurs fonctions, mais ces accusations ont ensuite été abandonnées.

L'Egypte double ses effectifs militaires

LE CAIRE (d'après la PA) — L'Egypte, qui a actuellement 500.000 hommes sous les drapeaux, doublera ses effectifs au moment où l'on s'attend à un combat contre Israël, a révélé aujourd'hui, un ami intime du président Gamal Abdel Nasser.

L'éditorialiste du journal semi-officiel du Caire, "Al-Ahram", affirme en même temps que, depuis la Guerre des Six Jours, en 1967, Israël a presque doublé le nombre de ses chars et de ses avions, qui était déjà supérieur à celui de l'Egypte. Israël aurait environ 2.900 chars et 375 avions de combat.

| Comprenant également les postes transmis par câble | | |
|--|----------------------------|-----------------------------|
| (4) Québec CFCM-TV | (3) Burlington WCAX-TV | (10) Montréal CFTM-TV |
| (5) Québec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV | (12) Montréal CFCF-TV |
| (11) Québec CBVT | (8) Mt. Washington WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV |

De 6 P.M. jour de publication et heures complètes du lendemain. (c) Emission couleur

LE VENDREDI 12 DECEMBRE 1969

| | |
|--|---|
| 6.00 (3) World of Sports | (5) Singalong Jubilee c |
| (11) Les deux D | 9.15 (4) (10) La clef d'or c |
| (8) Six o'clock Movie: "To be or not to be" | 9.30 (4) (18) Vrai de vrai c |
| (10) Studio 10 c | (5) Friday movie: "Phone Call from a Stranger" |
| (5) Dateline | 10.00 (10) Vaudeville c |
| (12) Pulse | (12) The F.B.I. c |
| (7) Troisième édition | (4) Noir sur blanc |
| 6.15 (3) Weatherwise | (8) Boxing c |
| (7) C'est mon opinion | (7) (11) (13) Format 60 |
| 6.20 (7) Edition sportive | 10.30 (10) Le 10 vous informe |
| 6.25 (3) Newstime | 11.00 (5) (12) Nouvelles c |
| 6.30 (4) Panoramonde | (4) Panoramonde |
| (5) The Outsider c | (7) (11) (13) Le point |
| (7) Les mystères de l'ouest c | (8) Eleven O'Clock Report |
| (13) Sur la scène du monde | (3) Channel 3 Night Beat |
| (11) Le téléjournal | (10) En pantoufles: "La chute des Héros" |
| 6.40 (11) Nouvelles du sport | 11.18 (12) Pulse |
| 6.45 (11) 24 heures c | 11.19 (5) Viewpoint |
| 7.00 (3) News | 11.20 (7) Dernière édition |
| (4) Commando du désert c | (13) Sur la scène du monde |
| (12) The Andy Williams Show c | 11.25 (5) Editorial |
| (10) Le 10 vous informe c | 11.30 (7) Cinéma 7: "Pain, amour et jalousie" |
| (8) Ski trails | (3) The Merv Griffin Show c |
| (13) Claude Blanchard | (4) Heure exquise: "Les tueurs" |
| (11) Format 30 | (8) Movie 8: "The double agents" |
| 7.25 (10) Les commentaires de Me Alban Flamand c | (11) Nouvelles du sport |
| 7.30 (4) En première: "Une blonde comme ça" | (5) After 11: "The Cossacks" c |
| (10) En première: "Astronautes malgré eux" | 11.40 (11) Cinéma: "L'attaque dura sept jours" |
| (11) La semaine à Québec | (13) Ciné-soir: "Feuilles d'automne" |
| (3) Get Smart c | (5) National Grey cup report |
| (7) Sans cachotterie | 11.45 (12) Pajama playhouse: "Desire in the dust" |
| (3) Julia c | 12.30 (10) En pantoufles: "La peau d'un espion" |
| (8) Let's make a deal c | 1.01 (5) Postlude: Marc Legrand |
| 8.00 (3) Rowan and Martin's laugh-in c | 1.10 (4) Musique Marc Legrand |
| (8) Hollywood's Finest c | 1.15 (11) Ciné-uit: "L'amour c'est mon métier" |
| (12) Friday Movies: "A man Called Adam" | (13) Nouvelles anglaises |
| (7) (11) (13) Donald Lautrec "chaud" | 1.30 (12) University of the air |
| (3) The good Guys c | 2.00 (10) Dernière édition |
| 8.30 (7) Le Septième art c | (12) Montreal bulletin board c |
| "La rafale de la dernière chance" | 2.15 (12) News Headlines |
| (3) Hogan's heroes c | |
| (11) Les règles du jeu c | |
| (13) Cinéma Kraft: "Propre à rien" | |
| 9.00 (3) Friday Movie: "Paris when it sizzles" | |

LE SAMEDI 13 DECEMBRE 1969

| | |
|--|--|
| A.M. | 3.30 (4) Fusée XL-5 c |
| 7.00 (8) Faith For Today | (10) Sur le matelas c |
| (3) Gumby c | (12) Wrestling |
| 7.30 (3) World of Life | 4.00 (7) (11) (13) Mes trois fils |
| (3) Skippy the bush kangaroo c | (4) Sur le matelas |
| (12) Montreal Bulletin Board c | (12) Sports hot seat |
| 8.00 (3) The Jetsons c | 4.30 (10) La rampe sportive |
| (8) Colby telecourse | (12) Wide world of sports c |
| (10) Ciné-jeunes c | (7) (11) (13) Prenez le volant |
| "Les lanciers noirs" c | 5.00 (4) Allez-4 |
| (12) The Uncle Bobby show c | (13) C'est beau chez nous |
| 8.20 (4) Marc Legrand c | (7) Film |
| 8.30 (8) The smokey bear show c | (10) C'est arrivé cette semaine |
| (3) The Bugs Bunny road runner hour c | (11) D'Iberville c |
| (4) Dessins animés | (3) (8) Wide world of Sports c |
| (12) Laff time | 5.15 (7) J. A. Desfossés |
| 8.55 (11) Aujourd'hui à CBV | 5.30 (7) Ralliement des créditistes |
| 9.00 (8) The cattanooga cats c | (11) L'heure des quilles c |
| (7) (11) Cours universitaires | (10) Les joyeux naufragés |
| (4) Intrigues à Hawaii | (5) Canadian Championship Lacrosse |
| (12) The Hintones c | 5.45 (7) Parti Québécois |
| 9.30 (3) Dastaroffly and Muttly in their flying machines | 6.00 (4) Champion |
| (10) Les petits bonshommes | (12) Like young |
| (13) Super Car | (10) Terre des jeunes c |
| (12) Laff time | (3) Papa à raison |
| 9.45 (7) (11) Cours universitaires | (7) Sports digest c |
| 10.00 (3) The perils of Penelope Pitstop c | (7) Edition du samedi |
| (10) Capitaine Bonhomme | (5) Teen club |
| (8) Hot Wheels c | 6.10 (3) Weatherwise |
| (13) Les amis de Popeye | (3) Saturday news |
| (4) Cinéma: "Le prince des voleurs" | 6.30 (4) Samedi-information |
| Roger Ramjet c | (8) The Brady Bunch c |
| 10.30 (3) Scooby-Doo. Where are you? c | (3) News c |
| (12) Joe 90 c | (11) Téléjournal |
| (8) The Hardy Boys c | (7) Papa à raison |
| (7) Le cirque à tonton | (13) Sur la scène du monde |
| (11) Roquet, belles oreilles | 6.35 (11) (13) Atome et galaxies c |
| 10.50 (10) Mes amis les animaux | 6.45 (13) Claude Blanchard |
| (13) Sky Hawks c | 7.00 (3) McHale's navy c |
| (13) Banana Split | (4) (10) Jeunesse d'aujourd'hui |
| (10) Jeunesse en forme | (7) Soirée canadienne c |
| (11) Robin-fusée c | (5) The Beverly Hillbillies c |
| (3) The Archie comedy hour c | (8) Gilligan's Island c |
| (12) Lassie | (12) The Jackie Gleason Show c |
| 11.30 (8) The adventures of Gulliver c | (11) Au-delà des visages |
| (12) Animal World c | 7.30 (5) Mr. Deeds goes to town |
| (4) Le saint | (3) The Jackie Gleason show |
| (7) (11) (13) Lassie c | (11) Cher oncle Bill c |
| P.M. | 8.00 (10) Les grands spectacles: c "Les racines du ciel" |
| 12.00 (8) This week in pro football c | (4) Patrouille du cosmos c |
| (10) Bon Week-End | (8) The newlyweds c |
| (11) Plein feu... l'aventure c | (5) (7) (11) (13) La soirée du hockey |
| (7) Banana Split | (12) Academy Performance c |
| (3) Children's hour c | 8.30 (3) My three sons c |
| (13) Mon Martien favori | (8) The Lawrence welk show c |
| (12) Earth men are coming c | 9.00 (3) Green acres c |
| 12.30 (4) De tout de tous | (4) A la brûnante: "Les tonsins flingueurs" |
| (7) (11) (13) Si jeunesse pouvait | 9.30 (3) Peticoat Junction c |
| (12) Scouting today c | (8) The Hollywood Palace c |
| 1.00 (5) Tracks around the world | (10) (3) Mannix c |
| (11) Les quatre saisons c | (12) The Survivors c |
| (3) Superman | 10.15 (5) CBC Weekend: Saturday edition c |
| (4) Route 66 | 10.25 (7) (11) (13) Les couche-tard c |
| (8) NCAA Football | (8) The Bill Anderson Show c |
| (12) Saturday Movie: "Desk set" | 10.30 (10) Le 10 vous informe |
| (7) Super Car | 10.50 (7) (11) (13) La politique fédérale c |
| (10) Ciné-samedi: "Le signe des renégats" | 11.00 (3) Nouvelles |
| 1.15 (11) (13) Tennis c | (12) News |
| 1.30 (3) The Fabulous world of Skiing c | (7) (11) (13) Téléjournal |
| (3) Johnny Quest c | (3) Final Edition |
| (7) Fusée XL-5 | (8) Weekend News Report |
| 1.55 (4) Promotions Atlantiques | (4) L'actualité |
| 2.00 (4) Au-delà du réel | (10) En pantoufles: c "La nuit du chasseur" |
| (5) The Bugs Bunny road runner hour | 11.10 (4) La météo |
| (3) Current events quiz c | 11.11 (4) Editorial |
| (7) (11) (13) Cent millions de jeunes | 11.14 (4) Nouvelles du sport |
| 2.30 (3) Canadian Travel | 11.15 (7) (11) (13) Nouvelles du sport |
| (13) (7) (11) Cinéma: "La loi, c'est la loi" | (8) Movie 8 |
| 2.45 (4) La jeunesse optimiste vous parle | (3) Tomorrow's weather c |
| (3) N.F.L. Football | (5) Provincial affairs |
| (5) CBC sports presents c | 11.17 (4) Heure exquise: "La fausse maîtresse" |

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!

Moyen-Orient

Création d'un tribunal militaire à Tripoli

LE CAIRE (AFP) — Le tribunal militaire dont la création a été annoncée hier soir par décret à Tripoli est constitué par trois officiers: un capitaine et deux lieutenants.

La nouvelle loi pour la "protection de la révolution libyenne" prévoit la peine de mort pour "toute personne prenant les armes contre le régime républicain ou faisant partie d'une bande armée séditeuse". La loi prévoit également des peines de prison pour "tous ceux qui accomplissent des actions hostiles au régime républicain".

Selon le texte de la loi, sont considérées comme actions hostiles, la propagande contre le pouvoir républicain révolutionnaire, l'incitation à la haine et à la division entre les couches de la population, la propagation de fausses nouvelles sur la situation politique et économique du pays, l'organisation de grèves dirigées contre le régime républicain, etc... Les coupables de tels crimes seront déferés devant un "tribunal populaire" ou tout autre tribunal qui sera créé par le Conseil de la Révolution. Les verdicts prononcés par ces tribunaux devront être ratifiés par le Conseil de la Révolution.

ARRESTATIONS

Tous les auteurs du complot dont l'échec a été annoncé mercredi en Libye ont été arrêtés et l'enquête qui se poursuit sur le complot avorté est près d'être terminée, a indiqué hier soir l'Agence du Moyen-Orient dans une dépêche datée de Tripoli.

Le Conseil libyen de la Révolution, a ajouté l'Agence, rendra public dans les prochains jours la composition du tribunal révolutionnaire chargé de juger les auteurs de ce complot.

La plupart des officiers arrêtés, poursuit l'Agence, étaient d'anciens prisonniers libérés après la révolution de septembre dernier et ayant repris leur poste dans l'armée. D'autres étaient des officiers retraités qui avaient repris du service.

Le Conseil libyen de la révolution s'est réuni pour prendre des mesures qui sont qualifiées de très importantes, a ajouté l'Agence, avant de préciser que ce conseil examine également le rôle de certains milieux étrangers dans le complot.

Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises hier pour assurer la protection des ambassades étrangères en Libye, où des manifestations se poursuivent depuis mercredi soir, a déclaré d'autre part, l'Agence du Moyen-Orient. Les manifestants condamnent le complot et expriment leur soutien à la révolution.

Enfin, a indiqué l'Agence, le colonel Adam Hawaz, ancien ministre de la Défense et auteur principal du complot, a été hospitalisé. Le colonel Hawaz, précise-t-elle, qui avait tenté mercredi soir de mettre fin à ses jours, a demandé au Conseil de la Révolution d'être clément avec lui.

Israël a un gouvernement d'union nationale

TEL-AVIV (AFP) — Le nouveau gouvernement israélien que Mme Golda Meir a présenté hier soir à M. Zalman Shazar, président de la République, est un gouvernement d'union nationale, comme celui qu'avait formé M. Levi Eshkol quelques jours avant la guerre des six jours en juin 1967.

Il est composé de 24 membres, dont six ministres sans portefeuille. Quatorze ministres appartiennent au "Front" (alliance travaillistes-mapam),

Assaut aérien contre la Syrie

(D'après AFP et UPI) — Des avions israéliens, dont des Phantom, ont attaqué la Syrie hier, abattant trois Mig-17 et perdant eux-mêmes deux appareils.

Un porte-parole militaire israélien à Tel-Aviv a déclaré que deux Mig-17 ont été abattus ainsi qu'un Mig-21. La Syrie a reconnu avoir perdu ces trois appareils mais a précisé que lors de l'engagement près de Damas les Israéliens ont perdu deux avions.

Un porte-parole syrien a précisé qu'un grand nombre d'appareils israéliens ont pris part à l'attaque contre des bases militaires et diverses installations syriennes, mais que les forces syriennes ont pu repousser l'attaque.

Au Caire, un porte-parole égyptien a également déclaré que des avions israéliens avaient tenté d'attaquer des positions militaires le long du canal de Suez mais que la DCA a abattu un Skyhawk.

six au "Gahal" (bloc de droite), trois au "Parti national religieux" et un au "Parti libéral indépendant".

Les six ministres sans portefeuille font partie de "Gahal" (deux), du "Front" (M. Shimon Peres, chargé des problèmes des territoires occupés et des

réfugiés arabes, M. Israël Galili, chargé de l'Information) et du "Mapam".

Ce gouvernement comporte le plus grand nombre de ministres de l'histoire politique d'Israël. Il sera présenté devant le Parlement le 15 décembre, et six heures de débat sont prévues

après le discours-programme de Mme Meir.

Les commentateurs politiques estiment que ce débat sera centré sur les récentes déclarations du secrétaire d'Etat William Rogers concernant la position américaine au Proche-Orient,

déclarations auxquelles Mme Meir réagira officiellement. L'opposition, pense-t-on, lancera une attaque violente contre Mme Meir, en affirmant que son voyage aux Etats-Unis a été un échec total.

Mme Meir, qui est âgée de 71 ans, est premier ministre pour la seconde fois. Israël a eu avant elle trois présidents du conseil, MM. David Ben Gourion, Moshe Sharret et Levi Eshkol.

Il a fallu 32 jours de négociations ardues et de marchandages

pour former son nouveau gouvernement.

Mme Meir n'a d'ailleurs pas présenté au président Zalman Shazar la liste complète de ses ministres, car le "Gahal" n'a pas encore désigné les six personnalités qui le représenteront au sein du cabinet. La liste complète ne sera donc connue qu'aujourd'hui.

Jusqu'au dernier moment, les députés du Gahal ont délibéré sur l'opportunité ou non de participer au gouvernement.

Refus de Londres de vendre à Tel-Aviv son char d'assaut le plus récent, le Chieftain

LONDRES (d'après PA) — La Grande-Bretagne a officiellement rejeté la demande israélienne pour l'achat du plus récent et plus perfectionné char d'assaut britannique, le Chieftain, à moins que de nouveaux événements ne viennent changer l'équilibre des forces.

Les autorités des deux pays ont annoncé cette décision hier soir alors que le ministre israélien de la Défense, le général Moshe Dayan arrivait à Londres pour un séjour de 24 heures.

Le général Dayan a toutefois refusé de rencontrer les représentants britanniques.

Le rejet britannique de la demande israélienne pour les Chieftains a été communiqué secrètement aux autorités isra-

éliennes le mois dernier, affirmant certaines sources.

La note britannique explique la décision britannique en trois points:

— Selon l'évaluation britannique de la force relative des pays du Moyen-Orient, la Grande-Bretagne ne juge pas justifiable la vente des chars d'assaut à Israël.

— La situation générale sera constamment étudiée et tout changement important de l'équilibre des forces pourra amener une modification de la décision si les Israéliens sont intéressés.

— La Grande-Bretagne est prête à répondre aux besoins normaux de l'armée israélienne.

Le Foreign Office a refusé de faire tout commentaire à ce sujet.

Toutefois, il est certain que la décision britannique, prise sous une forte pression des pays arabes, a grandement déçu Israël.

LE GROS GIN

Bok...

pour lui, pour elle

AVIS

Les Huiles Castel-Huot Inc. donne avis par la présente que M. DOLLARD WISEMAN N'EST PLUS A NOTRE EMPLOI, et il n'a plus mandat de représenter la compagnie à quelque fin que ce soit, notamment de solliciter des clients au nom Des Huiles Castel-Huot Inc. Le départ de M. Wiseman n'affecte en rien la politique et les services de Les Huiles Castel-Huot Inc. qui continue comme par le passé de bien servir leur nombreuse clientèle.

LES HUILES CASTEL-HUOT INC.
par: Claude Bernier, président

Une Compagnie canadienne-française au service des Canadiens français.

Tiers-Monde

La Bolivie éliminera un institut américain soupçonné d'encourager le syndicalisme pro-impérialiste

LA PAZ (AFP) — L'institut américain pour le développement du syndicalisme libre, organisme dépendant des Etats-Unis et chargé de former des cadres syndicaux, va disparaître en Bolivie à la fin de cette année, annonce un communiqué du ministère du Travail publié hier à La Paz.

Le communiqué précise que le gouvernement bolivien a décidé de ne pas renouveler en janvier prochain l'accord passé avec Washington il y a quelques années, et qui installait cet organisme en Bolivie.

On ne précise pas à La Paz

les motifs exacts de cette décision gouvernementale, visant un organisme accusé par plusieurs mouvements syndicaux et étudiants, de favoriser le syndicalisme "jaune et pro-impérialiste".

Récemment déjà, un autre organisme syndical, l'Organisation interaméricaine du travail, contre qui des accusations semblables avaient été lancées, avait dû fermer son bureau de La Paz sur l'invitation du gouvernement. Mardi, d'autre part, le Service de développement communautaire et d'extension rurale, dépendant de l'Agence américaine pour l'aide

au développement international, comme l'Institut pour le développement du syndicalisme libre, a été placé sous contrôle gouvernemental.

Egalement le gouvernement révolutionnaire bolivien a décidé de confier à un organisme d'Etat, la banque minière, le contrôle de la commercialisation des minerais produits par les petites et moyennes mines privées.

Cette décision, prise au cours d'un conseil des ministres qui a duré plus de dix heures la nuit de mercredi à jeudi, est un nouveau pas dans "la voie révolutionnaire" du gouvernement du général Alfredo Ovando, ainsi qu'une mesure destinée à tenter d'équilibrer le commerce extérieur bolivien, à un moment où surgissent des difficultés économiques provoquées par la nationalisation de la Gulf Oil le 17 octobre, estiment les observateurs.

Les mines privées boliviennes, dont plusieurs appartiennent à des capitaux étrangers, produisent environ un tiers des exportations du pays, estimées dans les milieux compétents. La Compagnie nationale des mines boliviennes, la COMIBOL, contrôle de son côté les grandes mines nationalisées en 1952.

Précisions sur la mort tragique de Marighela

SAO PAULO, (AFP) — Un communiqué de la police politique brésilienne (DOPS) publié hier donne des précisions sur les circonstances qui ont conduit à la mort de l'ancien député Carlos Marighela, abattu par la police le quatre novembre.

Un prisonnier politique avait révélé à la police que Carlos Marighela était en rapport avec des frères dominicains. Un autre prisonnier politique, Paulo de Tango Venceslau, confirma cette information, en précisant qu'il avait des contacts avec l'ancien député par l'intermédiaire d'un dominicain, le père Yves. Les policiers prirent le religieux en filature, et furent conduits au père Fernando. Les deux religieux furent arrêtés.

Le communiqué de la police précise qu'au cours d'un interrogatoire, le père Fernando reconstruit qu'il coordonnait le "réseau d'appui" de Carlos Marighela et que lorsqu'ils voulaient entrer en contact avec lui, les deux frères utilisaient le téléphone de la librairie des dominicains de Sao Paulo, la librairie "des deux cités".

La police "tendit alors une souricière" dans cette librairie et installa une table d'écoute sur la ligne téléphonique.

Le quatre novembre, une voix annonça au téléphone à l'un des deux frères dominicains: "C'est de la part d'Ernest. Il va aller à la "Graphica" ce soir à vingt heures".

Le père Fernando, dit le communiqué, expliqua qu'Ernest était le pseudonyme de Carlos Marighela et donna l'adresse de la "graphica" à Sao Paulo.

La police installa un dispositif

L'Escadron de la Mort aurait fait 174 autres victimes

RIO DE JANEIRO, (AFP) — Cent soixante-quatorze corps de repris de justice ont été découverts depuis deux ans sur les routes isolées des environs de Rio, déclare-t-on au siège de la police de l'Etat de Rio de Janeiro (qui ne comprend pas la ville même de Rio).

autour de la "graphica", tandis que les frères Yves et Fernando se rendaient au rendez-vous en ayant reçu "des instructions précises sur la façon de se comporter en cas d'échange de coups de feu. Ils ont suivi ces instructions à la lettre et ont pu ainsi sortir indemnes d'une rencontre au cours de laquelle trois personnes ont été tuées", conclut le communiqué.

Qu'est-ce qui fait du Normandie l'un des vins les plus appréciés au Québec?



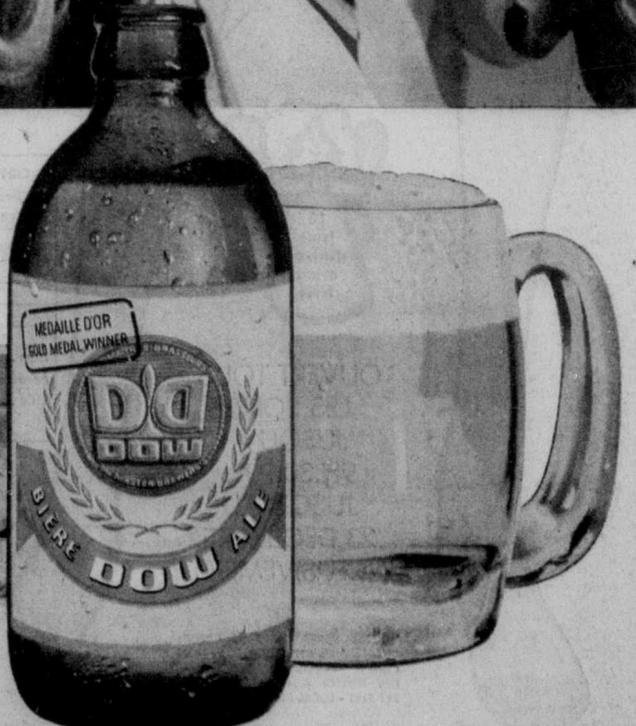
Vinifié et mis en bouteilles à Moncton (N.B.), Canada, par Les vins Normandie Limitée

On vous en souhaite une bonne, une vraie bonne, une vraie bonne

DOW



...dans un bel emballage de Noël!



Brassée à Montréal par La Brasserie Dow du Québec Limitée

La grippe gagnera l'Amérique du Nord, mais avec moins de force qu'en Europe

(D'après UPI et AFP) — L'épidémie de grippe qui se propage en Europe ne devrait pas provoquer de si graves perturbations en Amérique du Nord plus tard cet hiver.

C'est la conclusion à laquelle arrive le Centre national des maladies contagieuses des États-Unis. Cependant, les autorités américaines recommandent aux personnes âgées de se

faire vacciner contre la grippe, particulièrement celles qui souffrent de déficiences cardiaques, pulmonaires ou autres.

EN FRANCE

Un temps froid et humide aide actuellement l'épidémie à gagner du terrain en Europe. En France, le pourcentage des "grippés" se tient aux environs de 10% à 15%, ce qui provoque

un ralentissement important dans les services publics. De nombreuses institutions d'enseignement ont fermé leurs portes et certaines usines ont considérablement ralenti leur production, dont l'usine Renault du Mans, privée de 1,200 employés.

Le virus responsable de cet épidémie serait de la même nature que celui qui avait causé de

nombreux ravages en Amérique du Nord, l'hiver dernier.

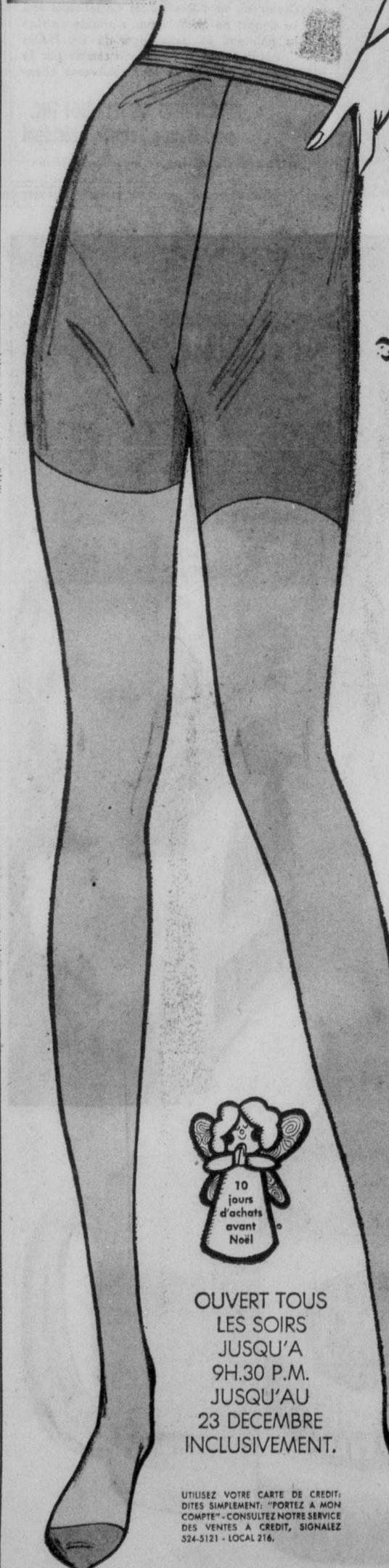
DEJA IMMUNISES

Bien que les services de santé américains n'aient pas encore reçu tous les détails sur l'épidémie actuelle en Europe, ils en sont venus à la conclusion qu'il s'agit du même type de virus, ce qui voudrait dire que la population est déjà immunisée contre cette grippe.

Offrez des certificats cadeaux Paquet

Comblez vos desirs des fêtes chez Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



Nouvelle garantie

sur les bas-culottes

KAYSER

double mèche jusqu'au 15 février

une paire, garantie de 14 jours
2 paires, garantie de 35 jours

Si vous brisez une paire de bas-culottes dans les quatorze premiers jours ou deux paires en trente-cinq jours, ils vous seront remplacés par La Compagnie Kayser. Prévoyez-vous de cette offre exceptionnelle, pour un temps limité. Achetez les bas-culottes Kayser pour vous, ou offrez-les en cadeau à une amie, aux Fêtes prochaines. La nouvelle garantie n'en vaut-elle pas la peine?... Choix de tan, blond givré, blanc, neutre. P.M.G.XG.

une paire **3.50**
deux paires **6.75**

Paquet, bas pour dames, rayon 11, rez-de-chaussée, AUSSI A PLACE LAURIER 811

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE CENTRE-VILLE 524-5121 PLACE LAURIER 653-8711



OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9H.30 P.M. JUSQU'AU 23 DECEMBRE INCLUSIVEMENT.

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT. DITES SIMPLEMENT: "PORTEZ A MON COMPTE". CONSULTER NOTRE SERVICE DES VENTES A CREDIT, SIGNALEZ 524-5121 - LOCAL 216.

MONSIEUR PERKINS

LES AVENTURES DE PAULINE

Dr BEAUDOC

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MUTT et JEFF

GALOPIN

LE PETIT PEDRO

MARC DES BOIS

BATMAN et ROBIN



Le pouls du monde

Après les avions, les bateaux !

CUXHAVEN (AFP) — Trois marins pris de boisson ont tenté de dérouter sur Cuba le 29 novembre dernier, le chalutier "Karlsburg", alors que le bâtiment se trouvait au large de l'Islande, a annoncé hier le service des garde-côtes de Cuxhaven, après le retour du "Karlsburg" à son port d'attache.

Les trois matelots avaient pris d'assaut la passerelle, où ne se trouvaient que l'homme de barre et un autre marin. Ils avaient finalement été maîtrisés par les autres membres de l'équipage.

Le commandant du "Karlsburg" (646 tonneaux) qui appartient à la compagnie "Hanseatische Hochseefischerei", de Bremerhaven a fait ensuite route sur Reykjavik, où les trois mutins ont été incarcérés, puis transférés à Hambourg par avion.

Aide à la jeunesse

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le secrétaire général U Thant a lancé hier un appel aux pays membres de l'O.N.U. pour qu'ils apportent des contributions financières volontaires à l'assemblée mondiale de la jeunesse qui doit se tenir au mois de juillet au siège de l'O.N.U. à New York.

Les frais de voyage et de sé-

jour de cette assemblée mondiale de la jeunesse qui se réunira à l'occasion du 25ème anniversaire de l'O.N.U. seront payés par des contributions financières volontaires et l'O.N.U. n'offrira que des locaux et les services normaux des conférences.

La convocation de cette assemblée a été décidée le 31 octobre par l'assemblée générale.

Bombe à l'ambassade grecque de Londres

LONDRES (AFP) — Deux hommes ont été arrêtés à la suite de la découverte d'une bombe à retardement déposée par des étudiants dans un vestiaire de l'ambassade de Grèce à Londres.

Cette bombe, a été découverte par un employé qui avait remarqué le comportement "louche" d'un invité durant une cérémonie offerte à l'ambassadeur en l'honneur des étudiants grecs résidant à Londres. L'engin, a été immédiatement jeté à l'extérieur du bâtiment, dans une poubelle, où les services de déminage l'ont pris en main, tandis que quarante policiers cernaient le quartier.

Rapprochement judéo-catholique

NEW YORK (AFP) — Le "Congrès juif américain" a accueilli hier la déclaration, approuvée par le Vatican, au sujet des relations entre catholiques et juifs comme "une intensification de la compréhension chré-

tienne du judaïsme et du peuple juif". Cette déclaration, ajoute le

M. J.-E. Ouellet

M. Joseph-Ernest Ouellet, employé de Price Brother, époux de dame Hermine Lanoue, est décédé le 11 décembre 1969 à Ste-Foy à l'âge de 72 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, sa fille et ses gendres: M. et Mme Jean Chénier (Claire) M. Thomas Savard; ses petits-enfants: M. et Mme Run Decarlo (Edith Ouellet) M. et Mme Antoni Depaolo (Denise Ouellet) M. et Mme Camille Laterreur (Rachel Savard) Claudette et Yvon Savard, Pierre, Paul, Suzanne et Jacqueline Chénier; sa sœur et ses belles-sœurs: Mme Alphonse Fréchette (Béatrice, Mme Armand Rathé (Laura Lanoue), Mme Marie-Ange Ouellet, Mme Déla Ouellet, Mme Angéline Ouellet, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle sera exposée à 1025, route de l'Église, Ste-Foy, les funérailles auront lieu samedi en l'église de Notre-Dame de Foy, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph d'Alma. La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée, de Québec.

Mme T. Levesque

Mme Thomas Levesque, née Marie Anne Babin, épouse de feu Thomas Levesque, est décédée le 10 décembre 1969, à Port de la Ciel, à l'âge de 90 ans. Elle demeurait autrefois à 18 Place Marché Champlain, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, genre et belle-fille: M. et Mme Lucien Carrier (Madeleine Levesque), M. et Mme André Levesque (Cécile Desmarais); sa sœur, Mme Emile Gagnon (Reine Babin), plusieurs petits enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 6 rue Perreault, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi à 2 heures p.m. en l'église de Notre-Dame et l'inhumation aura lieu au cimetière de Lauzon. La direction des funérailles a été confiée à la maison Clau- de Marcoux Ltée, de Saint-Romuald.

Congrès, reconnaît "l'indispensable rôle de la terre d'Israël dans la vie juive".

Secrétaire américain au Commerce en Yougoslavie

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain au Commerce M. Maurice Stans quittera Washington mercredi prochain pour une visite de deux jours à Belgrade à l'invitation du gouvernement yougoslave.

Les entretiens de M. Stans à Belgrade porteront sur le développement des échanges commerciaux entre les États-Unis et la Yougoslavie.

M. J.-B.-Ulric Moisan

Monsieur J.B. Ulric Moisan décédé à l'âge de 89 ans, époux de Feu Dame Marie-Louise Hamel, Président de La Cie Hubert Moisan et de La Cie Populaire N.-D. de J.-Cartier. Il était le doyen des Directeurs de Funérailles Canadiens, Chevalier de Colomb, du 4ème Degré.

Il laisse dans le deuil sa fille Mlle Louise Moisan; sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme J.M. Lemieux (Bernadette), Mme Adrien N. Moisan, Mme T.A. Moisan, de Montréal, Mme J. Rémi Béchard, Mme G. Alidor Boulet, de St-Tite de Champlain, Mme Joseph Hamel, Mme Antonio Hamel et M. Albert Roy. Parmi ses neveux et nièces l'on remarque: Rev. Père Lucien Hamel, o.m.i., l'abbé Gilles Boulet, Recteur de l'Université de Trois-Rivières, du Rev. Père Robert Roy, s.s., Rev. frère Clovis Hamel, e.c., de la Rev. Sœur Lilliane Roy, du Liban, et du conseiller municipal Gérard A. Moisan, ainsi que plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est exposée au salon de la Cie Hubert Moisan, 253, est, rue St-Joseph. Les obsèques auront lieu samedi le 13 décembre, à 2,30 heures en l'église N.-D. de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

SERVICE-ANNIVERSAIRE



M. LABBE LUC FONTAINE
Samedi le 13 décembre, à 8 heures a.m., en l'église Notre-Dame de Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. l'abbé Luc Fontaine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. L. Monaghan

M. Léo Monaghan, Directeur de Service au Ministère provincial du Revenu, époux de Dame Marjorie Drouin, est décédé le 11 décembre 1969, à Québec à l'âge de 66 ans. Il demeurait au Lac Beauport.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils, filles et gendres: M. et Mme John Robertson (Joan) de Montréal, M. Tom Monaghan, M. et Mme Patrick Smorra (Anita) de Washington, M. et Mme Gordon Labossière (Claire), M. Michael



Monaghan, son frère et sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Monaghan, M. et Mme Stuart Inglis (Margaret) de Winnipeg, Mme Joseph Monaghan de Toronto, Mme Thomas C. Monaghan de New York, Me et Mme Ross Drouin, Mme Mark Drouin, Mme Jules Savard, Mme Yvan Bossé, M. et Mme Raymond Normand.

La dépouille mortelle est exposée à 46, ouest St-Cyrille. Les funérailles auront lieu lundi, en l'église de St-Patrick, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Patrick. La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée, de Québec.

Mme H. Pageau

Mme Henri Pageau, née Marie-Anne Villeneuve, épouse de Monsieur Henri Pageau, est décédée, le 10 décembre 1969 à Québec, à l'âge de 62 ans. Elle demeurait à 341, Ave Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Léopold Pageau (Réjeanne Roy), M. et Mme Laurent Boucher (Yvonne), M. et Mme Edgar Boucher (Murielle), M. et Mme Georges-Henri Pageau (Paulette Vallée), M. et Mme Raymond Brindamour (Véronique), M. et Mme Jean-Guy Pageau (Suzanne Dumontier), M. et Mme Uldéric Pa-

Les décès

AUGER (Alzela) — A St-Romuald, le 11 décembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Alzela Lacombe, épouse de Georges Auger, mère de Albert, sœur de Joseph. Elle demeurait à 1 rue St-Jean-Baptiste, St-Romuald. Les funérailles auront lieu lundi, à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Claude Marcoux Ltée, 96 rue de la Fabrique à 9h45 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

BELLEAU (Thérèse) A Québec le 9 décembre 1969, est décédée Mlle Thérèse Belleau, fille de feu Eusèbe Belleau c.r. et de feu Juliette Hamel, sœur de Germaine, Paul, p.p. André s.j., Madeleine (Mme Alfred Terreau). Les funérailles auront lieu samedi, le 13 décembre à 9h30 en la direction de la Maison Lépine Ltée. Départ du salon mortuaire de l'Hôpital Général.

280, Boul. Langellier à 9 heures 15 pour l'église Notre Dame de l'Assommoir et de là au cimetière Belmont.

BRADY (William James) — A l'Hôpital de Beauveville, le 10 décembre 1969, à l'âge de 89 ans, est décédé William James Brady, époux de feu Laura Renaud. Les funérailles auront lieu samedi 13 décembre, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire.

Général Giguère Enr., 628, 2e Avenue, Beauveville Est, à 2h45 pour l'église Beauveville et de là au cimetière Paroissial.

BRENNAN (Eileen) — A Québec, le 10 décembre 1969, est décédée Eileen M c K a y, épouse de Gérard Brennan (Gerry), fille de feu John McKay, sœur de Frank, Shan et Elish. Elle demeurait à 951, Manière. Les funérailles auront lieu samedi le 13 décembre à 10h. Départ du funéraire.

Lépine Ltée 300, Chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

BYRNE (Marguerite) — A Montréal, le 11 décembre 1969, est décédée Marguerite Byrne, fille de feu Edouard Byrne et de feu Mary Pickford. Elle demeurait autrefois à Westmont, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, à 3h, à St-Basile. Départ de la résidence funéraire.

L. Leclerc & Fils Engr, 18 Ave Du Parc à 2h45 pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial.

DAIGLE (Anna) — A La Durantaye, le 10 décembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Anna Levasseur, épouse en 1res noces de feu Albert Duchesneau et en 2es noces de Joseph Daigle, sœur de Alice (Mme Joseph Caron), Marie-Laure (Mme Phydime Mercier), Josephine (Mme Willey Doyon). Elle demeurait à La Durantaye. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures. Départ de sa résidence sous la direction de la maison

Edward Trahan, St-Charles de Bellechasse à 1h55 pour l'église de La Durantaye et de là au cimetière paroissial.

GUY (J.-Ovide) — A Québec, le 9 décembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé J.-Ovide Guy, rentier, époux de feu Irma Rousseau, père de Adrienne (Mme Maurice Dundon), Gabrielle (Mme Lucien Boucher), Jean-Pierre, Paul-Emile, Simone (Mme Arthur Faucher), Roger, Rolande (Mme Paul-Emile Julien), Robert, Armand, Hélène (Mme Claude Baudet), frère de J.-Amédée, Claudia (Mme Joseph Racine), Marie-Anne, Laura. Il demeurait à 4685 1ère Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi 13 décembre à 10 h. Départ du foyer funéraire.

J. Bouchard & Fils Ltée 1290 - 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière de Charlesbourg.

HARBOUR (Joseph "Joe") — A Québec, le 10 décembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Joseph Harbour, fonctionnaire provincial, époux de Aline Veilleux, père de André, Jean-Yves, Marcel, frère de Albert, Marie-Louise (Mme Ulric Brisson). Il demeurait au 392, 11ème rue. Les funérailles auront lieu samedi, à 9h30. Départ de la résidence funéraire.

Arthur Cloutier & Fils Ltée 999, 1ère Avenue St-Fidèle et de là au cimetière Belmont.

M. W. J. Brady
M. William James Brady, époux de feu dame Laura Renaud, est décédé le 10 décembre, à l'hôpital de Beauveville, à l'âge de 89 ans et 9 mois. Il demeurait à Beauveville.

Il laisse dans le deuil, son beau-frère, l'honorable Louis St-Laurent de Québec, Mme Henri Renaud de Beauveville, Mme Jean-Marie Cartier, de Montréal, il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée chez Gérard Giguère, 628, 2e Avenue est, Beauveville. Les funérailles auront lieu samedi 13 décembre, et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gérard Giguère, de Beauveville.

JEAN (Henri) — A Québec, le 9 décembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Henri-Jean, peintre, époux de Marie-Anne Dubé, père de Robert, Vincent, Nicole, Gaëtan, frère de Clara, Diana et Roméo. Il demeurait au 240 Est Arago. Les funérailles auront lieu samedi le 13 décembre, à 10h. Départ de la résidence funéraire de la

Cie Hubert Moisan 253 Est St-Joseph à 9h55 pour l'église Notre-Dame - de - Jacques - Cartier et de là au cimetière St-Charles.

LACROIX (Alicée) — A Québec, le 9 décembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Alicée Morisset, épouse de feu Edouard Lacroix, mère de Raymond, Bénérengé (Mme Raymond Thomas), Gabriel, Adrien, Françoise (Mme Jean Blanchet), Marc-Yvon, sœur de Yvonne (Mme Raymond St-Mard), Edouard, Fortunat, Hermas, Louis, Bernard. Elle demeurait à 3000, de la Retraite, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, à 9h00. Départ de la résidence funéraire.

Arthur Cloutier & Fils Ltée 1025, Route de l'Église, Ste-Foy à 8h45 pour l'église St-Louis de France et de là au cimetière St-Charles.

LEVESQUE (Marie-Anne) — A Port-de-la-Ciel, le 10 décembre 1969, à l'âge de 90 ans, est décédée Marie-Anne Babin, épouse de feu Thomas Levesque, mère de Madeleine (Mme Lucien Carrier), André, sœur de Reine (Mme Emile Gagnon). Elle demeurait autrefois à 18 Place Marché Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 2h. Départ de la résidence funéraire.

Claude Marcoux Ltée, 6 rue Perreault, Lévis à 1h45 pour l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière de Lauzon.

MARCOTTE (Isidore) — A Ville Portneuf, le 10 décembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Isidore Marcotte, époux de Alexina Laganière, père de Jean-Charles. Il demeurait à 82 rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi, à 2h30. Départ de la résidence funéraire.

L.-Leclerc & Fils Enr. 189, 1ère Avenue, à 2h15 pour l'église de Ville Portneuf et de là au cimetière paroissial.

MOISAN (J.-B.-Ulric) — A Québec, le 10 décembre 1969, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur J.-B.-Ulric Moisan, Président de La Cie Hubert Moisan, époux de feu dame Marie-Louise Hamel, père de Louise, frère de Bernadette (Mme J.-M. Lemieux). Il demeurait au 259, rue N.-D. des Anges. Les funérailles auront lieu samedi 13 décembre, à 2h30. Départ de la résidence de

La Cie Hubert Moisan 253, Est, Rue St-Joseph, à 2h30 pour l'église N.-D. de J.-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

MONAGHAN (Léo) — A Québec, le 11 décembre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé Léo Monaghan, directeur de service au ministère du Revenu provincial, époux de Marjorie Drouin, père de Joan (Mme John Robertson) de Montréal, Tom, Anita (Mme Patrick Smorra) de Washington, Claire (Mme Gordon Labossière) et Michael, frère de Gerald, Margaret (Mme Stuart Inglis) de Winnipeg. Il demeurait au Lac Beauport. Les funérailles auront lieu lundi, à 9.30. Départ de la résidence funéraire.

Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest St-Cyrille à 9h15 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

MORASSE (Yvonne) — A l'Enfant-Jésus, le 10 décembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Yvonne Moisan, épouse en 1res noces de feu André Gauvreau, en 2es noces de feu Aurèle Godin, en 3es noces de feu Eugène Morasse, mère de Marius, Laurette (Mme Jean Bergeron), Monique (Mme Roland Gignac) et Etienne (Gauvreau). Elle demeurait à St-Raymond. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures. Départ des foyers funéraires.

Plamondon & Cantin Ltée, 388 rue St-Joseph, St-Raymond, à 2h45 pour l'église St-Raymond et de là au cimetière paroissial.

MORIN (Louis-Eric) — A l'Hôte-Dieu de Lévis, le 10 décembre 1969, à l'âge de 1 semaine, est décédé Louis-Eric Morin, fils de Pierre Morin et de Ginette Roberge, frère de Roch et Carl. Il demeurait à 135 rue Albertine, St-Romuald. La cérémonie des anges aura lieu samedi, à 2h, en l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Direction des funérailles a été confiée à Claude Marcoux.

OUELLET (Charles-Eugène) — A Québec, le 9 décembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Charles-Eugène Ouellet, mécanicien pour Universal Auto, époux de Antonia Dubé, père de Henri, Réginald, Janine (Mme Donald Dumas), Denyse (Mme André Baribeau), André, Louise, frère de Régina (Mme J.-A. Pettigrew), Alice (Mme Roméo D'A-mours), Emile, Jeanne, Joseph-Luc. Il demeurait à 8650, Boul. Cloutier, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h00. Départ de la résidence funéraire.

Arthur Cloutier & Fils Ltée 6450, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg à 9h45 pour l'église Ste-Cécile et de là au cimetière St-Charles. Supplément l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer.

OUELLET (Joseph-Ernest) — A Ste-Foy, le 11 décembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Joseph-Ernest Ouellet, employé de Price Brother, époux de Hermine Lanoue, père de Claire (Mme Jean Chénier), frère de Béatrice (Mme Alphonse Fréchette). Les funérailles auront lieu samedi, à 10h. Départ de la résidence funéraire.

PAGEAU (Marie-Anne) — A Québec, le 10 décembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Marie-Anne Villeneuve, épouse de Henri Pageau, mère de Léopold, Yvonne (Mme Laurent Boucher), Mariette (Mme Edgard Boucher), Geneviève et Henri. Véronique (Mme Raymond Brindamour), Jean-Guy, Uldéric, Yvon, Denise (Mme Jean-Marc Garneau), sœur de Omer, Rosaire, Béatrice (Mme Paul Villeneuve), Juliette (Mme Gérard Dallaire), Bertha (Mme Gaston Dallaire). Elle demeurait à 341, Ave Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu samedi, à 2h50. Départ de la résidence funéraire.

Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 2h05 pour l'église Notre-Dame des Laurentides et de là au cimetière Notre-Dame des Laurentides.

PERRON (Rebecca) — A Notre-Dame des Anges Co. Portneuf, le 10 décembre 1969, à l'âge de 96 ans, est décédée Rebecca Baril, épouse de feu Narcisse Perron. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures sous la direction de la maison:

J.P. Lacoursière St-Casimir, départ de sa demeure à 1h45 pour l'église Notre-Dame des Anges et de là au cimetière paroissial.

PLANTE (Philomène) — A l'Hôpital Général, le 12 décembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Philomène Beaulieu, épouse du Capitaine Edmond Plante, mère de Janine (Mme Bernard Laplante), Mariette (Mme Marcel Plante), Marcel. Elle demeurait à 180 rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu lundi, à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Maison F.X. Bouchard Inc., 43 Ave Royale, St-Pierre, à 9h45 pour l'église de Ste-Pétronille et de là au cimetière paroissial. Trajet en automobile.

POTVIN (Marie-Anne) — A l'Hôpital Notre-Dame - de - Fatima, de La Pocatière, le 10 décembre 1969, à l'âge de 89 ans, est décédée Marie-Anne Sirois, épouse en 1res noces de Louis Sirois et en secondes noces de feu Joseph Potvin, mère de Anne-Marie (Mme Jean Boucher), Marguerite (Mme Olivier Lemieux), Marie-Reine (Mme Cyrille Pelletier), Gustave, Marie-Jeanne (Mme Florent Morneau), Marie-Rose (Mme Ovide Kirouac), Paul-Emile, Louis-Philippe, François. Elle demeurait à La Pocatière. Les funérailles auront lieu samedi 13, à 2h50 p.m. Départ de la résidence funéraire.

Marius Pelletier, Principale La Pocatière à 2h20 pour la Cathédrale La Focatière et de là au cimetière paroissial.

SAINT-HILAIRE (Honoré) — A Québec, le 11 décembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Honoré Saint-Hilaire, fondateur de la Maison Saint-Hilaire Inc., époux de Thérèse Roberge, père de André (Mme Thomas Levesque), Pierre, Denyse, Monique, Micheline (Mme Jean-Michel) de Montréal, frère de Albert, Blanche (Mme Arthur Boucher). Il demeurait à 2332, Chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu lundi, à 10h00. Départ de la résidence funéraire.

Arthur Cloutier & Fils Ltée 1025, Route de l'Église, à 10h40 pour l'église St-Michel de Sillery et de là au cimetière Belmont.

SAMSON (Carmen) — A Montréal, le 10 décembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Carmen Samson, fille de feu Raoul Samson et de feu Rose-Anna Bolduc, sœur de Rolande (Mme Paul Dion), Fernand (Mme Georges Parent), Armand, Dolard, Adrien, Emilienne (Mme Gérard Bédard). Elle demeurait au 9350, 12ème avenue St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi, à 9h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc. 224 ouest rue St-Vallier à 8h45 pour l'église de Notre-Dame - de - Grâce et de là au cimetière St-Charles.

VINCENT (Raoul) — A Saint-Angèle de Nicolet, le 10 décembre 1969, à l'âge de 91 ans, est décédé le Frère Raoul Vincent, Frère des Ecoles Chrétiennes. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30 à Saint-Angèle. Arrivée de la dépouille mortelle à la Maison Provinciale, 2360 Chemin Sainte-Foy, à 3 heures et l'inhumation au cimetière de la Communauté à 4 heures.

Services anniversaires
BIDEGARE — Samedi 13 décembre à 10h a.m., en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de Henri Bidégare, époux de Regina Savard.

BLANCHET — Samedi le 13 décembre à 11 heures a.m., en l'église de St-Paul Apôtre, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Marie Blanchet, époux de dame Rose Poulin.

DROUIN — Samedi le 13 décembre à 3 heures p.m., en l'église de Château - Richer sera chanté le service anniversaire de M. F.X. Drouin, époux de dame Marie-Louise Lacouline.

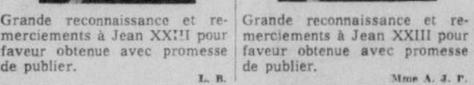
FORTIN — Samedi le 13 décembre à 8 heures a.m. en l'église de St-Fidèle sera chanté le service anniversaire de M. Odilon Fortin.

MOISAN — Samedi le 13 décembre à 9 heures en l'église St-Rodrigue sera chanté le service anniversaire de monsieur Aurèle Moisan.

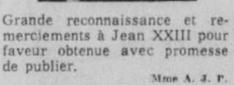
MORISSETTE — En l'église de Notre-Dame - de - La - Garde, sera chanté le service anniversaire de M. Guy Morissette, à 7h p.m. vendredi le 12.

TURGEON - MARTEL — Samedi le 13 décembre à 4h30 p.m., en l'église St-Jean - Baptiste sera chanté le service anniversaire de madame Florence Martel épouse de Edgar Turgeon, autrefois employé de Jos Brédigère & Fils Ltée.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier.



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier.

Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

véritable aubaine
Paletot promenade
Cuir Cabretta
lisse ou fini suède

Vous le porterez trois saisons: souple, avec chaude doublure amovible en simili-fourrure. Cuir Cabretta, noir ou brun. Cuir suède, beige antilope ou brun, 34 à 46 longueur 33 pouces.

55.

Paquet, vêtements sport, rayon 56, rez-de-chaussée. Aussi à Place Laurier 856

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE: CENTRE-VILLE 524-5121 - PLACE LAURIER 653-8711

OUVERTURE TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9H.30 P.M. - JUSQU'AU 23 DECEMBRE INCLUSIVEMENT

ENTREPOT A LOUER
5,000 p.c. d'espace d'entrepôt, à courts ou longs termes, grands 50 x 100, 18' de hauteur. Location à 449 rue Plériot "Colbert Park", Ste-Foy, P.Q.

Pour informations, appelez 418 - 651-9200, R. Bellefleur

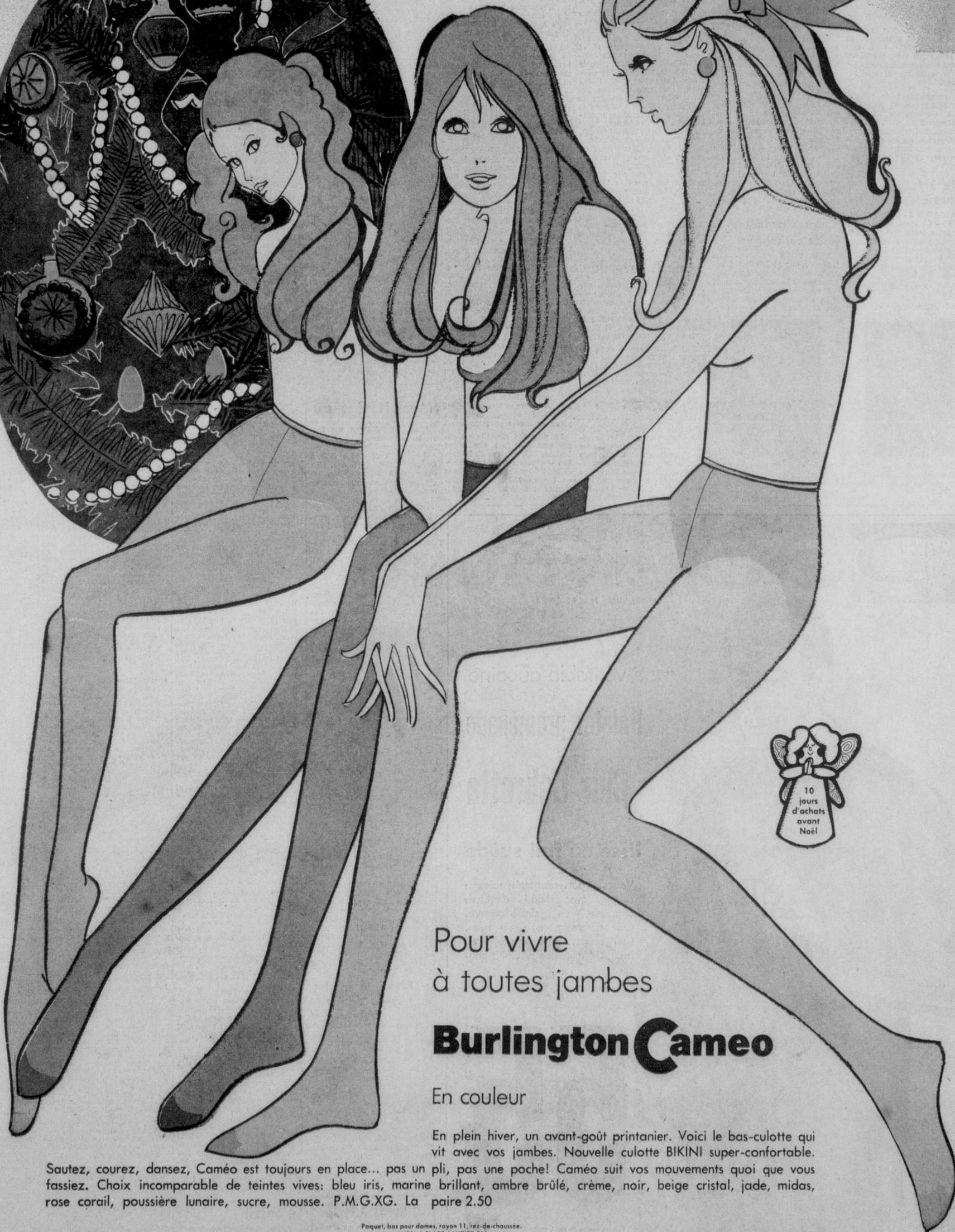
Le Soleil
Lever 7.21 Coucher 8.35 Long. 8.35

Les marées
Haute 8h.30 p.m.
Basse 3h.55 p.m.
Basse 3h.35 a.m.
Haute 8h.40 a.m.

Comblez vos désirs des fêtes chez

Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



Pour vivre à toutes jambes

Burlington Cameo

En couleur

En plein hiver, un avant-goût printanier. Voici le bas-culotte qui vit avec vos jambes. Nouvelle culotte BIKINI super-confortable.

Sautez, courez, dansez, Caméo est toujours en place... pas un pli, pas une poche! Caméo suit vos mouvements quoi que vous fassiez. Choix incomparable de teintes vives: bleu iris, marine brillant, ambre brûlé, crème, noir, beige cristal, jade, midas, rose corail, poussière lunaire, sucre, mousse. P.M.G.XG. La paire 2.50

Paquet, bas pour dames, rayon 11, rez-de-chaussée. AUSSI A PLACE LAURIER 811

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE CENTRE-VILLE 524-5121 - PLACE LAURIER 653-8711

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9H.30 P.M. - JUSQU'AU 23 DECEMBRE INCLUSIVEMENT.

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 